

ETHNOZOOTECHNIE N° 83

**Appréciation et jugement
morphologiques des animaux**

**Journée d'Etude de la Société d'Ethnozootechnie
et de la Fédération ProNaturA France,
avec la collaboration de France UPRA Sélection**

29 Février 2008

Concours Général Agricole, Porte de Versailles, Paris

Organisée par Jean-Emmanuel EGLIN et Bernard DENIS

©Société d'Ethnozootechnie 2008

ISSN 0397-6572 / ISBN 2-901081-73-8

Les opinions librement émises dans *Ethnozootechnie* n'engagent que leurs auteurs

Société d'Ethnozootechnie, 5 Avenue Foch, 54 200 TOUL

Une salle ayant été mise gracieusement à leur disposition pour la tenue de ce colloque, la Société d'Ethnozootecnie et la Fédération ProNaturA France tiennent à en remercier vivement les organisateurs du Salon de l'Agriculture et son Président, Monsieur Christian PATRIA

TABLE DES MATIERES

Jean-Emmanuel EGLIN Introduction	5
Bernard DENIS L'appréciation des animaux dans la tradition zootechnique: Regard sur l'ouvrage "La connaissance du bétail", de J. GINIEIS	7
Jean-François GALLICE et André DARRAS L'examen du cheval en vente	19
Elisabeth LESCOAT Les concours de modèles et allures chez le cheval	27
Alain PIMPIN Note sur le jugement de la race bovine limousine	35
Denis BIERI Le pointage en race Prim'Holstein	37
François SPINDLER Quelques observations rétrospectives concernant les races bovines laitières	43
François DESRUES Le Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes	45
Maurice MOLÉNAT Les appréciations du porc sur pieds	49
Raymond TRIQUET Le Chien: Standards, jugement, expositions: Évolution en cinquante ans de cynophilie	61
Catherine BASTIDE Les différents types de jugement en félinotechnie	69
Jean-Claude PÉRIQUET Le jugement des volailles	75
Marcel CHASTANG Le jugement des lapins	85
Varia:	
Colloque du 9 juin 2007 consacré à François-Hilaire GILBERT	
Pierre BONNAUD François-Hilaire GILBERT: Évocation de la personne et de la redécouverte de ses archives	91
Dominique POULAIN Les enseignements du <i>Traité des prairies artificielles</i> de François-Hilaire Gilbert (1789)	95
Laurent GARINO F.-H. Gilbert, l'artiste vétérinaire au travers de 15 manuscrits anciens	111
Bernard DENIS L'École d'Alfort et le mouton Mérinos	119
Comptes-rendus, Analyses	
Une suite au voyage de la Société d'Ethnozootechnie au Portugal - Une race de chiens pour protéger les moutons ... et le loup! Les combats de taureaux, etc...	127
Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER - Éthique animale. Préface de Peter SINGER; PUF, Coll. "Éthique et philosophie morale", Paris, 2008.	128
Jocelyne PORCHER, Christine TRIBONDEAU - Une vie de cochon; La Découverte, Paris, 2008.	130

CGRFA (Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture) - The state of the world's animal genetic resources for food and agriculture, FAO, Rome, 2007, 511 pages.	131
L'Aurochs à l'honneur à l'Ambassade de Roumanie le 25 septembre 2008	132

Note

David GATTEGNO

Du "comportementalisme" et de l'usage qu'il faut en avoir chez le chien	133
---	-----

INTRODUCTION

Pour apprécier la morphologie d'un animal doit-on seulement le comparer en esprit à un type idéal, ou peut-on emprunter d'autres dimensions?

Cette question est intimement liée à la notion de beauté.

La beauté désigne ce qui, dans un être ou un objet, est susceptible de procurer un sentiment de plaisir à celui qui le contemple.

Dire qu'une chose est belle, ce n'est pas simplement dire qu'elle nous plaît, mais supposer au contraire que tout autre homme pourrait éprouver le même plaisir que nous, et appeler cette universalité de ses vœux.

Le danger d'une telle attitude serait de ne pas remarquer que les idéaux esthétiques, les "critères de beauté" sont historiquement et socialement évolutifs.

Elle peut conduire, à l'extrême limite, à une certaine forme d'exclusion et de mépris pour tout autre critère que celui retenu par soi comme synonyme de beauté.

Ainsi, puisqu'elle est relative, la "beauté artistique" ne peut-elle être le seul critère d'appréciation de la morphologie d'un animal.

Et, si l'on se place du point de vue de la zootechnie, il est possible, de constater qu'il existe différentes sortes de beauté: conventionnelle ou adaptative, naturelle ou orientée par la sélection, harmonique ou dysharmonique etc...

C'est l'existence d'une variabilité spontanée, plus ou moins accusée selon les espèces, qui a permis aux éleveurs de rassembler des caractères conduisant à la grande variété des types morphologiques et phanéroptiques que nous connaissons et qui sont tous considérés comme beaux par les uns ou les autres, en fonction de leurs goûts.

A l'issue de ce colloque, nous en aurons certainement une idée plus précise.

Cependant, avant de céder la parole aux différents interlocuteurs, qui nous ont fait l'honneur de bien vouloir participer et que nous remercions, je voudrais en quelques phrases rappeler la genèse de cette journée.

Au sein de la fédération ProNaturA France, il existe des possesseurs et des éleveurs amateurs et professionnels de très nombreuses espèces et races différentes.

Or, bien que ces espèces soient très diversifiées, la passion que ressentent les éleveurs est la même et ils l'expriment généralement avec les mêmes mots et les mêmes attitudes.

Parmi les éléments de cette passion, au-delà du plaisir qu'ils ont à côtoyer et rendre heureux leurs animaux, il y a aussi l'admiration et la recherche de la beauté. Les éleveurs sont des esthètes.

Il était donc particulièrement intéressant de tirer le fil d'Ariane un peu plus en avant et de chercher à comprendre si les éleveurs d'espèces différentes étaient sensibles aux mêmes critères, aux mêmes canons et s'ils avaient les mêmes méthodes de jugements?

C'est la raison pour laquelle une séance de "jugements comparés" a été organisée par la fédération et ses membres lors du Salon International de l'Agriculture de Paris en 2007. En effet, ProNaturA France essaie d'organiser, à chaque fois que possible, des événements fédérateurs. Les visiteurs du Salon ont pu assister sur le ring du Hall 1 aux jugements d'espèces et races différentes et surprenantes.

Devant le succès de cette manifestation, il a été décidé de la réitérer en 2008, mais cette fois en l'accompagnant d'une étude théorique en salle. Le Professeur Denis avait alors proposé d'en faire une journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie et de ProNaturA: l'idée a été d'autant plus facilement acceptée que de nombreuses personnes sont, je le souligne, membres des deux

associations. Pour ce colloque, il nous a paru toutefois souhaitable de ne pas restreindre la thématique aux seuls concours d'animaux mais de l'élargir à d'autres circonstances où l'on procède, au moins dans une large mesure, pas forcément exclusivement, à une "appréciation morphologique" des animaux. A certains intervenants, il est probable que la thématique proposée fournisse l'occasion de digressions et commentaires connexes, qui enrichiront notre journée.

Le professeur Denis et moi-même, nous réjouissons donc de vous accueillir aujourd'hui pour cette journée consacrée à l'appréciation et au jugement morphologiques des animaux et espérons qu'elle pourra donner lieu, pourquoi pas, à d'autres journées d'études communes.

Il me reste enfin à remercier les organisateurs du Salon qui ont mis gracieusement cette salle à notre disposition.

Jean-Emmanuel EGLIN

L'APPRÉCIATION DES ANIMAUX DANS LA TRADITION ZOOTECHNIQUE: REGARD SUR L'OUVRAGE "LA CONNAISSANCE DU BÉTAIL", DE J. GINIEIS

BERNARD DENIS ⁽¹⁾

Résumé- L'appréciation des animaux repose sur l'examen de la construction et des formes extérieures des individus. Elle vise à juger la beauté et l'adaptation à une fonction donnée et, *in fine*, à estimer la valeur de ces derniers. Chez les animaux de ferme, le contrôle des performances a peu à peu pris le pas sur l'appréciation morphologique, mais celle-ci conserve sa place, à titre de complément. L'auteur a choisi de traiter des aspects traditionnels de l'appréciation des animaux au travers de l'ouvrage "La connaissance du bétail", de J. GINIEIS, paru en 1912. Sont envisagés, d'un point de vue général, avec de larges emprunts aux "coordonnées baroniennes" les facteurs de l'appréciation (notamment la conformation, l'énergétique ou fonction), puis les modes de l'appréciation, où la place des mensurations et du pointage est précisée. Les études spéciales, par espèce, se limitent ici à la présentation du plan suivi par GINIEIS (chronologie des opérations de l'appréciation) et l'évocation de quelques examens spéciaux (estimation du poids, maniements, fonction laitière). L'auteur rappelle en conclusion la nécessité pour le zootechnicien d'être le plus souvent possible au contact des animaux, ce qui passe notamment par la capacité de les apprécier morphologiquement, conformément à la tradition.

Appréciation des animaux, jugement des animaux, connaissance des animaux sont devenues des expressions plus ou moins synonymes en zootechnie, même si elles ne le sont pas tout à fait: ainsi, jugement sous-entend que l'appréciation se fait dans un contexte de concours; connaissance devrait avoir une signification beaucoup plus large, comme l'atteste le titre que MOLL et GAYOT, au milieu du XIX^e siècle, avaient donné à leurs ouvrages. Force est toutefois d'entériner aujourd'hui la synonymie, tout en estimant que l'expression "appréciation des animaux" est probablement la meilleure.

L'appréciation des animaux repose sur l'examen de la construction et des formes extérieures des individus, éventuellement sur la palpation de certaines zones corporelles et la prise de mensurations. Elle a pour but de juger de la beauté et de l'adaptation à une fonction donnée et, finalement, d'estimer la valeur de l'animal. Celle-ci peut être exclusivement économique (animaux de boucherie en fin d'engraissement), elle peut être également génétique –ou supposée telle- lorsque les animaux sont susceptibles de se reproduire. Pour certaines espèces et races, le contrôle des performances, prolongé par l'indexation génétique des reproducteurs, a certes pris le pas sur l'appréciation

morphologique mais celle-ci conserve sa place dès lors qu'on ne la pose pas en alternative mais qu'on la considère comme complémentaire.

Nous avons choisi de nous en tenir, pour cette conférence, à l'ouvrage de J. GINIEIS (2), "La connaissance du bétail". La raison de ce choix figure dans l'introduction rédigée par l'auteur. Après avoir parlé de la nécessité d'une "connaissance impeccable des animaux", qui implique "l'appréciation exacte de l'âge, des formes corporelles et de l'intégrité organique", il précise en effet que les données dont il s'est servi sont éparpillées dans les Traités d'Anatomie, de Zootechnie, de Pathologie et d'Extérieur et qu'il les a réunies en un seul livre. Celui-ci, en traitant à la fois des bases générales de l'appréciation des animaux, puis en s'intéressant à chacune des principales espèces domestiques, demeure original dans sa conception: avant GINIEIS, l'appréciation de la vache laitière, ou du cheval, ou du bœuf de travail etc. ne constituaient que des chapitres d'ouvrages spécialisés beaucoup plus vastes dans leur objet. Il nous est donc apparu logique, pour évoquer "L'appréciation des animaux dans la tradition zootechnique", de nous référer à GINIEIS, dont nous présenterons l'ouvrage avant d'en exposer et commenter certains éléments.

Le plan général de l'ouvrage

Les 440 pages de "La connaissance du bétail"

sont ventilées en dix chapitres, deux d'entre eux ne manquant pas de surprendre aujourd'hui: l'un concerne le chameau, ce qui s'explique sans nul doute par l'expérience que l'auteur a acquise en Tunisie, et l'autre à l'autruche, dont il précise qu'elle est exploitée exclusivement pour la production de la

1 Président de la Société d'Ethnozootechnie, 5 Avenue Foch, 54200 TOUL.

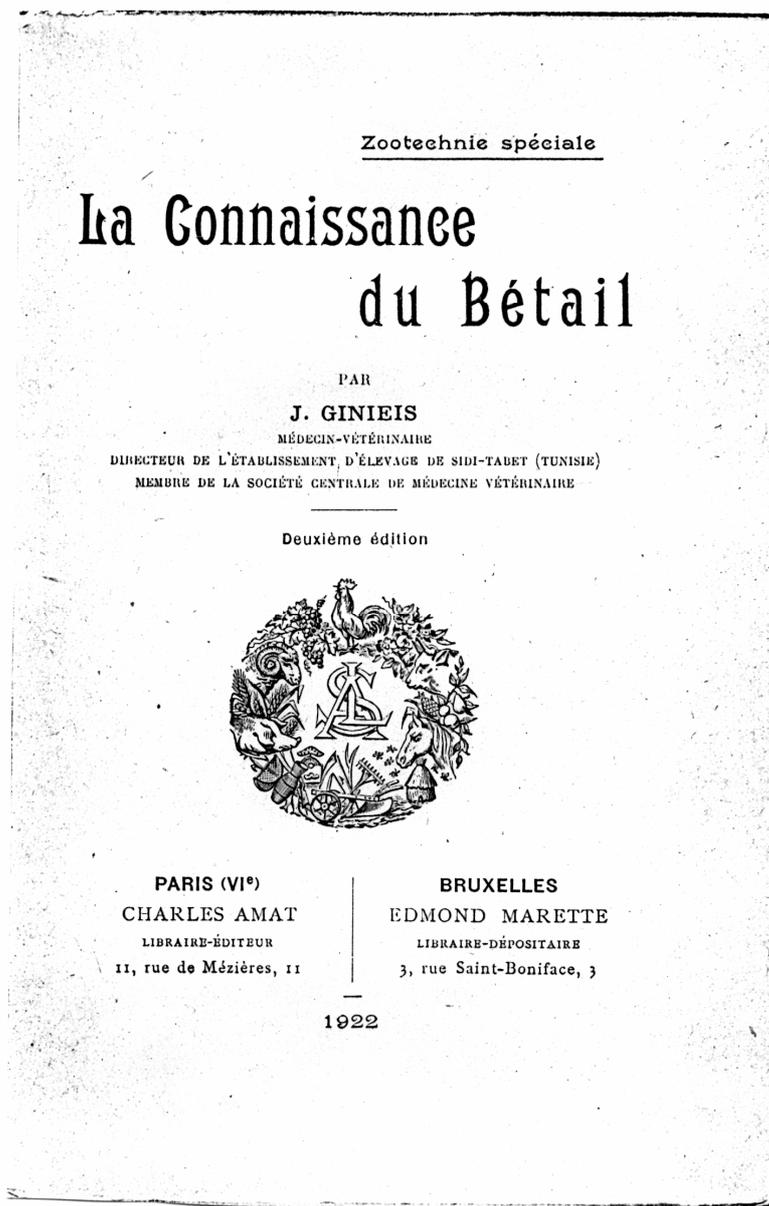
2 Vétérinaire diplômé d'Alfort, J.GINIEIS a enseigné la zootechnie avec P. DECHAMBRE à Grignon et a dirigé un important établissement de formation agricole en Tunisie (à Sidi-Thabet). Son ouvrage le plus connu est "La connaissance du bétail" mais "La médecine du bétail", publié en 1935, a

rencontré également un certain succès.

plume. Les titres des chapitres sont les suivants: I) De l'appréciation du bétail (74 pages); II) Appréciation du cheval (138 pages!); III) Appréciation du bœuf (95 pages); IV) Appréciation du chameau (13 pages); V) Appréciation du mouton (37 pages); VI) Appréciation du porc (15 pages); VII) Appréciation du chien (19 pages); VIII) Appréciation des volailles (9 pages); IX) Appréciation de l'autruche (12 pages); X) Appréciation des reproducteurs (15 pages). Ce chapitre X peut surprendre par sa brièveté au regard de l'importance

du thème mais, en fait, il consiste surtout à insister sur la nécessité d'être exigeant à l'égard des reproducteurs, les techniques de leur appréciation n'étant pas forcément spécifiques et ayant donc déjà été traitées.

Nous allons nous intéresser surtout au chapitre I, en distinguant ses deux composantes principales: les facteurs de l'appréciation d'une part, les modes de l'appréciation d'autre part.



Les facteurs de l'appréciation

Pour apprécier un animal, il faut étudier les facteurs reconnus depuis longtemps comme ayant une grosse influence sur la valeur de la bête, et savoir discerner les beautés et les défauts. GINIEIS envisage l'âge, la conformation ou adaptation organique, l'énergétique ou adaptation fonctionnelle,

l'intégrité des organes et, enfin, des facteurs accessoires.

La rubrique "L'âge" fait l'objet d'une présentation des méthodes générales d'estimation de l'âge d'un animal.

Conformation ou adaptation organique

L'appréciation de la conformation donne lieu à de longs développements. Par sa conformation, un animal doit "flatter l'œil", montrer ses aptitudes et répondre aux exigences de la mode, ce que CORNEVIN a appelé beauté esthétique, beauté d'adaptation, beauté conventionnelle. Les deux premières doivent de préférence aller de pair, étant entendu qu'il existe une conformation typique pour chaque aptitude et pour chaque service. On retrouve là l'affirmation d'un lien morphologie/fonction, dont on sait aujourd'hui qu'il n'est vrai qu'en première approximation et dans une certaine mesure seulement. Quant à la beauté conventionnelle, elle résulte de la mode qui, du jour au lendemain, peut promouvoir telle race inconnue ou telle particularité du pelage qui confère à l'individu "une valeur pécuniaire artificielle et fictive, peut-être éphémère, toujours considérable".

GINIEIS confirme l'intérêt de "la vieille division très compréhensible et très générale, en tête, en corps et en membres", puis détaille les régions en prenant l'exemple classique du cheval. Il dit ensuite que le praticien examine chaque région en particulier et en recherche les beautés et les défauts. Il ne doit pas en rester là car, "dans un ensemble, la perfection des parties n'entraîne pas fatalement la perfection du tout", et il importe de confronter l'examen de détail à "la direction des lignes, c'est-à-dire la silhouette", aux "rapports qui existent entre les divers éléments, c'est-à-dire les proportions", et de prendre enfin en compte "les dimensions, la massivité, le volume, c'est-à-dire le format".

Silhouette, proportions, format... on reconnaît là les "coordonnées baroniennes", dont nous rappelons de façon simple les caractéristiques en annexe. Le nom de BARON n'étant pas cité à leur propos – il l'est plusieurs fois par ailleurs- on peut en conclure qu'elles étaient entrées à l'époque dans le

Energétique ou adaptation fonctionnelle

Là encore, le mot énergétique, qu'on retrouvera tout au long de l'ouvrage, est emprunté à BARON sans que son nom soit cité, ce qui confirme la relative banalisation à l'époque du vocabulaire baronien.

Pour apprécier l'adaptation fonctionnelle, il convient de rechercher des indices, lesquels varient selon l'utilisation de l'animal. Sont alors envisagés:

- *l'énergétique des moteurs*, qui est longuement étudiée et consiste surtout à apprécier les attitudes, les mouvements sur place (cabrer, ruade, saut, piétinement) et les allures, puis "le sang" et "le

langage zootechnique courant.

GINIEIS commente longuement *l'examen des lignes*. Il fait remarquer que l'animal harmonique est devenu un mythe car "les praticiens en ont brisé et disloqué le modèle", s'efforçant de réunir artificiellement chez un même individu, par sélection ou croisement, les conformations reconnues les meilleures, sans se préoccuper si des axes concaves sont accolés à des lignes convexes... Ils sont arrivés parfois à créer "des organismes extraordinairement composites, dysharmoniques au plus haut point". Si ces constatations sont évidentes aujourd'hui, il est intéressant de signaler qu'elles étaient donc déjà rapportées dans les années 1920. Elles n'enlèvent rien à l'intérêt de définir des types harmoniques, mais à titre surtout de références. Les plus longs développements concernent la "Direction des lignes et solidité des membres", c'est-à-dire les aplombs et leurs défauts.

L'examen des proportions est beaucoup plus bref. On y lit, après l'étude proprement dite, que l'individu harmonique est construit sur le même type, tandis que, composé de types disparates, il devient dysharmonique.

A la rubrique *Examen du volume*, GINIEIS précise que le format est synonyme de volume, volume et format ne devant pas être confondus avec la taille. Le volume (ou format) est le produit de trois dimensions (hauteur, largeur, longueur); il représente la masse et trouve son expression concrète dans le poids.

GINIEIS en finit avec l'examen de la conformation en précisant que la bonne conformation n'est qu'une présomption en faveur d'une aptitude et qu'il convient de préciser celle-ci en s'intéressant à l'énergétique ou adaptation fonctionnelle.

fond";

- *l'énergétique des animaux de boucherie*, dont l'appréciation implique de procéder à l'examen des maniements, afin de vérifier si l'engraissement est terminé et de préciser où s'est déposée la graisse;

- *l'énergétique des animaux à productions mammaires*, pour laquelle l'examen de la mamelle est fondamental, mais qu'il faut compléter par la recherche de signes laitiers et beurriers;

- *l'énergétique des animaux à productions épidermiques*, qui repose sur des examens spécifiques de la laine, du poil...

Intégrité organique

Dernier facteur principal de l'appréciation, l'intégrité organique est "la catégorie des vices,

défectuosités, tares et maladies". Elle est seulement mise en place et ne fait pas l'objet de commentaires.

Facteurs accessoires

GINIEIS affirme que: "presque toujours, la connaissance de l'âge, de la conformation, de l'énergétique et de l'intégrité organique renseigne, avec certitude, sur la capacité fonctionnelle et l'avenir d'un animal". Il ajoute qu'on ne saurait toutefois négliger les facteurs secondaires de l'appréciation que sont l'étude du *tempérament*, de la *race*, de la *variété*, de la *famille*, des *livres généalogiques* et des *performances*. Bien qu'il en souligne l'importance, spécialement pour le choix des reproducteurs, GINIEIS ne consacre que quelques lignes aux performances et ... les a bien rangées dans les facteurs accessoires!

Ce long chapitre sur les facteurs de

l'appréciation se termine par un passage intéressant: "En résumé, par la connaissance de l'âge, qui renseigne sur la vitalité actuelle et l'avenir de l'individu; par l'examen de la conformation qui révèle les beautés esthétiques et l'adaptation corporelle; par l'appréciation de l'énergétique, qui traduit l'adaptation fonctionnelle; par la recherche de l'intégrité organique, qui décèle la santé parfaite ou l'usure et la ruine des tissus; par l'étude de la race, de la variété et de la famille, qui limite les investigations et permet de rectifier certaines appréciations fausses; par l'essayage direct, qui fournit la preuve tangible et infaillible de la valeur économique, le praticien arrive à juger impeccablement."

Modes de l'appréciation

GINIEIS place la barre haut puisqu'il écrit: "Il convient de savoir apprécier dans ses plus intimes détails chacun des facteurs essentiels ou accessoires et de l'apprécier d'une manière irréprochable". Pour

y parvenir, il distingue l'appréciation synthétique, l'appréciation par les mensurations et les méthodes de pointage.

Appréciation synthétique (il faut comprendre "appréciation au coup d'œil")

"Il y a des praticiens rompus par une longue habitude (...) qui voient en un seul coup d'œil les défauts ou les qualités de chaque région et de l'ensemble (...) Ces praticiens se trompent rarement (...) En vérité, ils sont le petit nombre ... malgré les prétentions de beaucoup."

De leur côté, la plupart de ceux qui recourent à l'appréciation synthétique analysent l'animal région par région, puis résumement leurs impressions en une synthèse générale. GINIEIS se fait alors sévère: "Trop heureux, encore, si le temps employé à effectuer ces opérations successives se trouve compensé par l'exactitude de l'appréciation! Ils sont

aux premiers ce que le versificateur est au poète de génie. Comme on le pense bien, parmi eux –c'est-à-dire la masse- se montrent de pénibles différences! D'aucuns jugent lentement et bien; d'autres vite et mal; certains lentement et très mal. C'est une véritable gamme; il y a les rimeurs habiles, les faiseurs de rimes et les rimailleurs. Un trait commun les réunit: ils se croient tous du talent".

GINIEIS conclut de ce réquisitoire que le coup d'œil ne suffit pas toujours et qu'il peut être utile de préciser une appréciation subjective –par exemple: épaupe courte ou longue- par des mensurations.

Appréciation par les mensurations (à comprendre au sens large car inclut les pesées)

Elles ne sont pas présentées comme une alternative au coup d'œil mais, fondamentalement, comme un outil d' "éducation du novice" car "l'effort intellectuel et physique qu'il accomplit en prenant les mesures exalte son attention, discipline son esprit, burine sa mémoire, lui apprend à voir, à comparer et à juger". Les juges qui se trompent sur les dimensions d'une région ou d'un animal sont la plupart du temps ceux qui n'ont utilisé ni ruban métrique ni autres instruments de mensuration au

début de leur carrière.

Cela dit, GINIEIS ne restreint pas l'usage des mensurations aux seuls novices. "Les utiliser ne constitue pas un brevet d'incapacité et d'ignorance. Loin de là. Car il est besoin d'une longue habitude des animaux et d'une expérience étendue pour savoir prendre des mesures et pour en interpréter le résultat (...) Avec l'appareil le plus perfectionné et le plus délicat, le profane en matière de bétail pratiquera bien, à la rigueur, des mensurations correctes.

Seulement, il ne pourra jamais condenser, coordonner et animer les chiffres obtenus pour en tirer une conclusion exacte."

Il est donc clair, pour GINIEIS, que la prise de mesures peut faire partie de la méthode de travail d'un juge expérimenté. Il ne se prononce toutefois pas sur le nombre de mesures à effectuer: il faudra

Méthodes de pointage

GINIEIS inscrit d'emblée les méthodes de pointage dans le contexte d'un concours ou d'une exposition, lorsqu'il s'agit de classer les animaux les uns par rapport aux autres et, surtout, d'identifier les meilleurs du lot. Il pense que le *pointage synthétique*, qui consiste tout simplement à prolonger l'appréciation synthétique par une note globale, est un bon aide-mémoire. Il se fait par contre critique à l'égard du *pointage analytique*: "Pour les fanatiques de la précision, le procédé du pointage ne pouvait en rester là. Puisqu'il donnait de si bons résultats dans l'appréciation de l'ensemble, pourquoi ne pas l'utiliser dans l'appréciation des détails?". On se mit donc à noter chaque région comme on avait noté l'individu en entier.

A la question de savoir combien de caractères doivent être soumis au pointage, il n'a pas été apporté de réponse: logiquement, il ne faudrait retenir que des caractères importants mais "certains zootechniciens poussent le dénombrement jusqu'aux dernières limites de l'analyse", tandis que d'autres simplifient à outrance. Manifestement, GINIEIS récuse l'excès de caractères à noter. Il présente ensuite les méthodes de pointage, en fonction de la manière de noter.

Une première méthode consiste à attribuer à chaque caractère retenu la même valeur: c'est le *pointage sans subordination de caractères*, qu'il illustre avec le tableau qu'utilise TABOURIN pour le cheval de selle (voir annexe), et qu'il considère comme une mauvaise méthode parce que les caractères retenus n'ont pas tous la même importance (par exemple: la vivacité du regard notée au même niveau que le développement musculaire chez le cheval de selle!). Le *pointage avec subordination de caractères* lui apparaît donc bien préférable. Il en commente les deux variantes: *échelle variable* pour chaque caractère, la note maximum possible n'étant pas la même d'un caractère à l'autre et le total des notes atteignant si possible le chiffre 100 (exemple

consulter les études particulières pour avoir la réponse et constater qu'elle est "sage", quelques unes seulement, jugées importantes, étant retenues. Il est intéressant de le signaler lorsqu'on sait qu'une certaine inflation dans le nombre de mesures s'est parfois enregistré dans les décennies qui ont suivi.

suisse de la table utilisée en race Tachetée rouge, voir annexe), ou bien *échelle fixe pour chaque caractère*, avec attribution d'un coefficient variable. Cette façon de procéder, parce que plus simple, apparaît bien préférable à GINIEIS, qui l'illustre par un tableau très simple emprunté à BARON, lequel serait l'inventeur de cette variante du pointage avec subordination des caractères (voir annexe).

GINIEIS est un partisan du pointage, à la condition semble-t-il que le nombre de caractères à apprécier se réduise à l'essentiel et que l'on recoure à la méthode de BARON. Il précise que le pointage est très employé à l'étranger et qu'il fait des progrès considérables en France. Ses avantages sont que le juge n'oublie rien, ne se laisse pas séduire par des beautés secondaires et doit être précis dans son jugement, l'attribution d'une note ne sachant se satisfaire d'une vague impression. GINIEIS ajoute qu'en cas de contestation du jugement, on découvre rapidement les points sur lesquels portent les divergences. Il présente enfin le pointage comme étant très utile au débutant mais ne devant pas être oublié par le praticien expérimenté car il peut lui fournir des renseignements utiles.

Au total, GINIEIS reconnaît la capacité d'un petit nombre de personnes à procéder à un jugement rapide et sûr au coup d'œil mais conseille au plus grand nombre de ne pas hésiter à prendre des mesures et à recourir au pointage, ces deux méthodes étant par ailleurs indispensables à la formation des débutants. Dans la tradition zootechnique, une telle opinion sera régulièrement exprimée mais en tenir compte implique bien entendu, d'abord que le nombre de mesures à prendre et le nombre de caractères à noter soient limités, ensuite que le nombre d'animaux à juger soit réduit. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, il ne reste que l'appréciation synthétique au coup d'œil, avec les limites que GINIEIS a soulignées.

Les études spéciales: aperçu et remarques

Il n'est évidemment pas de notre propos de restituer ici une synthèse des études spéciales.

Limitons nous à la présentation du plan qui est suivi par GINIEIS et à quelques notes.

Chronologie des opérations

Pour chaque espèce, L'auteur s'intéresse tout d'abord à la détermination de l'âge, qui ne fait l'objet de longs développements que pour le cheval et, dans une moindre mesure, les bovins.

Suit la rubrique très importante de l'appréciation de la conformation et de l'énergétique, qui est envisagée pour chacun des "services" attendus de la part de l'animal. Si l'on conçoit spontanément que l'appréciation de la vache laitière n'ait pas grand'chose à voir avec celle du bœuf de boucherie, on n'imagine guère, sauf connaissance particulière

du sujet, quelle était la diversité des services du cheval. Pour information, nous faisons figurer en encadré le détail des services considérés, pour l'ensemble des espèces. L'appréciation de la conformation et de l'énergétique se termine, dans chaque cas, par la présentation d'un tableau de pointage synthétique.

L'appréciation de l'intégrité organique n'est envisagée que pour le cheval (longument), les bovins et le chien.

Examens spéciaux

Selon les services considérés, des examens spéciaux sont susceptibles d'être mis en œuvre. Nous passerons sur les longues discussions relatives, chez le cheval, aux possibilités d'objectiver, par des mesures et des indices, les proportions corporelles.

*) Evoquons par contre l'estimation du poids, qui n'est détaillée que pour le bœuf de boucherie. GINIEIS rappelle qu'il existe trois méthodes: le coup d'œil, la pesée et la prise de mensurations. La plus sûre est le coup d'œil, pour un praticien évidemment expérimenté. La bascule est moins exacte car le poids varie avec "le moment de la journée, avec la réplétion des estomacs, avec l'abondance de la nourriture ou des boissons ingérées" et, chez le bœuf, des différences de 50 kg peuvent s'observer entre deux pesées successives. L'estimation du poids à l'aide de mensurations a été appelée "barymétrie". On en comprend le principe si, comme le disaient les premiers auteurs, on assimile le bœuf à un cylindre de densité 1, sur lequel existe des appendices (tête, membres). La prise de mensurations en rapport avec le volume de l'animal peut donc conduire à une estimation du poids vif. GINIEIS précise: "La méthode consiste à multiplier une, deux ou trois dimensions du corps par un coefficient déduit, une fois pour toutes, d'un très grand nombre de pesées, faites dans des conditions identiques".

Le nom de Jules CREVAT est resté associé à la barymétrie. GINIEIS limite son exposé aux trois principales formules établies par cet auteur:

$P = 80 C^3$ (C étant le tour de poitrine, exprimé en mètres)

$P = 80 C v L$ (v désignant le tour ventral et L la longueur scapulo-ischiale, en mètres)

$P = 40 f^3$ où f désigne le "tour spiral", mensuration qui réunit les trois éléments de largeur, épaisseur et longueur du corps. Les points de repère pour la mesure sont: pointe du sternum, milieu du bras, milieu du dos, un travers de main sous la hanche, milieu du périnée.

Pour simplifier le travail, des tables sur lesquelles figurent les résultats, calculés à l'avance pour tous les cas de figure, ont été élaborées. Des "rubans zoométriques ont été également conçus, dont le célèbre "ruban de Crevat", qui permettent de lire directement le poids à partir de telle ou telle mensuration. La bonne utilisation de la barymétrie implique une certaine expérience car, en fonction de l'âge de l'animal et de l'équilibre avant/arrière, il arrive que des corrections doivent être apportées à la valeur calculée ou lue.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, si la barymétrie n'a plus sa place dans le commerce des animaux de boucherie, elle n'a pas disparu. Il est des circonstances où on l'utilise encore –contrôles de croissance, animaux qu'il est difficile de mobiliser (truies à l'attache par exemple- avec des formules modernes. Celles-ci sont plus précises mais elles ne sont en général valables que pour une catégorie donnée d'animaux et perdent donc leur vocation générale.

*) Evoquons aussi, sans en traiter, le sujet des *maniements*, que GINIEIS détaille également dans le cas des bovins de boucherie. Il précise que la graisse tend à s'accumuler en certains lieux de prédilection du fait de l'élasticité du tissu conjonctif et l'abondance des cellules adipeuses. Les "maniements" ou "touches" sont donc des endroits du corps de l'animal que l'on peut palper et qui renseignent sur l'état d'embonpoint, les qualités de la viande et celles de la graisse. Ils ont reçu des noms (voir figure). Certains renseignent sur l'abondance de la seule graisse de couverture, d'autres sur l'infiltration graisseuse du muscle (marbré, persillé), d'autres enfin sur le développement musculaire local.

*) On trouve dans l'ouvrage de GINIEIS un bel exposé sur l'appréciation de la vache laitière telle qu'on la recherchait à l'époque. Rappelons pour mémoire que le type laitier, illustré par exemple par la célèbre gravure de Rosa Bonheur (voir figure) est celui d'un animal allongé, inscrit de profil et du

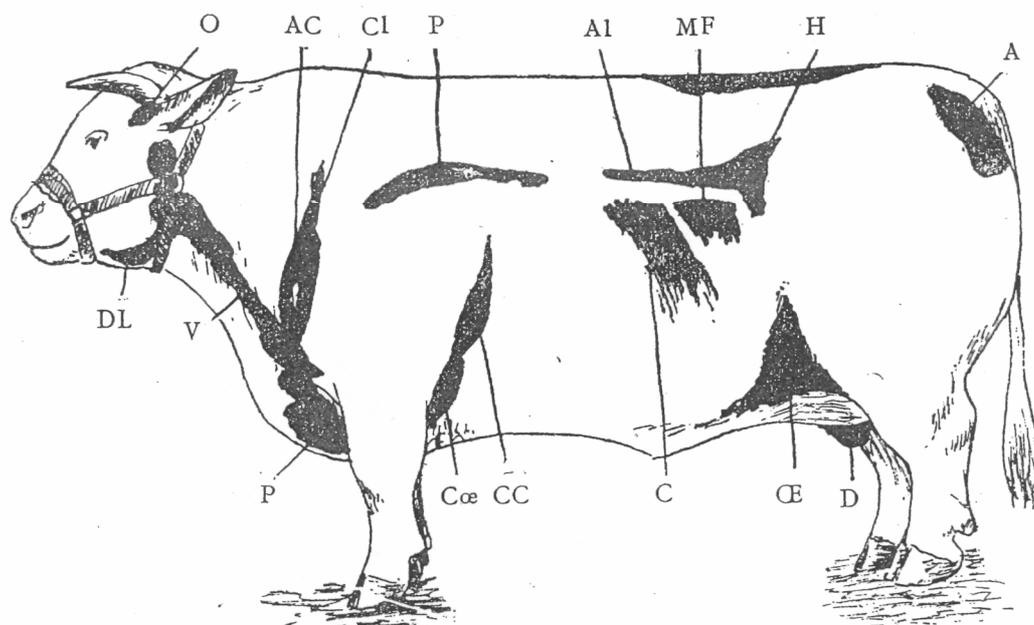
dessus dans un triangle (type longiligne de BARON). Les "signes laitiers" sont, pour beaucoup d'entre eux, des indicateurs ponctuels d'une construction en longiligne mais il s'y ajoutait les signes empiriques

que sont les "écussons mammaires" de GUÉNON. L'examen de la mamelle et de sa vascularisation apparente complètent l'ensemble.

Conclusion

L'appréciation des animaux a toujours tenu une place importante dans la tradition zootechnique. Outre son but premier d'estimer la valeur, économique ou génétique supposée, d'un animal, elle concrétisait la nécessité, pour le zootechnicien, d'être le plus souvent possible au contact des animaux. On sait ce qu'il en est aujourd'hui: l'ordinateur a remplacé ce qu'il est convenu d'appeler en langage imagé: "le cul des vaches"!

Il reste que le jugement de la morphologie des animaux demeure fondamental dans les espèces et races de compagnie, et constitue un indispensable complément aux méthodes d'évaluation actuellement pratiquées dans les espèces de ferme. La façon de juger a évolué, avec parfois un cheminement propre à chaque espèce, mais il n'est pas inutile de rappeler, de temps à autre, quelques fondamentaux de la tradition zootechnique.

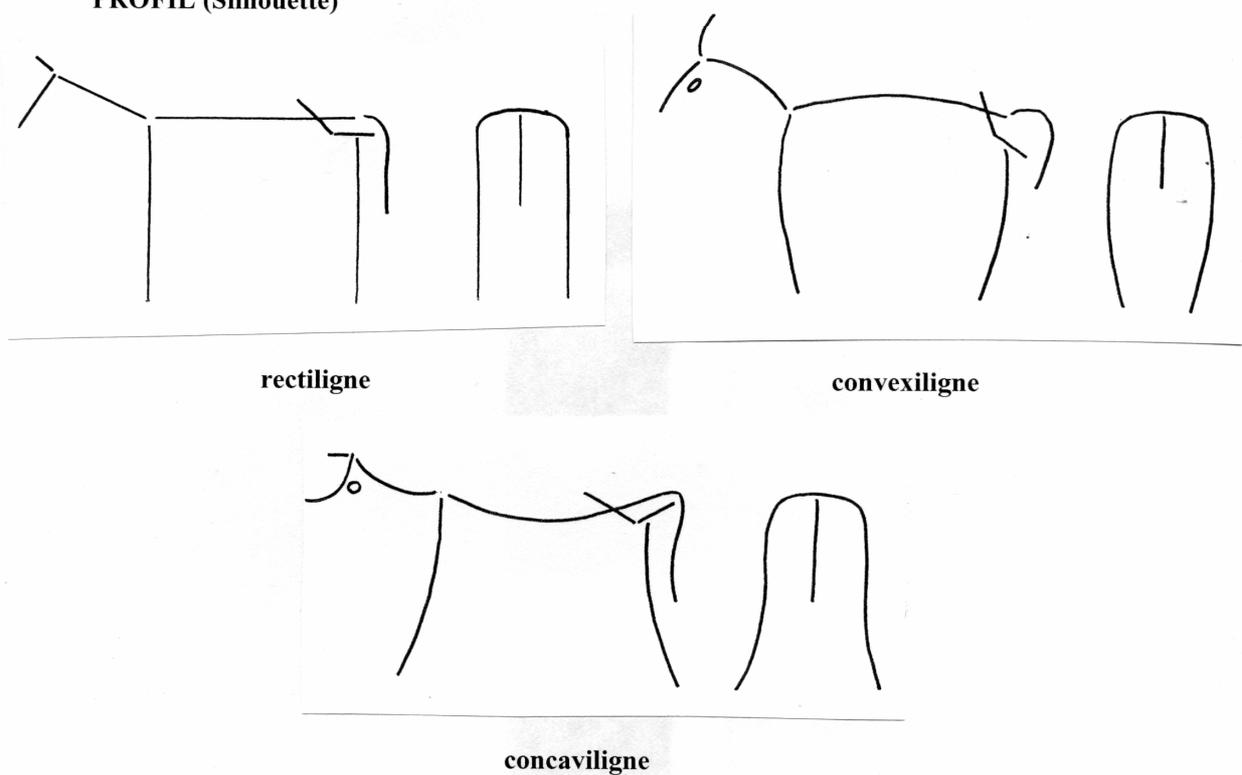


O oreillon. DL dessous de langue, V veine, P poitrine, Cœ cœur, CC contre-cœur, AC avant-cœur, CI collier, Pa paleron, C côte, AI aloyau, MF flanc H hanche, Cœ œillet, D dessous, A abords.

FIG. 30. — Maniements du bœuf.

RAPPEL SUR LES « COORDONNÉES BARONIENNES »

PROFIL (Silhouette)



PROPORTIONS

Les *médiolignes* ont des proportions moyennes.

Chez les *longilignes*, les éléments de longueur l'emportent sur les éléments de largeur et d'épaisseur. Les animaux sont longs, hauts, étroits, avec des angles articulaires ouverts. Toutes les lignes sont allongées et sveltes.

"Longiligne" n'est pas synonyme de "long".

Chez les *brévignes*, les éléments de largeur et d'épaisseur l'emportent sur les éléments de longueur. Les animaux s'élargissent, leurs angles articulaires se ferment. Dans le type harmonique, ils tendent aussi à se ramasser mais **brévigne n'est pas synonyme de court.**

FORMAT (ou VOLUME)

Format n'est pas synonyme de hauteur au garrot.

Le format est le produit de trois dimensions (hauteur, longueur, largeur). Il représente la masse et trouve son expression concrète dans le poids.

On distingue des animaux *eumétriques*, *hypermétriques*, *ellipométriques*.

Pointage sans subordination des caractères. — A titre d'exemple d'une méthode de pointage sans subordination des caractères, voici le tableau de Tabourin pour l'estimation du cheval de selle. Ce dernier, d'après le professeur de Lyon, doit être examiné au point de vue de la forme et du fond.

FORME					FOND				
Organes	Très bon	Bon	Méd.	Mauv.	Organes	Très bon	Bon	Méd.	Mauv.
Jarret	4	3	2	1	Œil	4	3	2	1
Rein	4	3	2	1	Oreille	4	3	2	1
Epaule	4	3	2	1	Peau	4	3	2	1
Tendon	4	3	2	1	Muscles	4	3	2	1
Balancier	4	3	2	1	Queue	4	3	2	1
Totaux	20	15	10	5	Totaux	20	15	10	5

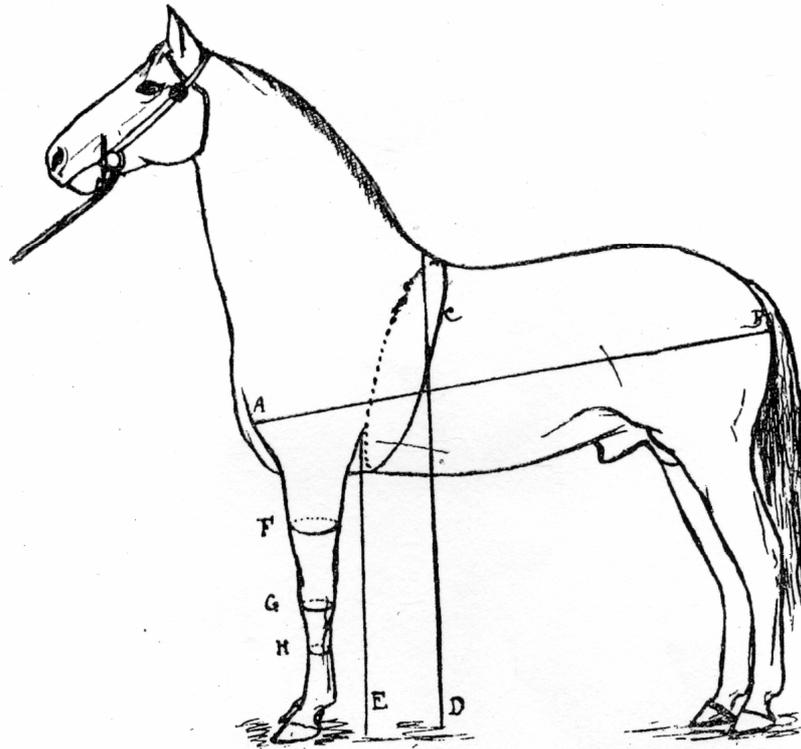
(1) Comme on le voit, le praticien s'appuie sur les caractères du jarret, du rein, de l'épaule, du tendon et du balancier pour juger de la forme; sur les caractères de l'œil, de l'oreille, de la peau, des muscles et de la queue, pour juger du fond. Il note chacun des caractères de 1 à 4 selon que l'organe examiné est mauvais, médiocre, bon ou très bon. Puis il additionne les points obtenus. Et du total il tire sa conclusion.

Pointage avec subordination des caractères. — Il faut donc que l'échelle de notation traduise la subordination des caractères et qu'elle en tienne compte.

La « carte de pointage pour vaches et génisses » publiée par « le comité de la Fédération suisse des Syndicats d'élevage de la race tachetée rouge » peut servir de modèle.

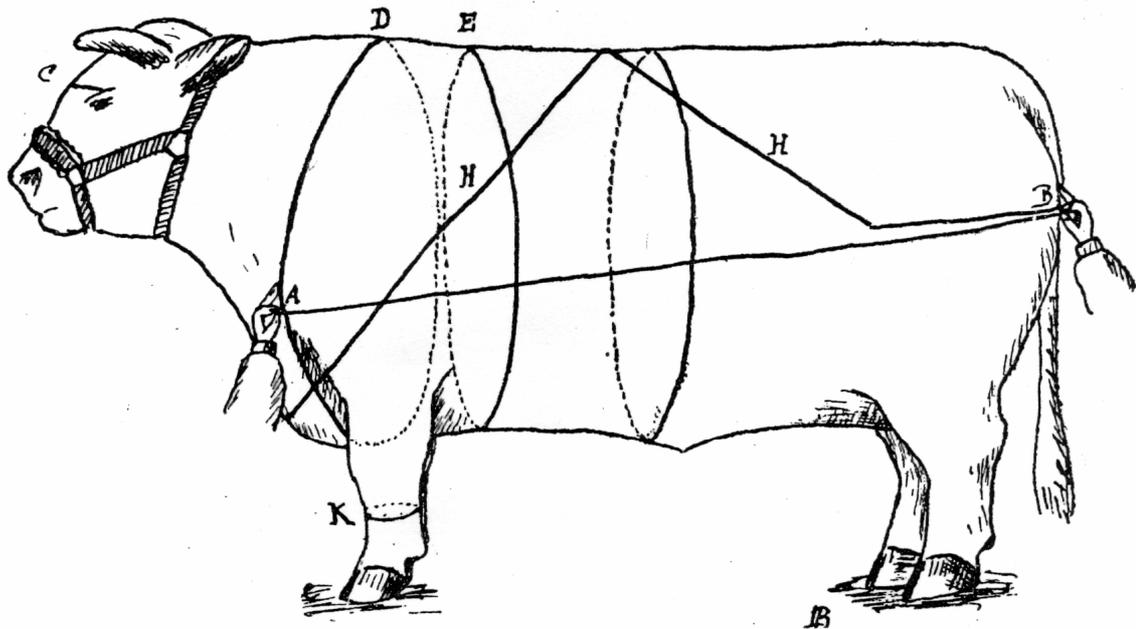
RÉGIONS		NOTE MAXIMUM
Tête.		10
Encolure		3
Tronc.-Maximum 38	Poitrine	9
	Épaule et garrot	7
	Ligne dorsale	4
	Rein	4
	Longueur du bassin	
	Largeur des hanches	7
	Largeur de l'articulation de la cuisse	4
Membres.-Max. 14	Attache de la queue	4
	Longueur et ampleur de la fesse	3
	Avant-bras et jambe	2
Peau et poils	Canons et jarrets	4
	Paturons et onglons	3
	Aplombs et allures	5
Manteau		5
Mamelle et marques laitières		12
Ensemble.	Surélévation de la croupe	
	Finesse de l'ossature	6
Développement général	Longueur des membres	
		7
Total.		100 (1)

(1) Dans l'appréciation d'une vache, l'encolure a moins d'importance que la tête. La « Fédération suisse » note — celle-ci de 0 à 10 et celle-là de 0 à 3. De telle sorte que pour un même degré de perfection, ces deux régions auront des notes différentes en rapport avec leur importance respective; et, par exemple, lorsqu'elles se trouveront simplement assez bonnes on donnera 2 pour l'encolure et 6 pour la tête. Ainsi l'encolure ne rentrera qu'avec sa valeur relative dans la totalisation générale des points obtenus par l'animal examiné... au lieu de compter autant que la tête, le tronc ou la mamelle comme l'exigerait le système Tabourin.



AB Longueur scapulo-ischiale. — C Tour de poitrine. — D Hauteur du garrot. — E Hauteur du coude. — F Tour de l'avant-bras. — G Tour du genou. — H Tour du canon.

FIG. 10. — Mensurations.



AB Longueur scapulo-ischiale, C Distance bi-orbitaire, D Tour biais de Dombasle, E Tour droit de la poitrine, F Tour du ventre, de Crevat, H Tour spiral, de Crevat, K Tour du canon.

FIG. 31. — Bœuf. Mensurations (profil).

Tableau de pointage du cheval de labour.

Ante-scriptum. — Élimination radicale ou diminution du prix des animaux, suivant la race, le sexe, l'état de santé...

Plastique ou conformation	{	Poids	750 kilos	Coefficient	1
		Proportions	Longilignes	—	1
Énergétique	{	Corps, membres et pieds	Passables	—	2
		Tempérament	Placide	—	1/2
		Allures			1/2

Tableau de pointage du cheval de selle.

Ante-scriptum. — Élimination ou diminution du prix, d'après la race, l'âge, l'état de santé...

Plastique ou conformation	{	Poids :	Variable	Coefficient	1/2
		Proportions :	Brévilignes	—	1/2
		Membres, pieds :	Parfaits		3
Énergétique	{	Tempérament, énergie, performances :			1/2
		Allures :			1/2

Tableau de pointage de la vache laitière (DECHAMBRE).

Ante-scriptum. — Élimination ou diminution pécuniaire des sujets malades, âgés...

Conformation		Coefficient	1/2		
Énergétique	{	Finesse	1		
		Beautés du pis	{	Glande	
				Trayons	1
				Irrigation	1
Signes empiriques		1/2			

Tableau de pointage de la brebis laitière.

Ante-scriptum. — Élimination ou diminution du prix, d'après race, âge, santé...

Conformation			1		
Énergétique	{	Finesse	1		
		Caractères du pis	{	Beauté de la glande	1
				Beauté des trayons	1/2
				Abondance de l'irrigation	1
		Signes empiriques	{	Trayons supplémentaires	
Pendeloques etc.	1/2				

CLASSIFICATIONS DES "SERVICES" ET VOCATIONS CHEZ LES ANIMAUX (D'APRES J. GINIEIS)

CHEVAL

- I) Chevaux transportant de lourdes charges à une allure lente
 - A) Tractionneurs
 - a-cheval de trait lent
 - b-cheval de labour et de volée
 - B) Porteurs
 - cheval de bât
- II) Chevaux transportant une charge moyenne à une allure moyenne
 - cheval d'omnibus
- III) Chevaux transportant une charge légère à une allure rapide
 - A) Tractionneurs
 - a-grand carrossier
 - b-petit carrossier
 - c-trait léger
 - B) Porteurs
 - cheval de selle
 - cheval de troupe
- IV) Chevaux transportant une charge ultra-légère à une allure ultra-rapide

BOVINS

- Bovins de boucherie
 - bœuf de boucherie: bœuf maigre, bœuf gras
 - veau de boucherie: veau maigre, veau gras
- Vaches laitières et beurrières
- Bœuf de travail

MOUTONS

- Mouton de boucherie: mouton maigre, mouton gras
- Mouton à laine
- Brebis laitière

PORC

- Porc maigre, porc gras

CHIEN

GINIEIS reprend le tableau des services de DECHAMBRE, puis retient trois catégories pour l'appréciation:

- les brévilignes, propres aux services de force,
- les médiolignes, propres aux services intermédiaires,
- les longilignes, propres aux services de vitesse.

VOLAILLES

- Pondeuse, volaille maigre, volaille grasse.

L'EXAMEN DU CHEVAL EN VENTE

Jean-François GALLICE ⁽¹⁾ et André DARRAS ⁽²⁾

Résumé – Les auteurs évoquent les composantes traditionnelles de l'examen du cheval en vente, rappellent longuement les bases de la détermination de l'âge d'après l'examen des dents et proposent à titre complémentaire un développement vieux de 150 ans, emprunté à MAGNE, sur l'examen du cheval et, surtout, les ruses auxquelles les maquignons ne manquaient pas de recourir pour tromper l'acheteur.

L'examen du cheval en vente est un thème récurrent de la littérature zootechnique consacrée au cheval. Ce fut aussi un des sommets de l'enseignement vétérinaire traditionnel qui, en fin de scolarité, fournissait aux étudiants l'occasion d'une révision générale d'un certain nombre de connaissances. Nous n'avons toutefois pas souvenir d'avoir connu à Alfort cet examen de fin de scolarité où des professeurs de trois disciplines (chirurgie-médecine-zootechnie) siégeaient en même temps face à des étudiants tout près d'obtenir le diplôme. Nous

ne pourrions donc pas évoquer de souvenirs.

Le sujet pouvant être traité de diverses manières compte tenu de son ampleur, nous avons choisi de présenter de manière très sommaire les composantes de l'examen du cheval en vente, puis de détailler la question de la détermination de l'âge d'après les dents, afin de rappeler la minutie avec laquelle elle était enseignée. Nous ferons enfin un bon en arrière de 150 ans pour envisager comment le sujet était traité à l'époque et, surtout, comment il était possible d'échapper aux "ruses des maquignons".

I – LES COMPOSANTES DE L'EXAMEN DU CHEVAL EN VENTE

Elles se regroupent en deux parties: ce qui a trait à l'identification d'une part, la recherche de

signes d'inadéquation, de défauts, voire de tares d'autre part.

Identification du cheval

Elle repose classiquement sur le signalement, en suivant les étapes suivantes Espèce-Sexe-Etat des organes génitaux-Race-Service-Age-Taille-Etat des crins-Robe-Particularités (liste et balzanes).

Ce signalement demeure d'actualité mais il a été complété, d'abord par le tatouage à l'oreille, puis à la lèvre inférieure et, maintenant, par le transpondeur. Il s'agit d'une puce électronique, que

l'on applique au tiers moyen de l'encolure, sous la peau, côté gauche. Cet acte est accompagné d'un document d'identification complémentaire des équidés en trois exemplaires: un pour les Haras nationaux (volet blanc), un pour le propriétaire (volet rose), un pour le détenteur (volet bleu).

La détermination de l'âge sera envisagée de manière détaillée dans notre deuxième partie.

Inadéquation-Défauts-Vices-Tares

En tout premier: les vices rédhibitoires –cf. article 16 du Code civil- qui doivent être déclarés dans un délai de dix jours, l'anémie infectieuse bénéficiant, elle, d'un délai de 30 jours. On les identifie d'après le sigle "BIFTEC":

B = Boiterie intermittente, qui se manifeste au bout d'un certain temps de marche,

I = Immobilité. Rare; l'animal a des difficultés à marcher, surtout à reculer.

F = Fluxion périodique. On note un larmolement d'un ou des deux yeux, sans lésion de conjonctivite, avec souvent la paupière en accent circonflexe.

T = Tic, avec ou sans usure des dents. Il s'agit d'une contraction musculaire qui s'accompagne de bruit éructant et d'aérophagie.

E = Emphysème pulmonaire, qui se traduit par des difficultés respiratoires (coup de flanc).

C = Cornage chronique, qui correspond à un bruit venant du larynx.

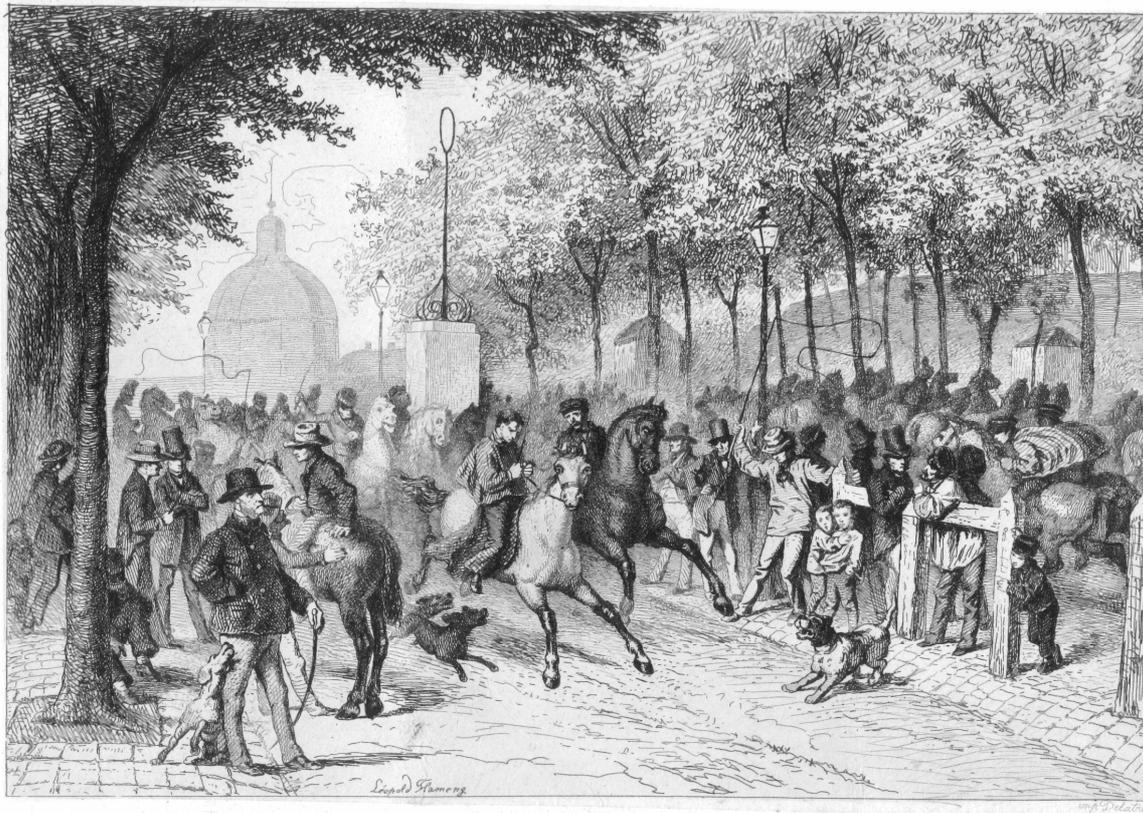
A = Anémie infectieuse qui, en plus de l'état clinique, se diagnostique par une prise de sang.

1) J.F. GALLICE, Docteur vétérinaire: 1 rue de Seine, 21400 CHATILLON sur SEINE – A. DARRAS, Docteur vétérinaire: 3 rue Millevoye, 80000 AMIENS.

On passera en revue tous les organes au repos et au trot, mais surtout l'appareil locomoteur: les aplombs, les tendons et articulations, le pied – élément vital: pas de pied, pas de cheval!- que l'on n'hésitera pas à radiographier.

La vente peut se faire après un essai, pour

mieux étudier le cheval. Rappelons qu'il y a la "rue de l'Essai", dont le nom vient de cette épreuve imposée au cheval. Elle commence Boulevard St Marcel, dans le 5^{ème} arrondissement, près de l'ancien marché aux chevaux.



A. CABAY DEL. 3 R. ST FLORENT.

MARCHÉ AUX CHEVAUX

La diagnose de l'âge du cheval par l'examen des dents

Le cheval possède 6 molaires de chaque côté et autant à chaque mâchoire soit 24 en tout et 6 incisives: les deux centrales qu'on appelle les pinces, ensuite les mitoyennes et, enfin, les coins. C'est tout pour la jument, soit 36 dents. La formule dentaire de la dentition caduque et celle de la dentition définitive sont les mêmes chez la jument. Le cheval mâle possède, en plus, à partir de 5 ans environ, 2 canines vestigiales en haut comme en bas qu'on appelle les crochets, ce qui fait 40 dents.

La diagnose de l'âge se fait, le plus souvent, par le seul examen des incisives inférieures. A l'exception des crochets, toutes les dents des équidés sont à croissance continue. L'image qui apparaît à la "table dentaire" correspond à l'apparition d'une coupe transversale de l'incisive. Or, nous verrons que la structure de l'incisive est fort loin d'être homogène.

On observe d'abord l'apparition des incisives caduques ou " lactéales" ou "de lait", les pinces dans le premier mois, les mitoyennes vers 3 mois et les coins vers un an. Toutes les incisives jeunes possèdent un creux, un cornet de couleur noire qui,

par usure va disparaître. On dit alors que l'incisive est "rasée", ce qui se fait toujours dans le même ordre, pinces, mitoyennes et, enfin, coins. Les incisives caduques sont toutes "rasées" à 2 ans.

Les pinces adultes sortent à 3 ans, les mitoyennes à 4 et les coins à 5 ans.

A partir de 5 ans on dit que la bouche est faite. On observe, à l'extrémité distale de la dent jeune, un creux: le cornet dentaire externe.

Il disparaît par usure et on dit alors que la dent est rasée ce qui s'observe à 6 ans pour les pinces, 7 ans pour les mitoyennes et 8 ans pour les coins.

Après 8 ans la diagnose de l'âge nécessite que soit bien connue la structure de l'incisive.

Il faut d'abord ne pas confondre les incisives caduques ou lactéales avec les définitives ce qui pourrait amener à confondre un poulain de deux ans (en très mauvais état) avec un cheval âgé; c'est arrivé!

Les lactéales sont courtes, blanches, lisses et possèdent un collet.

Les définitives sont longues et sans collet. Elles sont "jaunies" par un dépôt de ciment et possèdent une cannelure médiane.

L'incisive type – on devrait dire théorique – faite d'ivoire est, dans sa partie libre, recouverte d'une couche d'émail très dur. Celle-ci, d'une part, est très épaisse sur la face labiale, d'autre part, elle se poursuit dans l'intérieur de ce que l'on appelle le cornet dentaire externe. Celui-ci, proche de la face linguale de l'incisive, se comble en partie de ciment ce qui limite sa profondeur...

A l'extrémité inférieure, la racine comporte un cornet dentaire inférieur dans laquelle se trouve la pulpe qui va progressivement disparaître non sans avoir déposé, dans la partie supérieure, un ivoire de nouvelle formation de couleur différente et le plus souvent foncée.

Si la structure interne de l'incisive n'est pas simple la forme extérieure ajoute à la complexité du problème. En effet si on examine la partie distale de l'incisive, celle qui apparaît d'abord à la table, elle est aplatie d'avant en arrière alors que la partie radicale, c'est à dire du côté de la "racine", est aplatie d'un côté à l'autre. Au milieu de la dent la section est à peu près triangulaire.

En fait la coupe de l'incisive telle que décrite ici ne s'observe jamais. Elle est "théorique". En effet, quand l'incisive sort de la gencive, il lui manque la racine et, quand la racine est parfaitement formée, il manque une partie de la couronne disparue par usure.

Deux définitions sont essentielles à connaître: nous avons vu que la dent est dite rasée quand l'usure a fait disparaître le cornet dentaire externe. Reste le ciment entouré d'émail. Quand le ciment et l'émail sont aussi disparus, la dent est dite nivelée.

En même temps apparaît du côté labial de la table dentaire "l'étoile radicale"(de radix, racine), ou étoile de Girard, non entourée d'émail, elle, et qui , progressivement va devenir centrale.

De plus, bouche ouverte, la forme de l'arcade formé par les incisives est, d'abord, en anse de panier puis, quand le cheval prend de l'âge l'anse se redresse et, finalement, les incisives sont alignées et forment une ligne droite.

Enfin, bouche fermée, l'arcade formée par l'affrontement des incisives de chaque mâchoire est, d'abord, "de plein cintre" pour imiter ensuite la forme "ogivale" et aboutir, dans le grand âge, à un quasi parallélisme.

Les anciens hippiatres parlaient, après 8 ans, de cheval "hors d'âge". Ils n'avaient que de très vagues notions de la structure de l'incisive.

C'est Girard, professeur à Alfort, qui, en France, a, dans les années 1824, 1828, effectué les coupes sagittales et transversales telles que je viens de vous les décrire.

Depuis cette époque, on peut, "avec beaucoup, beaucoup de prudence tout de même", évaluer l'âge d'un cheval jusque 18 à 20 ans avec un ou deux ans d'erreur.

La première, la plus importante des indications car la plus constante est celle qui résulte de l'examen de la forme de la table dentaire qui va passer, pour chaque dent et toujours dans l'ordre pince, mitoyenne et coin, de la forme ovale à la forme ronde puis triangulaire et, enfin, biangulaire vers 18 ans.

La deuxième est la disparition progressive de l'émail central, d'abord repoussé vers la face linguale de la table par – et c'est la troisième modification - l'apparition de l'étoile radicale. Cet émail central, ensuite, disparaît.

On observera la rotondité des pinces à 9, 10 et 11 ou 12 ans, toutes les incisives inférieures étant nivelées à 13 ans.

La triangularité est observée à 14, 15 et 16 ou 17 ans.

La biangularité va s'observer à partir de 18, 19 et pour les coins de 20 à 22 ans...

Les anomalies observées chez les bégus, les faux-bégus ainsi que celles résultant d'une usure plus lente ou plus rapide que la normale ne sont qu'évoquées ici.

Elles compliquent la diagnose de l'âge du cheval qui nécessite une grande expérience. Celle-ci fut très utile dans le passé mais ne présente plus aujourd'hui qu'un intérêt historique...

Aperçu historique: "choix du cheval" selon J.-H. MAGNE (1853)

J.-H. MAGNE, alors professeur d'agriculture et d'hygiène à l'Ecole impériale vétérinaire d'Alfort a publié en 1853: " Choix du cheval, ou appréciation de tous les caractères à l'aide desquels on peut reconnaître l'aptitude des chevaux aux divers services" (Comptoir des Imprimeurs Unis, Veuve

Comon Ed., Paris). Nous en extrayons ce qui a trait à l'examen du cheval en vente et aux ruses des maquignons.

"Chapitre VIII – Examen du cheval en vente

Il suffit de faire l'application des principes que nous avons exposés. Nous serons bref, car ce sujet est essentiellement pratique.

En approchant le cheval, nous le supposons dans

l'écurie, on examinera d'abord la position des membres. S'il ne s'appuie que sur trois, s'il tient le quatrième avancé, porté hors de sa ligne d'aplomb, on le remarquera; on donnera un coup d'œil à l'ensemble du cheval en l'effrayant le moins possible. Même en prenant cette précaution, on ajoutera peu d'importance aux signes de vivacité de l'animal, surtout s'il appartient à un marchand; on peut croire qu'il a réminiscence des coups qu'on lui donne chaque fois qu'on l'approche.

On examinera ensuite l'œil, principalement les pupilles, et on ordonnera qu'on fasse tourner le cheval pour le sortir; on observera les quatre membres, et si l'un d'eux fléchit au moment où il est appuyé sur le sol, on le remarquera.

Quand le cheval sera arrivé sur la porte, on examinera les yeux: l'iris devra se contracter, et la pupille se resserrer à mesure que la lumière arrivera plus vive sur ces organes. C'est alors qu'il faut examiner aussi l'âge, le nez, l'auge, etc.

Après cet examen, on laissera conduire le cheval dehors sans faire aucune observation; mais on remarquera la manière dont il est placé par le marchand. Presque toujours la partie du cheval qui vous sera présentée est celle qui peut le mieux supporter l'examen. Après avoir fait enlever tous les harnais en ne laissant qu'un licol très simple, vous ferez conduire l'animal dans l'endroit qui vous paraîtra le plus convenable pour pouvoir en examiner toutes les parties sans le faire déplacer.

Après un coup d'œil à l'ensemble, vous commencerez votre examen par la tête, je suppose, et vous suivrez exactement toutes les parties, en faisant le tour de l'animal et en donnant une attention particulière aux mouvements des flancs et des côtes. Il faut non seulement regarder, mais encore toucher la nuque, le dos, les reins, soulever la queue, palper les tendons de haut en bas; lever les quatre pieds, examiner les fers, voir si l'animal est doux etc.

Après cet examen, on fait marcher le cheval sur un sol dur, sur un pavé, en recommandant qu'on lui laisse beaucoup de longe. On fait partir le cheval au pas en l'examinant par derrière d'abord, et par devant quand il revient; on fait ensuite le même examen au trot, en faisant aller et revenir l'animal plusieurs fois si cela paraît nécessaire.

Cet examen des allures est de la plus haute importance. Malheureusement, il est bien difficile. Cependant, avec un peu d'attention, on peut facilement remarquer si les membres se déplacent en suivant bien une direction parallèle à l'axe du corps; s'ils ne sont pas déjetés en dehors ou en dedans; si le membre qui se déplace ne frappe pas contre le boulet de celui qui est appuyé; si les pieds postérieurs ne touchent pas les antérieurs; si le cheval tient le corps droit; si la croupe reste dans la même position, si elle ne vacille pas; si la tête est portée horizontalement ou si elle est déjetée d'un côté, ce qui serait un signe de boiterie; si l'appui se fait avec la même franchise sur les quatre membres; si ces membres restent un temps égal sur le sol, ne fléchissent pas au moment où ils supportent le poids du corps; si toutes les articulations sont également fléchies et les pieds élevés à la même hauteur; si les battues faites par les pieds sur le pavé sont régulières, etc.; lorsqu'un membre souffre, les mouvements en sont bornés et le pied correspondant, posé à terre avec précaution, fait moins de bruit et reste appuyé moins de temps sur le sol que le pied du membre sain. Il résulte de là une différence dans le bruit que font les pieds et une inégalité dans les espaces de temps qui séparent les battues. Les personnes qui reconnaissent la plus légère boiterie en entendant seulement marcher un cheval ne sont pas rares.

Le moment où le cheval tourne est le plus favorable

pour voir s'il souffre d'un membre; si on n'est pas très expérimenté, on le fera tourner des deux côtés; si l'on a des doutes sur un membre, on ordonnera qu'on fasse tourner ce cheval sur ce membre; si peu que le membre souffre, il fléchira au moment où il fera la pirouette en supportant le corps.

Après cet exercice, on donnera encore un coup d'œil au cheval en le laissant libre de choisir sa position; on remarquera comment il fait son appui. S'il souffre d'un membre, très probablement il le tiendra à moitié fléchi et avancé, ce sera sans doute le membre qu'il cherchait déjà à soulager à l'écurie. On l'examinera avec la plus grande attention, on palpera les tendons, les jarrets, etc.; on fera marcher l'animal et surtout on le fera tourner sur le pied que l'on croit malade.

En faisant tourner le cheval, en le faisant avancer et reculer alternativement, on s'assurera en même temps s'il est libre dans tous ses mouvements, si les jarrets sont souples, si les reins sont flexibles et solides, si l'animal recule bien.

On sait que le cheval immobile ne recule pas ou recule très difficilement, et que l'*immobilité* est un vice rédhibitoire, incurable, qui rend le cheval très dangereux pour le cavalier.

On ne manquera pas, pendant l'exercice et immédiatement après, de faire attention au bruit respiratoire. Si ce bruit est beaucoup plus fort qu'à l'ordinaire, le cheval est affecté du *cornage*. C'est un vice rédhibitoire. Le cornage, qu'on a comparé au bruit produit en soufflant dans une corne, indique que l'air ne traverse pas librement les voies aériennes. C'est un défaut quelquefois très grave; on ne le reconnaît sur certains chevaux que lorsqu'ils ont été soumis, attelés, à des exercices très violents.

C'est aussi immédiatement après le trot qu'il faut faire un examen attentif du flanc. Les mouvements respiratoires seront plus accélérés qu'avant l'exercice, mais ils devront toujours se faire avec régularité.

Chapitre IX – Ruses des maquignons

Pour comprendre l'utilité des précautions que nous venons de conseiller, il faut connaître les moyens qu'emploient certains marchands pour tromper les acheteurs. Quelques unes de leurs ruses sont tellement grossières qu'on aurait de la peine à les croire possibles si l'on ne savait qu'elles ont été mises en usage, et si l'on ne connaissait pas cette indifférence qui nous porte si souvent à négliger les précautions les plus simples, les plus faciles.

Du jour où ils reçoivent des chevaux, ils en commencent l'éducation. Adroits, cruels, ils se font craindre des animaux les plus revêches comme des plus indifférents. Toutes les fois qu'ils les approchent, ils les frappent sans prononcer une seule parole. Après un court séjour dans leurs écuries, les chevaux ne peuvent voir approcher un homme sans exécuter les plus vifs mouvements. Le cheval le plus mou se tourmente, se tourne, se retourne, paraît tout feu.

Nous ne voulons pas décrire toutes les ruses des maquignons, rappeler qu'ils pratiquent au-dessus de l'anus une ouverture appelée *sifflet*, *rossignol*, pour diminuer la pousse; qu'ils insufflent de l'air dans les enfoncements (salières) situés au-dessus de l'œil, pour masquer un signe de vieillesse; que sur les chevaux noirs ils teignent en cette couleur le poil des tempes blanchi par l'âge; qu'ils enlèvent une partie de la peau sur la nuque et font une suture aux deux bords de la plaie pour relever les oreilles; qu'ils placent une éponge dans le nez pour cacher un jetage; qu'ils arrachent le crin des tendons, des fanons pour faire paraître les chevaux plus distingués; qu'ils introduisent du poivre ou du gingembre dans l'anus

pour faire relever la queue et donner au cheval un air de distinction, une apparence de grande vigueur; qu'ils cachent des ulcères à la gorge, au garrot, sur le dos avec des brides, des licous en sangle, des surfaix, des couvertures, avec la selle ou le collier; qu'ils se servent d'un bouchon de paille mis comme ornement pour cacher une queue postiche; qu'ils entourent la gourmette d'un linge ou la remplacent par une bande d'étoffe pour masquer une plaie de la barbe; qu'ils font marcher le cheval dans la boue pour cacher un crapaud ou des crevasses; qu'ils remplissent de cire ou de mastic les fentes du pied; qu'ils feront mettre un fer fortement ajusté pour masquer le défaut d'un pied plat, un fer à planche ou un fer couvert pour cacher une maladie de la fourchette, ou une bleime, un fer à forts crampons pour élever un cheval trop petit, un fer sans étampures en dedans pour empêcher le cheval de se couper; qu'ils peindront en blanc le poil du front pour simuler une marque blanche à la tête d'un cheval noir; qu'ils peindront en noir le poil blanc venu sur une tare, sur une cicatrice; qu'ils couvriront avec du cambouis et du poil soigneusement collé le genou couronné, etc., etc.

Nous ne rappellerons pas non plus leurs phrases hyperboliques sur les qualités de leurs animaux qu'ils ont vu élever, qu'ils connaissent depuis longtemps, qu'ils ont acheté de confiance d'un ami.

Nous ne dirons pas qu'il ne faut jamais les écouter ni surtout les croire, mais nous dirons qu'il ne faut jamais discuter avec eux, ni même contester leurs plus grossières exagérations. Ne faites pas attention à leurs paroles, même quand ils vous font connaître un défaut de leur cheval; ils ne veulent que détourner votre attention d'un défaut grave en vous parlant d'un défaut sans importance, ou quelquefois même d'un prétendu défaut qu'ils savent être à vos yeux une qualité.

Le marchand a tout disposé chez lui pour mettre en évidence les qualités de ses chevaux. Il a relevé le sol de l'écurie pour faire paraître les animaux plus grands; il a fait distribuer le jour pour ne laisser distinguer que les parties du corps les moins exposées à avoir des tares, et toujours il fait en sorte que ses chevaux défectueux soient en état de supporter l'examen d'un acheteur.

Si un cheval est affecté d'une boiterie à froid, s'il a un membre roide, on l'aura promené sur un terrain doux, et on vous le présentera échauffé et suffisamment préparé, il fera sans boiter l'exercice auquel on soumet d'ordinaire les animaux que l'on achète.

Est-ce un cheval qui boite à chaud, par des bains, des cataplasmes, par un long repos, on aura apaisé la douleur, et on pourra vous le présenter parfaitement redressé.

Souvent, par un régime rafraîchissant, par la saignée, on fait disparaître pour quelque temps les vieilles affections des organes pectoraux et on masque la pousse.

Avant de sortir le cheval, on ne manque jamais de lui faire sa toilette, de lui donner le *coup de peigne*, et bien entendu, on ne néglige rien de ce qui peut en augmenter l'apparence; on enlèvera la couverture à un cheval trop court et on en placera une sur le cheval trop long, qui laissera à peine apercevoir l'extrémité de la croupe.

On sort ensuite le cheval, en ayant bien soin, s'il souffre d'un membre, de ne pas le faire tourner sur ce membre. Dehors, on le placera sur un endroit en pente, les pieds de devant plus relevés, pour faire paraître le garrot élevé. Si cependant, en examinant le cheval dans l'écurie, vous aviez paru le trouver un peu trop grand, on aura soin de le placer dans un lieu bas.

Si un cheval a une partie défectueuse, on fera en sorte de vous la cacher, de la placer du côté d'un mur, et de ne la faire passer devant vos yeux qu'au moment où votre attention sera attirée par un autre objet. Si le cheval a un défaut d'aplomb, il ne vous sera pas toujours facile de

vous en assurer, car il sera habitué à se tourner, se retourner, à se camper.

Les marchands n'ont pas besoin, pour faire valoir leur marchandise, d'être dans leur établissement où tout est disposé pour la *présentation* des chevaux; ils savent tirer parti de tous les accidents de terrain, et ils placent avantageusement leurs animaux, même dans le local où vous leur aurez dit de se rendre.

Le cheval est dehors et exercé, monté ou à la longe. S'il a un écart à une épaule, un effort aux lombes, une faiblesse à un jarret, il sera conduit de manière qu'il vous sera difficile de reconnaître son état. Poussé, retenu, torturé, il ne fera pas dix pas sans changer dix fois d'allure; tantôt il trottera ou il galopera, tantôt il ira au pas ou il fera des sauts, mais vous ne pourrez ni comparer ses mouvements ni les juger.

Si le marchand fait trotter le cheval à la longe, il portera à sa main une pointe ou un bâton pointu qu'il tiendra près de la tête de l'animal; il le piquera au besoin pour le forcer à se relever, à prendre un air de vigueur, d'agilité. Le plus souvent cependant l'instrument ne sera pas employé devant l'acheteur. Le cheval est dressé, cela suffit.

Ces gens-là, disait Garsault, ont une façon de conduire si étrange, qu'on ne peut rien découvrir, si on ne fait monter le cheval par quelqu'un de confiance.

C'est dans les foires de campagne que les maquignons montrent leur grande habileté. La plupart ont été palefreniers chez des marchands, ils ont acquis une grande habitude des chevaux, et une habileté extrême dans l'art de les conduire; ils connaissent les précautions que prennent les acheteurs, et essaient toujours de les déjouer.

Les animaux sont-ils vicieux, on leur donne des spiritueux ou des narcotiques; sous l'influence de ces agents, les chevaux les plus difficiles deviennent doux, maniables; ils sont hébétés, ont l'œil fixe, l'air indifférent. Mais comme cet état est naturel à certains animaux, il est assez difficile de reconnaître la fraude; c'est le vin, l'ivraie qu'on administre. Pour donner une idée de ce qui est possible, nous ne dirons pas que, d'après un fait rapporté par M. Cardini dans son *Dictionnaire d'hippiatrique et d'équitation*, on aurait cru mort et écorché un cheval qui aurait mangé de l'ivraie avec de l'avoine, et que ce cheval se serait réveillé ensuite de son assoupissement; mais nous dirons qu'on voit dans la Vendée des animaux qui perdent, en mangeant de l'ivraie dans les pâturages, la faculté de se conduire et tombent dans les fossés.

Ce qui peut permettre de soupçonner la méchanceté des animaux, ce sont les traces de l'action du serre-nez ou de la moraille qu'on a été obligé d'employer pour ferrer le cheval, pour le seller, etc. le marchand vous dira qu'on a fait usage de ces instruments pour panser une plaie, pour arracher un cor ou pour tout autre motif qui ne doit plus se représenter; mais si on a lieu, d'après le regard, la pose des oreilles, de soupçonner les animaux, ces cicatrices seront un motif de plus de se méfier.

Les ruses plus souvent pratiquées sur un champ de foire sont les suivantes: si le marchand a un cheval rétif, sans être méchant, il ne le sortira jamais seul. Un compère ira toujours devant, comme pour essayer un autre cheval. Le compère vous laissera sortir du champ de foire, vous ne vous apercevrez pas qu'il vous suit; mais aussitôt qu'on montera votre cheval, il passera à côté monté sur le sien, et vous attribuerez à la vivacité de celui que vous marchandez ce qui n'est dû qu'à un caprice, au désir de suivre un camarade avec lequel il vit depuis quelques jours.

D'autres fois, le cheval aura été promené plusieurs jours de suite sur l'emplacement où on aura l'habitude

d'essayer les chevaux, il sera familier avec le terrain et n'opposera aucune résistance.

Ce moyen est surtout employé pour les chevaux ombrageux, pour ceux qui ont mauvaise vue, qui sont aveugles même. Les chevaux aveugles apprennent à connaître le terrain sur lequel ils marchent souvent, et quand on les y promène, soit montés, soit à la longe, mais conduits par une personne qu'ils connaissent, ils vont avec une assurance complète, relèvent à peine les pieds plus qu'à l'ordinaire, et, si on ne porte pas à leur examen une attention particulière, on est fort exposé à être trompé.

Une des ruses le plus fréquemment employées consiste à faire des plaies légères pour masquer des ulcères ou des maladies incurables.

Un cheval est-il affecté d'un écart à l'épaule, d'une distension des ligaments de l'articulation de la cuisse, le marchand fera une écorchure à l'avant-bras, à la jambe, qu'il dira produite par un coup de pied, et à laquelle il attribuera la boiterie dont l'animal est affecté.

Un cheval a-t-il la fluxion périodique, il introduira un brin de foin entre la paupière et le globe de l'œil, et vous soutiendra que le mal n'existe que depuis la veille; il s'offrira de vous le garantir et vous engagera à faire visiter l'animal. En attendant, le brin de foin sera

découvert, en votre présence, par un compère, ou plus tard, par la personne chargée de visiter le cheval, si vous ne l'avez déjà découvert vous-même. Le marchand ne manquera pas alors d'invoquer sa bonne foi, et se félicitera d'avoir pu, si à propos, vous en donner des preuves.

D'autres fois, il fera des contusions, des plaies aux tempes, aux paupières, pour simuler une ophtalmie aiguë, due à une cause externe, il enlèvera des croûtes à des plaies anciennes, et les fera saigner pour pouvoir attribuer à des causes récentes des blessures produites sur les hanches, les côtes, la tête, par un long séjour sur la litière pendant de graves maladies ou par des chutes sur le sol, contre des murailles, dans les cas de vertige, de coliques, d'épilepsie.

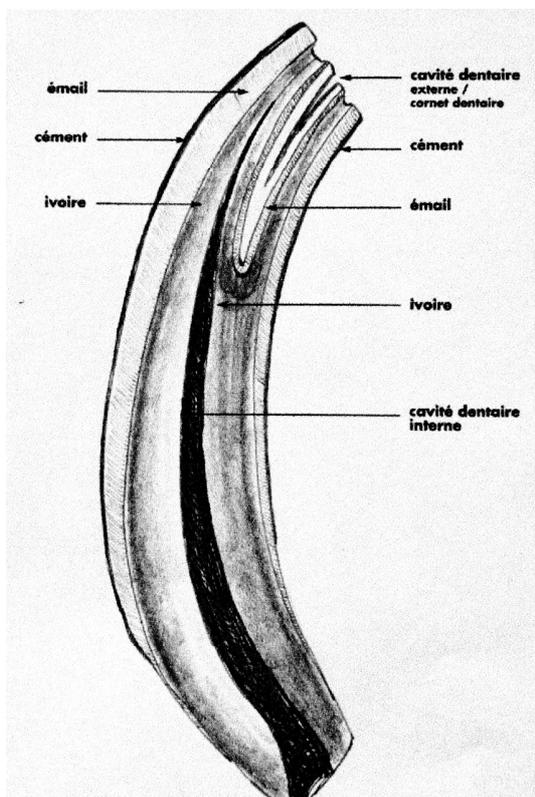
On ne doit jamais se charger d'un cheval malade ou blessé. "Ruiné, fils de ruiné, celui qui achète pour guérir," disent avec raison les Arabes.

Il ne serait pas possible de prévoir toutes les ruses employées par les marchands; ils savent toujours trouver de nouveaux moyens et de nouveaux prétextes pour cacher ou expliquer les défauts les plus graves. Nous ajouterons que c'est seulement en examinant les animaux avec méthode, et sans se laisser détourner, ni distraire, qu'on peut éviter leurs tromperies."

Conclusion

L'examen du cheval en vente n'est pas une opération qui appartient au passé. Elle ne se fait toutefois plus aujourd'hui avec la même rigueur et, par ailleurs, elle emprunte en cas de besoin à de nouvelles techniques d'examen, beaucoup plus précises. De même, la détermination de l'âge selon la méthode classique est pratiquée de façon assez sommaire de nos jours. Il ne nous a pas paru inutile

de rappeler qu'il était considéré comme possible de procéder à une estimation précise de l'âge en observant les dents. Par ailleurs, envisager comment était conçu l'examen du cheval en vente au XIXème siècle et comment l'on pouvait se protéger des "ruses" des maquignons était un complément indispensable à notre sujet.



LES CONCOURS DE MODELES ET ALLURES CHEZ LE CHEVAL.

Elisabeth LESCOAT ⁽¹⁾

Résumé: Les concours de modèles et allures chez les chevaux sont très anciens. Les descriptions de la conformation du cheval, de ses différentes parties et de ses allures remontent à l'antiquité grecque. Toutefois, le concept de modèle est plus vaste et fait appel à des notions de conformité à un standard de race et/ou d'appréciation par rapport à son utilisation. Le vocabulaire utilisé pour la description du modèle et des allures du cheval est spécifique et particulièrement imagé. L'organisation des concours de modèles et allures chez le cheval résulte en France de l'application d'un arrêté relatif à l'encouragement à l'élevage des équidés, celui en vigueur datant du 10 janvier 2001. Ces concours sont l'occasion d'une distribution de primes, leur règlement étant de la responsabilité des Haras nationaux. Le jugement des équidés en France est le fait d'un jury, composé de représentants des Haras nationaux et d'éleveurs. Pendant longtemps, ce jury a attribué à chaque animal une note sur 20, le plus souvent comprise entre 10 et 18. Plusieurs chevaux pouvant obtenir la même note, une hiérarchie est alors instaurée entre individus dotés d'une note, et donc d'une prime, équivalente. Depuis le début des années 2000, la notation par grille se généralise dans le but d'homogénéiser les jugements, de les rendre plus répétables et de mieux informer l'éleveur sur les qualités et les défauts de son cheval. Les jugements restent cependant subjectifs et de nombreuses recherches ont été menées afin d'objectiver les mesures relatives à la conformation du cheval et à ses allures. Toutefois, les corrélations entre modèle et performances restent difficiles à établir, la performance d'un cheval étant par essence multicritère. La non atteinte de tous les objectifs des concours de modèles et allures concomitante à la diminution des primes distribuées, a conduit les socioprofessionnels et l'administration à organiser un chantier de réflexion sur la réorientation de ces encouragements. Les concours de modèles et allures restent pourtant d'actualité et se tournent plus vers promotion des plus beaux sujets dans une optique de valorisation commerciale.

Introduction

L'origine des concours de modèle et allures chez le cheval est ancienne. La description de la conformation d'un cheval et de ses allures a fait l'objet de nombreux ouvrages remontant à l'antiquité grecque (Van Weeren et Crevier-Denoix, 2006). Les objectifs de ces concours dépassent le simple classement d'animaux d'où une organisation

différente en fonctions des objectifs. Par conséquent les méthodes et critères de jugement ont évolué au cours du temps et en fonction des pays, des traditions et du développement des technologies. Cet article s'attachera particulièrement aux concours de modèle et allures tels qu'ils sont pratiqués en France aujourd'hui.

Définitions du modèle et des allures chez le cheval

Le modèle

Il est difficile de trouver une définition précise du modèle d'un cheval dans la littérature, sans doute car ce concept dépasse la simple description du cheval et intègre des notions de conformité par rapport à un standard de race (quand il existe), de format (taille, poids, état de santé, présentation) et d'appréciation de la morphologie du cheval en lien avec son utilisation. Baudoin et Maurel (2007) proposent de réunir ses différentes notions dans la définition suivante: "appréciation des caractéristiques que doit posséder un animal d'une race donnée".

Il semble exister des critères communs à tout bon cheval qui résident dans l'harmonie d'ensemble tout en évitant certains défauts rédhibitoires (Général Decarpentry,

1949 d'après Vasquez, 2001). La description de la conformation d'un cheval comporte assez systématiquement les mêmes postes. Elle peut être décrite par un système appelé BSMQTT (Balance, Structure, Muscling, Quality, Type and Travel) (Lawrence, 1991), ce qui se traduit par les examens suivants (voir annexe 1):

- Equilibre entre les différentes parties du cheval (avant-main, corps, arrière-main);
- Conformation du cheval;
 - La tête et l'encolure;
 - L'avant main (épaule, bras, avant bras, canon, genoux, boulet, paturon, sabot), de profil et de face de façon à noter les défauts possibles d'aplombs à l'arrêt ainsi que la présence d'éventuelles tares dures ou molles;
 - Le corps (garrot, dos, rein, profondeur du cheval);
 - L'arrière main (croupe, cuisse, jarret, canon,

1) Déléguée régionale des Haras nationaux pour la région Centre, Haras national de Blois, 62, avenue Maunoury, BP 14309, 41 043 BLOIS Cedex

- boulet, paturon, sabot), de profil et de face pour les mêmes raisons que sur l'avant main;
- Musculation du cheval intervenant dans la description des différents postes décrits ci dessus;
- Appréciation générale du cheval comportant des notions d'état de santé, de finesse de peau et d'harmonie du cheval;
- Type appréciant la conformité par rapport à un standard de race ou à une utilisation donnée.

Les allures

Les allures sont plus simples à décrire. Au nombre de trois (pas, trot et galop), sauf allures particulières développées dans certaines races (tölt du cheval islandais par exemple), elles permettent de juger:

- Au pas de l'activité du cheval, de son amplitude, de sa régularité et de sa cadence;
- Au trot de l'amplitude du cheval, de sa cadence, de son élasticité et de son équilibre;
- Au galop de l'amplitude du cheval, de son équilibre, de son impulsion et de sa souplesse.

Elles sont également l'occasion de décrire d'éventuels défauts d'aplombs en mouvement.

Un vocabulaire spécifique, et en général très imagé de la description de ces différents postes (cheval fleuri ou cochonné, jarrets de bécasse, encolure de cerf, trotte sur une ligne, se berce, pioche, pincé sous le genou, ...) remplace le plus souvent des termes plus scientifiques: genoux de bœuf à la place de genoux valgus par exemple.

La compréhension du jugement d'un cheval implique donc d'avoir une connaissance de l'anatomie de ce dernier et du vocabulaire qui s'y rapporte. Les éleveurs néophytes qui présentent pour la première fois un cheval à un jury peuvent être surpris par ce langage abscons qui renforce l'impression que les juges forment une caste fermée.

L'organisation des concours de modèle et allures en France et leurs objectifs

Historique

L'évaluation du modèle et des allures est très liée à la notion de standard de race. Les concours de modèles et allures sont donc en général organisés par les associations de races pour distinguer leurs meilleurs sujets. Toutefois, l'originalité de la France est de posséder des Haras nationaux créés par Colbert pour favoriser la production du cheval. C'est à travers cette organisation qu'ont été mis en place les concours de modèles et allures, et leur corollaire, les primes à l'élevage. On trouve des traces écrites de leur organisation et de leur dotation en France à partir du début du 19ème siècle (Ministère de l'Agriculture et du commerce, 1874, Guillotel, 1986).

C'est en effet à cette époque que la France cherche à augmenter sa production de chevaux pour répondre à ses besoins pour l'armée et le transport. Au sujet des primes à l'élevage, M. BOCHER note dans son rapport de 1874 "qu'on conçoit quelle influence peut exercer sur l'élevage un tel mode de secours, les facilités, les encouragements qu'il donne, et pourquoi il a toujours joui d'une faveur particulière auprès de l'industrie privée". Il préconise ainsi dans son rapport d'augmenter le nombre de juments vues dans ces concours et donc l'enveloppe des primes qui leur sont consacrées.

Les objectifs actuels et les organisations associées

Les concours de modèles et allures dans la race équine sont encore régis par l'Etat, la réglementation en vigueur étant celle décrite dans l'arrêté du 10 janvier 2001 relatif aux encouragements à l'élevage des équidés (Arrêté du 10 janvier 2001). Il renvoie au règlement établi par Les Haras nationaux pour les modalités pratiques d'organisation.

Ce dernier décrit notamment les objectifs des concours de modèles et allures organisés ou co-organisés par Les Haras nationaux et donnant lieu à des primes (LES HARAS NATIONAUX, 2006). Il s'agit de:

- Attribuer des qualifications aux reproducteurs, selon les objectifs de race;
- Inciter à la préparation du jeune cheval afin de faciliter sa mise sur le marché;
- Favoriser les lieux de rencontre entre acteurs de la commercialisation;
- Contribuer à la promotion des races.
- Mettre en valeur les meilleurs sujets dans un but de sélection;
- Caractériser les reproducteurs selon les objectifs déterminés dans un programme d'élevage;

Thaon d'Arnoldi (2007) analyse la pertinence et l'efficacité par rapport aux objectifs de ces concours qui s'adressent soit à des reproducteurs [mâles de 2 ans et 3 ans, pouliches de 2 ans et poulinières suitées ou non suitées pour les chevaux de selle et males entiers, pouliches de 1 an, 2 ans et de 3 ans saillies dans l'année, poulinières suitées ou non suitée pour les chevaux de trait], soit à des chevaux et poneys de 3 ans. Des concours dits

d'utilisation destinés à encourager l'attelage des chevaux de trait et des ânes et des concours de qualification Loisirs complètent le dispositif mais s'apparentent plus à des concours d'utilisation qu'à des concours de modèles et allures.

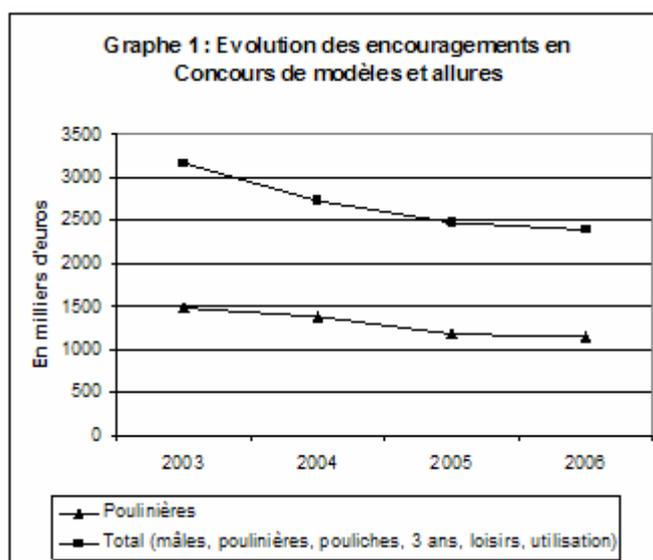
Elle souligne l'efficacité relative de ces aides pour plusieurs raisons:

- L'amélioration génétique est peu encouragée par ce type d'aide car soit les objectifs de sélection sont identifiés et il existe d'autres moyens plus efficaces pour les atteindre comme la mesure des performances, soit les objectifs de sélection sont mal identifiés (chevaux de trait et de loisirs) et les concours de modèles et allures pèsent alors peu dans la sélection;
- Un faible nombre d'animaux participent à ces concours (50 à 70% des poulinières des races de sport sont testées au moins une fois dans leur vie, moins de 50% pour les poulinières des autres races);

- Les concours de modèles et allures concernent plusieurs races alors que les programmes d'élevage sont élaborés par race;
- Ces concours souffrent parfois d'un manque de publicité et de retentissement, en particulier au niveau local.

En revanche, les concours modèles et allures sont reconnus comme un lieu de convivialité et d'échanges entre éleveurs et représentent dans certains cas (concours de 3 ans montés régionaux, concours nationaux) des lieux de commerce.

De fait, depuis ces dernières années, avec le retrait des Haras nationaux dans l'organisation de ces manifestations et la diminution des enveloppes de primes (voir graphe 1), le relais a été pris par les associations régionales d'éleveurs sous l'égide des associations nationales de races. Elles ont développé des épreuves destinées à des catégories non primées directement par les Haras nationaux, en particulier les concours de foals.



(Source: Annuaire ECUS Editions 2004,2005, 2006, 2007)

Organisés à 3 niveaux (local, régional, national), le coût des concours de modèles et allures reste néanmoins élevé du fait de l'importance des différentes opérations en main d'œuvre qu'ils exigent (gestion des programmes et des engagements, saisie des résultats et des primes,

logistique de terrain et déplacement des juges). LE BON et BRUN (2005) ont ainsi estimé le coût du personnel des Haras nationaux consacré aux Modèles et allures à hauteur de 900 000 euros en 2005.

Les méthodes et critères de jugement

Les méthodes de jugement diffèrent selon les pays (Catahier, 1993). Il est possible de distinguer:

- le jugement à l'anglaise où un juge regarde l'ensemble des chevaux en même temps et effectue son classement sans donner de notes et sans détailler explicitement les chevaux;
- le jugement à la suédoise où chaque juge donne une note séparément à l'animal, la note finale résultant de la moyenne des notes;

- le jugement à la française où le jury est composé de plusieurs membres qui se concertent pour attribuer une note au cheval.

Dans son ouvrage consacré aux Haras nationaux, Gérard Guillotel (1986) décrit la composition du jury d'un concours organisé en 1829 à la foire d'Alençon: "le jury des différents concours (poulinières, entiers et chevaux de 4 ans) était composé du baron de Bonneval, de M. Strubberg, agent général des remontes, et des trois éleveurs les plus notoires du cru". Le principe de la composition des jurys est ainsi resté le même depuis le

19^{ème} siècle avec un ou des représentants des Haras nationaux et un ou des représentants des éleveurs reconnus pour la qualité de leur production, leurs résultats en concours et leur coup d'œil. Pendant très longtemps, ces jurys ont attribué une note sur 20 aux chevaux présentés, note le plus souvent comprise entre 10 et 18. Une hiérarchie était établie entre les chevaux ayant une même note à l'aide d'un "carton" (voir annexe 2). Un commentaire, le plus souvent oral, accompagnait la note. Quand tous les animaux d'une même section avaient été vus, il était procédé au rappel, dans l'ordre du classement. Ce dernier était l'occasion de voir l'ensemble des chevaux en même temps et d'éventuellement procéder à des inversions parmi les chevaux ayant obtenu la même note. Si les notes ont été assez rapidement enregistrées ce n'était pas le cas des commentaires. Ce système privilégie le modèle sur les allures puisqu'au rappel c'est bien l'harmonie d'ensemble du modèle qui prédomine.

Depuis les années 2000 se développe de plus en plus dans les différentes races un système de notation par grille où les animaux sont détaillés poste par poste et où la note finale résulte d'une moyenne pondérée des différentes notes attribuées (voir annexe 3). Les notes intermédiaires sont généralement sur 10, avec une échelle allant de 0 (exécutable) à 10 (parfait). Il ne s'agit toutefois pas d'un pointage, certaines races comme le percheron ayant d'ailleurs mis en place un système de pointage parallèlement à une grille de notation. Pour certains concours comme les 3 ans montés, des grilles différentes ont été mises au point pour évaluer le cheval sur plusieurs ateliers (modèle, allures sous la selle, saut en liberté et très récemment saut monté). La note finale résulte alors d'une pondération des notes obtenues dans les différents ateliers.

Ce passage à une notation par grille s'est accompagné d'un effort de formation des juges de façon à homogénéiser les notations d'un concours à l'autre et à améliorer la répétabilité des jugements (Spallart, 2002). La généralisation de la présentation dite en triangle permet de mieux apprécier les allures du cheval en le voyant en mouvement de profil et non plus simplement de dos et de face (présentation en ligne). Enfin, la remise d'une feuille synthétique à l'éleveur mettant en avant les qualités et les défauts de son cheval améliore la communication envers les participants. Les résultats étant enregistrés informatiquement, des analyses postes par postes peuvent alors être conduites. Il se pose néanmoins la question de l'utilité de juger un même animal, une même année, trois fois sur la même grille quand il se sélectionne pour les

concours de niveaux supérieurs (du local au national) (Thaon d'Arnoldi., 2007).

La notation d'un cheval par un jury d'experts, même améliorée par l'utilisation d'une grille, reste néanmoins subjective et ne permet d'apprécier que le phénotype du cheval et en aucun cas son génotype ni de prédire ses performances futures (Spallart, 2002). Langlois souligne également les limites de l'œil humain, en particulier dans l'analyse du mouvement (saut en liberté par exemple) et note que les experts sont sensibles à des critères facilement repérables qui ne sont pas nécessairement les plus pertinents (Dufosset et Langlois, 1984). Afin d'objectiver l'appréciation du modèle et des allures des chevaux, différentes méthodes ont été développées par les chercheurs. L'utilisation de photographies pour analyser les allures du cheval remontent à la fin du 19^{ème} siècle et jusqu'à la seconde guerre mondiale de nombreuses recherches vont porter sur les relations entre Modèles et allures et performances, sans qu'il s'en dégage de véritables conclusions. C'est l'avènement simultané du développement des sports équestres et des technologies informatiques à partir des années soixante qui vont permettre de relancer l'intérêt de l'analyse de la locomotion des chevaux (Van Weeren et Crevier Denoix, 2006). Holmström va par exemple rechercher des corrélations entre conformation et performances en dressage et saut d'obstacles chez les chevaux de sport suédois (Holmström et Philipsson, 1990). Quelques grandes tendances sur les mesures les plus pertinentes pour chaque discipline sont ainsi mises en avant (angle du jarret et performance en saut d'obstacles par exemple). Pour l'étude des allures, l'utilisation d'un accéléromètre a permis le développement de nouvelles méthodes comme le système Equimétrie (Barley et coll., 1999). Quand à l'analyse d'images en 3 dimensions grâce à plusieurs caméras, elle donne accès à de nouvelles possibilités parfois plus faciles d'utilisation sur le terrain que certaines pratiques antérieures demandant un environnement très standardisé (Pourcelot et coll., 2002). Toutefois, si ces recherches ont un réel impact sur les pratiques de soins vétérinaires, elles n'aboutissent pas à des conclusions définitives en matière de relation entre conformation et performances car toutes notent le caractère multicritère de la performance (effet, entraînement, santé, environnement,...) (Van Weeren et Crevier Denoix, 2006). Elles aboutissent toutefois à la conclusion que les chevaux performants ne sont pas forcément les plus beaux!

Conclusion

Si on a longtemps sélectionné les chevaux sur leur modèle et leurs allures, c'est en partant de la pensée somme toute logique qu'un cheval bien conformé présenterait dans le temps une meilleure longévité et de moindres problèmes physiques et qu'en tant que reproducteur, il transmettrait ces qualités à ses descendants. Avec la sélection sur performances, les concours de modèles et allures ont eu en France moins d'importance tout en restant néanmoins l'occasion d'une distribution

importante d'encouragements. Ces derniers sont en baisse constante et une réflexion approfondie sur comment utiliser au mieux cet argent pour encourager et promouvoir l'élevage français est actuellement en cours entre l'administration et les associations nationales de races. En parallèle, les concours de modèles et allures connaissent un certain renouveau dans les méthodes de jugement et leur organisation en mettant l'accent sur l'aspect commercial de ces manifestations.

Bibliographie

ANNUAIRES ECUS (2004, 2005, 2006 et 2007). *Ed Les Haras nationaux*

ARRETE DU 10 JANVIER 2001, relatif aux encouragements à l'élevage des équidés. *Journal officiel de la république française du 27 janvier 2001*, 1479-1480.

BARREY E., DESLIENS F., POIREL D., BIAU S., de BEAUREGARD S., LANGLOIS B. (1999), Nouveau test d'aptitude des jeunes chevaux: évaluation des allures et de la conformation chez les chevaux de 3 ans destinés au dressage. EAAP, 50^{ème} réunion annuelle, Zurich.

CATAHIER S. (1993), *Manuel pour juges du cheval Arabe*. Ed Alezan Presse, Arpajon, 170 p.

DUFOSSET J. M. et LANGLOIS B. (1984), *Analyse du geste à l'obstacle de 122 chevaux de Selle Français et intérêt du jugement du saut en liberté*. CEREOPA, 10^{ème} Journée d'étude sur le cheval, Paris.

GUILLOTTEL G. (1982), *Les Haras nationaux*, 3 volumes, éd. Lavauzelle.

HOLMSTRÖM M. et PHILIPSSON J. (1990) Relationships between conformation and performance in dressage and showjumping in Swedish Warmblood horses. FEZ, 41^{ème} réunion annuelle, Toulouse.

LAWRENCE R.A. (1991) Horse conformation analysis. *College of agriculture and home economics, Washington state University*, 1-10.

LE BON M. et BRUN P. (2005).

LES HARAS NATIONAUX (2006) *Règlement des concours d'élevage, approuvé par le Conseil d'administration du 14 juin 2006*, 31 p

MAUREL B. et BAUDOIN N. (2007) *Appréciation des chevaux et poneys*, 7^{ème} édition. éd. Les Haras nationaux,. 79 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE (1874) *Haras, Loi organique*, éd Imprimerie nationale, 295 p.

POURCELOT Ph., AUDIGIE F., LACROIX V., DENOIX J.M., CREVIER-DENOIX N. (2002) Suivi des paramètres morphologiques et des aplombs du cheval: une méthode 3 D. *Les Haras nationaux*, 28^{ème} Journée d'étude sur le cheval, Paris.

SPALLART M. (2002) La formation des juges de concours d'élevage. *Equ'idée* 45, 17-19.

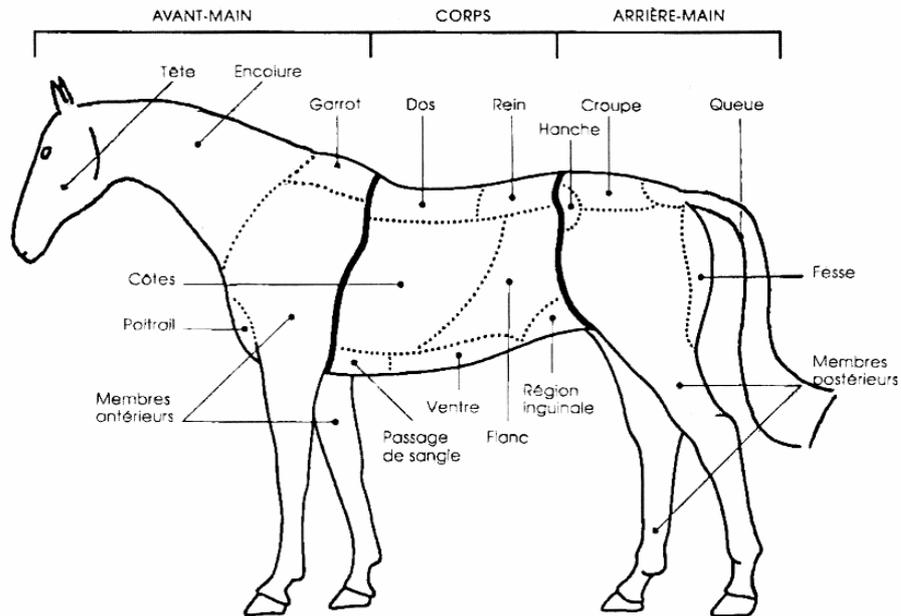
THAON D'ARNOLDI (2007) Les concours d'élevage, une nécessaire évolution. *Equ'idée* 59, 5-7

VAN WEEREN P.R. et CREVIER-DENOIX N. (2006) Equine conformation: clues to performance and soundness? *Equine veterinary journal* 38, 591-596.

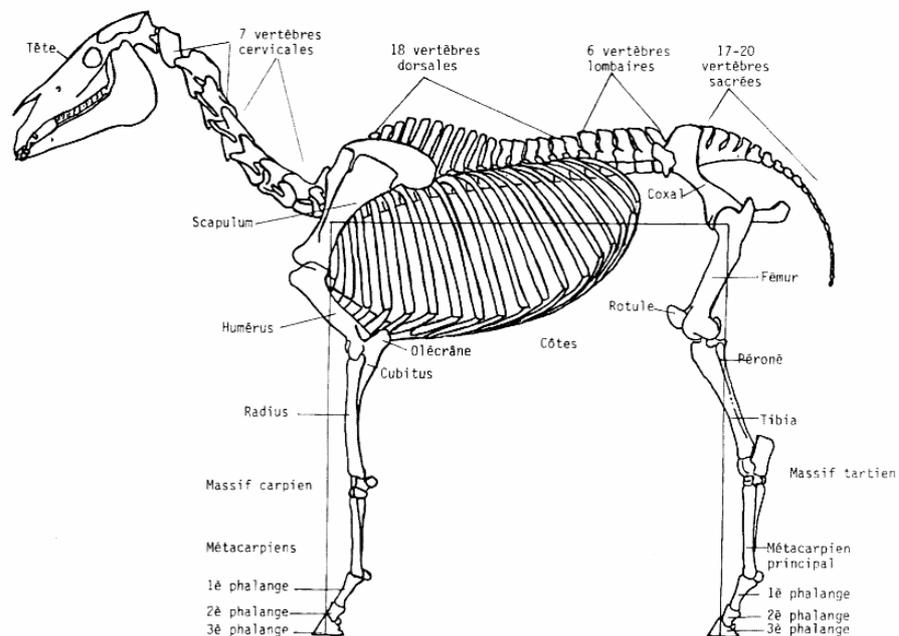
VASQUEZ M.I. (2001) Corrélation entre la morphologie et les aptitudes du cheval de pure race espagnole: applications pratiques. Thèse de médecine vétérinaire, 129 p.

Annexe 1: L'anatomie du cheval

Source: Appréciation des chevaux et poneys, Les Haras nationaux, 2007



b. La figure ci-dessous rappelle les principaux noms des parties du squelette du cheval.



Annexe 2: Carton de jugement

CONCOURS DE Sailly lez Liessies

LE 17/11/07

CATEGORIE	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	N.R.	Rappel n°
Contour 1 an				36 100+	34 50 33 40							36-35-34-33
Contour 1 an				16 18	18 17							16-18-18-17
Contour 2 ans				80								20
Contour 3 ans					23 21 22							23-21-22

Annexe 3: Grille de jugement de modèles et allures de l'ANSF



**GRILLE DE JUGEMENT DES CONCOURS D'ELEVAGE
SELLE FRANÇAIS FOAL REGIONAL**

CONCOURS Date

N° Nom du cheval : N° SIRE Toise :

	Note de 1 à 10	PRINCIPALES QUALITES	PRINCIPAUX DEFAUTS	Note de 0 à 10	ALLURES (Coeff 3)
1 / DESSUS (30%)	Encolure - Attache de tête (50%)	<input type="checkbox"/> Bien orientée (45°) <input type="checkbox"/> Bien sortie <input type="checkbox"/> Bien greffée <input type="checkbox"/> De bonne longueur <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Bonne attache de tête	<input type="checkbox"/> fausse (concavité basse, convexité haute) <input type="checkbox"/> grêle <input type="checkbox"/> Parotide empâtée <input type="checkbox"/> courte <input type="checkbox"/> Autres	1 / TROT (25%)	PRINC. QUALITES <input type="checkbox"/> Elastique, avec rebond <input type="checkbox"/> Cadence régulière <input type="checkbox"/> Ample <input type="checkbox"/> Se propulse <input type="checkbox"/> Symétrique <input type="checkbox"/> Autre ... <input type="checkbox"/> En équilibre
	Garrot - Dos - Rein (50%)	<input type="checkbox"/> long <input type="checkbox"/> Dos-rein <input type="checkbox"/> forts <input type="checkbox"/> musclé <input type="checkbox"/> bien tendus <input type="checkbox"/> bien dessiné <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> court <input type="checkbox"/> Dos relâché <input type="checkbox"/> étroit <input type="checkbox"/> Rein mal attaché <input type="checkbox"/> Autres		
	TOTAL DESSUS				
2 / MEMBRES (40%)	Epaules - Antérieurs (20%)	<input type="checkbox"/> Epaule longue <input type="checkbox"/> Avant-bras musclé <input type="checkbox"/> Pointe de l'épaule saillante <input type="checkbox"/> Genou en place <input type="checkbox"/> Angle Epaule-Bras ouvert (90-100°) <input type="checkbox"/> Articulations larges et fortes <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> courte <input type="checkbox"/> Léger dans ses dessous <input type="checkbox"/> Droit jointé <input type="checkbox"/> plaquée <input type="checkbox"/> Genoux creux <input type="checkbox"/> Court jointé <input type="checkbox"/> Sous lui <input type="checkbox"/> Pincé sous le genou <input type="checkbox"/> Bas jointé <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Long jointé	2 / GALOP (45%)	PRINC. DEFAUTS <input type="checkbox"/> Dissymétrique <input type="checkbox"/> Ne se propulse pas <input type="checkbox"/> Passif <input type="checkbox"/> Autre ...
	Croupe - Bassin - Cuisses - Postérieurs (30%)	<input type="checkbox"/> longue <input type="checkbox"/> Cuisse <input type="checkbox"/> longue <input type="checkbox"/> Rotule marquée <input type="checkbox"/> Bien orientée <input type="checkbox"/> musclée <input type="checkbox"/> Jarrets larges <input type="checkbox"/> Musclée <input type="checkbox"/> Jarrets larges <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Croupe brève <input type="checkbox"/> Cuisse courte <input type="checkbox"/> Droit jointé <input type="checkbox"/> Croupe Rabattue <input type="checkbox"/> Jarrets loins <input type="checkbox"/> Court jointé <input type="checkbox"/> Dissymétrie <input type="checkbox"/> Jarrets coudeés <input type="checkbox"/> Bas jointé <input type="checkbox"/> Léger dans ses dessous <input type="checkbox"/> Jarrets droits <input type="checkbox"/> Long jointé <input type="checkbox"/> Autres		
	Aplombs (25%)	Antérieurs (25%) Conforme aux lignes d'aplomb <input type="checkbox"/> de face <input type="checkbox"/> en mouvement <input type="checkbox"/> d'arrière	Antérieur droit <input type="checkbox"/> Cagneux <input type="checkbox"/> Panard <input type="checkbox"/> Ouvert <input type="checkbox"/> Fermé Antérieur gauche <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Postérieur droit <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Postérieur gauche <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Piste étroite <input type="checkbox"/> Autres		
TOTAL MEMBRES					
3 / IMPRESSION D'ENSEMBLE (30%)	Equilibre - Proportions (40%)	<input type="checkbox"/> Etendu (bons rayons) <input type="checkbox"/> Fait en montant <input type="checkbox"/> Avec du cadre <input type="checkbox"/> Un peu court <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Découssé <input type="checkbox"/> Fait en descendant <input type="checkbox"/> Manque de cadre <input type="checkbox"/> Commun <input type="checkbox"/> Manque d'expressivité	3 / PAS (20%)	PRINC. QUALITES <input type="checkbox"/> Souple <input type="checkbox"/> En équilibre <input type="checkbox"/> Ample <input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Symétrique <input type="checkbox"/> Bonne propulsion <input type="checkbox"/> S'engage <input type="checkbox"/> Autre ... <input type="checkbox"/> Décompose
	Présence - Distinction générale (30%)	<input type="checkbox"/> Distingué <input type="checkbox"/> Tête expressive <input type="checkbox"/> Œil expressif <input type="checkbox"/> Bon port de queue <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Tendons secs <input type="checkbox"/> Tares dures : <input type="checkbox"/> Absence de tare <input type="checkbox"/> Tendons convexes <input type="checkbox"/> Tares molles : <input type="checkbox"/> Autres		
	Tissus - Tares et tendons (30%)	<input type="checkbox"/> Peau fine <input type="checkbox"/> Tendons secs <input type="checkbox"/> Absence de tare	<input type="checkbox"/> Raide <input type="checkbox"/> Précipité <input type="checkbox"/> Etriqué <input type="checkbox"/> Sur les épaules <input type="checkbox"/> Se déjuge <input type="checkbox"/> Passif <input type="checkbox"/> Mou <input type="checkbox"/> Autre ...		
TOTAL IMP. D'ENSEMBLE				TOTAL ALLURES =	

NOTE SUR LE JUGEMENT DE LA RACE BOVINE LIMOUSINE

Alain PIMPIN ⁽¹⁾

Les éleveurs de race bovine Limousine recherchent simultanément des animaux présentant des caractéristiques de production de viande, et plus particulièrement de morceaux nobles, ainsi que des

qualités d'élevage. Ces spécificités se retrouvent dans les critères morphologiques qui servent de base au jugement des animaux.

La capacité de production de viande, et plus particulièrement de morceaux nobles, est évaluée grâce à:

- la longueur du dos (photos 1 et 2),
- la longueur du bassin (photos 1 et 2),
- l'arrondi de culotte (photo 3),
- la largeur de culotte (photo 4).

Facteur également essentiel, en particulier pour l'aval de la filière, le rendement (d'abattage et en viande nette) dont la traduction morphologique est la finesse d'os estimée sur les membres (toutes les photos).

Les qualités d'élevage quant à elles sont appréciées morphologiquement par:

- les profondeurs de poitrine et de grasset (photos 1 et 2) qui déterminent les capacités d'ingestion et de transformation des fourrages,
- une mamelle équilibrée avec de petits trayons (photo 3) propice à l'allaitement du veau,
- la largeur de bassin (hanches, trochanters, ischions) et son inclinaison (photo 4) qui conditionnent la facilité de vêlage, laquelle est une des grandes qualités de la race bovine Limousine.



Photo 1

1) Eleveur Courjac, 87 700 BEYNAC



Photo 2



Photo 3



Photo 4

LE POINTAGE EN RACE PRIM'HOLSTEIN

Denis BIERI ⁽¹⁾

Résumé – A l'aide d'un diaporama, l'auteur illustre la manière de noter les différents postes retenus pour le pointage de la Race Holstein. Ces derniers étant, directement ou indirectement, en rapport avec les qualités d'élevage et les qualités de production, la morphologie apparaît bien comme fonctionnelle.

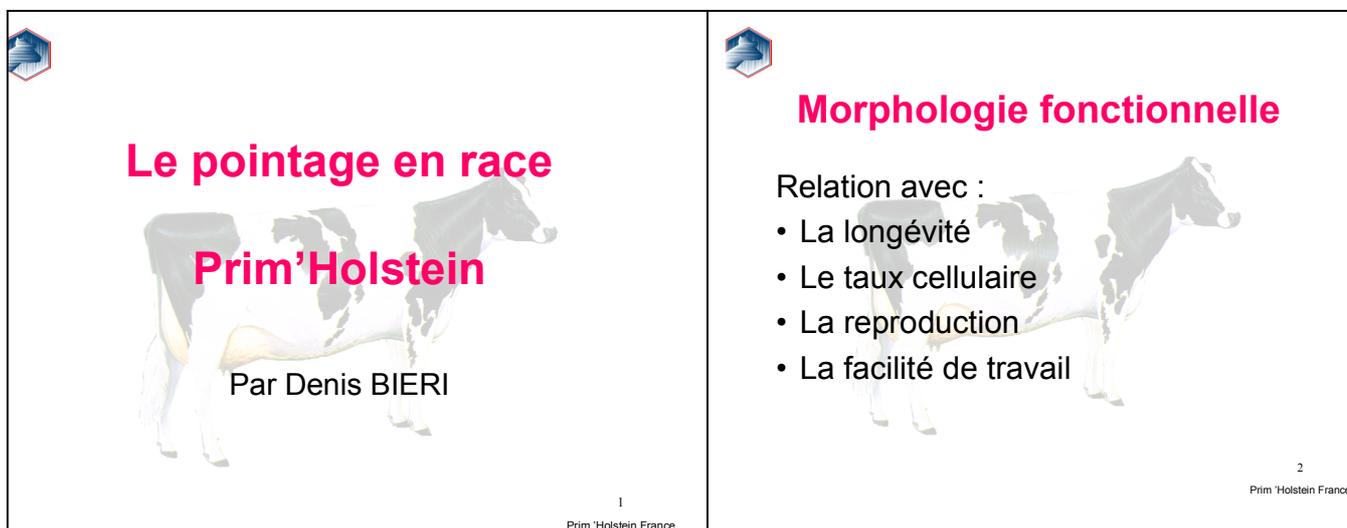
La sélection sur la morphologie en race Prim'Holstein est devenu aujourd'hui importante dans les élevages, au même titre que la sélection sur la production.

En effet, on parle de morphologie fonctionnelle car tous les postes qui sont notés ont été choisis parce qu'ils sont des prédicteurs de la longévité, des taux cellulaires du lait et de la reproduction. Ces postes de morphologie facilitent également le travail journalier de chaque éleveur laitier.

De ce fait, la morphologie a une place reconnue dans les objectifs de sélection. Il est aujourd'hui difficile voire impossible qu'un CIA propose à ses adhérents un taureau remarquable en production laitière mais négatif en morphologie.

200 000 animaux sont pointés chaque année par 90 pointeurs agréés.

Nous allons présenter le pointage tel qu'il est pratiqué en race Prim'Holstein à l'aide d'un diaporama confectionné par Christelle GASTE.

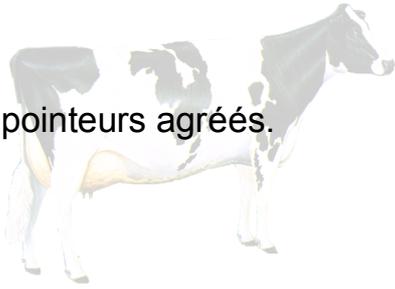


1) Upra Prim'Holstein, Le Montsoreau, 49 480 Saint Sylvain d'Anjou.



- 200 000 animaux pointés par an

- 90 pointeurs agréés.



3

Prim Holstein France



2 éléments :

- Description
- Appréciation



4

Prim Holstein France



La description brute :

Notation de 1 à 9 de 19 postes.

→ Pas de correctif

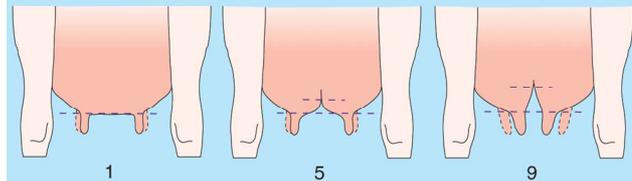


5

Prim Holstein France

Profondeur du sillon

vue arrière



1

5

9

6

Distance plancher - jarret



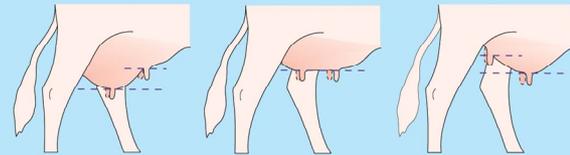
1

5

9

7

Equilibre



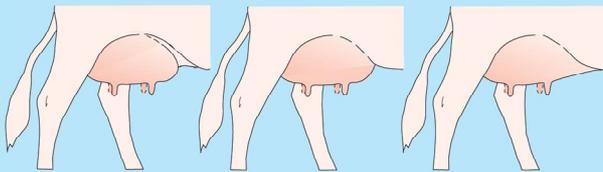
1

5

9

8

Attache avant



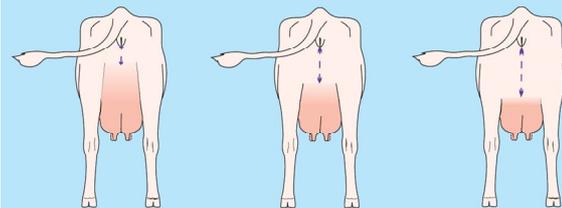
1

5

9

9

Hauteur attache arrière



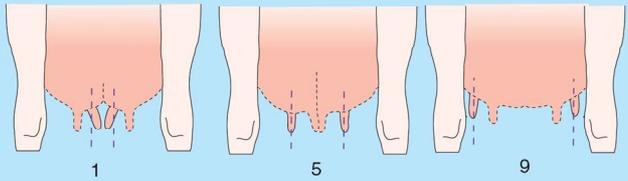
1

5

9

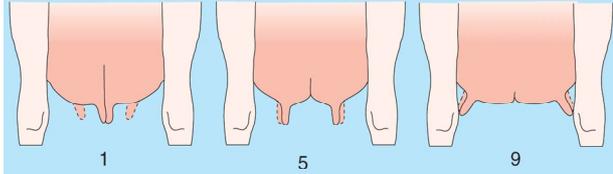
10

Ecart des trayons avant vue arrière



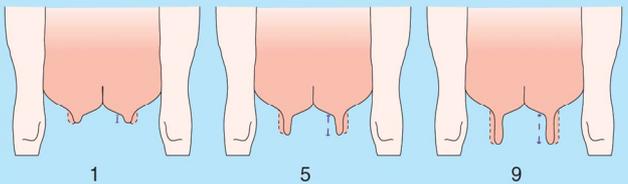
11

Implantation des trayons arrière vue arrière



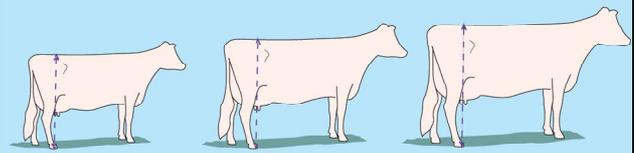
12

Longueur des trayons vue arrière



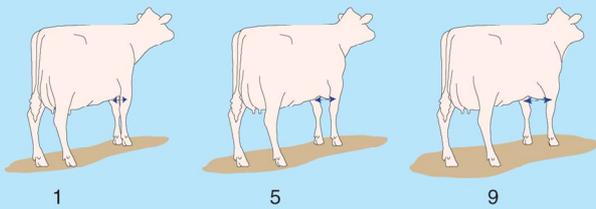
13

Hauteur au sacrum



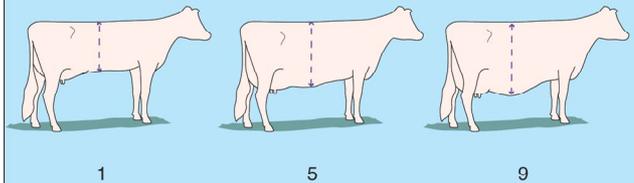
14

Largeur de poitrine



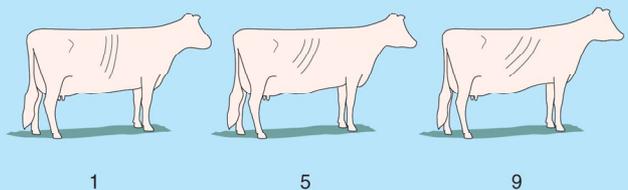
15

Profondeur de corps



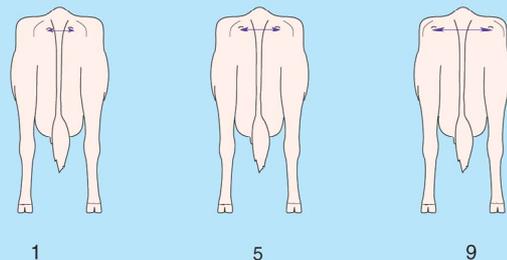
16

Aspect



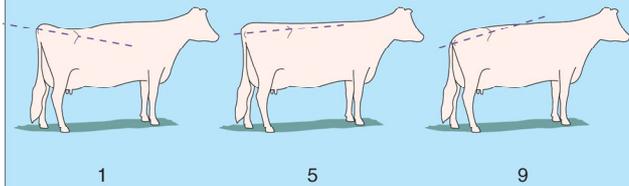
17

Largeur aux ischions



18

Inclinaison de bassin



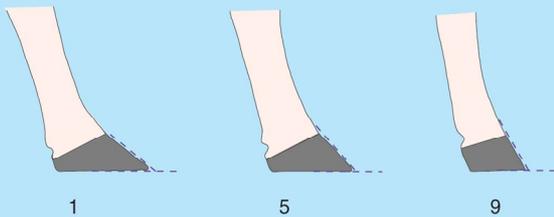
19

Angle du jarret



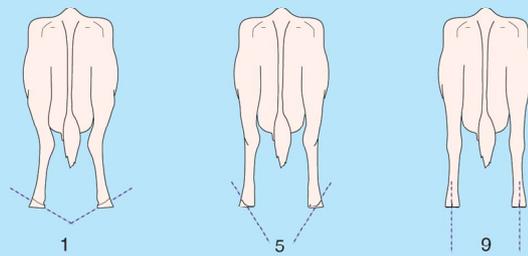
20

Angle du pied



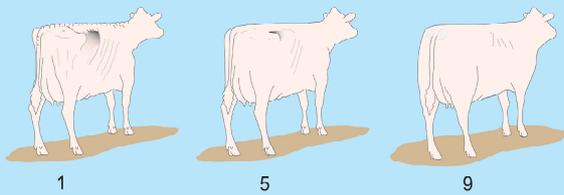
21

Membres arrière vue arrière



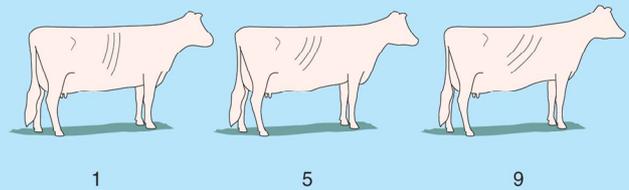
22

Etat corporel



23

Aspect



24

Locomotion

25



2 postes pour enquête :

- Vitesse de traite
- Tempérament



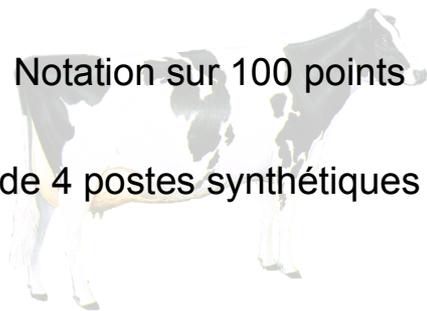
26

Prim Holstein France



L'Appréciation :

Notation sur 100 points
de 4 postes synthétiques

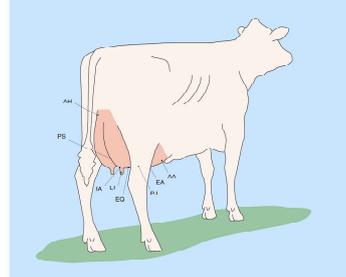


27

Prim' Holstein France



Mamelle



Les postes de la Mamelle

Distance Plancher-Jarret	PJ
Hauteur de l'Attache Arrière	AH
Profondeur du Sillon	PS
Ecart des Trayons Avant	EA
Equilibre Avant-Arrière	EQ
Attache Avant	AA
Implantation Arrière	IA
Longueur des Trayons	LT

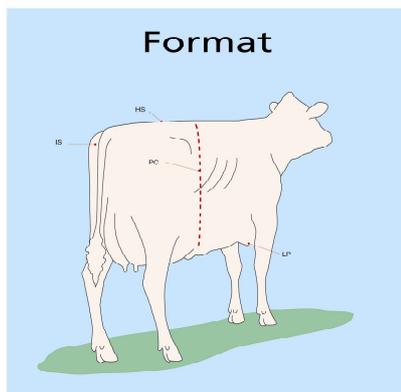
45%

28

Prim' Holstein France



Format



Les postes du Format

Profondeur de Corps	PC
Hauteur au Sacrum	HS
Largeur de Poitrine	LP
Largeur aux Ischions	IS

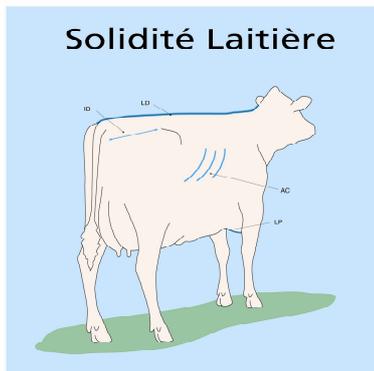
20%

29

Prim' Holstein France



Solidité Laitière



Les postes de la Solidité Laitière

Aspect	AC
Inclinaison du Bassin	IB
Largeur de Poitrine	LP

La solidité de la Ligne de Dos (LD) est également prise en compte

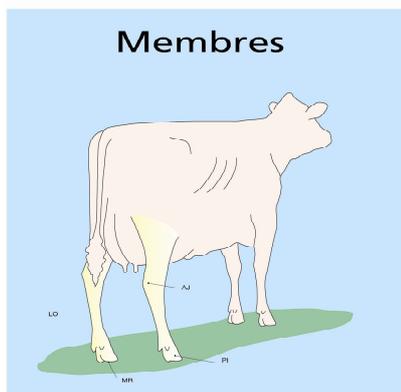
15%

30

Prim' Holstein France



Membres



Les postes des Membres

Locomotion	LO
Membres arrière vue arrière	MR
Angle du Pied	PI
Angle du jarret	AJ

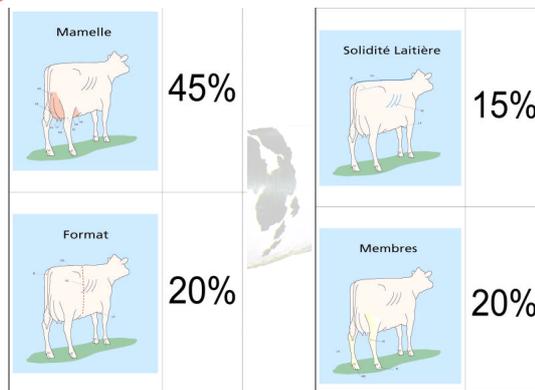
20%

31

Prim' Holstein France



NOTE GLOBALE



32

Prim' Holstein France

QUELQUES OBSERVATIONS RÉTROSPECTIVES CONCERNANT LES RACES BOVINES LAITIÈRES

(Note de François SPINDLER)

Le contrôle laitier étant peu répandu jusque dans les années 1960 dans la plupart des pays, le jugement des bovins laitiers était effectué essentiellement sur la morphologie (on disait autrefois la conformation). La sélection des races laitières était alors entre les mains d'un nombre restreint d'éleveurs, qui monopolisaient le marché des reproducteurs. Ces éleveurs imposaient leurs vues dans les concours. Les appréciations ont varié dans le temps suivant un phénomène de mode. C'était sans doute un moyen pour ces éleveurs de conserver le monopole du marché des reproducteurs.

Ainsi, la race Simmental suisse est passée d'un très grand format dans les années 1920 (environ 160 cm au garrot pour les taureaux adultes) à un format beaucoup plus réduit quelques décennies plus tard (environ 145 cm au garrot vers 1960). Cette sélection sur le format a fait disparaître de bonnes souches laitières. Les éleveurs suisses accordaient en outre une très grande importance à la conformation: le dessus, le bassin, la tête, le cornage (certains éleveurs mettaient aux jeunes animaux un guide-cornes pour obtenir la forme souhaitée pour le cornage). Mais la vague Holstein a provoqué une régression considérable de la race Simmental en Suisse.

Dans les années 1960, les éleveurs de bovins Pie-Noir de la Frise des Pays-Bas ont imposé un modèle court, épais, de taille réduite, sans aucun rapport avec la productivité laitière. Ce modèle a rapidement disparu, là aussi lorsque la Holstein s'est imposée.

En France, les experts ont longtemps déploré des défauts de conformation dans la race Montbéliarde: dessus déficient, attache de queue proéminente, hanches saillantes, tête allongée... Malgré ces défauts, qui ont d'ailleurs été peu à peu corrigés, la race s'est imposée comme race laitière.



Le concours agricole au Grand Palais, à Paris, Paris 1898, Galerie des Machines

LE CONCOURS EUROPÉEN DE JUGEMENT DES ANIMAUX PAR LES JEUNES

François DESRUES ⁽¹⁾

Résumé – Le premier concours de jugement des animaux par les jeunes a été organisé en 1959. La volonté de l'internationaliser est maintenant une réalité. Son objectif est de sensibiliser les jeunes à l'importance et à la pratique du jugement, laquelle se fait dans les mêmes conditions que pour les juges officiels. Un concours est d'abord organisé à grande échelle au niveau départemental, et ce sont les finales qui ont lieu à Paris. Un jury de référence et les candidats disposent de la même table de pointage. Ce Concours Européen débouche sur l'attribution du "Trophée de Meilleur Pointeur d'Espèce" et du "Trophée de Meilleur Pointeur de Race". L'organisation et la réglementation du Concours sont exposés. Le succès de celui-ci témoigne de son intérêt.

Le Concours Général Agricole existe depuis 1855. Au long de son histoire, il a évolué, connaissant de nouvelles variantes en fonction de l'évolution des races, des schémas de sélection et de

l'opportunité d'introduire de nouvelles épreuves. Le Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes, qui fait l'objet de la présente communication, est l'une de ces variantes.

Historique

Le premier Concours de Jugement des Animaux par les Jeunes (C.J.A.J.), créé par l'Inspecteur Général Léon Roche, a eu lieu en 1959 avec 9 finalistes pour l'espèce bovine. Il a été étendu à tous les départements en 1967, puis à l'espèce ovine en 1972, à l'espèce porcine en 1975, à l'espèce équine en 1991 et à l'espèce caprine en 1996.

Pour l'espèce porcine, le fait que la sélection ne prenait plus en compte les critères morphologiques, la non représentation des départements du Grand Ouest et la diminution du nombre de candidats ont fait que la décision d'arrêter le concours a été prise pour la finale

nationale de 2006.

L'objectif visé, d'internationaliser le concours se confirme depuis 1996 et cette année, on compte 24 candidats Européens issus de 12 pays différents (Allemagne, Italie, Luxembourg, Pologne, Roumanie, Portugal, Hongrie, Finlande, Suède, Estonie, Ukraine, Belgique).

Aujourd'hui, le Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes se décline en deux concours, le Trophée du Meilleur Pointeur d'espèce (T.M.P.) et le Trophée du Meilleur Pointeur de Race (T.M.P.R.).

Les objectifs du concours

Le Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes vise deux objectifs complémentaires:

- Contribuer à sensibiliser les jeunes (élèves de l'enseignement agricole, jeunes agriculteurs, aides familiaux) à l'importance de la description et de l'appréciation morphologique des animaux dans le travail de sélection et pour le revenu de l'éleveur.

- Appuyer les actions de formation professionnelle réalisées dans ce domaine aussi bien par les Unités nationales de sélection et de Promotion de la RACE (U.P.Ra) et Livres Généalogiques que par les établissements d'enseignement agricole, les Instituts techniques, les Etablissements Départementaux de l'Elevage.

Un concours organisé à trois niveaux

En liaison avec le Chef du Service Régional de la Formation et du Développement (S.R.F.D.) de

chaque département, le Commissaire Général du Concours Général Agricole nomme un maître d'œuvre départemental. Celui-ci est chargé:

- d'assurer la promotion de ce concours auprès des élèves de l'enseignement agricole, des jeunes agriculteurs et des aides familiaux de son département,

1) Professeur de zootechnie, Commissaire du Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes, LEGTA du Pas de Calais, Site de RADINGHEM, 62 310 FRUGES.

- d'organiser les finales départementales,
- d'inscrire les candidats aux finales nationales.

Le maître d'œuvre départemental est le plus souvent un enseignant de zootechnie ou un responsable d'exploitation de lycée agricole. Mais dans certains départements, le Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs (C.D.J.A.) est chargé de cette organisation. Il arrive parfois que deux maîtres d'œuvre soient en charge de l'organisation de ces concours pour un même département.

Dès qu'il est nommé, le maître d'œuvre invite chaque établissement de son département à organiser sa finale établissement dans les espèces et races proposées à la finale départementale.

Le maître d'œuvre départemental est en charge d'organiser les finales départementales dans

Concours	Date du Concours
T.M.P.R. Montbéliarde	Dimanche 24 février 2008
T.M.P.R. Prim'Holstein	Lundi 25 février 2008
T.M.P. Etrangers	Mardi 26 février 2008
T.M.P. Caprins	Mercredi 27 février 2008
T.M.P. Equins	Jeudi 28 février 2008
T.M.P. Ovins	Vendredi 29 février 2008
T.M.P. Bovins	Samedi 1 mars 2008
T.M.P.R. Charolais, Blonde d'Aquitaine, Normande, Limousine, Rouge des Près	Samedi 1 mars 2008

les espèces et races proposées. Il inscrit ensuite les candidats amenés à représenter son département à la finale nationale d'espèce et ou de race. Des finales interdépartementales pour certaines espèces peuvent être organisées afin d'augmenter le nombre de participants aux épreuves de base et de permettre ainsi aux meilleurs de participer à la finale nationale.

Durant la semaine du Salon International de l'Agriculture dans le cadre du Concours Général Agricole, sont organisées les différentes finales du Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes. Organisé à l'origine le samedi pour l'ensemble des espèces et pour permettre aux jeunes de rencontrer les professionnels de l'espèce ou de la race, les dates des différentes finales nationales correspondent maintenant aux journées professionnelles dans la mesure du possible:

Le principe du concours

Le principe du concours consiste à juger des jeunes de 16 à 25 ans (18 à 25 ans pour les jeunes étrangers), élèves de l'enseignement agricole ou jeunes agriculteurs récemment installés, sur leur aptitude au pointage et à l'appréciation morphologique des animaux (bovins, ovins, caprins, équins). Contrairement à de nombreux concours organisés dans le cadre du Concours Général Agricole, on récompense ici des hommes, et non des produits.

Les candidats amenés à se déplacer pour participer à une finale nationale du Trophée du Meilleur Pointeur d'espèce sont indemnisés par COMEXPO Paris de leurs frais de transport sur la base de 80 % du tarif S.N.C.F. hors T.G.V. entre le chef lieu du département de résidence et Paris et de

leurs frais de séjour sur la base forfaitaire de 38 euros. En ce qui concerne le Trophées du Meilleur Pointeur de Race Prim'Holstein et Montbéliarde les U.P.Ra. prennent en charge l'indemnisation des candidats.

L'aptitude d'un candidat à pointer est déterminée en fonction de l'écart existant pour chaque animal, et pour chaque poste de la tables de pointage, entre les points donnés par le candidat et ceux, attribués par un jury de référence composé d'un éleveur et d'un technicien de la race. Le candidat et le jury de référence utilisent la même table de pointage.

Les écarts d'appréciation pour chacun des postes sont transformés en points de pénalisation selon le barème suivant:

Ecart de poste	Points de pénalisation
1	4
2	10
3	20
4 et plus ou omission	30

Certains postes d'appréciation morphologiques ou notes globales sont notés selon un barème (feuille de pointage de la race Prim'Holstein et de l'espèce caprine) sur 10 ou en cm. Dans ce cas, le nombre de points de pénalisations est égal au double du nombre de points d'écart de la grille, sans pouvoir dépasser 20 points.

Les tables de pointage utilisées diffèrent entre les espèces et les races pour les bovins.

Pour l'espèce bovine, une table est commune aux races à viande mais chaque race laitière a la sienne (Prim'Holstein, Abondance, Simmental Française, Brune, Montbéliarde, Normande, Pie-

Rouge des Plaines, Tarentaise).

Pour l'espèce ovine, on dispose d'une table pour les races à viande en concours et d'une table pour les races laitières.

Pour l'espèce équine: une table pour les chevaux de trait, une table pour les chevaux de selle

Pour l'espèce caprine: une table commune aux deux races Saanen et Alpine

Qu'est ce que le Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes

C'est le Trophée du Meilleur Pointeur d'espèce et le Trophée du Meilleur Pointeur de Race.

Le Trophée du Meilleur Pointeur d'espèce (T.M.P.)

Il est organisé sur les quatre espèces, un candidat ne pouvant concourir que sur une espèce et une seule fois. Les candidats sont classés d'après l'écart constaté entre leur propre pointage, et celui réalisé par des jurés professionnels pointant les mêmes animaux. Les grilles de pointage utilisées sont celles en vigueur dans l'espèce considérée (grilles définies par les U.P.Ra).

Les animaux à juger sont:

- Pour les **équins**, quatre animaux, mâles ou femelles à raison de:

* Deux appartenant à l'une des races de trait choisie par le candidat parmi les suivantes: Ardennais, Boulonnais, Breton, Cob, Comtois, Percheron, Trait de l'Auxois, Trait du Nord et Trait Poitevin.

* Deux chevaux de sang.

- Pour les **bovins**, quatre vaches à raison de:

* Deux appartenant à l'une des races laitières ou mixtes choisie par le candidat parmi les suivantes: Abondance, Brune, Montbéliarde, Normande, Pie Rouge des Plaines, Prim'Holstein, Simmental Française et Tarentaise.

* Deux intéressant l'une des races à viande choisie par le candidat parmi les suivantes: Blonde d'Aquitaine, Charolaise, Gasconne, Limousine, Rouge des Près, Salers, Parthenaise, Bazadaise et Aubrac.

- Pour les **ovins**, quatre sujets à raison de:

* Deux femelles appartenant à l'une des

racés des groupes suivants:

→ Races rustiques: Causse du Lot, Lacaune (viande), Limousine, Préalpes du Sud et Blanc du Massif Central.

→ Races en concours: Berrichon du Cher, Charmoise, Ile de France, Mouton Charollais, Mouton Vendéen, Rouge de l'Ouest, Suffolk et Texel.

→ Races laitières: Lacaune (lait) et races laitières Pyrénéennes

* Deux mâles appartenant à l'une des races en concours: Berrichon du Cher, Charmoise, Ile de France, Mouton Charollais, Mouton Vendéen, Rouge de l'Ouest, Suffolk et Texel.

Le mâle et la femelle devront obligatoirement être de races différentes et le Commissaire de l'espèce choisira parmi les races de chaque groupe celles qui serviront de support à l'épreuve.

- Pour les **caprins**, quatre sujets à raison de:

* Deux chèvres de race Alpine

* Deux chèvres de race Saanen

L'une des races ou groupe de races peut figurer en option A (entraînant pleine pénalisation), l'autre en option B (pénalisation réduite de moitié).

Les candidats classés premier dans chaque espèce reçoivent la coupe **Léon Roche**. Les candidats classés deuxièmes reçoivent une médaille d'argent, les troisièmes une médaille de bronze. Pour les meilleurs de chaque espèce un prix est attribué.

Le Trophée du Meilleur Pointeur de Race (T.M.P.R.)

Il est organisé depuis 1996, pour les U.P.Ra bovines qui le souhaitent, parmi les suivantes: Prim'Holstein, Montbéliarde, Normande, Charolaise, Blonde d'Aquitaine, Rouge des Près, Brune.

Les candidats concourent sur une seule race. Le classement est réalisé selon trois épreuves différentes:

- le jugement: épreuve analogue au T.M.P.

- le classement d'un groupe d'animaux dans un ordre de valeur décroissant

- le commentaire sur les jugements et classements effectués.

Les 2e et 3e épreuves sont optionnelles, le choix appartenant à l'U.P.Ra organisatrice.

Quelle est l'importance du Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes

Cette année, 37 400 jeunes ont participé aux épreuves départementales, dans 73 départements.

Année	Nombre de participants à la base	Nombre de départements	Section bovine (T.M.P. et T.M.P.R.)	Section ovine	Section caprine	Section équine	Ensemble
1966	6 000	41	41				41
1972	10 000	58	74	6			80
1988	28 892	82	164	38			202
1998	28 650	72	221	35	16	46	318
1999	32 344	76	307	49	15		407
2000	35 049	74	327	37	16	44	424
2001	35 295	73	313	37	18	48	416
2002	34 284	72	312	39	19	53	423
2003	35 381	72	319	38	22	63	442
2004	36 673	73	329	41	24	60	454
2005	36 020	73	334	46	25	67	472
2006	37 140	73	344	47	24	59	474
2007	37 510	73	350	44	26	66	486
2008	37 400	73	348	43	25	65	481

Quel est l'intérêt du Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes

Le Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes a le mérite de faire concourir les jeunes dans des conditions véritablement professionnelles, en utilisant les tables réellement en usage et vulgarisées par les U.P.Ra.

Le concours donne à cet exercice une forme ludique liée à la compétition.

C'est l'occasion de sensibiliser les jeunes à l'importance du pointage dans le cadre des différents

programmes de formation de l'enseignement agricole. Les enseignants préparent leurs élèves et peuvent être accompagnés dans cette démarche par des techniciens des différentes races.

L'ancienneté du concours montre qu'il est véritablement utile. Avec le temps, des épreuves ont été organisées dans la quasi-totalité des départements d'élevage, touchant un très large public.

Le Concours Européen de Jugement des Animaux par les Jeunes va-t'il évoluer?

Il a déjà évolué: les règles ont été profondément renouvelées en 1996. Dans son principe général peu d'évolutions sont envisagées, mais des

évolutions se feront en liaison avec les races et l'internationalisation.

LES APPRÉCIATIONS DU PORC SUR PIEDS

Maurice MOLÉNAT ⁽¹⁾

Résumé - En Mésopotamie, il y a 4 ou 5 millénaires le saindoux était une monnaie d'échange. La recherche de porcs très gras relève déjà d'un jugement. **Olivier de Serres** (1600) et Buffon un siècle plus tard décrivent le modèle à rechercher. Au début du 19^e siècle **Magne**, professeur à l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort, fait de la diversité un thème de recherche. En 1857 il publie un inventaire de 41 races françaises et 19 races étrangères exploitées dans notre pays. La mode anglaise, la multiplication des concours entraînant d'importants échanges de reproducteurs (avec des vendeurs pas toujours honnêtes), une clarification s'impose. Ainsi apparaissent les *commissions d'experts* et les *Standards*. **Dans les élevages** l'expert joue pleinement son rôle d'améliorateur de la race car le choix de chaque jour conditionne l'évolution de la race. **Dans des concours** il fait surtout la promotion de la race.

Après la guerre de 1939-1945, l'élevage des porcs s'oriente vers la concentration et l'uniformisation. Les critères de choix se réduisent considérablement: il faut des animaux qui poussent vite, consomment peu, donnent des carcasses maigres. Sur les deux premiers critères les mesures objectives sont aisées à mettre en oeuvre. Pour le troisième les recherches s'orientent vers la mesure sur le vivant de l'épaisseur de la couche de lard dorsal qui est en

corrélation étroite avec la quantité totale de gras de l'animal: les rayons X, la réglette métallique, la mesure aux ultras sons. L'efficacité de ces méthodes est telle qu'aujourd'hui l'appréciation de la conformation est révolue en élevage. D'autres catégories sociales regardent le cochon avec un certain intérêt mais nous sommes très loin de la Zootechnie.

Rappels historiques

De tout temps l'homme a porté des appréciations sur les animaux avec lesquels il cohabitait. Le cochon est l'un des animaux qui compte le plus de jugements. Il a surtout une connotation négative: dégoûtant, obscène, vicieux.... Arrêtons nous à des jugements sur son aspect physique.

En Mésopotamie, il y a 4 ou 5 millénaires le saindoux était une monnaie d'échange. Plus tard Homère écrivait *"Amenez moi promptement la victime la plus grasse que j'offre le sacrifice à Jupiter. Ayant ainsi parlé il fendit du bois. Les bergers amenèrent un cochon de cinq ans qu'ils présentèrent à l'autel"*. La recherche de porcs très gras résulte déjà d'un jugement.

Columelle (1^{er} siècle après Jésus Christ) recommande de choisir de préférence *"des mâles qui ont le corps développé plutôt carré et rond que long,*

le ventre descendu, les fesses très développées, les jambes moins longues à proportion que le reste du corps, le cou ample et le groin court et camus"

Plus près de nous, lorsque les porcs allaient à la glandaie ou parcouraient des distances importantes pour approvisionner les villes on recherchait des "marcheurs" aux pattes solides.

Olivier de Serres (1600) décrit le modèle à rechercher: *"Les verrats auront le corps court et ramassé, selon leur grandeur et les truies large et ample avec grandes tétines, estans au reste tous deux choisis de mesme. La teste plus tôt petite que grande; grandes oreilles; groin camus, yeux petits; grosses et courtes jambes. Quant à la couleur cela diversifie leur valeur selon les pays, car ici la noire est la plus prisée; là la blanche, ailleurs la rousse et barrées de toutes ensemble"*.

1) 7 Avenue Anatole France, 91 600 SAVIGNY sur ORGE.

LE
THÉÂTRE D'AGRICULTURE
ET
MESNAGE DES CHAMPS

D'OLIVIER DE SERRES

SEIGNEUR DU PRADEL

DANS LEQUEL EST REPRÉSENTÉ
TOUT CE QUI EST REQUIS ET NÉCESSAIRE POUR BIEN
DRESSER, GOUVERNER, ENRICHIR ET EMBELLIR

LA MAISON RUSTIQUE

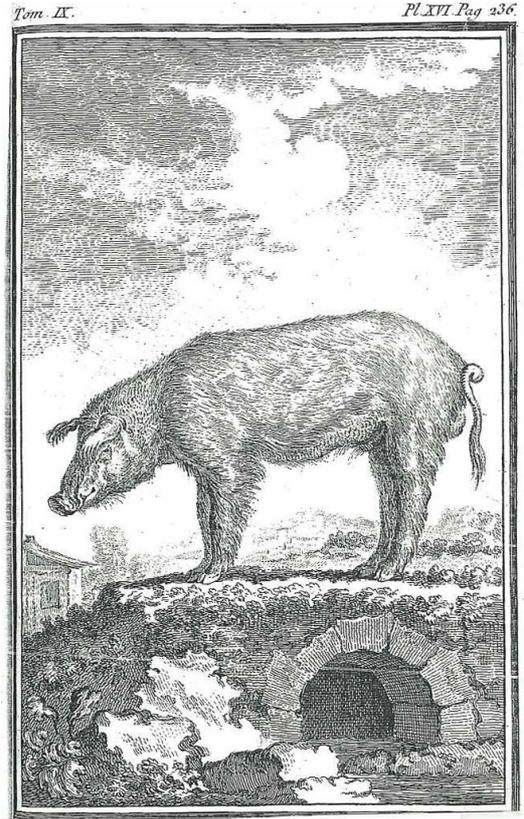


"THESAURUS" ACTES SUD

Couverture du livre d'Olivier de Serres

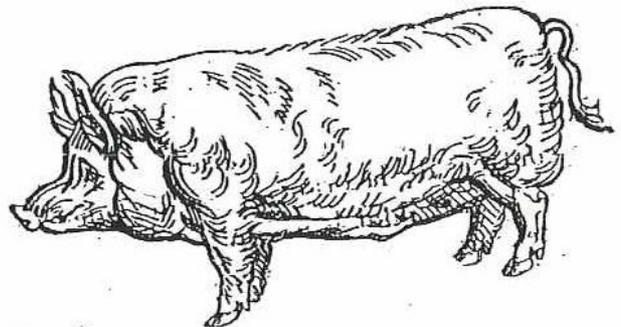
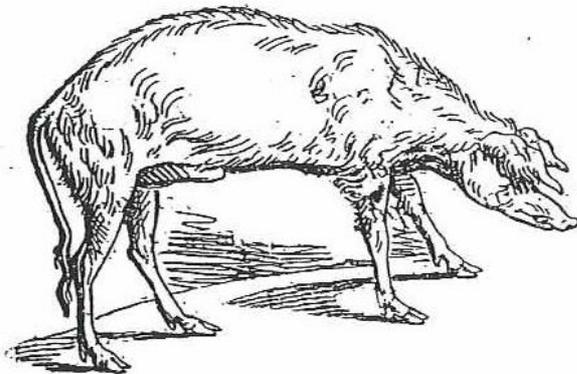
Un siècle et demi plus tard **Buffon** (1758) fait une description très détaillée du cochon et pour le choix des reproducteurs il reprend les termes d'Olivier de Serres à quelques nuances près. *"Le mâle qu'on choisit pour propager l'espèce doit avoir le corps court, ramassé, et plutôt carré que long, la tête grosse, le groin court et camus, les oreilles grandes et pendantes, les yeux petits et ardents, le cou grand et épais, le ventre avalé, les fesses larges, les jambes courtes et grosses, les soies épaisses et noires"*

Les éleveurs français ont été sourds à ces recommandations si on en croit ce commentaire



Le verrat de Buffon (édition 1758)

anglais de 1827 paru dans **British Farmer Magazine** *"La misérable infériorité des cochons français est évidente en tout ce qui concerne la bonté et l'utilité: la tête longue et effilée, les longues jambes, la mince charpente du corps et la convexité prononcée de l'épine dorsale dénotent un grand consommateur de nourriture, et la disposition à ne prendre que lentement de l'embonpoint; et je douterais de la possibilité de faire de cet animal un bon corps de chair, quoique coûteuse que fût la dépense employée à sa nourriture. On fera observer que ce cochon est un beau modèle de toutes les races de France et des Pays-Bas"* (Viborg et Young)



Porc français (à gauche) et Porc anglais (à droite), *British Farmer Magazine* 1827

L'approche nouvelle de Magne et les auteurs du XIX^e siècle

A la fin du 18^e et au début du 19^e siècles des cochons comme celui-là existaient mais les traités d'élevage et les œuvres des artistes de l'époque montrent que des animaux de bonne conformation existaient également. Plusieurs auteurs citent des "races" ou des "espèces" de porcs, mais aucun ne s'attarde sur les différents types. A l'opposé **Magne**, professeur à l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort, fait de la diversité un thème de recherche. Dès 1841 il dresse un état, par région, des races porcines exploitées en France. En 1857 il publie un inventaire de 41 races françaises et 19 races étrangères exploitées dans notre pays. Les nouveaux types génétiques décrits par la suite correspondent soit à des nuances, soit à des races importées (Large White, Danois, Piétrain, Landrace belge, Duroc, Hampshire, races chinoises), soit, tout récemment, à des créations de lignées nouvelles.

Magne est certainement le précurseur de la génétique porcine en France.

a) Il propose le regroupement des races existantes en 3 classes

A-races importées des terres baignées par les mers du Sud (Siam, Chine, Tonkin, Cochinchine...).

B-races de nos pays: grandes, minces, à oreilles souvent amples, à soies fortes et à jambes longues.

B1-1er Type: à poils blancs, à taille élevée, à corps très long, à oreilles pendantes et à membres forts qui se trouve dans la Normandie, l'Anjou, le Poitou, l'Auvergne, et la Lorraine. (Notons que Magne, dans sa première version, situait le porc normand parmi les races à petites oreilles et à oreilles pendantes dans deuxième version).

B2- 2e Type: toujours noir ou presque noir, plus trapu, plus court, à oreilles droites ou presque droites et à membres plus fins qui se trouve dans le Limousin, le Quercy, les Pyrénées, le Dauphiné, la Bresse et le Charolais.

Cette classification préfigure celle de Sanson qui

baptisera les trois types A= "Asiatique", B1= "Celtique", B2= "Ibérique"

b) Il note qu'il n'existe pas de race polyvalente. Chaque situation exige son type génétique:

+ L'engraissement sur place utilise des races à courtes jambes qui transforment mieux les aliments

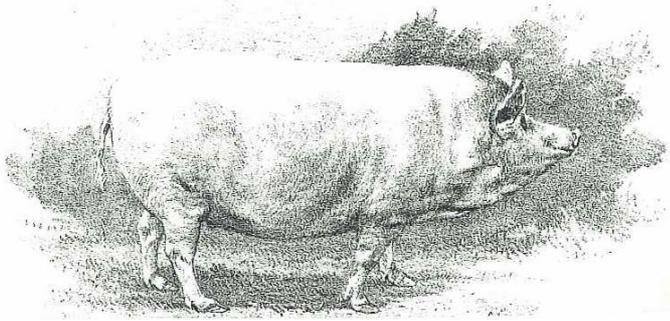
+ La glandaie, l'utilisation des friches, la production pour l'approvisionnement des villes éloignées exigent des porcs à longues jambes capables de se déplacer à la recherche de nourriture et de parcourir de grandes distances pour parvenir sur leur lieu d'abattage et de commercialisation.

+ En montagne, dans les zones défavorisées, il faut conserver les races très rustiques.

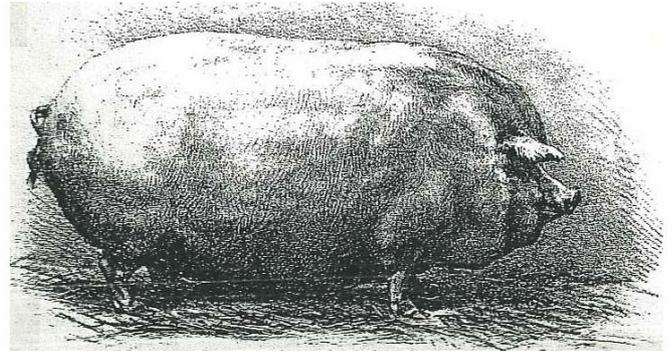
En 2008 nous appliquons encore ce principe en sélectionnant de façons différentes la race de Piétrain, la lignée Large White Mâle et la lignée Large White Femelle.

c) Magne insiste sur le fait que la Génétique n'est qu'un apport complémentaire, inutile si on ne maîtrise pas les conditions d'élevage.

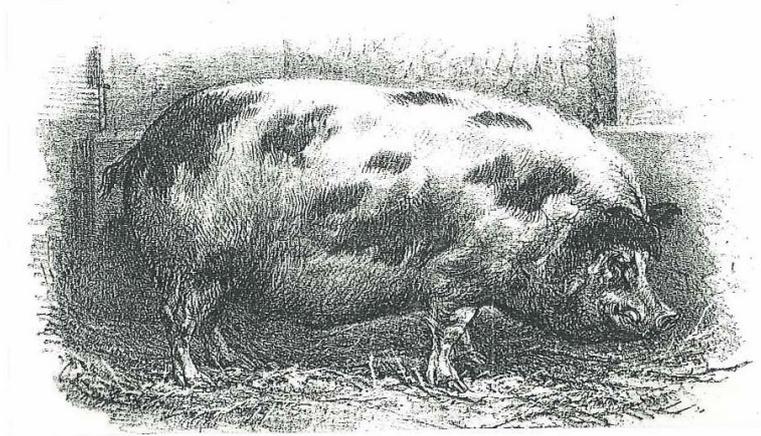
Tous les auteurs qui ont suivi ont largement décrit la morphologie du porc, les races exploitées. Ils ont promulgué quantité de conseils pour l'élevage et le choix des reproducteurs. Les concours se multiplient et donnent aux éleveurs des occasions de comparer leurs animaux. Nous pouvons connaître les morphologies en parcourant les ouvrages de l'époque mais surtout en consultant les comptes rendus (toutes espèces) des concours de reproducteurs et d'animaux de boucherie qui se déroulaient dans la France entière dont la chaire de Zootechnie de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort possède un exemplaire. Cette collection est particulièrement riche car elle comporte les croquis des lauréats de chacun de ces concours exemplaire.



Verrat de race Leicester Rouen (1855)



Race croisée (Lille 1856)



Race Tonquine (Poissy 1853)

Les livres généalogiques

La mode anglaise, la multiplication des concours entraînant d'importants échanges de reproducteurs (avec des vendeurs pas toujours honnêtes) une clarification s'impose.

Les animaux sont jugés sur leur conformation par des humains. Il y a sujet à polémiques et nécessité d'assurer le maximum d'impartialité. Ainsi apparaissent les *commissions*. Nous avons trouvé la première trace de commission porcine lors de la création du Livre généalogique du porc limousin en 1894. Aucun type précis n'est défini mais **le livre généalogique accordera des primes aux "meilleurs animaux des concours"**.

En 1897 un arrêté préfectoral de la Mayenne porte création d'un concours de la race craonnaise. Le règlement définissait le type recherché. (Diffloth)

"Cette race est caractérisée par un front large et plat, un nez long, large formant un angle très ouvert avec le front, un

corps très allongé et fortement membré, des soies longues, souvent abondantes et grossières, d'un blanc jaunâtre ou d'un jaune-rougeâtre, des oreilles longues et tombantes, l'œil dégagé. Toute tache noire ou brune de la peau ou des soies sera considérée comme un indice de croisement et entraînera l'exclusion de l'animal du concours".

C'est, nous semble-t-il, le premier standard de race relativement élaboré pour les porcins français.

Remarque: Si la race limousine ne donne pas de modèle, si le standard de la race craonnaise paraît peu contraignant ce n'est pas un hasard. **"Il ne faut pas être trop exigeant si on désire conserver une variabilité permettant l'évolution et l'amélioration de la race"**.... Cette réflexion ne date pas de 2008 mais de la fin du 19^e siècle.

Les standards

Après la création du Comité Supérieur des Livres Généalogiques (toutes espèces) le 17 Juillet 1923 les livres généalogiques se multiplient,

élaborent les standards qu'ils diffusent largement sous des formes variées.

Un standard détaillé imprimé.

(extraits d'une brochure publicitaire de la race Large White vers 1960).

Ensemble.

Le Large White est un porc présentant un grand développement, une bonne ossature.

La peau est blanche, sans poils de couleur, et sans pigmentation de la peau sur le corps, les membres ou les ouvertures naturelles.

Les membres

Ils sont bien d'aplomb.

Les paturons sont courts, les pieds forts et larges.

Les onglons sont larges et courts, la corne saine.

Le corps

Le tronc est allongé, profond,

Les épaules sont légères et bien soudées au corps,

La poitrine est large et profonde.

Le dos est rectiligne, horizontal, épais.

L'arrière-train est musclé, le jambon bien descendu.

La queue attachée haut.

Aptitudes laitières

Les mamelles sont au nombre de 6, au minimum, de chaque côté, régulièrement espacées. Ce caractère est exigible chez les verrats comme chez les truies.

La tête

puissante et sans lourdeur,

large entre les oreilles, entre les yeux.

Le profil est régulièrement concave.

La face, de longueur moyenne, est terminée par un groin large.

Les oreilles sont dressées, l'ouverture dirigée vers l'avant, les bords frangés de soies fines.

Les caractères éliminatoires

Face très courte, oreilles "cassées".

Tares osseuses.

Présence d'épis.

Présence de soies frisées.

Taches de couleur étendues: quelques petites taches nettement délimitées peuvent être tolérées, si, par ailleurs, les animaux sont de bon type et de bonne conformation.

Présence de fausses mamelles: une fausse mamelle peut être tolérée si, par ailleurs, les animaux sont parfaitement conformés et comptent 14 mamelles normales. Dans le cas de mamelles douteuses chez une truie, l'animal est mis en attente jusqu'à la mise-bas.

Moins de 6 mamelles de chaque côté, régulièrement disposées: caractère exigible chez les mâles comme chez les femelles.

Des croquis

Ci joints deux des 12 croquis qui accompagnaient la présentation de la race Middle White (française) vers 1940

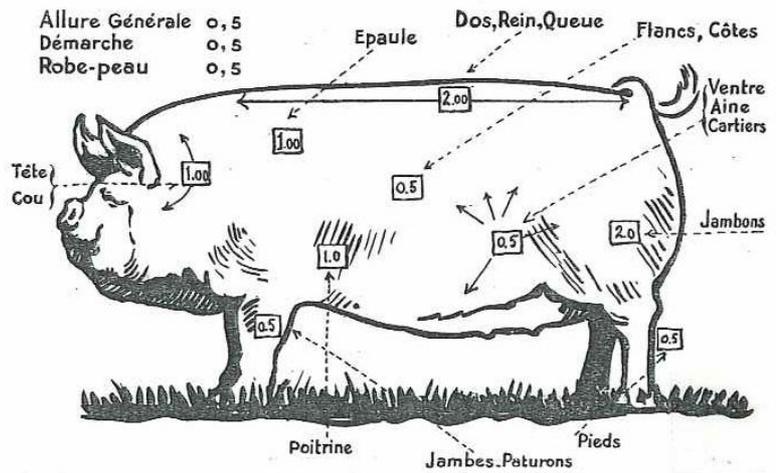
TÊTE

Courte, chanfrein concave, grouin large, mâchoire symétrique, joues peu chargées en tissus mous, yeux écartés.

Tête large entre les oreilles qui doivent être moyennement grandes et inclinées en avant et en dehors et garnies de franges de soie fines.



7 Tête du porc Middle White

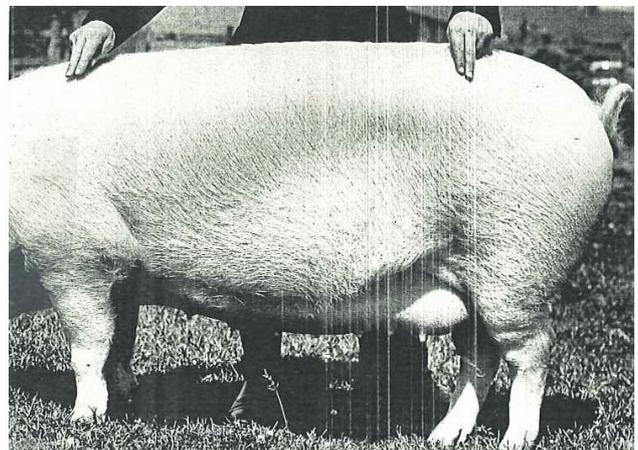
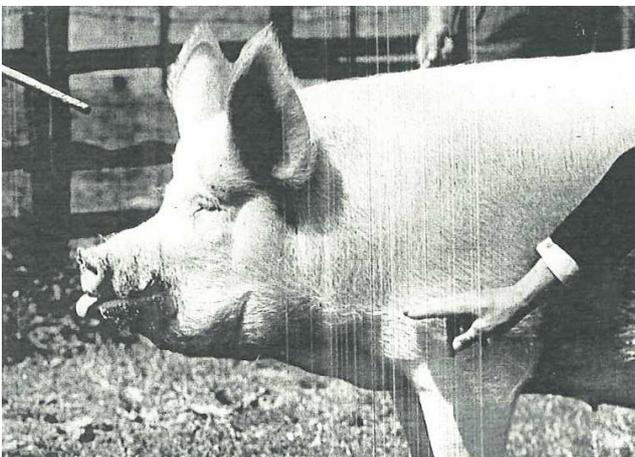


Standard du porc Middle White français vers 1940

La photographie.

Ici deux des 13 photographies de W. Richardson commentées à l'intention des éleveurs

britanniques de porcs Large White.



Présentation photographique du standard du porc Large White

L'échelle de notation était également utilisée.

Table de notation du Porc Blanc de l'Ouest			
	Coefficients	Note sur 10	Points
Tête et Cou (Conformation, Oreilles...)	1		
Profondeur de Poitrine	3		
Dos et Filet	4		
Jambons	4		
Membres et Aplombs	2		
Bassin	3		
Tétines	2		
Harmonie des formes, précocité	1		
VERRATS :	TRUIES :		
Note inférieure à 14 : confirmation refusée ; 14 – 14,99 : animal accepté ; 15 – 16 : animal approuvé ; Au-dessus de 16 : animal recommandé.	Note inférieure à 12 ; confirmation refusée ; 12 – 14,5 : animal accepté ; 14,5 – 16 : animal approuvé ; Au-dessus de 16 : animal recommandé.		

Anecdote limousine

Vers 1980 j'assiste au concours du "Cul noir de Saint Yrieix". En flânant près des animaux j'entends cette réflexion d'un éleveur: "Ces animaux ne sont pas des culs noirs, ce sont des Périgourdins"

Un siècle après la création du livre généalogique les querelles de clochers existaient encore!

Les experts

Jusque vers 1960 être admis dans le cercle restreint d'un *Herd Book* (On ne disait pas encore Livre Généalogique) était un honneur. Dans une espèce comme le porc, pourtant peu élevé dans la hiérarchie animale, nous comptons le comte de Rolland, la baronne de la Rochette, la famille Dubonnet, les cognacs Martel, la chanteuse Joséphine Baker, le Directeur de "Paris Match"..... qui cohabitaient avec des éleveurs de grande notoriété comme les frères Lavoine, la famille Lange, Messieurs de Valence, Nivière, Libaud et les industriels fromagers ou salaisonniers...

Etre admis au "Herd Book" était un honneur, être coopté Expert était la consécration

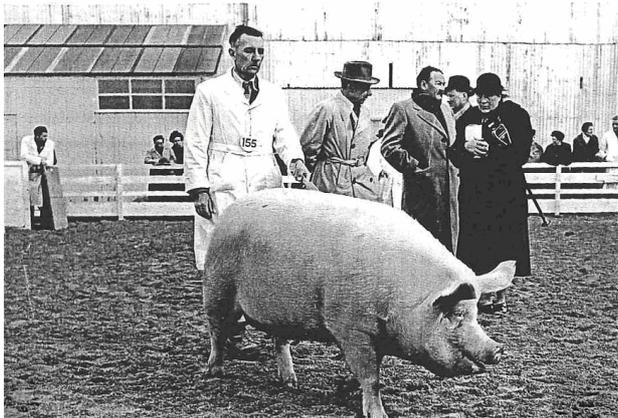
Qui sont ces experts? Ils sont éleveurs (ou anciens éleveurs). Ils ont appris le métier "sur le tas". Le futur expert a, généralement, présenté des animaux dans les concours et obtenu des résultats, signes de sa compétence. Il juge alors dans des compétitions locales, puis opère sur le plan régional ou national comme expert adjoint. Il peut accompagner l'expert officiel dans des tournées de marquage. Lorsqu'il est considéré apte il "entre dans

le grand bain" et peut opérer seul et son action est capitale.

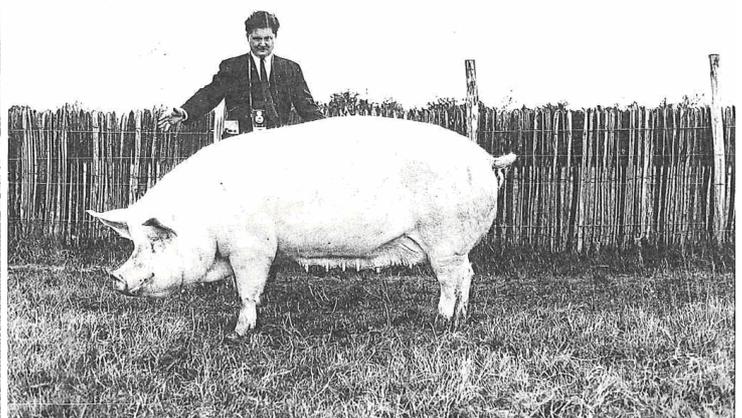
Où opère l'expert?

Dans les élevages c'est là que l'expert joue pleinement son rôle d'améliorateur de la race car le choix de chaque jour conditionne l'évolution de la race. Le propriétaire présente les animaux qu'il espère conserver. L'expert les apprécie individuellement, confirme et fait tatouer ceux qu'il juge dignes de perpétuer et d'améliorer la race. Comme c'est un éleveur compétent il forme les nouveaux sélectionneurs par ses conseils avisés. Enfin ses pérégrinations lui permettent de côtoyer et mettre en relation des sélectionneurs qui, a priori, ne se connaissent pas. Il favorise ainsi la dissémination des meilleurs reproducteurs.

Dans des concours (concours = médiatisation). Il fait surtout la promotion de la race. Il classe les candidats, attribue les récompenses et commente ses jugements. C'est une activité importante car les concours attirent des foules nombreuses. L'expert peut aussi participer aux concours itinérants qui touchent essentiellement des éleveurs non adhérents des livres généalogiques.



A gauche: Madame Lange, Messieurs Brochet et Libaud, membres du jury se consultant avant l'attribution d'une médaille (Concours de Paris)



A droite: Pierre Zert, alors Directeur du "Herd Book Large White", expertisant en Angleterre une truie en vue d'une importation.

Quelles motivations pour les experts?

Certainement pas des avantages financiers car l'expert n'est pas rémunéré pour son activité d'expert, même si ses contacts avec les autres éleveurs lui permettent de placer quelques reproducteurs. Il s'absente souvent et doit avoir un remplaçant à l'élevage. En

général il aime "tenir son rang" et fait preuve de largesses.

Alors qu'est-ce qui le motive ?

- La recherche d'une certaine notoriété.
- La fierté d'appartenir à une élite
- La volonté de propager une race

Discussion avec Pierre Libaud, alors Président du Herd Book Large White:

- X ferait un excellent expert
- Il ne faut surtout pas lui en parler.
- Pourquoi?
- Ce serait un très mauvais service à lui rendre. Il accepterait et amènerait sa famille à la ruine. Il n'a pas "les reins assez solides"

Du Capitole à la roche tarpéienne.

Après la guerre de 1939-1945 les experts eurent encore quelques années de gloire mais furent assez facilement "déboulonnés". Dans la décennie 1960-1970 tout était bon pour les détrôner.

"C'est une caste qui veut conserver ses privilèges".

"Ce sont des bourgeois qui se moquent des difficultés des jeunes".

"Ils sont davantage maquignons (au sens péjoratif) que connaisseurs"

"Ils sont arriérés et ne veulent rien comprendre aux méthodes modernes de sélection".

Il faut dire que la population des éleveurs a changé. Le sélectionneur n'est plus le "nanti" qui s'offre un violon d'Ingres. C'est un (petit) éleveur qui doit vivre de son activité. Il devient concurrent

de son ancienne idole. Chercher le plus bel animal c'est bien, mais il faut avant tout gagner sa vie avec une production qui corresponde à la demande du consommateur.

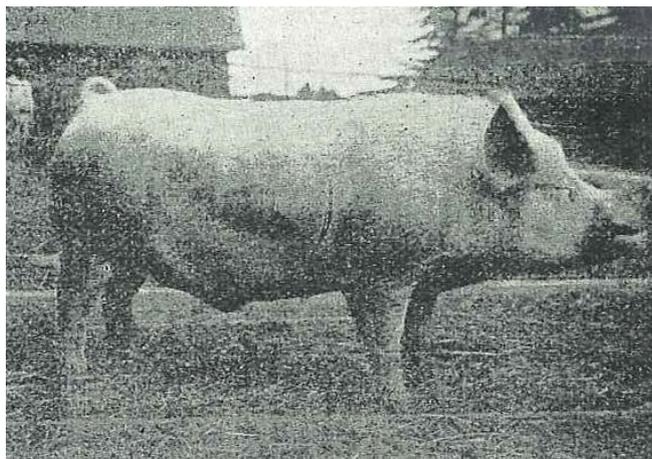
C'est aussi une période de progrès scientifiques conséquents avec des méthodes nouvelles d'appréciation de la composition corporelle des animaux et l'émergence des moyens de calcul imprévisibles quelques décennies plus tôt. Ainsi en quelques années l'homme a été remplacé par des outils plus performants.

Essayons de faire un bilan du travail des experts:
la sélection sur la morphologie a-t-elle été efficace?

- Pour la pureté de la race c'est évident. Les experts ont été quasiment intraitables sur les critères d'élimination. A l'apparition du Piétrain la race

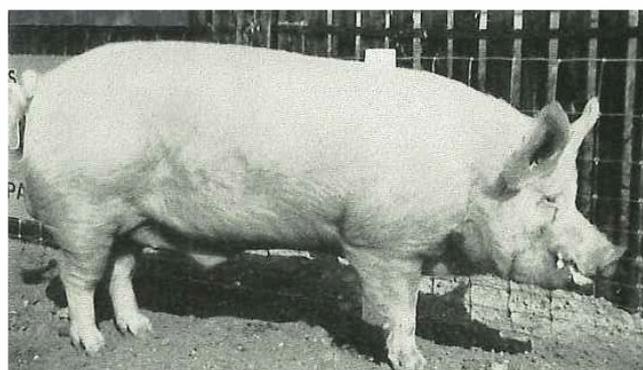
comptait quantité de fausses tétines qui ont disparu. Chez le Large White non seulement les fausses tétines ont considérablement diminué mais le nombre de tétines fonctionnelles a augmenté ce qui permet aujourd'hui aux truies d'élever des portées plus nombreuses que par le passé. Les taches de couleur ont disparu dans les races qui exigent une robe blanche. Il en est de même pour les défauts d'aplombs, les épis (lorsque le standard les interdit)

- Sur l'aspect général la polémique a été permanente. Tous les experts n'ont pas le même jugement. Certains recherchent des animaux puissants, "qui ont du volume". D'autres préfèrent



des sujets plus "harmonieux", même s'ils sont de gabarit réduit. Comment, dans ces conditions obtenir une certaine homogénéité? La comparaison des champions à 30 ou 40 années de distance montre une évolution de la morphologie vers plus de finesse sans perdre du gabarit.

- On a reproché aux experts d'être incapables de juger de l'état d'engraissement. Ce reproche était sans doute valable dans les populations devenues homogènes dans la décennie 1960-1970. Par contre il est certain que les animaux du milieu du 20^e siècle n'avaient plus rien à voir avec leurs ancêtres du 19^e siècle.



Verrat Large White vers 1920 d'après Dechambre (à gauche) et vers 1960 (à droite)

Ainsi on peut affirmer que lorsque les éleveurs des années 1960 ont du rechercher des animaux performants ils disposaient de races très

homogènes sur la majorité des aspects extérieurs. Ils ont pu orienter leur sélection sans trop se préoccuper de l'aspect des animaux ou de leur rusticité.

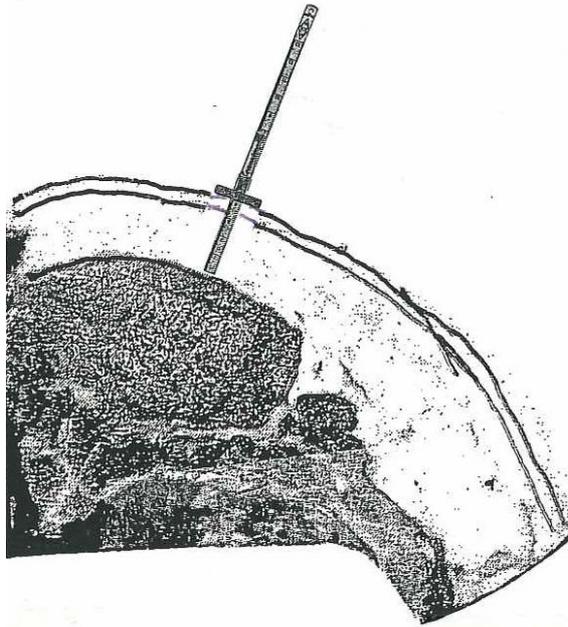
De nouvelles méthodes d'appréciation: l'épaisseur du lard mesurée sur le porc vivant

Après la guerre de 1939-1945 l'élevage des porcs s'oriente vers la concentration et l'uniformisation. L'élevage industriel ne peut se contenter de l'approche artisanale dans le choix des animaux. Les critères de choix se réduisent considérablement: il faut des animaux qui poussent vite, consomment peu et donnent des carcasses maigres. Sur les deux premiers critères les mesures objectives sont aisées à mettre en oeuvre. Pour le troisième c'est plus délicat car l'animal doit être agréé avant de commencer sa vie de reproducteur. Les recherches se sont orientées vers la mesure sur le vivant de l'épaisseur de la couche de lard qui est en corrélation étroite avec la quantité totale de gras de l'animal.

Les rayons X. Le principe est basé sur les

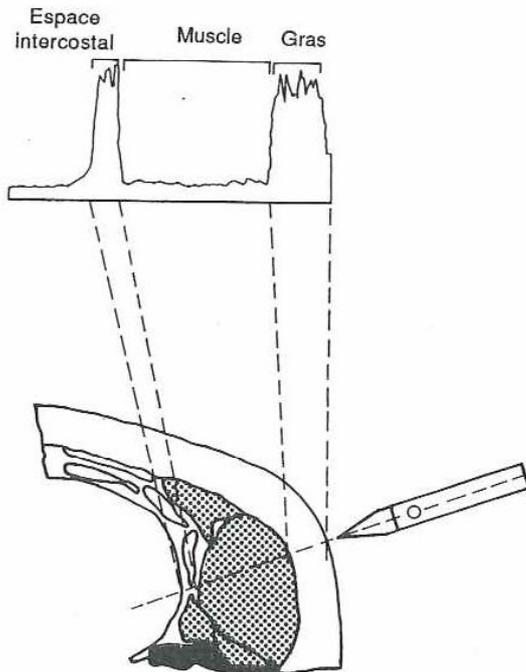
transparences différentes aux rayons X des principaux tissus: adipeux, musculaire et osseux. On peut ainsi connaître la conformation d'un individu, mais c'est une pratique délicate qui met en danger les utilisateurs. La méthode sera expérimentée mais jamais mise en application (B.L. Dumont et R. Février)

La réglette. C'est un "instrument de torture" qui, lui aussi, n'a été utilisé qu'expérimentalement ou pour des démonstrations car les protecteurs des animaux n'auraient pas admis sa généralisation. Son principe est simple: comme le gras est très peu innervé le porc ne sent rien lorsqu'on enfonce la réglette. Il réagit lorsqu'on atteint la chair. Il suffit alors de retirer la réglette et le curseur affiche l'épaisseur de la couche de lard.



Mesure de l'épaisseur du lard dorsal à la règle

La mesure aux Ultra sons. Comme la mesure considérable de la proportion de gras dans la carcasse aux rayons X elle exploite les différences de vitesses des point qu'aujourd'hui elle connaît, à son tour, un certain rayons selon les tissus traversés. Moins dangereuse elle adésintérêt au profit de la composition fine de la carcasse. connu un large succès. Elle a permis une réduction



Principe de la mesure (à gauche) et technicien mesurant l'épaisseur du lard dorsal (à droite)

Et aujourd'hui?

- Dans les stations officielles on ne contrôle plus que les collatéraux de candidats à la sélection. Il n'y a donc aucune raison de les noter sur l'extérieur.

- Dans les élevages et dans les centres d'insémination artificielle on procède au retrait des

sujets visiblement porteurs de vices rédhibitoires comme les fausses mamelles ou les aplombs trop défectueux.

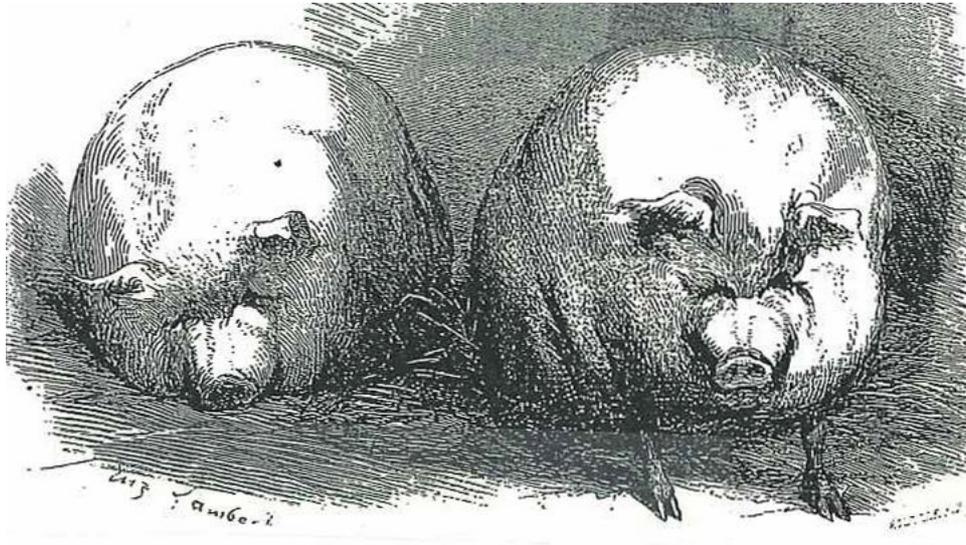
...l'ère de la sélection sur la conformation est révolue!!

Un peu de fantaisie pour terminer...

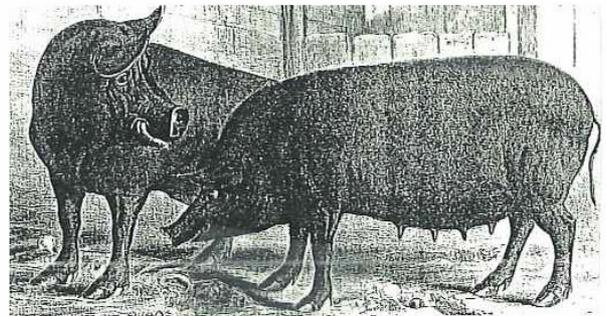
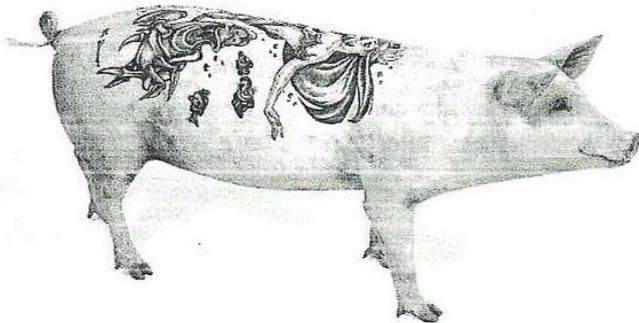
Oublions quelques instants le qualificatif "zootechnique". D'autres personnes s'attachent (ou se sont attachées) au cochon, qui ont leurs jugements.

"Je peindrai ici l'image du porc. C'est une bête solide et tout d'une pièce, sans jointure et sans cou. Ca fonce en avant comme un soc. Cahotant sur ses quatre jambons trapus c'est une trompe en marche qui quête, et toute odeur qu'il sent, y appliquant son corps de pompe, il l'ingurgite." (P. CLAUDEL)

"Les formes d'un porc sont parmi les plus belles et les plus luxuriantes de la nature. Le porc a les mêmes amples courbes, vives et pourtant lourdes, que l'on reconnaît aux torrents et aux volutes nuageuses. L'embonpoint comporte en soi une grande qualité: celle de susciter l'admiration chez les spectateurs... et la modestie chez son propriétaire. S'il est un point sur lequel je diverge d'avec les institutions monastiques passées, c'est lorsqu'elles cherchaient à obtenir l'humilité par l'émaciation. Il se peut que les moines saints aient été maigres, mais je sais que les moines gras étaient humbles." (G.-K/ CHESTERTON)



Peinture sur cochon

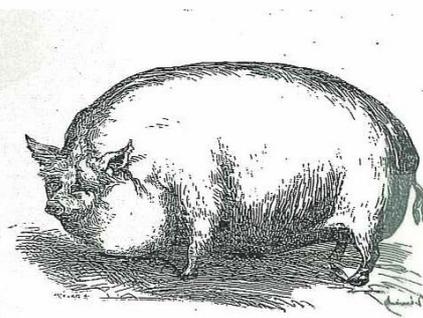


Et nous? On n'a pas droit aux tatouages!!!

Au cirque



Steeple-chase cochon...



Il faudrait peut-être que je fasse un régime!

En définitive l'aspect extérieur du cochon n'intéresse plus que très marginalement l'éleveur, le zootechnicien. Par contre il reste présent dans l'esprit des hommes: ce sont les urbains qui vont se ressourcer dans les fermes pédagogiques, dans les parcs zoologiques, qui y amènent les enfants pour leur montrer que le cochon n'est pas uniquement la

tranche de jambon ou la boîte de pâté. S'ils visitent le Salon de l'Agriculture Ils peuvent en profiter pour leur expliquer qu'il n'y a pas un type uniforme mais quantité de races. Et puis il y a les visions très marginales des dresseurs d'animaux, des humoristes, des peintres... pour lesquels tout individu, toute chose est l'occasion de s'exprimer.

Remerciements

Nous tenons à remercier Isabelle Oswald et Marcel Bouffaud pour l'aide qu'ils nous ont apportée lors de la préparation de cet exposé.

Bibliographie

BUFFON, 1758 - *Histoire Naturelle générale et particulière* - Tome Neuvième- Imprimerie royale Paris 244 pages.

COLLOQUE: *De la domestication au tabou*, dirigé par Brigitte LION et Cécile MICHEL 1-3 Décembre 2005. Ed de Boccard . 340 p.

DIFFLOTH P., 1905 – Zootechnie: mouton, chèvre, porc. Encyclopédie agricole, Ed. Baillière, Paris, 418 pages.

DUMONT B.-L., FEVRIER R. 1957 - Méthode de mesure radiographique de l'épaisseur des tissus adipeux sous-cutanés chez le porc. *Annales de Zootechnie* 4 -1956 – p 29-39

GROGNIER L. F., 1841 - *Cours de multiplication et de perfectionnement des principaux animaux domestiques*. 3e édition. Revue et augmentée de considérations générales sur l'amélioration des races et d'un traité sur les porcs par H MAGNE. Paris Bouchard-Huzard, Lyon Ch Savy jeune, 709 pages.

HOMERE. Odyssée XIV.

IMPRIMERIE IMPERIALE (Décennie 1850-1860) - Concours d'animaux de boucherie; Concours d'animaux reproducteurs, d'instruments et de produits agricoles. *Succession de comptes rendus de manifestations qui se sont déroulées dans diverses villes de France à partir de 1850*.

LIVRES GENEALOGIQUES des races de Porc Blanc de l'Ouest, Craonnais, Landrace, Large White, Limousin, Middle White.

MAGNE J H., 1857 - *Etude de nos races d'animaux domestiques et des moyens de les améliorer*, 2^e édition, Labé Editeur-Librairie de la faculté de Médecine, Paris.

OLIVIER DE SERRES, 1599 - *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*. Réédition Actes Sud.1997. 1464 p.

VIBORG E, YOUNG., 1835 - *Mémoire sur l'éducation, les maladies, l'engraissement et l'emploi du porc*. Editions Mme Huzard- Paris.

LE CHIEN: STANDARDS, JUGEMENT, EXPOSITIONS: ÉVOLUTION EN CINQUANTE ANS DE CYNOPHILIE

Raymond TRIQUET ⁽¹⁾

Résumé — Après un exposé sur la typologie des standards canins et les nouveautés dues à l'intervention du législateur, l'auteur décrit l'évolution des jugements des chiens de race dans leur cadre, qui est celui des expositions en France et à l'étranger. Il remarque notamment le développement du "spectacle", en rapport avec le nombre de chiens à juger et la difficulté pour le juge à assurer son rôle de pédagogue.

Summary — Following a report on the typology of dog standards and the new items due to the intervention of legislators, the author describes the evolution of the judging of pedigree dogs in their frame, that is dog shows in France and abroad. He particularly notices that the ring show is gaining more and more importance, the number of dogs assigned to each judge is increasing and it is becoming more and more difficult for judges to fulfil their teaching role.

"Vous jugez des chiens?"

Quel fut l'étonnement d'universitaires du Niger quand l'un de leurs collègues, le professeur J. BECUWE, leur apprit que, le week-end, il lui arrivait de juger des chiens. Leur culture littéraire les ramenait aux *Plaideurs*:

"Voici le fait. Un chien vient dans une cuisine:
Il y trouve un chapon, lequel a bonne mine."

Maître Dandin, jugeant le chien, est chargé d'appliquer la loi. Michel ROUSSEAU parle d'un millénaire de procès d'animaux et jusqu'au XVIII^e siècle. L'expression "juge de concours" n'apparaît

qu'au XIX^e siècle. Le juge "évalue" dans un concours "les qualités des chiens de race qui lui sont présentés" et le juge canin officie alors dans les premières expositions canines. L'exposition de Newcastle de 1859 avec deux races (Pointer et Setter), soixante inscriptions pour six juges, a longtemps été considérée comme la première exposition au monde. Elle n'est plus que la première exposition en Angleterre, ayant été détrônée par une exposition belge à Tervueren le 28 mai 1847: une seule race, soixante pointers, trois juges.

* * *

Il y a deux sortes de juges: ceux qui n'ont pas besoin de standard (réservé aux ignorants) parce qu'ils ont dans la tête un type de chien qu'ils connaissent mieux que personne, et ceux qui jugent d'après un standard qui est leur guide et qu'ils vont parfois jusqu'à relire la veille de l'exposition. Les premiers sont dangereux car ce qu'ils ont dans la tête, c'est un type qu'ils connaissent parce qu'ils l'ont élevé ou qu'ils ont flashé sur lui au cours d'une exposition ou chez un éleveur. Ils le reconnaissent instantanément partout pour le mettre en avant. Cela conduit à l'hypertype et à ce que les Anglais appellent *After sales service*, le service après-vente.

Le standard ne décrit pas un type parmi d'autres dans la race. Voici la définition que j'en ai donnée: "Description méthodique de l'archétype", c'est-à-dire du modèle idéal qui correspond à l'idée

que l'on se fait de la perfection (car nous ne sommes que des hommes). Cette définition implique que le chien décrit par le standard n'est pas réel et que, d'autre part, "l'idée que l'on s'en fait" peut varier dans le temps. Cela saute aux yeux quand on voit les photos du temps jadis. Enfin, le standard est méthodique ou il n'est pas. Ce n'est alors qu'une description partielle des chiens que l'on a vus. C'est le cas dans l'Antiquité et au Moyen Âge avant Gaston FEBUS. Il existe depuis le début de la cynophilie, deux sortes de standards: les anglais, et les autres. Les anglais sont faits sur le modèle du standard du Bulldog que nous appelons "anglais" mais qui en fait est britannique (*British Bulldog*). Il date de 1876, le Kennel Club (*British*) ayant été fondé en 1873. Les standards anglais sont plus courts, moins détaillés, moins précis que ceux de la F.C.I. Aucun mot scientifique n'y apparaît, les Anglais (les Britanniques) ayant en général horreur des mots savants (quand un enfant français a une otite, le petit Anglais n'a qu'une inflammation de l'oreille). Le

1) Ancien Président de la Commission des Standards de la FCI, Les Barris, 24 210 Montagnac d'Auberoche.

Kennel Club publie une liste des mots difficiles et, en particulier, du jargon. Les définitions n'ont pas été revues par un lexicologue. Elles manquent de rigueur ou sont même parfois partiellement fausses. Il existe des clefs. C'est ainsi que les *front legs* ne sont pas les "membres antérieurs" mais parfois l'"avant-bras" et parfois le membre vu du coude au sol. Les jarrets (*hocks*) sont aussi les "métatarses". Le standard britannique comporte des non-dits. Par exemple, tout juge britannique de Bulldog, tout éleveur, respecte le "plan incliné" (*layback*) que doit présenter la face de ce chien. Or, ce mot n'apparaît dans le standard, sans explication comme si tout le monde était au courant, qu'en 2003 soit après une omission de 127 ans. Tous les standards du Kennel Club ont été révisés en 1985-1986 et adoptés en bloc par la F.C.I. en 1987 par l'Assemblée Générale de Jérusalem. Deux paragraphes ont été ajoutés: "Caractère" (en anglais *temperament*) et "Allures". Un paragraphe stéréotypé décrit l'articulé en ciseaux (il s'agit des incisives et on ne parle pas des autres dents) et un autre, qui sera plus tard adopté par la F.C.I. sous l'influence de l'Italie (Mario PERRICONE), est ajouté à la fin: "Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité." Ce paragraphe a été complété par les Anglais, excellentement me semble-t-il: "en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien". Un effort avait déjà été fait en 1986 en supprimant les expressions dangereuses comme "les membres postérieurs parfaitement droits" chez le Chow-chow ou "le museau aussi court que possible" chez le Bulldog. Ce dernier chien verra son standard modifié à nouveau par le Kennel Club en 2003 dans le sens de la santé et du bien-être: le bourrelet derrière la truffe ne pourra plus être hypertrophié; on dénonce les tares oculaires, l'obésité et la détresse respiratoire. J'ai fait ajouter, par la F.C.I., la queue incarnée dans la liste des défauts éliminatoires. Il reste aux juges à respecter ce standard mieux qu'ils ne l'ont fait avec celui de 1986, qui est resté lettre morte. Le Club français du Bulldog est concerné et agit dans le bon sens et avec beaucoup de courage. Enfin, un paragraphe stéréotypé britannique a été repris par la F.C.I.: "Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum." L'ennui est que le bulletin du Kennel Club (*Kennel Gazette*) de janvier 1988 donne cette information toujours valable actuellement, même si les autorités nous disent que le cas est rare: "Aucun règlement du Kennel Club n'interdit l'exposition d'un chien cryptorchide. Si un tel chien obtenait les titres appropriés, il serait reconnu en tant que champion par le Kennel Club." À l'opposé du standard anglais se trouve le standard italien. Il est long, méticuleux et plein de termes scientifiques, parfois abscons, de mesures d'angles et de proportions d'une extrême

précision. Le Bichon maltais est un "braccoïde type aberrant nain". C'est un "anacolimorphe [...] harmonique vis-à-vis des profils (alloïdisme), dysharmonique vis-à-vis de l'anamorphose". Il s'agit du travail de SOLARO (1879-1968) qui a repris la terminologie de Pierre MEGNIN et surtout de BARON, professeur de zootechnie à Alfort de 1878 à 1908, en oubliant que la profusion lexicale de ce dernier n'était certainement pas destinée à l'usage des éleveurs et des juges canins. Ces termes n'ont plus aujourd'hui que l'avantage de faire vendre les dictionnaires spécialisés. Les experts italiens de l'E.N.C.I. ont fait de gros efforts ces dernières années pour échapper à ce pédantisme, ayant compris qu'un standard n'est pas un cours de zootechnie. Ce n'est pas facile. PERRICONE nous a déclaré en levant les bras au ciel qu'en Italie, il y avait deux grands hommes intouchables: GARIBALDI et SOLARO. Même latinisés, les termes grecs de BARON ne sont pas faciles à appréhender. Le standard du Petit Lévrier italien de 1968 dit que ce chien est un dolichomorphe. En 1992 on traduit: c'est un longiligne. Mais est-ce facile de comprendre qu'un chien longiligne n'est pas forcément long, que l'Azawakh qui est bien longiligne est plus haut que long, et qu'un chien bréviligne n'est pas forcément court puisque le Dogue de Bordeaux bréviligne, est plus long que haut. C'est ainsi qu'on prétend que chez le Dogue des Canaries qui est un molossoïde, la femelle est "plus longiligne que le mâle"! Elle est seulement plus longue. Citons une fois de plus LESBRE, le grand hippologue, dans son *Précis d'extérieur du cheval*:

"Il est peu de sciences aussi riches que l'Extérieur en termes spéciaux, mais il ne faut pas en abuser, le meilleur moyen d'être compris est encore de parler comme tout le monde."

J'ajouterai: "Oui, bien sûr, mais ce n'est pas valorisant. Chacun sait que l'homme cache son ignorance sous les mots." Celui qui se croit savant n'est qu'un ignorant qui s'ignore. SOLARO fut l'inspirateur du standard dit "de Monaco", en 1934, élaboré avec la participation d'un Belge, HUGE, et d'un Français, le vétérinaire HEROUT. Cette commission a demandé que l'ordre des rubriques soit identique pour tous les standards de la F.C.I., que chaque partie du corps soit décrite, qu'il soit fait un "tableau des mensurations capitales". LUQUET, dans son fameux ouvrage *Le Chien*, paru en 1971, fait un état des lieux: "Il est regrettable de constater que, depuis 1934, bien peu de clubs spéciaux ont mis en application ces sages recommandations."

C'est pourtant un standard fait dans l'esprit de Monaco, celui du Dogue de Bordeaux qui a séduit le docteur PASCHOUD, alors nouveau président de la commission des Standards de la F.C.I., et qui a servi de base au standard dit "de Jérusalem", adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la F.C.I., le

23 juin 1987. J'avais refait ce standard en 1971 pour éviter les excès du genre: "prognathisme inférieur de 1 cm *au moins*" et le docteur LUQUET avait passé chez moi plusieurs heures à le peaufiner. PASCHOUD a ajouté en introduction le "Bref aperçu historique". J'ai insisté pour qu'il soit prévu un paragraphe "Caractère *et* comportement", pour que les allures soient décrites et non énumérées comme dans le standard du Rottweiler de 1971: "Les différentes allures du Rottweiler sont: le pas, le trot, l'amble, le galop et le saut." Point final. Nous avons créé une rubrique "Proportions importantes": longueur du museau/longueur de la tête et longueur du corps (scapulo-ischiale car il y en a eu d'autres)/hauteur au garrot. J'ai surtout dit et redit que ce standard-type n'était qu'une trame et qu'il suffisait de respecter l'ordre des rubriques sans forcément les remplir toutes. La liste des défauts a été prévue à la fin et surtout raccourcie. Il est inutile de dire que l'oreille longue est un défaut si on a précisé précédemment qu'elle était petite. Les défauts éliminatoires signifient (pour les pays cynophiliquement développés et, en France, la confirmation est dans ce sens une aide précieuse) que le chien doit être éliminé du ring et de l'élevage. Lorsque les normes de non-confirmation sont différentes des défauts F.C.I., on ne comprend plus rien et un chien qualifié d'excellent peut être refusé. La disqualification signifie, au contraire, pour moi, que le chien sorti du ring, par exemple parce qu'il refuse de se laisser examiner ou toucher par le juge (qu'il a le droit de ne pas aimer – question d'odeur peut-être), pourra continuer sa carrière. Le trotteur qui se met à galoper est disqualifié, il peut courir par la suite. Il n'est pas sûr qu'"éliminatoire" soit encore employé longtemps. Une réunion est prévue en 2008 pour en préciser le sens, les Verts allemands et surtout suisses comprenant ou faisant semblant de comprendre que, dans le cadre de la F.C.I., les chiens "éliminés" le sont physiquement. Nous serions des exterminateurs. Il suffirait de dire "interdit d'élevage" mais de nombreux Kennel Clubs, et non des moindres, n'ont aucune structure pour faire cette sélection.

Les standards de la F.C.I. ont dû être modifiés récemment sous la pression des opinions publiques et des lois des pays membres. À la demande de l'Allemagne et après la répression très brutale dans certains *Länder* contre les chiens dits "dangereux" et les chiens "de combat" (le mot même *Kampfhund* est banni du vocabulaire du Kennel Club allemand – VDH), le caractère agressif ou peureux doit figurer à la première ligne de la liste des défauts éliminatoires. PASCHOUD s'était déjà battu pour obtenir en 1983, avec quelles difficultés, la suppression de ce passage du standard du Filá Brasileiro de 1960: "Il arrive souvent que le Filá attaque le juge [...]. Cette attitude (*sic*) ne doit jamais

être considérée comme un défaut." Il y a encore des éleveurs qui pensent que nous avons ainsi détruit la race. En vérité, chaque fois que nous changeons un standard, il y a des amateurs, des éleveurs, des juges, qui écrivent que la race est morte. Ce fut même le cas lorsque, à la demande du comité de la F.C.I., j'ai modifié le standard du Shar-Pei pour qu'il cesse d'être le chien accordéon. Dernière directive de la F.C.I. à venir très bientôt et qui concerne le bien-être du chien: les narines dans toutes les races devront être "bien ouvertes".

Nous avons dû prendre en compte l'interdiction de l'otectomie et de la caudectomie dans certains pays et nous avons prêché la prudence lorsque nous avons dû décrire les queues longues qui venaient d'apparaître. Pour le Schipperke, par exemple, nous avons lancé une enquête: La queue longue est-elle tombante, comme en Belgique, pays d'origine de la race, ou enroulée comme dans les Pays scandinaves?

La description des couleurs de robe a aussi beaucoup évolué en France et, cette fois, ce n'est pas politique mais scientifique. La nomenclature des couleurs de robe de DENIS-COSTIOU a convaincu beaucoup de cynophiles en France mais guère ailleurs. Dans le cadre de la commission scientifique de la F.C.I., Bernard DENIS est souvent sollicité pour expliquer ce qu'est le marron, le gris et le bleu. Il est difficile de faire entendre que le Kerry Blue n'est pas bleu et que la souris grise est sable charbonné. Et puis, les vieilles expressions comme "arlequin", "feuille morte" ou "fleur de pêcher", ou "marque de chevreuil" sont tellement plus poétiques. La traduction en anglais de son ouvrage de référence fera sans doute avancer les choses.

On voit que, même dans le cas du standard de Jérusalem, les tendances et les idiosyncrasies subsistent. Les standards des pays latins sont plus proches du type italien, même si certains termes scientifiques sont utilisés sans être compris (endogathe, longiligne – on l'a vu –, convexe, etc.). Les standards nordiques sont plus proches de l'Angleterre. Les Hongrois font remonter leurs races à la préhistoire. Les Allemands sont très stricts sur les dentures qu'ils veulent complètes, si bien que leurs juges plongent la tête dans les gueules ouvertes maintenues verticales à la recherche des troisièmes molaires. Les indices des standards russes inspirés de l'hippologie pour un peuple de cavaliers ont disparu avec l'Union soviétique. Les standards français, suivent deux tendances: plus courts chez les chasseurs et, en particulier, la vénerie, rédigés en vue de l'utilisation. On y trouvait d'étranges expressions comme "indiquant la grande race", "bâti en ouvrier" (qui, s'opposant à "distingué", rappelle la Lutte des

classes), "accuse la grande espèce", "les deux espèces dont il est issu", "éminemment français" (cela concerne la carrure du museau mais, à l'étranger, cela sonnait très coq gaulois). Ces expressions ont disparu avec les "jambes de devant" et les "jambes de derrière", qui étaient déjà chez SOLLEYSEL au XVII^e siècle. Les standards français des autres groupes étaient plus proches du standard de Monaco. Presque tous les standards français ont été revus au cours de ces vingt dernières années par les clubs de race puis la sous-commission des Standards puis la Commission zootechnique et, récemment, par la Commission scientifique et le comité de la S.C.C. avant d'être envoyés à la F.C.I. pour la Commission des Standards et la Commission scientifique et de passer enfin au comité général. C'est vraiment un très long parcours. Le système français est lourd mais sérieux. En tout cas il vaut mieux que celui qui prévaut au Portugal où les standards sont élaborés en assemblée générale, non de clubs de race mais du Kennel Club. Le standard de l'Estrela est ainsi fait autant par les amateurs de Bergers allemands ou de Boxers ou de n'importe quel autre chien que par les spécialistes de cette race.

Les standards canins doivent beaucoup à l'hippologie et bien des termes sont passés du cheval au chien avec plus ou moins de bonheur. C'est ainsi qu'il a fallu nous débarrasser des genoux aux membres antérieurs, des paturons et des soles. La description de l'extérieur du chien a été reprise sur celle de l'extérieur du cheval et, en particulier, sur celle de LESBRE d'où la terminologie: chanfrein, aplombs, dessus, dessous, épaule droite, jarrets clos, bouleté, campé, sous lui, etc. La division en parties nous a parfois été reprochée. C'est celle de LESBRE et, avant lui, de DAUBENTON. Voyez sa description des dogues: museau, nez, lèvres, tête, front, oreilles, cou, jambes, corps, queue, et, à la fin, comme à l'heure actuelle, poil et couleur. Bien avant lui, Gaston FEBUS à la fin du XIV^e siècle, traitant du lévrier, décrit la tête, le museau, les narines, les oreilles, les lèvres, les yeux, le cou, le corps, la poitrine, le dos, le rein, le ventre, les épaules, les jambes (membres), les pieds, les ongles, les cuisses, les jarrets, la queue, la taille, le poil, la couleur de la robe, le pénis et les testicules ("petit vit et pou pendant, petiz coullons et serrez"). C'est un détail que l'on ne trouve pas encore dans nos standards. On y trouve par contre les *ongles*, et non les "griffes", comme chez FEBUS. Anthropomorphisme? Sans doute, mais le moyen de faire autrement quand il s'agit du meilleur ami de l'homme?

Les échelles de points établies par DECHAMBRE en 1894, après BARON qui avait "tracé les tableaux de pointage", apparaissaient déjà, en vérité, chez STONEHENGE, en 1859, et SHAW, en

1881. Elles figuraient dans le standard-type de Monaco et, encore aujourd'hui, aux USA où elles ne sont d'ailleurs jamais appliquées, vu le nombre de chiens à juger. La Société Francophone de Cynotechnie a proposé de les remettre en valeur il y a une quinzaine d'années sous l'impulsion du professeur QUEINNEC. Quelques juges s'y sont essayés, mais cela n'a pas duré.

Nous n'avons pas parlé des traductions des standards. C'est un problème très important. Il faut trouver des traducteurs qui maîtrisent les langues et connaissent aussi le chien. Tout le monde est au courant des bévues anciennes (le "rhinoscope" pour la truffe d'un standard allemand – *Nasenspiegel* – et, en anglais, pour le rein, l'"accouplement" plus long chez la femelle que chez le mâle – *Coupling*). J'ai la faiblesse de penser que tout cela s'est bien amélioré depuis les années soixante-dix.

Pourvu d'un bon standard, le stagiaire canin studieux et honnête va-t-il devenir un bon juge? Ce n'est pas sûr. Il lui faut encore "voir le chien" et certains ayant fait le plein de l'enseignement des professeurs d'écoles vétérinaires au sein de la S.C.C. et de celui des juges formateurs, ne les verront jamais, on ne sait pas pourquoi. D'autres apprendront à voir en pratiquant. Je retiens cet apophtegme de Jacques LOUGNON tiré de la dernière *Lettre* de la Société d'ethnozootecnie de janvier 2008: "Rien ne vaut le terrain pour s'instruire." Et le terrain, il y a cinquante ou soixante ans, était pris au sens premier: "formé de terre", puisque les expositions avaient lieu presque toutes dans un pré, sur un terrain de football, un parc municipal, à découvert. Il y avait de la paille dans les cages et les chiens de berger recevaient à midi une gamelle de son mélangé de petit lait. C'était l'époque où les paysans, pour se rafraîchir à la moisson, buvaient du babeurre (en patois d'Artois, du *guinsse*). Les bergers étaient en blouse et sortaient leurs Beaucerons d'une vieille camionnette. Quand il pleuvait, c'était le marécage. J'ai conservé quelques "carnets de juge" des années soixante, tout gondolés. Nous prenions des notes abondantes et circonstanciées. Il ne suffisait pas de dire qu'une tête était "bonne". Il fallait dire pourquoi. À la maison, nous recopiions ces notes pour les envoyer au club de race, qui les publiait. Cela intéressait les éleveurs, qui voyaient ainsi ce que valaient les chiens des autres. Certains clubs ont cessé de publier ces notes car le même chien pouvait avoir successivement une bonne épaule, une épaule trop angulée et une épaule "droite" (enquête de DUMAND au Spaniel Club). Ce n'est que plus tard que les juges ont communiqué leurs notes directement aux propriétaires. Au début, il fallait seulement reporter le classement et le qualificatif sur une bande de papier détachable appelée, à l'anglaise, "slip". On pouvait entendre les

haut-parleurs tonitruants (une plaie des expositions à la française, encore trop souvent de nos jours) priant les juges d'apporter leurs "slips" au secrétariat. Les juges nuançaient leur pensée et les rapports comportaient toute une série d'adverbes qui servaient de freins à une critique qui pouvait heurter la susceptibilité de l'exposant: "le chanfrein est trop long, légèrement trop long, un peu long" ou "il pourrait être quelque peu moins long". LUQUET, le grand juge de l'après-guerre, usait d'une expression vieillotte qu'il affectionnait: "J'aimerais ce chanfrein un tantinet moins long." On pouvait aussi promettre un avenir qui chante même si le présent est maussade: "Sujet jeune qui n'a pas fini d'éclater." Les juges remplissaient leur "carnet" et les "cartons de prix" car, bien souvent, ils n'avaient pas de secrétaire dont, de toute façon, ils préféraient se passer à cause des fautes d'orthographe. C'est encore le cas aujourd'hui où, contrairement à la Grande-Bretagne, nous n'avons toujours pas d'"école" de secrétaires et de commissaires de ring. L'arrivée des concurrents dans le ring se faisait dans le désordre et la présentation laissait beaucoup à désirer, les maîtres et maîtresses – moins nombreuses à l'époque – étant peu attentifs et bavardant beaucoup y compris avec les spectateurs. On a vu apparaître des aides qui appelaient les chiens, poussaient des cris, produisaient des sons plus ou moins aigus avec toute sorte de trompettes, de sifflets ou de jouets en caoutchouc. C'était insupportable. On a plus tard appelé cela d'un mot anglais: *double handling*, et c'est actuellement interdit (en principe). Il est de même interdit de toiletter les chiens en exposition à grand renfort de craie et de produits colorants, de les maquiller ou de les doper. Vaste problème!

La façon de juger n'a guère changé. On examine l'ensemble, puis chaque sujet dans le détail, on vérifie la denture et les testicules et on fait marcher et trotter. Pendant plusieurs années on n'a plus fait de phrases, on a rempli des cases (influence de l'ordinateur). Ce système nous est venu d'Italie et a été introduit à la S.C.C. par François STRIBY. Beaucoup d'amateurs regrettant les rapports anciens, on est revenu aux textes rédigés, mais il n'y a plus guère de temps pour cela. En effet, alors que le nombre maximum de chiens était de cinquante par juge, il est passé à soixante, puis à quatre-vingts et le temps imparti est de trois minutes par sujet. En France on ajoute généralement cinq minutes pour les changements de classe. Nous avons vu au Mexique, au championnat mondial en mai 2007, des juges qui avaient cent chiens et même plus à examiner. Bien évidemment, ils ne faisaient aucun rapport, à l'américaine. Cela a l'avantage d'aller vite, de coûter moins cher aux organisateurs et le juge ne se fait pas (ou moins) agresser. En effet, comment voulez-vous que le propriétaire soit content quand on lui dit que

son chien a la tête mal proportionnée, la poitrine trop étroite, le dos ensellé et des "jarrets de vache". Quand on a cent et même cent cinquante chiens à juger, aux USA par exemple, on ne dit rien. On choisit et on place quatre chiens, on remercie les autres avec un sourire. Les gens applaudissent et s'en vont. Les propriétaires ne "vilipendent" pas le juge (pour reprendre un mot de LUQUET de 1973) mais au fond, c'est pire. En effet, ils vous disent philosophiquement: "Aujourd'hui, je n'ai pas eu de chance", ce qui sous-entend que tout cela se joue au petit bonheur la chance. Le juge surexploité, mais souvent très fier de l'être car c'est un exploit de juger cent chiens par jour pendant deux ou trois jours, doit abandonner son rôle si important de pédagogue. Le juge français qui, dimanche passé 24 février, a officié à Moscou dans une exposition de la FCI, n'a pas pu enseigner quoi que ce soit et a été dispensé de prendre des notes car il a eu 143 Golden Retrievers à départager. C'est de l'abattage! Jadis, les juges prenaient le temps d'expliquer leurs jugements non seulement aux exposants mais aux spectateurs souvent très intéressés. Je l'ai fait aux USA avec micro, enregistrement et caméra. Un Américain m'a dit: "Si vous dites à la cantonade qu'un chien a des défauts, vous allez avoir une plainte en diffamation." C'est peut-être aussi la raison pour laquelle, en Angleterre, dans les rapports qu'ils remettent sur les deux premiers chiens de chaque classe des expositions dites "de championnat" et "ouvertes" (sans ce qui correspond au CACS), les juges ne mentionnent que les points positifs. Ces rapports ne sont pas donnés aux exposants ni aux clubs ni au Kennel Club mais sont envoyés obligatoirement à l'un des deux grands journaux canins anglais. Jadis, en France, on donnait un carton rouge aux "Excellents", bleu aux "Très Bons", vert aux "Bons" et jaune aux "Assez Bons". Cela permettait aux amateurs de repérer les bons chiens (c'est-à-dire les "Excellents"). De nos jours, quand le juge surchargé oublie de disposer les "panonceaux de classement" devant les quatre meilleurs sujets de chaque classe, les spectateurs, encore trop souvent debout autour des rings car il n'y a pas de sièges, n'ont qu'à se résigner: ils ne pourront pas annoter leur catalogue.

Au baccalauréat, la mention "Assez Bien" est attribuée au candidat qui obtient 12 ou 13 sur 20 et la mention "Très Bien" correspond à 16 ou plus, ce qui fait un *excellent* candidat. Dans le cadre de la cynophilie, les organisateurs ont beau répéter que le qualificatif "Très Bon" est attribué à un très bon chien, chacun sait que cela n'est pas vrai. L'usure des mots est un phénomène bien connu. En linguistique, on observe l'érosion des langues, l'anglais étant dit parfois "décrépit", puisqu'il n'y a plus de déclinaisons et quasiment plus de conjugaisons, ce qui fait actuellement sa fortune. Il est devenu

l'espéranto du business et des séminaires scientifiques. Par érosion, les montagnes ont tendance à devenir des pénéplaines et le qualificatif *Très Bon* signifie: "pas excellent". *Bon* signifie "médiocre" et *Assez Bon*, franchement "mauvais". La preuve est qu'au début de la confirmation des chiens (décret du 21 septembre 1966), certains juges qui la refusaient à un sujet remettaient au maître un carton "Assez Bon". Le président Camille MICHEL, en son temps (1985), avait essayé de redonner aux qualificatifs leur valeur nominale et d'harmoniser les jugements, inventant la notion de "conformité au standard" au lieu de celle, plus subjective, de "beauté". Rien n'y fera. On ne peut pas remodeler les pics des Alpes à partir du Ballon d'Alsace.

Pour la confirmation, il n'y a pas de demi-mesures: cela passe ou cela casse. Il y a des normes à respecter. Encore faut-il identifier le chien par le tatouage (arrêté du 4 mars 1971) ou la pose d'une puce, plus récente. Jadis, on essayait d'identifier par la prise d'une empreinte nasale sur chaque chiot. La S.C.C. fournissait le papier et l'encre. L'empreinte, qui figurait sur le pedigree était, la plupart du temps, inexploitable. Cela permettait à certains éleveurs de présenter le même chien sous deux noms différents à la confirmation. Je l'ai vu faire aux temps lointains où j'étais exposant. C'était l'époque où l'on distribuait des plaques de chenil qui ressemblaient à celles que gagnent les chevaux dans les concours de "Modèles et Allures". Nous en étions très friands. Mal attachées au grillage du chenil, elles tintinnabulaient au vent pour la gloire de l'éleveur.

Une étape marquante dans l'Histoire de la cynophilie fut l'apparition de la présentation à l'anglaise (ou à l'américaine), qui consiste à soutenir le chien (*prop up*), une main sous le menton, l'autre entre les cuisses ou sous la queue, le présentateur (*handler*) ayant un genou en terre ou les deux. Le chien est immobile, le dos tendu, au camper. Ce genre de station forcée a été vivement critiqué jadis par LUQUET puis par QUEINNEC et elle est encore refusée en France par certains juges. Elle est courante à l'étranger même si certains standards irlandais (Kerry Blue, par exemple) la condamnent: "Les chiens dont les exposants ou les présentateurs maintiennent la tête ou la queue doivent être pénalisés" (F.C.I. n° 3, 1996). À l'opposé, se situe ou, pour les optimistes, se situaient la présentation ou plutôt la non-présentation à la française du chien avachi pendant que l'exposant baye aux corneilles.

J'ai vu arriver dans le nord de la France le premier *handler*. Il nous venait d'Angleterre pour présenter un chien de race anglaise (Fox-Terrier) à un juge anglais. Ce jeune homme était sur son trente-et-un, vision incongrue à l'époque où l'on n'aimait pas

la trace des nez de chien sur le costard du dimanche. Le Fox était beau, sans aucun doute. Il était suspendu à une laisse verticale et traversait ainsi le ring à toute vitesse, sans toucher le sol de ses antérieurs. Il a obtenu le CAC et le CACIB. Auparavant, l'exposant déçu (c'est presque une définition de l'exposant un jour ou l'autre) accusait le juge de préférer les éleveurs. Il oubliait que l'éleveur a fait le tri avant, en quelque sorte sa propre exposition à domicile. Maintenant, c'est la faute du *handler*. Le *handler* est un professionnel. Son travail est de faire gagner les chiens qu'il présente. C'est pour cette raison que le propriétaire lui confie son chien. Et ce n'est pas gratuit. Le chien lui-même vaut parfois beaucoup d'argent. Il faut être premier, avec le CAC et (ou) le CACIB. La deuxième place et la Réserve n'apportent rien et ne font qu'augmenter la déception. L'agressivité monte selon la trilogie: fric, friction, frustration. On retrouve cette animosité parmi les parents des "jeunes présentateurs", concours qui nous vient tout droit d'Angleterre (*junior handling*) et qui se développe dans le monde entier, parfois en singeant jusqu'au ridicule les grands *handlers* dans tous leurs gestes et leurs attitudes. Quand le jeune ne gagne pas, il arrive que le père ou la mère, qui fait un transfert, entre en crise. On connaît ce phénomène chez tous les jeunes qui essayent de percer à haut niveau. Un autre élément facteur de tension est le concours journalistique ou publicitaire à l'intérieur du concours officiel. Pour additionner les points, on fait la course aux CACIB en courant toutes les expositions de France et de Navarre et d'ailleurs. Il faut être le meilleur, l'important n'étant plus du tout de participer. À part la vanité et le goût du lucre, la cause de l'animosité anti-juge est que beaucoup d'exposants sont incapables de penser à la race, notion générique abstraite. Ils ne voient que leur propre chien par le petit bout de la lorgnette.

Les expositions ont partout précédé la création des clubs et des Kennel Clubs qui les ont ensuite organisées. Elles sont apparues avec la Révolution industrielle du XIX^e siècle et se sont développées avec le chemin de fer (en France, il y a eu des tarifs spéciaux pour les chiens se rendant aux concours). Elles ont grandi avec l'automobile et les autoroutes. Actuellement, les lendemain d'expositions dites "Mondiales", on peut voir des files d'exposants dans les aéroports avec leurs chiens bien sages dans des "kennels" (néologisme) à roulettes. Le record de participants traditionnellement tenu par Cruft's, chaque année, a été battu par l'exposition de Poznan du 9 au 12 novembre 2006 avec 21000 chiens de 354 races venus de 60 pays, du Pérou au Japon et jugés par 64 juges. Hall gigantesque, organisation énorme, sommes dépensées colossales. Même Aldous HUXLEY, qui avait prédit les déplacements de masse pour assister à

un match où vingt-deux sportifs professionnels attirent cent mille soi-disant sportifs (y compris ceux qui vocifèrent, boivent de la bière et, à l'occasion, se battent) n'avait pas imaginé les immenses rassemblements de chiens de race et de leurs aficionados. Chez les cynophiles, on se crêpe bien un peu le chignon quand on ne se shoote pas dans les tibias et on peut même jeter des bombes lacrymogènes pour protester contre un jugement, comme au championnat mondial de Buenos-Aires en 2005, mais c'est rare. On préfère les paroles acérées dans le dos des juges et des autres concurrents. On dit du mal mais on y retourne. C'est une drogue. Et on donne dans le gigantisme. On supprimera les expositions à CACIB qui rassemblent moins de 1400 chiens et celles nationales (à CACS) de moins de 500. Notons que les expositions nationales françaises attribuent le Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard tandis que les expositions internationales de la F.C.I. ont conservé la notion de championnat de "beauté". Pour couronner le tout, la F.C.I. a inventé le titre de "Champion des champions" dans une exposition grandiose réservée aux chiens champions nationaux ou internationaux. La France n'y participe pas officiellement, considérant que le but de la cynophilie est la sélection des "beaux et bons" chiens, c'est-à-dire *bons à quelque chose* et non la championnité. Il est curieux de constater (enquête CEDIA) qu'en France, l'impact régional des grandes expositions est encore très fort. Inversement, les Nationales d'Élevage françaises sont très prisées et deviennent des "Internationales d'Élevage" (50 % d'étrangers à la N.É. des Dogues de Bordeaux en 2007, certains venant des USA et même d'Australie). Au Club des Amateurs de Dogues de Bordeaux, on pèse et on mesure les chiens, on contrôle le caractère et les allures (pas, trot, galop). On invite au contrôle des hanches, des coudes et du cœur. On fait des prélèvements pour l'identification ADN: le vainqueur du Club n'est pas forcément celui qui obtient le CACS, puisqu'il doit aussi avoir passé les tests d'aptitude naturelle, avoir des hanches A ou B et avoir passé un examen dermatologique (contrôle de l'hyperkératose). Les juges n'ont pas plus de 50 chiens, font des rapports circonstanciés et le placement des quatre meilleurs chiens de chaque classe est collégial. On met particulièrement en valeur les lots d'élevage.

En France, les expositions se sont beaucoup améliorées ces dernières années, au niveau de l'organisation, de la superficie des rings et de l'hygiène. On ne voit plus de propriétaires furieux, dès le matin, d'avoir fait des queues interminables et de ne pas trouver leur cage. Les horaires sont affichés, ce qui implique de ne pas arriver en retard mais aussi de ne pas être en avance pour éviter des embouteillages. Quant aux juges, il faut qu'ils essayent de respecter le temps imparti pour l'examen de chaque chien. Heureusement que, et cela allège leur tâche, on constate régulièrement 7% d'absents (statistiques CEDIA). On parle beaucoup en ce moment des toilettes des écoles. On peut (on devrait) étendre l'enquête à toutes les toilettes publiques de France. On peut juger du niveau d'une exposition à l'état de ses toilettes et du sol. Les Anglais avaient inventé un sigle pour qualifier l'état des trottoirs parisiens: DDS (*Dodge Dog Shit*) que j'ai traduit jadis par "faire du slalom". Nous avons progressé, mais il nous faut viser la perfection allemande ou suisse.

Ce qui a le plus changé, et surtout à l'étranger, c'est le Ring d'Honneur, son décor, son spectacle, ses défilés, ses costumes, son théâtre. Nous sommes passés du comice agricole au music-hall, de la blouse du berger au smoking du "grand juge" chargé de *sortir** (au sens cynophilique de "choisir") le meilleur chien de l'exposition: *The best*. À l'étranger, les tribunes restent combles jusqu'à une heure avancée. En France, elles se vident à moitié dès 18 heures. Cela signifie-t-il que les Français, gavés de spectacles, sont blasés? Ou qu'ils relativisent? Ou bien préfèrent-ils le spectacle plus simple et plus sain offert au Salon de l'Agriculture où, méthode unique au monde, les meilleurs chiens issus des différentes Nationales d'Élevage de France sont triés par des juges de la S.C.C., spécialistes du Groupe ou juges "toutes races" (il n'y en a que six chez nous) en accord avec des zootechniciens, Professeurs des Écoles vétérinaires? Ce n'est pas sûr, car il manque le piment du CACIB. En tout cas, ici, on rejette l'hypertype et on fuit la championnité, facteur de consanguinité à outrance. En élevage, la mégalomanie ne mène nulle part qu'à la solitude. Les succès spectaculaires seront éphémères. La lignée brille et s'éteint. On a besoin du sang des autres pour survivre et pour que la race demeure.

NB: Quand un juge "sort" un chien, ce chien "sorti" ne sort pas. Il reste. Ce sont les autres chiens qui sortent du ring. L'heureux gagnant est en fait sorti du lot.

BIBLIOGRAPHIE

DAUBENTON (Louis), "Description des chiens" in BUFFON, *Histoire naturelle*, 1786.

DECHAMBRE (Paul), *Traité de zootechnie*, t. 1, 1900.

— *Races canines. Classification et pointage*, 1894.

- DENIS (Bernard), COSTIOU (Patrick), *Les couleurs de robes chez le chien*, S.C.C., 1985 (2^e édition, 1989).
- DENIS (Bernard), *Les couleurs de robes chez le chien*, Aniwa SAS, Paris, 2008.
- FEBUS (Gaston), *Livre de chasse, 1387-1388* (édité par G. TILANDER, 1971).
- HUXLEY (Aldous), *Brave New World*, 1932.
- LESBRE (F.-X.), *Précis d'extérieur du cheval*, 1908.
- LUQUET (Maurice), *Le Chien, morphologie, extérieur, esthétique*, 1971. — "Ne tirez pas sur le juge", *Chiens2000*, n° 4, septembre-octobre 1973. — "L'appréciation du chien", *La Vie canine*, n° 325, janvier 1980.
- MICHEL (Camille), "harmonisation des jugements", S.C.C., circulaire du 9 août 1985 (réédité par le Doggen Club de France, *Le Trait d'Union*, n° 260, décembre 2007).
- QUEINNEC (Guy), "Le problème des importations canines notamment de Grande-Bretagne", *Revue Officielle de la Cynophilie Française*, n° 24, 4^e trimestre 1978, et n°25, 1^{er} trimestre 1979.
- RACINE (Jean), *Les Plaideurs*, 1668.
- ROUSSEAU (Michel), *Les Procès d'animaux*, 1964.
- SHAW (Vero), *The Illustrated Book of the Dog*, 1881.
- SOLLEYSEL (Jacques du CLAPIER de), *Le Parfait Maréchal*, 1664.
- STONEHENGE (John Henry WALSH), *The Dog in Health and Disease*, 1859. — *British Rural Sports*, 1878.
- TRIQUET (Raymond), *Dictionnaire encyclopédique des termes canins*, 2^e édition 1999.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE JUGEMENT EN FÉLINOTECHNIE

Catherine BASTIDE ⁽¹⁾

Résumé – Après avoir souligné le rôle des expositions et du juge dans la sélection du chat, l'auteur expose les principales caractéristiques des deux types de jugement pratiqués: le jugement traditionnel, typiquement européen, où le juge rédige un rapport et joue un rôle de conseiller auprès de l'exposant, et le jugement en finale ou à l'américaine, dans lequel le dialogue juge-éleveur est limité mais où les chats sont examinés par plusieurs juges lors de la même exposition. La réglementation des expositions correspondantes est évoquée.

Une exposition féline est un moment clé de l'élevage et de la sélection des chats de race. Lors d'une exposition, les diverses races et variétés de chats sont présentées en jugement afin de choisir les meilleurs représentants de chaque catégorie. Cela permet d'avoir un état de la race, de présenter au public les plus beaux sujets et aux éleveurs de faire le point sur leur production, de rencontrer d'autres passionnés et de choisir leurs futurs reproducteurs.

Lors des expositions, le juge a un rôle primordial puisque c'est lui qui va sélectionner les meilleurs chats en les confrontant au standard qui est une description idéale de chaque race.

Si aujourd'hui les standards sont à peu près identiques à travers le monde malgré les nombreuses fédérations, il n'en est pas de même pour les

jugements. Il en existe deux grands types de jugement:

- le jugement traditionnel, largement pratiqué en Europe

- le jugement dit en finales ou à l'américaine, apanages des fédérations félines états-uniennes mais également pratiquées en Europe.

Malgré leurs différences apparentes, l'objet de ces deux types de jugement est le même: choisir, présenter et récompenser les meilleurs chats et leurs éleveurs. Naturellement, les jugements en exposition ne portent que sur un aspect de la sélection, strictement phénotypique, les aspects santé étant traité par d'autres moyens. Les juges sont néanmoins de plus en plus attentifs à l'hypertype qui est sanctionné au même titre que le manque de type.

Le jugement dit "traditionnel"

Le juge officie assis, les chats lui sont apportés par leur propriétaire. Il rédige un rapport qui décrit le chat, lui accorde ou non un qualificatif et un certificat de titre.

Il existe un dialogue "critique" entre le juge et l'exposant. Le rôle de conseil du juge est alors prépondérant.

Les qualificatifs

Les qualificatifs décernés sont les suivants: excellent, très bon, bon, insuffisant.

prétendre au titre correspondant à la classe dans laquelle il est engagé.

Seul le chat classé excellent 1^{er} pourra

Les certificats de titres

Les certificats de titres sont décernés aux chats adultes inscrits à un livre généalogique selon les modalités des diverses associations et pays. L'âge minimum est de 9 ou 10 mois. Peuvent participer les chats entiers ainsi que les chats castrés. Ces derniers concourent dans des classes qui leur sont réservées car ils ne peuvent pas, ou plus, prétendre à participer à l'amélioration de la race.

L'attribution des titres se fait par rapport au standard et non par rapport aux chats présents. Si aucun chat n'est méritant, le juge peut refuser d'accorder un titre à une classe.

Outre la description du chat idéal, tout standard comporte une échelle de point notée sur 100 points qui sert de référence pour la hiérarchisation des qualités et des défauts et qui permet de souligner ce qui est essentiel dans une race. Les titres attribués aux chats adultes tiennent compte de ces points et les

1) Chargée de communication au Livre officiel des Origines félines (LOOF), LOOF, 5 rue Regnault, 93 697 PANTIN Cedex.

juges appliquent cette progression dans la qualité. Ainsi, un chat qui obtiendrait 88/100 points selon le standard pourrait prétendre d'après les règlements français du LOOF au titre de Champion et de Grand Champion, mais pas à celui de Grand Champion International. Les échelles des titres dépendent des fédérations et il est bon de consulter les règlements de chacune d'elle pour obtenir le barème précis d'attribution des titres. Pourtant, il faut souligner

qu'au delà de la stricte notation des points c'est un ensemble que l'on juge. On considère actuellement que l'attribution d'un C.A.C (Certificat d'Aptitude au Championnat 88/100 pts) peut être attribué à un chat dans le standard de la race qui ne présente pas de défauts majeurs. En revanche, un CAGCE (Certificat d'Aptitude au Grand Championnat d'Europe, 99/100 pts) ne doit être attribué qu'à un chat quasiment...parfait.

Echelle des titres du Livre Officiel des Origines Félines (LOOF)

Pour les chats entiers, mâles ou femelles de plus de 10 mois le jour de l'exposition. Pour obtenir les titres de Champion, Champion International, Grand Champion International, Champion d'Europe et Grand Champion d'Europe, il faut que le chat obtienne les certificats de conformité au standard suivants:

Titre de Champion:

Trois CAC obtenus en France ou à l'étranger avec deux juges différents.

80 points minima sur une échelle de 100 sont nécessaires pour l'obtention d'un CAC. Age minimum de présentation: 10 mois.

Titre de Champion International:

Trois CACIB dont au moins un à l'étranger avec trois juges différents.

88 points minima sur une échelle de 100 sont

nécessaires pour l'obtention d'un CACIB.

Titre de Grand Champion International:

Quatre CAGCI dont au moins un à l'étranger avec trois juges différents.

92 points minima sur une échelle de 100 sont nécessaires pour l'obtention d'un CAGCI.

Titre de Champion d'Europe:

Cinq CACE dont au moins deux à l'étranger avec quatre juges différents.

95 points minima sur une échelle de 100 sont nécessaires pour l'obtention d'un CACE.

Titre de Grand Champion d'Europe:

Cinq CAGCE dont au moins trois à l'étranger (deux pays étrangers différents) avec cinq juges différents. 98 points minima sur une échelle de 100 sont nécessaires pour l'obtention d'un CAGCE

Pour les chats neutres âgés de plus de 10 mois le jour de l'exposition.

Les chats neutres, c'est à dire castrés concourent dans des catégories qui leur sont réservées. Elles reprennent la classification des chats entiers avec les mêmes exigences et les mêmes règles, seule diffère la terminologie. La catégorie des neutres permet à des chats stérilisés pour des raisons de santé ou de convenance de faire carrière en tant que

chat d'exposition. Un chat castré, déjà champion dans la catégorie des chats entiers, doit recommencer sa carrière à partir du premier niveau réservé aux neutres soit le CAP. Il est recommandé de se munir d'un certificat vétérinaire de stérilisation pour justifier l'engagement des femelles dans cette classe.

Pour les chatons

Les chatons sont acceptés en exposition à partir de l'âge de 3 mois révolus.

2 catégories leurs sont réservées: 3/6 mois et 6/10 mois.

Ils sont jugés individuellement et concourent

par classes de races, couleurs, sexe et age.

Les chatons ne concourent pas pour un titres mais pour un qualificatif: Excellent, Très Bon, Bon, Insuffisant.

Les "Best"

Une fois les titres et qualificatifs décernés, les juges reprennent les meilleurs chats de chaque classe pour remettre des récompenses appelés Best.

Best variétés: meilleur chat dans sa race et sa couleur, tout sexe et tout âge confondus.

Best In Show: les chats sont répartis en grandes catégories selon leur morphologie et leur longueur de poils. Les Best In Show sont attribués aux meilleurs chats par catégorie.

Meilleur mâle

Meilleur mâle neutre
Meilleure femelle
Meilleure femelle neutre
Meilleure femelle neutre

Meilleure jeune mâle 6/9 mois
Meilleure jeune femelle 6/9 mois
Meilleur jeune mâle 3/6 mois
Meilleure jeune femelle 3/6 mois

Les chats de maison

Il existe dans les expositions félines, une classe particulière appelée "chats de maison" réservée aux chats sans pedigree.

Cette classe a pour but de ne pas oublier les attachants 'gouttières' qui vivent dans nos maisons et qui sont à l'origine de beaucoup de races félines. Il n'existe bien sûr pas de standards pour les chats de

maison. Ils sont jugés sur leur condition de présentation, leur bon caractère et leur look sympa. Ils sont classés du premier au dernier, le premier remportant le titre de meilleur chat de maison de l'exposition.

Les chats de maison doivent impérativement être stérilisés.

Les jugements en finale ou à l'américaine

Les jugements en finale sont surtout pratiqués aux Etats-Unis et au Canada et dans les nouvelles nations félinophiles comme les pays d'Amérique du Sud, le Japon et l'Australie et les pays de l'Est. L'Europe connaît les deux types de jugements. La plus importante association pratiquant les jugements en finales est la Cat Fanciers Association (CFA). Elle a pour siège les Etats-Unis mais comporte de nombreuses filiales dans le monde. La Tica - The Internationale Cat Association-, bien que moins importante en nombre fait état d'une grande influence. En France, les jugements en finales rassemblent de nombreux amateurs et les titres TICA sont stipulés sur les pedigrees LOOF grâce à un accord entre les fédérations.

Le juge officie debout avec derrière lui des cages où sont placées les chats qu'il peut voir évoluer. Devant lui, il dispose d'une table sur laquelle il pose le chat pour l'examiner. Il n'y a pas de rapport critique, ni écrit, ni oral.

Les jugements en finales ou à l'américaine reposent sur un système où tous les chats sont présentés individuellement à un juge qui va les classer du premier au dernier par couleur, groupes de couleurs ou divisions et par race. A l'issue de ce jugement qui a lieu en public et par oral, le juge rappelle ses 10 meilleurs chats, toutes races confondues et les reclasse du 10^e au premier au cours d'une finale souvent spectaculaire.

Au cours d'une même exposition, les chats

sont jugés par plusieurs juges qui sont chacun responsable de leur propre finale. Ainsi, il peut y avoir des résultats différents d'un ring de jugement à un autre, mais la plupart du temps, les mêmes chats s'y retrouvent, seul le classement diffère. Ce système de multi-jugements permet aux meilleurs chats de sortir à coup sûr, d'autant qu'en fin d'exposition, il est fait une moyenne des classements obtenus.

Si les chats ne sont pas classés selon les catégories morphologiques des expositions classiques, il existe néanmoins deux types de finales:

Finales All Breed: toutes les races concourent ensemble.

Finale Specialty: toutes les races à poil court et les races à poil long concourent séparément.

Les finales à 10 chats exigent un minimum de 25 participants pour être valables.

Il n'y a pas d'attribution de titre lors des jugements en finale mais selon son classement et les points obtenus lors de toute sa carrière, le chat pourra briguer les titres de Champion, Grand Champion etc.

A l'issue d'une saison d'exposition, les chats ayant obtenus le plus de points font l'objet d'un classement par région et d'un classement international. Entrer dans le classement des 10 Meilleurs Chats de l'Année est la consécration pour un éleveur.

Les différentes classes d'engagement

Comme en jugement classique, il existe des finales réservées aux chats stérilisés et une classe très prisée Outre-atlantique, pour les chats de maison appelés House Holded Pets (HHP).

Les chatons de 4 à 8 mois concourent dans une classe qui leur est réservée. Ils sont classés comme les adultes, et participent aux finales, mais ils ne peuvent prétendre au titre de Champion.

De même, les nouvelles races et variétés non encore reconnues peuvent être exposées sans prétendre à des titres dans des classes spéciales:

Classes provisionnelles et diverses pour le CFA, N.B.C. Nouvelles Races et Couleurs pour la TICA.

Pour en savoir plus:

www.loof.asso.fr

www.fifeweb.org

www.cfainc.org

www.tica.org

Standard et jugement chez le chat



Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

Lors des expositions félines

- Moment clé de l'élevage et de la sélection des chats de race.
- Le juge joue un rôle primordial : il sélectionne les meilleurs chats en les confrontant au standard, description idéale de chaque race.

Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

Le standard

- Description du sujet idéal pour la race donnée.
- Chez le chat, pas de fédération supra nationale: il y a plusieurs standards.
- Dans la réalité, les bons chats sont les mêmes partout.

Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

Des chiffres et des lettres...

- Le standards se compose d'une échelle des points et d'une description.
- Informatifs, les points servent rarement...



Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

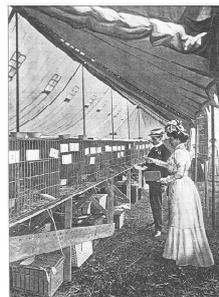
Depuis plus d'un siècle



JUDGING IN THE RING AT THE CRYSTAL PALACE.

Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

Les juges officient:



BEHIND THE SCENES: JUDGING AT HOME.



FRANCES SIMPSON & LOUISE IN JUDGING.



Deux grandes techniques de jugements



- Traditionnelle
- A « l'Américaine » ou en ring.

Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

Jugement traditionnel

- Le plus ancien
- Principalement en Europe
- Le chat est amené aux juge par le propriétaire directement sur sa table
- Le juge rédige un carton descriptif avec les points positifs et les points négatifs



Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

Jugement traditionnel

- Les + : rapport écrit, justification des jugements, rôle pédagogique, conseil.
- Les - : posture assise qui ne favorise pas l'évaluation du chat et sa manipulation.



9

A l'Américaine ou en ring

- Plus récente
- Originaires des Etats-Unis
- Les chats sont placés dans des cages derrière le juge qui les manipule et les classe les uns par rapport aux autres.



Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

A l'Américaine ou en ring



- Les + : chat bien mis en valeur, intérêt pour le public (show)
- Les - : pas d'explication ni de justification.

Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

Deux techniques complémentaires

- Pas de suprématie d'une technique sur l'autre mais parfaite complémentarité.
- Cependant, sélection parfois différente



Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

Limite et respect

- Action uniquement basée sur le phénotype (apparence).
- Le juge doit avoir le souci du bien-être du chat: il sanctionne l'hyper type au même titre que le manque de type.

Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

Merci de votre attention!



Livre Officiel des Origines Félines
www.loof.asso.fr

LE JUGEMENT DES VOLAILLES

JEAN-CLAUDE PÉRIQUET ⁽¹⁾

Résumé - A partir du Coq Doré de la jungle (appelé improprement Bankiva) les éleveurs ont créé de nombreuses races de volailles (près de 200 actuellement). Mais les notions de standard et de jugement ne sont apparues qu'à la deuxième moitié du XXème siècle. Le juge doit expertiser en une demi-journée environ 90 volailles. Ses annotations sont consignées sur la fiche de jugement. Les prédicats attribués varient de "Éliminé" à "Grand prix d'exposition" en passant par "Premier prix", "Deuxième prix", etc. Cette fonction de juge est tout à fait bénévole.

Le terme volailles concerne les coqs et poules grandes races et races naines, les oies et canards domestiques, les dindons et pintades, les cailles domestiques ainsi que des oiseaux d'origine sauvage: canards, oies, faisans, paons, coqs et poules.

C'est dire si le savoir du juge volailles doit être vaste. Sans compter que, parfois, il y a des jugements d'œufs en particulier pour la poule de Marans à l'œuf extra-roux.

L'apparition des standards

Au commencement était le Bankiva (illustration 1). Ou plutôt le coq Doré ou coq Rouge de la jungle, car le terme Bankiva est impropre: il ne représente qu'une des sous-espèces de ce coq sauvage, encore présent, de nos jours, dans le Sud-est asiatique.



Fig 1: Coq et poule dorés de la jungle (Appelés souvent Bankiva)

Ce coq doré sauvage a été domestiqué, tout d'abord dans sa région d'origine. Sa forme domestiquée s'est répandue dans le monde entier au hasard des voyages, des migrations et des guerres. Et elle a donné, par l'apparition de mutations, toutes nos races domestiques actuelles depuis la minuscule naine de moins de 500 g jusqu'à la plus grosse volaille de plus de 5 kg, avec différentes formes de crête, de nombreux coloris et texture de plumage...

Le nombre de variétés augmente au fur et à mesure des époques. Par exemple Buffon (vers 1800)

reconnaît 19 races (voir encadré 2 ci-dessous). Actuellement, à travers le monde, on compte environ 200 races de coqs et poules.

Les différentes races de poules selon BUFFON

1. Le coq commun
2. Le coq huppé
3. Le coq sauvage de l'Asie
4. L'Achoho ou coq de Madagascar
5. Poule naine de Java
6. Poule de l'isthme de Darien
7. Poules de Cambodge
8. Le coq de Bantam
9. Demi-poule d'Inde
10. Le coq d'Angleterre
11. Le coq de Turquie
12. Le coq de Hambourg
13. Le coq frisé
14. La poule à duvet du Japon
15. Le coq nègre
16. Le coq sans croupion
17. La poule à cinq doigts
18. Les poules de Sansevere
19. Le coq de Caux ou de Padoue

1) Président de la Fédération française des volailles; Représentant de la France à l'Entente européenne d'Aviculture; 2 et 4 Hameau de Pierreville, 55400 Gincrey.

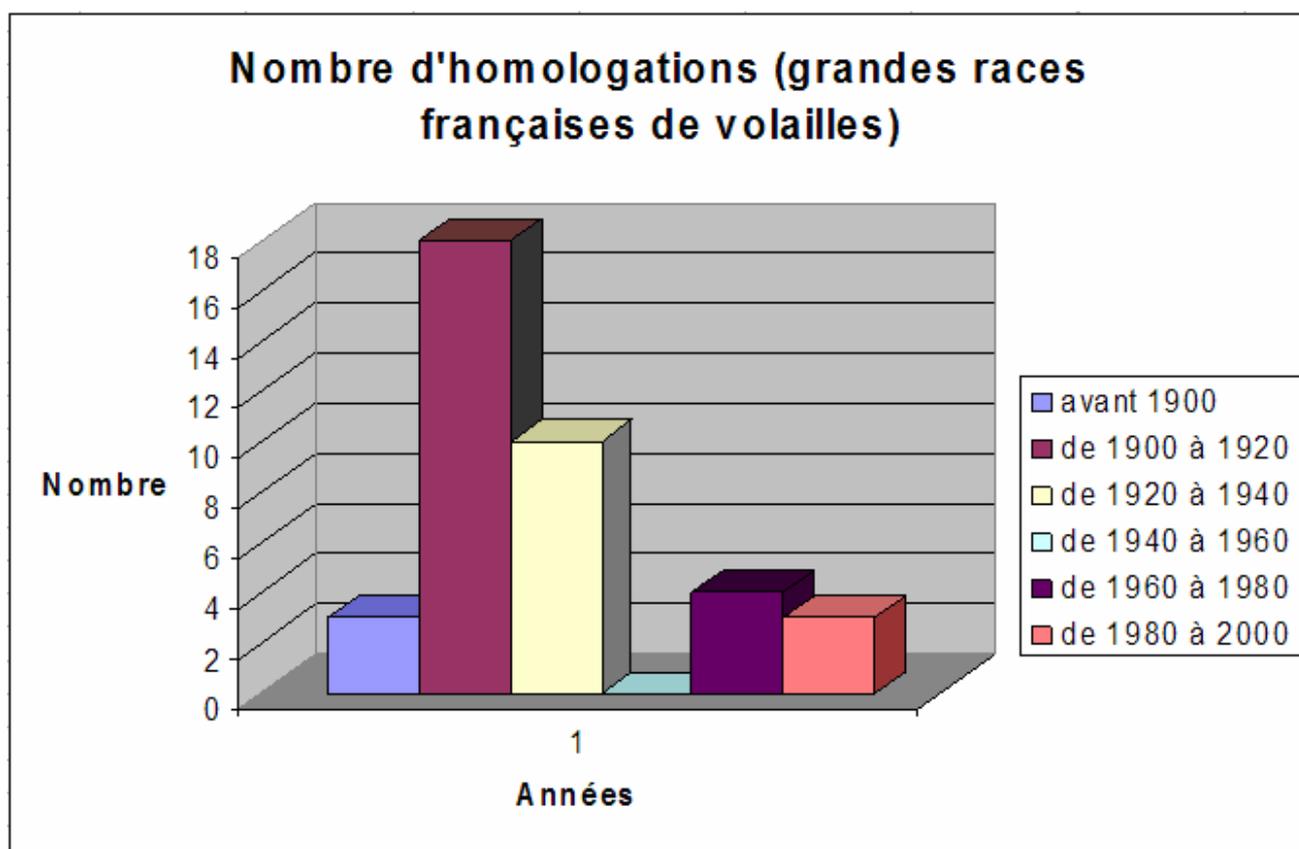
La notion de standard n'apparaît qu'à la deuxième moitié du XIXe siècle. En effet, la plupart de nos standards ont été établis à cette époque (voir

graphique 3 et encadré 4 pour les races françaises; on remarque un grand "creux" de 1940 à 1960: les conséquences multiples de la Seconde guerre mondiale, en particulier la perte de la ruralité).

A partir de cette Seconde guerre monde, ce

sont surtout les éleveurs amateurs sélectionneurs qui maintiennent les races de volailles.

Et c'est sur la base de ces standards – qui peuvent évoluer – que nous jugeons aujourd'hui.



Dates des homologations des grandes races françaises de volailles

- Alsace 1890
- Aquitaine 1981
- Ardennaise 1924
- Barbezieux début XXème
- Bourbonnaise 1919
- Bourbourg 1898
- Bresse 1904
- Caumont 1913
- Caussade 1905
- Charollaise 1964
- Combattant du Nord fin XIXème
- Contres 1906
- Cotentine 1925
- Coucou de France début XXème
- Coucou des Flandres début XXème
- Coucou de Rennes 1914
- Cou nu du Forez après 1945
- Courtes-Pattes 1912
- Crèvecoeur 1909
- Estaires 1903
- Faverolles Française 1930
- Gasconne 1907
- Gâtinaise 1909
- Gauloise Dorée 1923
- Géline de Touraine 1913
- Gournay 1924

- Hergnies 1898
- Houdan début XXème
- Janzé 1931
- La Flèche 1923
- Landaise 1923
- Le Mans 1938
- Le Merlerault début XXème
- Lyonnaise 1969
- Coq de pêche du Limousin 1990 (1931)
- Mantes début 20ème
- Marans 1932
- Meusienne 1987
- Noire de Challans 1967 (1909)
- Noire du Berry 1922
- Pavilly 1908
- Pictave 1930

A Noter que le standard est parfois homologué de manière tardive ex. La Marans, poule de hutiers du marais poitevin date du 12ème siècle mais n'a été homologuée qu'en 1932!

(Recherche: Joseph Barraud, vice président de la Société des aviculteurs des Deux-Sèvres)

Les différentes catégories d'expositions

Les expositions se décomposent en:

- a) Exposition de jeunes sujets: elle se déroule durant les mois de juillet/août/ septembre et ne peut accueillir que des sujets nés dans l'année, âgés de 3 mois minimum. Le jugement se fait par appréciation;
- b) Exposition locale: elle est organisée par une association pour ses seuls membres ou invités;
- c) Exposition régionale: elle regroupe les exposants du département et des départements limitrophes;
- d) Exposition de groupement: elle regroupe les exposants des sociétés membres du groupement;
- e) Exposition nationale: elle doit accueillir des exposants de 8 départements ou un minimum de 800 animaux;
- f) Exposition internationale: elle doit accueillir au minimum 1500 animaux et 2 pays étrangers regroupant au moins 50 animaux. Dans le cas où 1 seul pays étranger participe, l'exposition s'appellerait Franco/... Ex: FRANCO/BELGE.

Comment devient-on juge?

Pour devenir juge il faut satisfaire à certaines conditions, suivre une formation pendant 3 ans et passer un examen.

Pour être inscrit comme élève juge, le

candidat doit être de nationalité française, ne pas avoir subi de condamnation, être âgé de 18 ans au moins et de 50 ans au plus (il doit se présenter à l'examen final avant 55 ans).

Pièces à fournir par le candidat

* Demande manuscrite d'admission comme élève juge au (à la) président(e) de l'Association nationale des juges avicoles (ANJA)

* Un curriculum vitae complet et détaillé mettant en avant le profil avicole du candidat

* Justifier d'une activité minimale de 5 années d'exposition (fournir la photocopie des 5 catalogues d'exposition à son nom avec la liste des exposants et les races exposées)

* Être présenté par le président d'une société

avicole ou d'un club spécialisé

* Être parrainé par un juge officiel de l'A.N.J.A.

* Fournir un extrait du bulletin N° 3 du casier judiciaire

* Fournir une photocopie de la carte d'identité ou du passeport

* 3 photographies d'identité pour le livret et la carte d'élève juge

* Fournir un chèque de 16 € libellé à l'ordre de l'A.N.J.A. pour frais de dossier

Constat d'aptitude

Le candidat sera convoqué à l'occasion d'une manifestation avicole proche de son domicile et subira deux épreuves. Deux juges de l'A.N.J.A. doivent être présents pour ces épreuves.

1ère épreuve

Une rédaction sur un thème simple (durée 2 heures). Le sujet de l'examen porte sur un thème simple, permettant au candidat de faire preuve de son esprit d'ouverture et de ses capacités à écrire un français correct. Il ne s'agit en aucun cas de juger le

candidat sur son savoir en matière de jugement.

2ème épreuve

Un entretien avec les membres du jury de l'exposition (2 juges minimum), afin d'évaluer les motivations et la culture avicole du candidat.

À l'issue de ces deux épreuves, le candidat peut devenir élève juge si l'avis des juges est favorable. Il recevra un livret de formation et une carte d'élève juge à présenter aux juges lors de sa participation aux jugements.

Plan de formation

La formation dure 3 années avec une évaluation et contrôle des acquis chaque année.

La formation débute le 1er janvier, aucune demande prise en compte en cours d'année.

Participation obligatoire à 8 expositions avec 8 juges différents chaque année.

Mise en place de devoirs trimestriels.

Le programme

ELEVE JUGE DE 1ère ANNEE

- * Races françaises
- * Ethnographie galline
- * Termes utilisés en aviculture
- * Anatomie des volailles
- * Défauts généraux

ELEVE JUGE DE 2ème ANNEE

- * Races étrangères
- * Anatomie des Anatidés, Ansérinés et

Méléagrinsés

- * Anatidés et Ansérinés domestiques
- * Maladies des volailles et des palmipèdes

ELEVE JUGE DE 3ème ANNEE

- * Races naines d'origine
- * Les variétés
- * Les ornements
- * Lois de Mendel
- * La sélection, la consanguinité, l'élevage en lignée.

L'examen final comporte 3 parties: écrite, pratique et orale.

Les juges

Il y a, actuellement, 54 juges volailles en France. Et quelque 400 expositions annuelles.

Chaque juge a sa façon d'opérer. Le juge peut, dans un premier temps, faire rapidement le tour de ce qu'il a à expertiser pour avoir une idée d'ensemble. Puis il commence. Un rapide tour d'horizon sur tous les sujets de la première race. Le juge examine d'abord la volaille de l'extérieur pour

juger son type, c'est à dire sa forme pour voir si elle correspond à ce qui est demandé dans le standard, au besoin en prenant un peu de recul pour ne pas affoler l'animal et le voir dans une position calme. Puis chaque volaille est prise en main afin de l'examiner sous toutes les coutures selon le standard de la race (voir encadré 5). Et la carte de jugement est remplie.

Canevas pour les poules de grande race

<p>Origine et particularités:</p> <p>Aspect général:</p> <p>Caractéristiques du coq:</p> <p>Corps:</p> <p>Cou:</p> <p>Dos:</p> <p>Epaules:</p> <p>Ailes:</p> <p>Selle:</p> <p>Queue:</p> <p>Poitrine:</p> <p>Abdomen:</p> <p>Tête:</p> <p>Face:</p> <p>Crête:</p> <p>Barbillons:</p> <p>Oreillons:</p>	<p>Yeux:</p> <p>Bec:</p> <p>Huppe (ou épi): <i>si présente</i></p> <p>Barbe: (<i>si présente</i>) (cas échéant oreillards)</p> <p>Cuisses:</p> <p>Tarses:</p> <p>Doigts:</p> <p>Plumage:</p> <p>Caractéristiques de la poule:</p> <p><i>Défauts graves de caractéristiques:</i></p> <p>Variétés de coloris:</p> <p style="text-align: right;">Nom de la variété:</p> <p>Masses:</p> <p>Masse minimale de l'œuf à couver:</p> <p>Couleur des œufs:</p> <p>Diamètres des bagues:</p>
---	---

Le juge doit expertiser environ 90 volailles en une demi-journée.

L'activité de juge volailles n'est pas lucrative. Le juge a le droit aux remboursements des

déplacements: billet SNCF ou bien 30 centimes d'euro par kilomètre si le juge utilise son véhicule personnel. A noter que le prix de revient de la plus petite automobile est bien supérieur à ces 30

centimes! A ces indemnités kilométriques, s'ajoute une indemnité forfaitaire de 30 euros. Ce n'est pas excessif étant donné que le juge prend souvent une journée sur ses congés pour venir juger. En plus, le juge a droit à un repas (avant ou après le jugement, selon les cas) et l'hébergement si l'exposition est éloignée de son domicile.

Le jugement a lieu à huis clos, en présence des seuls commissaires nécessaires au bon fonctionnement de l'exposition. Mais pourquoi ne pas envisager, à l'avenir, un jugement public en présence de ceux qui le souhaitent (exposants, visiteurs...).

Le jugement se fait donc avant l'ouverture au public, généralement le jeudi ou le vendredi, plus rarement le samedi.

"L'uniforme" du juge est sa blouse blanche...

Comme dans toute compétition où l'arbitre est un homme, il peut y avoir contestation de la part des éleveurs-exposants: comportement humain! Mais souvent ces contestations sont infondées: les éleveurs en question n'ont même pas le standard des races qu'ils élèvent!



D'ailleurs les contestations ont lieu toujours dans le même sens, c'est à dire lorsque la volaille a obtenu un mauvais prédicat; il est rare qu'un éleveur conteste un bon prédicat même si le juge s'est trompé!

Il peut, aussi, y avoir des erreurs. Les causes sont nombreuses: les mauvaises conditions matérielles du jugement, les oublis, etc. A noter aussi que certains juges attachent plus d'importance à un point précis du standard, ce qui peut expliquer les différences de jugements.

La carte de jugement

Cage N° Sexe

Bague N° Année

Date

RACE

CONDITION :

POINTS POSITIFS :

ASPECTS NÉGATIFS :

DÉFAUTS GRAVES :

Prix :

Le Juge :

Il n'y a pas – encore – de carte de jugement imposée (illustration 6 ci-dessus). Mais la plupart des organisateurs choisissent la carte distribuée par la SCAF. Elle comporte les rubriques: Condition; Points positifs; Aspects négatifs; Défauts graves; Prix; Le juge. Dans la rubrique "Condition", le juge note l'aspect l'extérieur, la condition du plumage et éventuellement l'état sanitaire ou de vitalité de l'animal. Dans la rubrique "Points positifs", il consigne, évidemment, les aspects qui lui semble valoriser l'animal. Dans "Aspects négatifs", sont

indiqués des défauts légers. Et sous la rubrique "Défauts graves", sont consignés, théoriquement, les défauts disqualificatifs. A la rubrique "Prix" est indiqué le prédicat: PH, premier prix... et sa note chiffrée. Puis le juge met son nom (ou son tampon) et sa signature au bas de la carte de jugement.

Cette fiche de jugement est accrochée à la cage de la volaille afin de renseigner éleveurs et visiteurs.

Les prédicats attribués

Le jugement actuel prévoit différents prédicats:

- Un sujet jugé correct reçoit un premier prix: c'est un animal qui peut avoir un petit défaut de standard.
 - Et le meilleur des premiers prix reçoit un prix d'honneur (PH), si cela semble mérité. En théorie, il ne peut y avoir qu'un PH par variété de volailles et par sexe: un pour les mâles et un pour les femelles. Mais cela reste à l'appréciation du juge: souvent il n'y a pas de PH dans une race, les sujets ayant une qualité insuffisante. En revanche pour des séries de qualité et lorsqu'il y a beaucoup de sujets dans la race, il peut y avoir plusieurs PH. En moyenne on compte un PH par 10 volailles, mais cela n'a aucun caractère obligatoire. Même si cela ne devrait pas se produire, un juge est souvent plus indulgent dans une petite exposition que dans une grande où la concurrence est plus rude.
 - Ensuite, en fonction du nombre ou de la gravité des défauts, la volaille peut obtenir un deuxième prix, un troisième prix ou une mention passable.
 - Et puis, une volaille peut être éliminée ou disqualifiée. Elle est éliminée si elle présente un défaut grave: double crétilon, défaut anatomique, mauvaise condition, etc. Elle est disqualifiée s'il y a un défaut "technique": non baguée, baguée non réglementairement, rémiges coupées, etc.
 - Les meilleurs PH se voient attribuer un grand prix d'honneur (GPH). En général, il y a un GPH pour les grandes races françaises; un autre pour les grandes races étrangères; pour les races naines; pour les oies et canards domestiques; pour les oiseaux d'ornement. Mais cela est de la décision des organisateurs de expositions: il peut y avoir un GPH pour les trios, parquets et volières (respectivement un coq et 2poules, 3 poules et 6 poules); si une classe est vraiment nombreuse, il peut y avoir 2 GPH.
 - Le meilleur de tous les GPH reçoit le grand prix de l'exposition (GPE): c'est le meilleur de toutes les volailles. On trouve dans certaines expositions un "super grand prix d'exposition" et puis des prix divers: grand prix de la ville, prix d'élevage (classement réalisé sur plusieurs numéros de cage) , prix remis en hommage à un ancien dirigeant, et puis tous les championnats nationaux, régionaux, challenges et diverses coupes. Dans certaines expositions, on assiste à une véritable inflation de prix; ce qui peut faire douter de la valeur de ceux-ci mais –la plupart – des éleveurs sont contents et les organisateurs le font pour inciter les éleveurs à venir...
 - La récompense suprême est représentée par le Vase de Sèvres attribuée par le Président de la République française. Actuellement, il y en a 6 attribués en France: 1 au Salon de Paris et 5 en province.
- A tous ces prédicats sont associés des points. Les sujets disqualifiés et éliminés se voient attribuer 0 point, les sujets passables 90 points; un troisième prix: 91 points, un deuxième prix: 92 points. Les premiers prix peuvent être crédités de 93 ou 94 points. Les prix d'honneur: 95 points. Mais la tendance actuelle permet aux juges d'attribuer 96 points à un prix d'honneur, voire 97 points. Sur un total possible de 100 points.
- A noter que, dans un avenir très proche, les prédicats Prix d'honneur, premier prix, deuxième prix, troisième prix et passable devraient disparaître pour ne laisser que les points: 0, 90, 91, 92, etc.
- De même les GPH et GPE vont peut-être laisser la place aux qualificatifs: meilleur sujet (des races françaises, des races étrangères, etc., de l'exposition). Mais rien n'est encore décidé à l'heure actuelle.

A noter aussi que l'attribution de points telle qu'elle est réalisée actuellement ne constitue pas un véritable jugement aux points: au mieux c'est le remplacement de mots par des nombres! Surtout que l'échelle de points est trop resserrée (de 90 à 95 ou 96 points). Il serait plus simple d'attribuer les notes 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7... Et puis la note 90 (sur 100) peut paraître – à juste titre – aux non-initiés – comme excellente (qui, lors de sa scolarité, n'a jamais rêvé d'obtenir une telle note?!) alors qu'en réalité il est attribué à un animal qui est mauvais; et que le juge

n'a pas éliminé en faisant preuve d'indulgence.

Autrefois (surtout première moitié du XXe siècle existait un véritable jugement aux points: voir dans l'encadré 6 un exemple pour la volaille de Houdan).

A noter que pour les expositions de jeunes sujets ou pour les volailles en cours d'homologation, les prédicats habituels sont remplacés par des appréciations: Très bien, Bien, Assez bien, Passable...

Houdan - Echelle de points

Source: "Toutes les poules" par H.-L.-Alph. BLANCHON et Le Comte DELAMARRE DE MONCHAUX (1924)"

Coq	Poule
<ul style="list-style-type: none"> • Taille.....18 • Crête.....15 • Couleur.....15 • Huppe.....12 • Forme.....12 • Jambes et pieds.....10 • Condition.....10 • Cravate et favoris....8 	<ul style="list-style-type: none"> • Taille.....20 • Couleur.....15 • Huppe.....15 • Favoris et cravate...12 • Forme.....10 • Jambes et pieds.....10 • Condition.....10 • Crête.....8
<hr style="width: 10%; margin: 0 auto;"/> 100	<hr style="width: 10%; margin: 0 auto;"/> 100

Autrefois (avant les années 1980), existaient les prédicats: Mention honorable et Mention très honorable. Ces prédicats ont été supprimés car ils pouvaient prêter à confusion avec le prix d'honneur. Alors que ces prédicats n'avaient rien d'honorables

vu qu'ils venaient en dessous du prédicat passable.

A noter qu'au début du XXe siècle, les races nouvelles de volailles étaient jugées et ce n'est qu'ensuite qu'un standard était établi.

Quelques points du règlement des expositions

Les organisateurs d'exposition et les juges sont soumis au règlement général des expositions établi par la Société centrale d'aviculture (SCAF) complété par un règlement propre à l'exposition.

Voici quelques points de ce règlement:

* Les animaux doivent être présentés comme suit:

- Volailles: unité, trio (1 coq et 2 poules), parquet (1 coq et 3 poules), Volière (1 coq et 6 poules);
- Dindes, oies, canards: unité, couple, trio;
- Animaux de parc et aquatiques d'ornement: unité ou couple.

* La classification des animaux doit être conforme à celle établie par les corps techniques (FFV pour les volailles) et comporter le nom des

racres décrites dans les standards français. De nouvelles races peuvent être présentées après avoir fait l'objet d'un processus d'homologation par la commission des standards (voir processus d'homologation dans les directives des corps techniques.

* Les animaux exposés doivent être identifiés réglementairement, c'est-à-dire à l'aide d'une bague fermée passée à un tarse de la volaille lorsqu'elle a 2 mois environ. Lorsque la volaille est adulte, la bague ne peut s'enlever. Ces bagues sont distribuées par la SCAF. Sur cette bague sont indiqués: son diamètre en millimètre, l'année, la pays d'origine (F pour France), le sigle EE (Entente européenne d'aviculture, qui fédère les différents pays européens) et une identification (composée de lettres et de chiffres). Voir illustration 9 ci-dessous



* Les sociétés organisatrices ne peuvent organiser un championnat national ou régional qu'avec l'accord du club concerné. Les clubs de races peuvent organiser ou patronner des championnats régionaux et nationaux. Pour pouvoir décerner le titre de Champion de France, les clubs doivent se conformer aux directives des différents corps techniques concernés (pour les volailles: la Fédération française des volailles: FFV) qui sont seuls responsables en la matière.

Pour les championnats de races se conformer aux spécifications des corps techniques et des clubs.

* Les animaux exposés peuvent être mis en vente par l'exposant. Les organisateurs ont le droit de majorer le prix de vente jusqu'à 20% pour participation aux frais d'organisation.

* Les animaux appartenant au commissaire général et au président de l'association organisatrice pourront concourir pour les Grands Prix

Les animaux appartenant à des juges, élèves/juges ou à leur famille, ne peuvent concourir dans la classe où ils officient. Sous cette réserve, ils

peuvent concourir, y compris pour les grands prix à condition que le juge ne fasse pas partie de la commission chargée de les attribuer. *Il est cependant toujours souhaitable que les organisateurs et les juges se retirent de la compétition des grands prix.*

* Le jury d'une exposition ne peut être composé que de juges officiels inscrits à la SCAF et membre de la... ou s'ils sont étrangers, agréés dans leur pays.

Au cours d'une séance, un juge ne peut juger plus de 90 sujets pour les volailles

* Les jugements sont sans appel, aucun recours judiciaire ne pourra être intenté contre les juges ou l'organisateur. Les organisateurs d'exposition peuvent inclure dans leur règlement des conditions particulières, à condition que celles-ci ne contredisent pas le présent règlement général.

Voilà en quelques mots exposée la fonction de juge volailles, fonction parfois ingrate et n'apporte aucun gain pécuniaire mais qui est, ô combien passionnante et enrichissante.

Homologation de nouvelles races ou variétés

1- Races ou variétés étrangères déjà homologuées dans au moins deux pays

Présenter une seule fois 6 sujets des deux sexes de plus et de moins de 12 mois.

2 - Nouvelle race ou variété présentée en France

Quatre présentations successives en cage individuelle dans une exposition retenue par la commission des standards.

- Première année consacrée à la présentation de la race avec examen du dossier par la commission des standards. 4 sujets des deux sexes.

- Deuxième année: Présentation de 8 sujets des deux sexes de plus et de moins de 12 mois.

- Troisième année; Présentation de 9 sujets des deux sexes de plus et de moins de 12 mois.

- Quatrième année: Présentation de 12 sujets des deux sexes de plus et de moins de 12 mois.

Les sujets seront examinés par au moins deux juges membres de la commission des standards et recevront une appréciation selon leur valeur: Très bien, Bien, Assez bien, Passable. A exclure.

Pour accéder à l'année suivante, il faudra un avis favorable de la commission des standards.

3 - Ou présenter?

Uniquement dans les expositions de première importance et où la commission des standards peut être représentée, si possible lors de championnats régionaux. Le créateur doit informer le secrétariat de la commission au moins trois mois à l'avance de ses intentions de présentation qui seront ou non agréées.

4 - Homologation

La commission des standards décide après vote à la majorité des membres présents ou représentés de l'homologation définitive de la race ou variété, communication en sera faite au créateur et à la F.F.V. pour publication.

LE JUGEMENT DES LAPINS

Marcel CHASTANG ⁽¹⁾

Résumé – Après avoir rappelé que le jugement des lapins en exposition est une composante du potentiel avicole national au sens large et non pas un secteur à part, l'auteur présente la carte de jugement utilisée, la manière de la remplir et commente la signification de la notation finale.

C'est avec grand plaisir que j'ai répondu à l'invitation de la Société d'Ethnozootechnie et de ProNatura France à participer à cette journée.

La Fédération Française de Cuniculture, composante de la Société Centrale d'Aviculture de France (SCAF) est "indissociable" du potentiel avicole national. C'est une de ses facettes.

La cuniculture française se doit d'être présente dans toutes les phases où sa représentativité peut être valorisante.

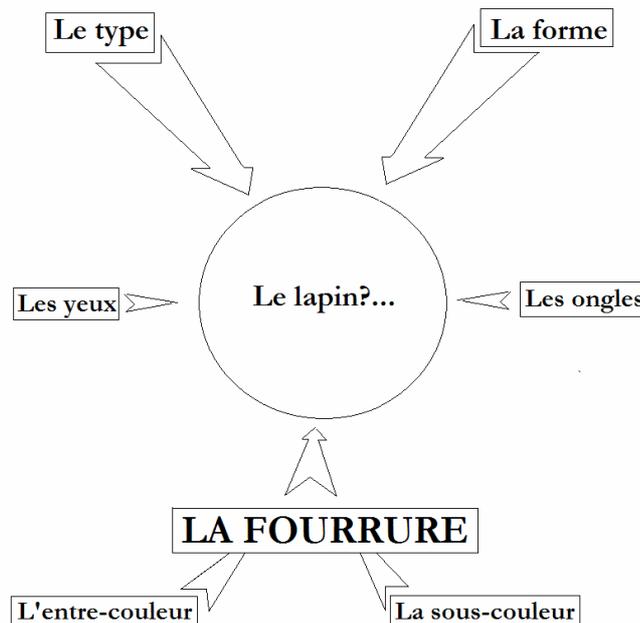
La FFC travaille en symbiose avec la

commission des standards, laquelle doit tenir compte du mouvement constant de l'évolution des races, en positif ou négatif. En effet, le lapin, comme toutes matières vivantes, n'offre pas de caractéristiques faciles à maîtriser...

Ces approches ne peuvent prendre corps qu'avec l'appui des clubs de races, des éleveurs et des juges.

Les juges avicoles, cunicoles et colombicoles sont les garants de la structure de notre mouvement. C'est une mission d'**Honneur**.

Notions et facteurs de races



Le jugement de la catégorie LAPINS demeure aujourd'hui le seul que l'on puisse honorer de jugement animalier. Il repose sur l'application d'une échelle de points, obligatoire, en accord avec l'Entente Européenne.

¹Les cartes de jugement, dont nous proposons un modèle, sont composées de sept positions, qui permettent de "disséquer" la morphologie de l'animal.

La note attribuée à chacune d'entre elles est susceptible de varier selon les races, le total étant toujours de 100.

L'exploration du pelage se fera en tenant compte de sa valeur, ainsi que des caractéristiques propres aux races.

Les couleurs des lapins: dans tous les cas, la perception colorée est interprétée visuellement.

1) Président de la Société Centrale d'Aviculture de France, 16, rue des Eperons, 21460 EPOISSES.

FAUVE DE BOURGOGNE

N°
O.G.
O.D.
Date
Sexe
Poids



FAUVE DE BOURGOGNE

1. Aspect général	20	
2. Poids	10	
3. Fourrure	20	
4. Tête, yeux et cou	15	
5. Oreilles, longueur et texture	15	
6. Couleur et profondeur de teinte	15	
7. Présentation et soins	5	
REMARQUES : .	TOTAL : 100	

Prix

LE JUGE,

Voyons comment sont exploitées les cartes de jugement, en présentant les postes à noter et le choix de réponses qui s'offrent au juge:

1) Aspect général:

Le type:

torique,
arqué,
cylindrique,
rectangulaire,
massif/trapu,
ultra-convexe,
puissant/allongé

Conformation:

fanon,
musculature,
croupe,
vertèbres,
râble,
déformations du squelette,
ainsi que tous défauts de tête, yeux et oreilles, si la carte de jugement ne mentionne pas ces critères d'expertise.

2) Poids:

Pesée à l'enlèvement par le comité organisateur, intervalle de tolérance en fonction des races.
Poids maxi,
poids idéal maxi,
poids idéal mini,
poids mini.

3) Fourrure:

Position très suggestive à expertiser en concret.

Longueur,
densité,
souplesse,
finesse,
homogénéité,
velouté,
tenue.

4) Tête, yeux et cou:

Spécifiques suivant les races.

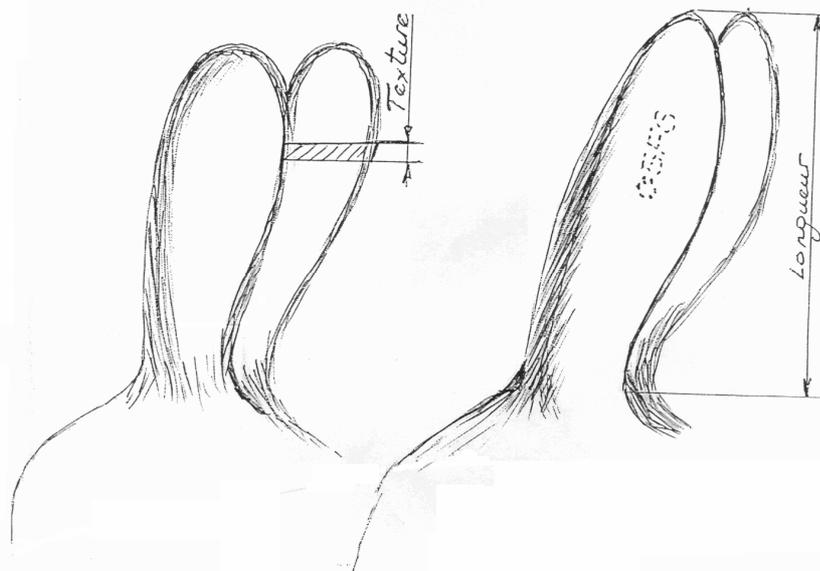
plate,
busquée,
forte et large,
forte et ronde,
ciselée,
triangulaire.

5) Oreilles, longueur et texture:

Longueur à mesurer correctement (voir schéma).

Longueur maxi,
longueur idéale maxi,
longueur idéale mini,
longueur mini.

Texture suivant les races,
forme,
implantation plus ou moins écartée à la base,
pied d'oreilles.



6) Couleur, sous-couleur:

Position très suggestive à expertiser en concret.

7) Présentation et soins:

Appréciation du toilettage.

Ongles, sexe et autres, tatouage, élimination de quelques superflus.

Cette évaluation, qui correspond à un total de 100 points, doit être complétée par une appréciation manuscrite pour chaque position envisagée en positif ou négatif. Ainsi, la valeur du sujet s'établit d'après le total des points:

- 96 points et au-dessus. Prix d'honneur. Animal e rapprochant très près du standard de race.

- 95,5 à 95 points. Premier prix. Animal parfaitement typé, équilibré dans ses proportions en bonne condition.

- 94,5 à 94 points. Deuxième prix. Attribué au sujet possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts légers.

- 93,5 à 93 points. Troisième prix. Attribué à un animal suffisamment typé, sans qualités notoires.

Disqualification: les qualités exprimées chez l'animal sont insuffisantes et ne correspondent plus aux exigences minimales d'un lapin de race. Le justificatif de cette décision doit figurer en clair sur la carte de jugement, sans pointage.

Une séance de jugement ne devrait pas comporter plus de 70 sujets.

VARIA:

**COLLOQUE DU 9 JUIN 2007 CONSACRÉ A FRANÇOIS-
HILAIRE GILBERT**

François-Hilaire GILBERT est bien connu des adhérents de la Société d’Ethnozootechnie puisque Pierre BONNAUD lui a consacré deux importantes publications, l’une en 1989 (*Ethnozootechnie* N° 44) et l’autre en 2004 (*Ethnozootechnie*, Hors-série N°5). A l’occasion du "retour" des archives de GILBERT à l’Ecole nationale vétérinaire d’Alfort, la Société d’Ethnozootechnie et la Société française d’Histoire de la Médecine et des Sciences vétérinaires (SFHMSV) ont organisé un colloque d’une demi-journée, qui s’est tenu à l’Ecole d’Alfort le 9 Juin 2007. Celui-ci a déjà fait l’objet d’une publication dans le Bulletin de la SFHMSV: il est repris ici à l’intention de nos sociétaires qui ne sont pas adhérents des deux associations. Pour eux, la communication introductive de P. BONNAUD n’aura valeur que de simple rappel.

FRANÇOIS-HILAIRE GILBERT: ÉVOCATION DE LA PERSONNE ET DE LA REDÉCOUVERTE DE SES ARCHIVES

Pierre BONNAUD ⁽¹⁾

Résumé: L'auteur explique comment il a été amené à se passionner pour F.H. GILBERT, Alfortien déjà assez bien connu mais auquel l'étude de ses archives a apporté de nouveaux éclairages. Les circonstances dans lesquelles celles-ci ont pu être découvertes, consultées, puis déposées à l'Ecole d'Alfort sont évoquées. Le personnage fait l'objet d'une courte présentation, renvoi étant fait à plusieurs publications antérieures de P. BONNAUD.

C'est par le Professeur Etienne LETARD, professeur de Zootechnie à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, que nous avons pour la première fois entendu le nom de François-Hilaire GILBERT. C'était une citation assez courte, qui se rapportait à un voyage que ce professeur de la toute jeune école vétérinaire française, avait fait en Espagne pour acheter et amener en France, un troupeau de "moutons à laine". Beaucoup plus tard, nous nous sommes passionné pour ce personnage et lui avons consacré plusieurs écrits, notamment une biographie détaillée (voir ci-après), que nous n'avons pas

l'intention de reprendre ici. Nous nous contenterons dans un premier temps d'une simple évocation de la personne et de la présentation de quelques références bibliographiques le concernant. Nous signalerons ensuite que deux plaques maintenant rappellent sa mémoire au village de Sigueruelo, en Espagne, où il est décédé et a été enterré. Enfin, nous expliquerons comment nous avons pu retrouver ses archives, qui ont constitué pour nous une source inestimable de renseignements pour les études que nous lui avons consacrées.

Note sur la personne

Né à Châtellerault en 1757, F.-H. GILBERT entra à l'Ecole d'Alfort en 1781. Il fut remarqué pendant ses études par CHABERT, qui lui confia quelques travaux, l'envoya avec FLANDRIN en Angleterre pour une mission consacrée au mouton, et également par DAUBENTON, qui l'attacha à sa chaire comme "*Sous-professeur du cours d'Economie rustique*" avant même qu'il ait terminé ses études. Resté dans l'enseignement, il accomplit de nombreux travaux et observations en élevage et en agriculture à la Ferme de Maisonville, annexée à l'Ecole d'Alfort. Ses travaux sur les prairies artificielles seront novateurs et feront l'objet d'un "*Traité des prairies artificielles*", qui sera réédité six fois, jusque dans la première moitié du XIX^e siècle. Initié à la question des laines fines par DAUBENTON et collaborant aux travaux qui se menaient à Rambouillet, il devint rapidement un spécialiste reconnu du Mérinos. Pendant la Révolution, il demeura un conseiller écouté pour les questions liées à l'élevage, en tant notamment (avec HUZARD) que membre de l'*Agence de l'Economie animale* à la *Commission d'Agriculture*. Très occupé par cette fonction, il dût

prendre des distances dans ses relations avec Alfort. Inspirateur de la clause du Traité de Bâle avec l'Espagne (1795) qui prévoyait que celle-ci céderait à la France 1.000 brebis et 100 béliers Mérinos par an pendant cinq ans, GILBERT fut chargé en 1798 de constituer sur place et de ramener un premier contingent d'animaux. Il ne survécut pas à cette mission éprouvante et mourut à la tâche en 1800. Nommé membre de l'Institut en 1793, F.H. GILBERT fut un grand nom de l'Ecole d'Alfort, de l'agronomie et de ce qui ne s'appelait pas encore "zootechnie".

Même si ses archives nous ont permis de beaucoup mieux connaître qui était GILBERT, il convient de signaler qu'il existe une bibliographie antérieure à nos travaux qui faisait de lui un professeur d'Alfort déjà bien connu de la "vétérinaire". Ajoutons que le nom de GILBERT est

1) Docteur-Vétérinaire, Ancien directeur des Services vétérinaires de Vendée, 1bis rue Guynemer, 85 000 LA ROCHE SUR YON.

également célèbre chez ceux qui, dans le monde de l'élevage ovin, s'intéressent à l'histoire du mouton. Il est d'ailleurs beaucoup plus connu d'eux sous le vocable de "grand moutonnier" que de professeur à

l'Ecole d'Alfort. Mentionnons les quelques références que nous connaissons, auxquelles nous ajouterons celles qui concernent nos travaux:

CUVIER, G., "Eloge de F.H. GILBERT", lu à la séance publique de l'Institut, le 15 Vendémiaire, An X (7/10/1801). (Cet éloge, sous le titre "Notice historique sur Hilaire-François GILBERT", a été reproduit dans la sixième édition du "Traité des prairies artificielles", paru en 1826)

DELAFOUCHARDIÈRE, A., *F.H. GILBERT - Sa vie, sa correspondance*, Imprimerie du Commerce, Ducloz et Varigault Libraires, Châtelleraut, 1843. (Nous avons eu la chance de pouvoir consulter cet ouvrage peu connu)

RAILLIET, A., (Notre confrère C. MILHAUD nous a signalé qu'A. RAILLIET avait écrit un long éloge de GILBERT dans le Bulletin de la Société centrale vétérinaire de l'année 1904, pages 696-736)

RAILLIET, A. et MOULÉ, L., *Histoire de l'Ecole d'Alfort*, Asselin et Ouzeau, Paris, 1908.

DESCAMPEAUX, A., "Le Professeur GILBERT", *Bulletin de la Société vétérinaire pratique*, juin 1956.

BONNAUD, P. et PICARD-BONNAUD, Françoise, "Note historique sur François-Hilaire GILBERT (1757-1800)", *Bull. Acad. vét. de France*, 1989, 62, 169-178.

BONNAUD, P., "Le voyage en Espagne et la mort de François-Hilaire GILBERT", *Ethnozootechnie* n°44 (*Varia* n°1), 1989, 77-122.

BONNAUD, P. et PICARD-BONNAUD, Françoise, "Les derniers jours du Professeur GILBERT et sa mort en Espagne, le 7 septembre 1800; sa sépulture à Sigueruelo", *Bull. Acad. vét. de France*, 1996, 69, 111-116.

GARINO, L., Etude de quinze manuscrits vétérinaires du XVIII^e siècle provenant du fonds F.H. GILBERT, Thèse Doct.vét., Nantes, 1998.

BONNAUD, P., *La vie et l'œuvre de François-Hilaire GILBERT*, Publication hors-série de la Société d'Ethnozootechnie et de la Société française d'Histoire de la Médecine et des Sciences vétérinaires (*Ethnozootechnie*, Hors-série n°5), 2004 (110 pages).

Le souvenir de F.H. GILBERT à Sigueruelo

Le touriste qui parcourt l'Espagne et qui emprunte la grand'route qui va de Burgos à Madrid, verra bientôt se dresser devant lui la longue Cordillère Cantabrique qui prend ici le nom de Sierra de Guadarama. Au pied de cette sierra, il trouvera, à droite, la route de Ségovie, une route touristique et chargée d'histoire. Les rois d'Espagne, aujourd'hui encore, viennent passer l'été non loin de Ségovie, dans la fraîcheur de cette région boisée, qui reste verte pendant les chaleurs de l'été.

C'est en prenant cette route qu'ils arriveront très vite à Sigueruelo, situé à quelques deux ou trois kilomètres à main gauche, où a séjourné GILBERT pendant son voyage espagnol. Mais c'est là aussi qu'il est mort le 7 septembre de l'année 1800. Sigueruelo est un petit village où vivent quelques éleveurs de moutons. Une place rectangulaire un peu pentue s'appuie en haut sur la pente de la sierra, pour se terminer à l'église et au petit cimetière, en partie basse. La mairie occupe le milieu d'un côté de la place. Sur son mur a été placée une plaque rédigée en français:

"François-Hilaire GILBERT (1757-1800), Directeur adjoint de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, Membre de l'Institut de France et du Corps législatif, est mort et a été inhumé à Sigueruelo le 7 septembre

1800, au cours d'une mission d'achat de reproducteurs Mérinos dont il avait été chargé".

Le Professeur BRESSOU, directeur de l'Ecole d'Alfort, séjournant à Madrid pour suivre un congrès vétérinaire, est venu à Sigueruelo, comme nous le rapporte le Professeur espagnol Luis de CUENCA, qui l'accompagnait. Le directeur d'Alfort voulait voir le lieu où un professeur de son école, alors en mission, avait rencontré la mort. C'est lui qui, par la suite, prit l'initiative de faire poser la plaque sur le mur de la mairie, afin d'honorer son ancien collègue.

Le Pr. GILBERT est mort dans la maison du berger Gil HERNANZ, où il était tombé malade. Ce berger était venu en France en 1786 conduire le troupeau de Mérinos qui fut installé à Rambouillet. GILBERT était un familier de la maison du berger. Elle existe d'ailleurs toujours, habitée par les descendants de la famille, qui nous l'ont fait visiter. Ils nous ont conduit au lieu précis où se trouvait la couche de GILBERT. Celui-ci nous avait d'ailleurs parlé de Gil HERNANZ: "J'ai trouvé dans cet homme, écrit-il, beaucoup d'ordre, d'activité, d'intelligence. Il m'a accompagné dans toutes mes courses et m'a aidé dans mes choix. Je crois qu'il était difficile de rassembler un pareil troupeau".

La plaque fixée au mur de la mairie n'est

plus, maintenant, le seul souvenir de GILBERT à Sigueruelo. Des anciens savaient que des pierres tombales existaient dans le cimetière, cachées par de nombreux arbustes, broussailles et souches d'arbres. Nous avons pu faire procéder à des travaux de déblaiement et, après l'enlèvement de 80 cm de terre, cinq pierres tombales ont été dégagées mais la plus ancienne était datée de 1837. De nombreux squelettes sont également apparus, parmi lesquels on peut supposer qu'il y avait celui de GILBERT. Nous avons alors eu l'idée, qui s'est concrétisée, de les rassembler tous dans un ossuaire, sur lequel fut

placée une pierre tombale avec les mots "Osario de Sigueruelo y Professeur GILBERT – 1994"

Le souvenir que nous avons gardé de ce village et de ses villageois est toujours un moment précieux. Ces gens sont simples, d'un comportement toujours digne, sont conscients de l'importance que les vétérinaires français attachent au souvenir d'un des leurs, mort à la tâche pour mener à bien la mission qui lui avait été confiée. En cela, l'exemple de François GILBERT mérite de rester dans les mémoires de tous.

Redécouverte des archives de F.H. Gilbert

Dans le cadre de nos recherches, nous avons consulté beaucoup d'archives dispersées çà et là, dans la Vienne, région d'origine de GILBERT et, un jour, c'est le conservateur des archives départementales qui nous a indiqué que la Société d'Histoire de Châtelleraut pourrait sans doute nous donner des informations sur le personnage. J'avais donc écrit à son président pour lui demander si, parmi ses membres, quelqu'un pouvait me procurer des informations sur le Professeur GILBERT. Lors d'une réunion, il procéda à la lecture de notre lettre et, dans la salle, quelqu'un s'est levé en disant: "Je suis un descendant de F. GILBERT et je suis prêt à répondre à la correspondance que vous avez reçue".

Dans les jours qui ont suivi, nous avons reçu la lettre suivante:

"Monsieur,

Membre de la Société d'Histoire de Châtelleraut, j'apprends que vous cherchez le récit du voyage de F. GILBERT, en Espagne en 1800. Sa sœur, Marguerite-Marie, née en 1761, a épousé en 1784 Jean-Olivier CHENEAU-LATOUCHE dont elle eut Marie-Delphine CHENEAU-LATOUCHE, laquelle épousa Jacques-Antoine DELAFOUCHARDIÈRE, qui furent mes trisaïeux et trisaïeules.

Je possède des exemplaires de la vie de François-Hilaire GILBERT écrits par son neveu en 1843. Je vous en envoie un!

Je vous signale par ailleurs que je possède une grande caisse de documents et travaux professionnels, se rapportant peut-être à l'Ecole d'Alfort, ce qui pourrait vous intéresser. Ces documents sont à votre disposition.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments,

Henri TREUILLE"

Nous sommes allés chercher les documents: deux caisses d'archives, rassemblées en 1800 dans le bureau du Professeur GILBERT, Sous-Directeur de l'Ecole d'Alfort. La famille possède toujours, à Châtelleraut, le château de "La Tour d'Oyré", qui s'élève dans un site forestier, sur la rive droite du Clain, près de Châtelleraut. La forme générale est celle d'une haute tour qui s'élève dans le bois. On nous a conduit tout en haut, dans un grenier un peu

obscur. Deux caisses, placées non loin d'une ouverture vitrée, contenaient les documents, bien rangés. Ils étaient poussiéreux et n'avaient probablement pas été manipulés depuis que M. DELAFOUCHARDIÈRE les avait consultés en 1843.

Nous avons donc rapporté ces deux caisses d'archives et leur dépouillement nous a servi à reconstituer une vie riche et active, qui fut celle de François-Hilaire GILBERT. Un épisode inattendu de ce retour fut celui qui se produisit au bas des marches de la Tour, où je rencontrai le préfet de la Vendée! Nous étions à l'époque directeur du service vétérinaire du département et le préfet était notre supérieur direct, que nous rencontrions parfois, dans son bureau ou lors d'une cérémonie officielle. Ce préfet était un descendant de la famille de GILBERT! Sa vie fut courte car, lorsque nous avons voulu, en 2004, lui adresser à Paris, où il avait été nommé, un exemplaire de la biographie que nous avons écrite sur son aïeul, il nous a été annoncé qu'il était décédé.

Nous avons procédé à un classement sommaire des documents en plusieurs dossiers, selon qu'ils concernaient l'Ecole d'Alfort, le mouton et la laine, l'agronomie (y figure notamment le manuscrit du texte proposé à la Société royale d'Agriculture de Paris sur les Prairies artificielles), l'étude de maladies, l'extérieur du cheval, les haras etc...

Après avoir longuement travaillé sur ces archives et informé la famille des résultats de nos recherches, nous avons eu l'agréable surprise d'apprendre que M. TREUILLE était disposé à nous céder l'ensemble des documents. Nous lui avons suggéré de les confier plutôt au Professeur Bernard DENIS, alors professeur de zootechnie à l'Ecole vétérinaire de Nantes, futur président de la Société d'Ethnozootechnie, dont nous connaissons l'intérêt pour l'histoire de l'élevage, et aussi de la zootechnie dans les Ecoles vétérinaires. Soucieux de l'avenir de ces archives et après les avoir protégées pendant une

quinzaine d'années, il a finalement estimé et décidé, avec notre accord, qu'elles devaient logiquement rejoindre les archives de l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

GILBERT est donc retourné "chez lui" et c'est ce retour qui nous vaut de nous réunir aujourd'hui.

LES ENSEIGNEMENTS DU TRAITÉ DES PRAIRIES ARTIFICIELLES DE FRANÇOIS-HILAIRE GILBERT (1789)

Dominique POULAIN ⁽¹⁾

Résumé: Publié en 1789, le Traité des prairies artificielles de F.-H. Gilbert aborde un objectif nouveau pour l'époque: la culture des plantes fourragères. Il s'agit certes de la réponse à une question mise en concours par la Société royale d'agriculture de la Généralité de Paris, mais l'ensemble du travail de l'auteur témoigne d'une démarche agronomique novatrice. Après une analyse des paysages ruraux de la Généralité, de la diversité du climat et des sols, Gilbert dresse l'inventaire des fourrages qu'on pourrait y cultiver (d'où le terme de prairie artificielle par opposition avec la prairie naturelle, "spontanée"). La réflexion menée sur l'importance des surfaces à leur consacrer ainsi que les techniques culturales à préconiser fournit un éclairage précis des pratiques de l'agriculture et de l'élevage à la fin de l'Ancien Régime.

Le contexte

La Société royale d'agriculture de la Généralité de Paris a été créée par un arrêt du Conseil du Roi en date du 1^{er} mars 1761. Elle voyait ainsi le jour peu après celles de Rennes, créée en 1757 et de Tours en 1759. Suivant en cela une tradition physiocrate, ces Sociétés ainsi que celles qui les ont suivies se sont attachées à l'étude de problèmes techniques comme la fertilisation, le travail du sol, les nouvelles cultures ou l'élevage en réalisant des expérimentations, en animant des réflexions et surtout en rédigeant et publiant de nombreux ouvrages (J. Boulaine, 1990). Ces ouvrages provenaient fréquemment de manuscrits envoyés par quelques érudits en réponse à des questions mises en concours, et dotées des prix. On se souvient ainsi que Parmentier avait acquis sa notoriété en rédigeant en 1771 un mémoire sur la pomme de terre en réponse au concours ouvert par l'Académie de Besançon sur le moyen de remplacer le blé dans la confection du pain.

Dans sa séance du 30 mars 1786 la Société Royale d'Agriculture de Paris avait donc ainsi proposé "pour sujet d'un prix de 1 000 livres et d'un jeton d'or de la valeur de 100 livres", la question suivante:

"Quelles sont les espèces de prairies artificielles qu'on peut cultiver avec le plus d'avantage dans la Généralité de Paris, et quelle en est la meilleure culture?".

Le sujet avait apparemment inspiré tant les agronomes que les autres scientifiques, car plus d'une trentaine de manuscrits parvinrent à la Société, et c'est le n° 32 qui remporta le prix. L'auteur en était "Monsieur Gilbert, Professeur à l'Ecole Royale Vétérinaire" et le manuscrit fut publié en 1789. Sous le titre "Traité des prairies artificielles ou Recherches sur les espèces de plantes qu'on peut cultiver avec le plus d'avantage en prairies artificielles dans la Généralité de Paris et sur la culture qui leur convient le mieux", l'ouvrage contenait quatre chapitres:

Chap. 1: Topographie agronomique de la Généralité de Paris

Chap. 2: Enumération et nomenclature des plantes employées jusqu'ici en prairies artificielles

Chap. 3: Examen du mérite individuel de chaque plante employée en prairies artificielles

Chap. 3 (*sic*): De la culture des prairies artificielles

Art.1: De l'établissement des prairies artificielles

Art.2: Entretien des prairies artificielles

Art.3: De la récolte du produit des prairies artificielles

Art.4: De l'emploi du produit des prairies artificielles

Art.5: Du défrichement des prairies artificielles

1) Maître de Conférences d'Agronomie et d'Histoire de l'Agriculture, Laboratoire de Science du Végétal, Agrocampus Ouest, 65 rue de St Briec, 35 042 RENNES Cedex

La Généralité de Paris: état des lieux et paysages agricoles



Figure 1: Localisation de la Généralité de Paris d'après la carte de Alexis-Hubert Jaillot (1708).

La région sur laquelle porte l'étude correspond à la Généralité de Paris. Sous l'Ancien Régime, une généralité représentait une division du royaume, établie pour faciliter la levée des impôts et de tout ce qui avait rapport aux finances; chaque généralité était divisée en élections, à peu près comparables aux circonscriptions actuelles (Lachiver, 1997).

À l'époque qui nous intéresse, la Généralité de Paris, créée en 1542, comprenait vingt-deux élections, couvrant un territoire agricole de presque 1,4 million d'hectares (2 740 300 arpents (1)) débordant largement de notre région Ile-de-France d'aujourd'hui (Figure 1); elle incluait en effet, au

Nord: Beauvais et Compiègne, à l'Ouest: Dreux, à l'Est: Provins et Nogent et empiétait largement au Sud sur la Bourgogne, en s'étendant jusqu'à Auxerre, Vézelay et Tonnerre (Figure 2). La surface moyenne consacrée à l'agriculture dans une election était de l'ordre de 60 000 hectares, variant de 30 000 hectares pour les plus petites (Coulommiers, Montfort, Etampes, Vézelay) à 100 000 pour les plus grandes (Beauvais, Joigny). L'élection de Paris comprenait à elle seule 227 000 hectares. On notera que les surfaces occupées par les voies de communication et surtout par l'habitat ne sont pas comptabilisées; on ne peut donc pas indiquer de valeur pour la surface totale des élections.

1) Un arpent correspond à une surface de 100 perches carrées. La perche valant 22 pieds, une perche carrée équivaut donc à 484 pieds carrés et l'arpent 48 400 pieds carrés. Comme le pied-du-roi mesure 32,484 cm, un pied carré vaut 0,1055 m². La valeur d'un arpent est donc finalement de 51,07 ares.

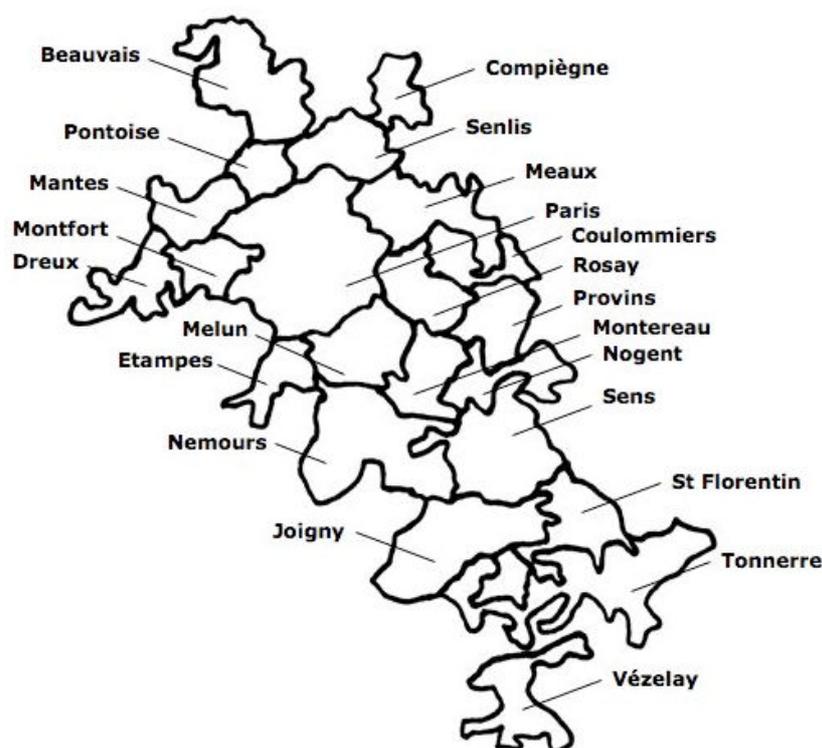


Figure 2: Les élections de la Généralité de Paris.

Même si elles n'ont qu'une portée régionale, les statistiques fournies par Gilbert constituent l'une des premières bases de données sur les productions fourragères; elles seront suivies des statistiques

décennales mises en place en l'an VII (Huyghe, 2007). Pour la région qui nous concerne, elles permettent de décrire la composition des espaces ruraux (Tableau 1):

	Labours	Bois	Prés	Vignes	Friches	Communaux	Surface totale (arpents) (ha)	
Paris	67 %	16 %	5 %	10 %	0 %	1 %	444 500	227 006
Beauvais	78 %	12 %	8 %	1 %	1 %	1 %	178 900	91 364
Compiègne	55 %	32 %	6 %	3 %	4 %	1 %	80 300	41 009
Mantes	78 %	15 %	2 %	3 %	1 %	1 %	88 300	45 095
Pontoise	73 %	14 %	3 %	3 %	1 %	6 %	79 600	40 652
Senlis	70 %	15 %	4 %	1 %	6 %	3 %	99 400	50 764
Dreux	81 %	9 %	4 %	3 %	2 %	0 %	78 800	40 243
Montfort	84 %	2 %	5 %	2 %	3 %	4 %	64 000	32 685
Meaux	90 %	1 %	4 %	1 %	2 %	3 %	178 200	91 007
Coulommiers	76 %	12 %	8 %	2 %	2 %	1 %	59 600	30 438
Rosay	75 %	17 %	6 %	1 %	0 %	1 %	116 500	59 497
Etampes	86 %	9 %	3 %	1 %	0 %	0 %	63 700	32 532
Melun	67 %	22 %	3 %	5 %	1 %	2 %	124 600	63 633
Provins	87 %	4 %	5 %	1 %	1 %	1 %	92 700	47 342
Nemours	88 %	1 %	2 %	5 %	2 %	2 %	173 500	88 606
Montereau	81 %	6 %	6 %	4 %	1 %	2 %	77 700	39 681
Sens	77 %	14 %	4 %	3 %	1 %	1 %	154 900	79 107
Nogent	72 %	7 %	14 %	2 %	2 %	2 %	84 300	43 052
Joigny	63 %	25 %	4 %	5 %	3 %	1 %	195 900	100 046
St Florentin	70 %	11 %	9 %	4 %	4 %	1 %	73 800	37 690
Tonnerre	77 %	8 %	5 %	8 %	2 %	1 %	166 200	84 878
Vézelay	66 %	22 %	7 %	4 %	2 %	0 %	64 300	32 838
Généralité	75 %	13 %	5 %	4 %	2 %	1 %	2 740 300	1 399 471

Tableau 1: Occupation des terres des élections de la Généralité de Paris.

- En moyenne, les terres labourées occupent les trois quarts des surfaces des élections (1 050 000 ha), avec cependant de fortes disparités: Paris, Melun ou Vézelay (67 %), Joigny (63 %) et surtout Compiègne (55 %) s'opposent fortement à des secteurs comme Etampes, Provins ou Nemours (86 %) et Meaux (90 %).

- Les bois et forêts prennent la seconde place dans le paysage (180 000 ha, soit 13 % en moyenne sur la Généralité), mais on retrouve l'empreinte des grands massifs forestiers (Compiègne 32 % et plus de 20 % pour Melun, Joigny et Vézelay). Certains secteurs comme Montfort, Meaux ou Nemours sont presque complètement dépourvus de boisements.

- Les prés, c'est-à-dire les prairies naturelles, couvrent un peu moins de 71 000 hectares, 5 % de la surface totale. Cela peut paraître particulièrement faible pour nourrir le cheptel, mais il ne faut pas oublier qu'après les moissons, les parcelles deviennent accessibles au bétail et surtout que ce dernier bénéficie également des terres de jachères (1). Selon les indications de Gilbert, la majorité des élections suit une rotation triennale; seules les élections de Coulommiers, Joigny, St Florentin, Tonnerre et Vézelay appliquent encore partiellement une rotation sur deux ans. En première approximation, ces jachères représenteraient donc à peu près 360 000 hectares, cinq fois plus que la surface des prés. Toutefois certains secteurs portent proportionnellement davantage de prairies (Beauvais, Coulommiers St Florentin et surtout Nogent) alors que d'autres n'en ont pratiquement pas (Mantes ou Nemours).

- Avec près de 58 000 hectares (4 % de la surface totale), la vigne occupe un territoire presque aussi important que les prairies. Le vin reste en effet une boisson incontournable même s'il est probablement de très mauvaise qualité. On peut toutefois espérer que les vignes de Tonnerre (8 % de la surface de l'élection) donnaient quand même un meilleur produit que les 22 000 hectares (10 %) de l'élection de Paris!

- Les friches couvrent 22 000 hectares sur la Généralité. On n'en trouve pratiquement pas dans les élections de Rosay ou Etampes; bien que représentant un aussi faible pourcentage, elles occupent cependant 750 hectares sur l'élection de Paris. Et on en trouve encore 3 000 hectares sur Senlis ou 2 500 sur Joigny. Lachiver (1997) précise que ces friches correspondent à des terrains non cultivés, soit de tout temps, soit par abandon. C'est cette réserve que les paysans viennent défricher en cas de besoin.

- Quant aux terres communes ou communales (2) (21 000 hectares au total), elles ne sont jamais bien représentées. Sur certaines élections (Dreux, Etampes ou Vézelay), elles sont même quasiment inexistantes. Proportionnellement, les communaux sont importants à Pontoise ou à Montfort, mais ce sont Paris et Meaux qui offrent les plus grandes surfaces.

Une analyse en composantes principales (Figure 3), réalisée sur les données du Tableau 1, permet de dégager quelques "règles" d'utilisation du territoire:

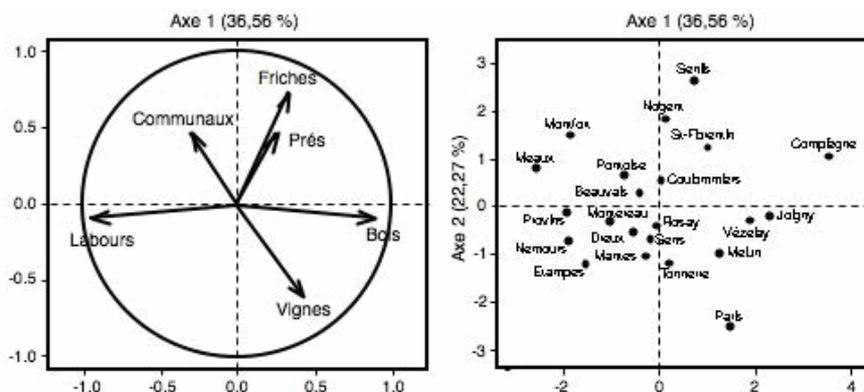


Figure 3: Plans de projections des caractéristiques d'occupation de l'espace et des élections en ACP.

1) Contrairement à l'opinion fréquemment rencontrée qui assimile la jachère à une terre au repos, les jachères étaient régulièrement travaillées: des labours (au nombre de trois la plupart du temps) y étaient pratiqués en particulier pour limiter le développement des mauvaises herbes. Cette technique correspond à ce qu'on appelle aujourd'hui les faux-semis. Selon Sigaut (2007), la jachère correspond à l'état de la terre en cours de préparation pour les semis d'automne; elle fait suite aux chaumes qui restent en place depuis la récolte de céréales en juillet-août jusqu'au premier labour en avril-mai suivant.

2) Il s'agit de l'ensemble des biens, terres, pâquis, friches, landes, marais, forêts, etc., dont la communauté des habitants d'une commune, de plusieurs communes ou d'un hameau possède l'usage. Ils servent surtout à la nourriture du bétail, ce qui avantage les petits paysans et les pauvres qui possèdent peu ou pas de terres. La révolution autorisera le partage de ces communaux (Lachiver, 1997).

- Surfaces labourées et surfaces boisées s'opposent radicalement. On doit sans doute y voir là un lien avec la fertilité des élections: les bonnes terres sont labourées et la majorité des surfaces sont exploitées alors que les terres pauvres et peu productives sont couvertes de forêts.
- De même, vignes et communaux sont en opposition. Une explication possible pourrait venir de la moindre importance du bétail dans les vignobles où ces communaux s'avèrent donc moins nécessaires. Il faut cependant rester prudent sur cette interprétation car les surfaces concernées sont relativement faibles.

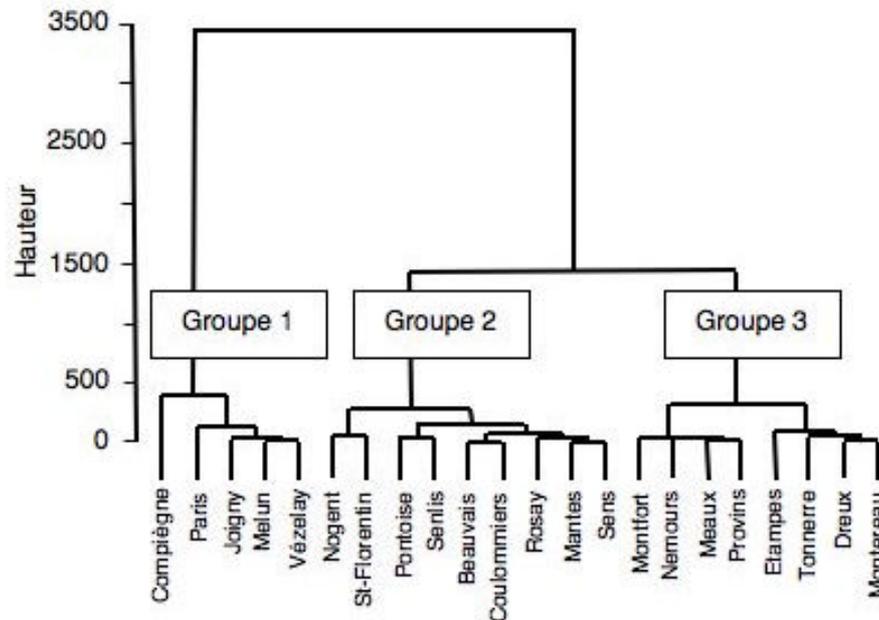


Figure 4: Classification hiérarchique des élections sur la base des critères d'occupation de l'espace.

La classification hiérarchique (Figure 4) réalisée à partir de ces résultats, fait apparaître trois groupes d'élections aux caractéristiques assez différentes (Figure 5):

- Un premier ensemble, constitué de Paris, Compiègne, Melun, Joigny et Vézelay, se singularise d'une part par la plus faible proportion de terres labourées (64 % en moyenne), et d'autre part par le plus fort taux de boisement (plus de 23% de l'espace); c'est également dans ce groupe que la vigne est la plus présente avec plus de 5 % en moyenne. Il s'agit probablement de zones de fertilité assez faible.
- Le second ensemble, le plus important, comprend Beauvais, Mantes, Pontoise, Senlis, Coulommiers, Rosay, Sens, Nogent et St-Florentin. Il occupe une position intermédiaire avec 74 % de labours et 13 % de bois; si les vignes y sont très peu représentées (un peu plus de 2 % de l'espace), en revanche il occupe la première place pour les prés et les communaux. On pourrait en déduire que l'élevage représente une certaine importance au sein d'une production agricole moyenne.
- C'est dans le troisième groupe, qui rassemble Dreux, Etampes, Montereau, Tonnerre, Montfort, Meaux, Provins et Nemours, qu'on retrouve la plus forte proportion de terres labourées (plus de 84 %); tous les autres éléments y étant le plus faiblement représentés, on peut penser qu'il s'agit donc là des meilleures terres de la Généralité, majoritairement dévolues aux productions végétales.

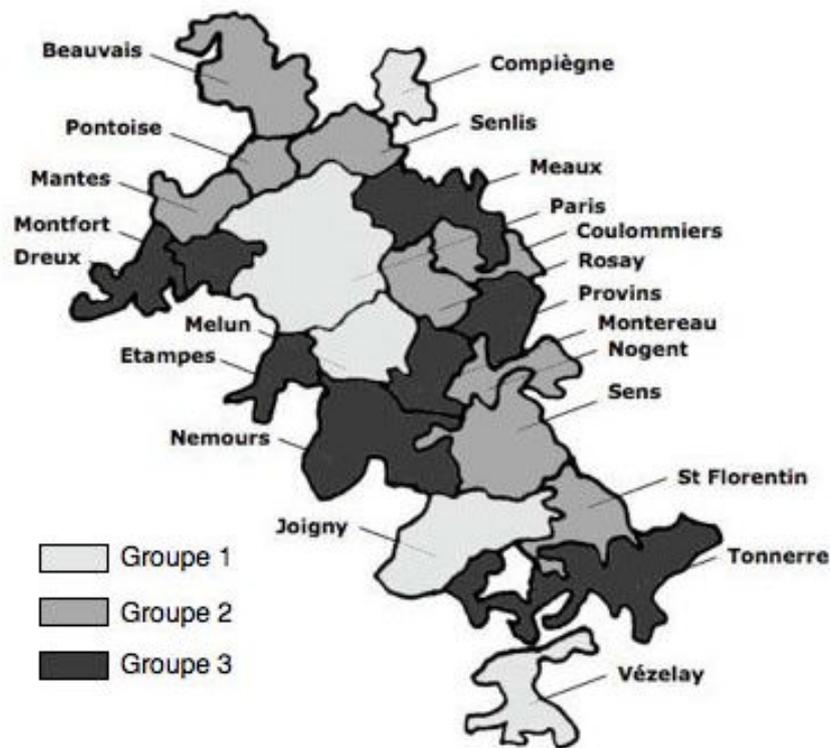


Figure 5: Typologie des élections sur la base des critères d'occupation de l'espace (voir dans le texte la caractérisation des groupes).

Gilbert n'avait pas manqué de relever ce relatif manque d'uniformité qu'il attribuait, non sans raison, à la nature variable des sols. Il avait en effet parcouru chacune de ces élections, notant ses remarques personnelles sur les caractéristiques pédologiques et les productions agricoles, qu'il complétait le cas échéant par des informations auprès de notables locaux. Cet état des lieux, très réaliste, contribue ainsi à la bonne connaissance des potentialités locales; en voici quelques exemples:

- Dans l'élection de Paris, les sols sont médiocres malgré les retours de résidus organiques en quantités non négligeables. On y trouve de la tourbe, des marnes, de la craie, de la chaux et du plâtre. Les trèfles et seigles coupés en vert occupent les jachères sous le nom de refroisis.
- L'élection de Compiègne est constituée de terres blanches et de terres rouges; les agriculteurs ont recours aux cendres de houille et de tourbe. Les friches sont nombreuses et on constate beaucoup de dégâts de gibier en raison de la présence de la forêt.
- L'élection de Pontoise, dont la partie la plus riche est le Vexin normand, comprend de très bonnes terres: on y remarque la présence de terre noire sur 1 à 3 pieds de profondeur. La culture des prairies artificielles est très pratiquée, avec de la luzerne et surtout de la vesce.

- À Senlis, les terres sont médiocres à très mauvaises: dans de nombreux endroits, la terre est un sable noir. Près d'Hermonville (*sic*), on relève la présence dans la forêt d'une zone de 12 lieues de circonférence avec des bruyères grillées et des monticules de sable blanc. Les dégâts de gibier sont fréquents.
- Autour de Montfort, les plaines sont peu étendues et coupées par des côtes très basses. Les terres à blé ont de 7 à 8 pouces de profondeur; la moitié sont argileuses et les autres marneuses. Les terres à seigle sont sablonneuses avec de l'argile; on y produit luzerne et sainfoin.
- La région de Meaux a vocation à cultiver des prairies artificielles; on rencontre d'ailleurs beaucoup de luzerne le long de la Marne et du trèfle, stimulé par le plâtre que renferment les sols. Les terres sont fertiles et contiennent beaucoup de marnes. Ces sols marneux sont appelés limons blancs.
- Les zones basses autour d'Etampes sont de bonnes terres à chanvre, et les sables propres au seigle ou aux prairies. On trouve des collines de grès qui fournissent de la pierre à chaux. Les terres planes, très fertiles, portent des blés partout; aucun arbre n'y pousse, ceux des bords des routes ont été coupés pour ne pas faire d'ombre aux blés.
- La partie nord de l'élection de Melun est riche, couverte de terre à blé, alors que le sud est

constitué de sables arides avec des masses de grès noir. Le gibier venant de la forêt de Fontainebleau est cause d'importants ravages. Les champs de luzerne sont assez étendus, mais la vesce est la culture préférée parce qu'elle se sème sur jachère et dure peu.

- La région de Provins présente beaucoup d'hétérogénéités: on y trouve aussi bien des terres argileuses, froides, avec un excès d'eau, que des terres sableuses, séchantes. Sur les collines, la terre rouge sablonneuse est facilement entraînée.
- Autour de Montereau, les terres sont très légères et étendues sur de la glaise. On produit de la luzerne sur les bords des rivières.

- Les terres des quatre élections les plus méridionales (Joigny, Saint-Florentin, Tonnerre et Vézelay) sont très inégales, souvent froides ou peu profondes et rarement bien cultivées. On y cultive un peu de seigle et de méteil, mais peu de prairies artificielles: la vesce (connue sous le nom de jarosse) n'est utilisée que dans les cas d'urgence et elle est souvent enfouie pour engraisser les terres. Les élevages de chevaux (et de bœufs dans le Morvan) valorisent les prairies naturelles. Les vignes sont très nombreuses.

Prairies: définitions

À quoi correspondaient les "prairies artificielles" dont il est fait état dans le titre?

Si de nos jours cette appellation est réservée à des prairies de moins de 5 ans semées exclusivement de légumineuses (luzerne, trèfle violet, sainfoin, minette, lotier, ...), il n'en allait pas de même à l'époque.

Dans son dictionnaire universel d'agriculture de 1789, l'abbé Rozier consacre un long article au mot "prairie, pré". Il y écrit: "*On distingue les prairies en naturelles et en artificielles. Les naturelles sont celles où la graine de l'herbe, une fois semée, se perpétue et se multiplie d'elle-même, au point qu'il est rare que l'on soit dans le cas d'ensemencer le champ de nouveau. La prairie naturelle se divise en prairie qui n'est arrosée que par les pluies, et en prairie sur laquelle on peut à volonté conduire l'eau d'un étang, d'une rivière, d'une source, etc. La prairie artificielle est celle que l'on sème avec la graine d'une, deux ou trois espèces de plantes. On la divise encore en prairie artificielle annuelle, et en prairie artificielle pérenne, c'est-à-dire qui subsiste pendant plusieurs années*". Et il poursuit un peu plus loin: "*On ne doit, à la rigueur,*

appeler prairie artificielle que celle qui est semée pour un temps plus ou moins long, suivant la qualité de la plante et l'effet qu'elle doit produire".

De son côté, Gilbert décrira ce qu'il entend par prairie artificielle: "Si, sous la dénomination de prairies artificielles, on ne comprend que les plantes vivaces tirées du milieu des prairies naturelles pour être cultivées séparément, toutes ou presque toutes se trouvent comprises dans la division des légumineuses et dans celles des graminées; mais si l'on étend cette dénomination, comme il me semble qu'on le doit, à toutes les plantes généralement quelconques, cultivées pour servir à la nourriture des animaux, le cercle qui les renferme est bien moins resserré. C'est sous ce dernier point de vue que je les envisagerai".

Dans son acception, Gilbert considère donc comme prairie artificielle une culture de fèves ou de pois, une céréale ou encore une betterave ou une pomme de terre. Mais il précise cependant que "*la luzerne, le sainfoin et le trèfle (sont) les seules plantes cultivées en grand auxquelles on donne dans la Généralité de Paris le nom de prairies artificielles*".

De quelles espèces fourragères s'agit-il?

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les noms attribués aux différentes espèces végétales évoluent rapidement: à l'époque de Gilbert, les premiers essais de classification réalisés par Joseph Piton de Tournefort dès 1700, suivis par ceux de Pierre Magnol en 1720, puis de Bernard de Jussieu en 1747, n'ont pas encore cédé la place aux travaux de Carl Linné qui a établi en 1753 le système

binomial auquel nous nous référons toujours aujourd'hui (Tableau 2).

C'est ainsi que pour bien préciser quelles espèces ils décrivent et éviter les confusions, les auteurs doivent citer les différents noms que leur ont donnés les botanistes. Et sur ce point, Gilbert est très méticuleux, comme en témoigne la nomenclature du

mélilot qu'il indique très précisément:

"Mélilot

Mirlilot, Triolet jaune, Herbe aux mouches.

Tournefort en compte quinze espèces; celle que je prétends désigner ici est le

Melilotus capsulis reni similibus, in capitulum congestis (J. R. H.).

Trifolium pratense luteum, capitulo brevior (C. P. B.).

Trifolium pratense luteum mas, flore minore

semine multo (J. B.).

Trifolium pratense luteum (Such.).

Trifolium agrarium (Dod.).

Gaspard Bauhin l'a confondu avec le *Trifolium pratense luteum capitulo lupuli*.

Medica pratensis lutea, radice perenni, fructu racemoso nigro, non grata jumentis (Pluk. Alm. Bot.)."

Espèce (Nom vernaculaire usité en 1789)	Nomenclature de Tournefort (établie en 1700)	Nomenclature de Linné (définie en 1753)
Avoine élevée, fromental	<i>Gramen nodosum, avenacea panicula</i>	<i>Avena elatior</i>
Yvroie vivace, vrai rai-grass	<i>Gramen loliaceum, angustiore folio, et spica</i>	<i>Lolium perenne</i>
Chou rave	<i>Brassica caule orbiculari carnosio, foliis sessilibus</i>	<i>Brassica oleracea gongylodes</i>
Luzerne	<i>Medica caule erecto, foliis oblongis serratis, racemis erectis, siliquis planis iterato contortis</i>	<i>Medicago sativa</i>

Tableau 2: Exemples de dénomination des espèces végétales à l'époque de Gilbert

Vétérinaire et agronome confirmé, Gilbert était assurément un botaniste averti ... Mais quelles étaient donc les espèces cultivées dans les prairies artificielles? Ici encore, le Dictionnaire universel d'agriculture de l'abbé Rozier (1789) décrit les pratiques usuelles:

"On distingue les espèces de premier ordre: la luzerne (qui réussit depuis le nord de la France jusqu'aux bords de la Méditerranée si le sol a du fond et lui convient), le grand trèfle, que l'on sème sur le blé, et le sainfoin ou esparcette, très avantageux dans les terres maigres. (...)

Les plantes du second ordre, quoique moins généralement utiles, le sont cependant beaucoup: toutes espèces de raves, raiforts (que les auteurs ont désignés sous la dénomination inutile de turneps, comme si le mot français n'était pas aussi caractéristique que le mot anglais), les carottes, les betteraves, rouges et jaunes, ces dernières présentées récemment sous le nom de racine de

disette, les choux-chèvres (1), les choux-navets connus depuis peu sous le nom de choux de Sibérie, les pois, les vesces, la spergule, les fèves etc. enfin toutes les herbes quelconques que l'on sème pour en retirer pendant un temps la nourriture du bétail et dont on enfouit ensuite les feuilles, les tiges et les racines".

Par rapport à ces références, Gilbert élargit considérablement le nombre des espèces qu'il recommande dans son ouvrage: en dehors, d'un certain nombre de graminées relativement classiques, il n'indique pas moins de dix-neuf papilionacées et treize plantes diverses, dont un grand nombre ignoré de l'abbé Rozier (Tableau 3). Cet inventaire sera considéré comme le plus complet jusqu'à celui que réalisera Boitard en 1827.

1) Il s'agit des *choux cavaliers*; on les appelait également *choux en arbre* ou *grands choux verts*.

Papilionacées	Graminées	Plantes diverses
Luzerne (cultivée)	Ray-Grass	Grande Pimprenelle
Sainfoin <i>Saint-foin, Bourgogne, Esparcette, Herbe éternelle, Gros-foin</i>	<i>Pain-vin, Yvraie sauvage, Phœnix, et improprement Fromental, Fromentale, Faux froment</i>	Plantin (plantain lancéolé)
Trèfle rouge (trèfle violet) <i>Trèfle des prés, Trèmene, Clave, Triolet</i>	Fromental <i>Ray-Grass de France, Faux seigle</i>	Spergule <i>Espargoute</i>
Trèfle blanc	Thimoty (fléole) <i>Thimotée, Massette des prés, Grosse massette</i>	Grande Bistorte (renouée) <i>Mentrine</i>
Trèfle jaune (luzerne lupuline) <i>Luzerne jaune, Minette dorée, Lupuline</i>	Grande Fétuque (fétuque élevée)	Grande ortie <i>Grièche</i>
Mélicot <i>Mirlilot, Triolet jaune, Herbe aux mouches</i>	Blanchard velouté (houlque laineuse)	Turneps <i>Gros navet, Rabioule, Grosse rave</i>
Genêt épineux <i>Ajonc, Hault-jonc, Jan, Jonc marin, Jomarin, Landes, Brusque</i>	Flouve (odorante) <i>Anthoxante, Chiendent odorant</i>	Carotte
Fenu-grec <i>Senegré</i>	Fétuque rouge	Panais <i>Pastenade</i>
Cytise	Coquiole (fétuque ovine)	Betterave champêtre (fourragère) <i>Racine de disette, Turlips</i>
Vesce cultivée <i>Vesce commune des pigeons</i>	Fétuque flottante (glycérie aquatique) <i>Manne de Pologne, Manne de Prusse</i>	Chou cavalier
Vesce des forêts <i>Jarousse, Jarosse, Harousse</i>	Maïs	Chou-rave
Vesce des haies <i>Vesseron</i>	<i>Mahiz, Blé de Turquie, Blé d'Espagne, Blé de Rome, Gros millet</i>	Chou navet
Gesse commune <i>Lentille suisse</i>	Avoine	Pomme de terre <i>Trufe, Trufe rouge, Trufe blanche</i>
Ers (1)	Orge	
Lentille	Seigle	
Pois chiche <i>Pois gris, Pois de brebis</i>	Froment	
Lupin (blanc)		
Orobe (2)		
Petite fève <i>Féverole</i>		

Tableau 3: Inventaire des espèces susceptibles d'être cultivées dans des prairies artificielles (en italique: appellations courantes indiquées par Gilbert; entre parenthèses: précisions complémentaires pour la correspondance avec les dénominations actuelles).

1) Espèce voisine de la vesce, possédant des gousses à quatre grains ronds, parfois confondue avec la lentille.

2) Nom donné par Tournefort à des plantes aujourd'hui classées parmi les gesses.

Parmi ces espèces dont il examine longuement "*le mérite individuel*", Gilbert livre un certain nombre de remarques et d'informations surprenantes ou tout au moins originales, comme en témoignent ces quelques exemples:

- à propos du maïs:

Parmi les céréales (...) les plus propres à être employées en prairies momentanées, le maïs me paraît devoir tenir un des premiers rangs."

"L'emploi du maïs comme fourrage me paraît être celui qui convient le mieux (...) dans toute l'étendue de la Généralité de Paris." La place qu'occupe aujourd'hui le maïs destiné à l'ensilage (et non plus comme fourrage vert) dans la quasi totalité des régions d'élevage confirme le jugement de Gilbert.

"On avait d'abord eu le projet de le laisser mûrir, on s'était aperçu trop tard qu'il ne mûrirait pas." N'ayant fait l'objet d'aucune sélection, les variétés de maïs de l'époque étaient en effet trop tardives pour parvenir à maturité en dehors de certaines régions comme le Sud-Ouest, la région lyonnaise ou l'Alsace. C'est essentiellement avec l'arrivée des hybrides américains au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale que l'aire de la culture du maïs grain a pu s'étendre.

"Ses avantages (...) sont assez grands (...) pour mériter la reconnaissance publique à ceux qui en ont recommandé, sollicité, introduit enfin la culture."

- à propos du lupin:

"(Le lupin) paraît soutirer de l'atmosphère tout l'engrais qui le fait végéter, en sorte qu'il rend à la terre qui le porte beaucoup plus qu'il ne reçoit."

Bel exemple d'observation prémonitoire pour un scientifique qui ignorait tout d'une fixation symbiotique de l'azote que Hellriegel et Wilfarth expliqueront cent ans plus tard, en 1887!

"C'est peut-être la seule plante qui possède la propriété si gratuitement accordée à tant d'autres, de croître sur de très mauvaises terres." Contrairement aux autres papilionacées, le lupin préfère effectivement les terres acides dépourvues de calcaire actif.

"Les Anciens en nourrissaient les bœufs pendant l'hiver après l'avoir fait macérer dans l'eau pour (...) en enlever l'amertume."

Les lupins doux dépourvus d'alcaloïdes ne

seront en effet exploités qu'au début du XX e siècle.

- à propos de l'ortie:

"La graine d'ortie donnée aux chevaux, mêlée dans leur avoine, leur donne beaucoup de feu; elle les rend très aptes, surtout à l'acte de la génération."

"Une fois bien établie, l'ortie n'a plus de fin, surtout si l'on a l'intention de laisser quelques pieds venir."

"L'un des inconvénients des orties, c'est d'être trois ans avant de donner une récolte médiocre; on en accélère cependant la jouissance en les plantant au lieu de les semer." Il n'y a pas si longtemps que l'ortie faisait encore partie de la liste des fourrages "potentiels" testés par l'Institut Technique des Céréales et des Fourrages. Il est vrai qu'une fois séchée, elle perd ses caractéristiques urticantes.

"L'écorce de cette plante donne un assez bon fil dont on fait de très belles toiles dans quelques lieux."

- à propos de la spergule:

"(La spergule) offre à tous les animaux domestiques, quadrupèdes, volatiles, insectes même, la nourriture la plus abondante, la plus appétissante, la plus salubre."

"La spergule mérite une partie des éloges qu'on lui a donnés pour la quantité et la qualité du lait qu'elle fournit aux vaches."

"Elle croît dans les lieux couverts, dans les bois dont la superficie est un terreau pur, formé du détrit des feuilles."

- à propos de la pimprenelle:

"Les moutons sont de tous les animaux domestiques ceux auxquels la pimprenelle me paraît convenir le mieux: j'ai observé qu'ils la recherchaient dans les pâturages ordinaires."

"(La pimprenelle) croît assez bien sur des terrains fort maigres où d'autres plantes auraient de la peine à végéter."

"Comme on ne la sème qu'en mai, elle offre une ressource pour les terres dans lesquelles les navets ou d'autres plantes semées en mars n'auraient pas réussi."

Même si au cours du temps certains auteurs se sont également intéressés à ces deux dernières espèces (Monvoisin, 1900 ou Alibes et Tisserand, 1990 par exemple), reconnaissons qu'elles sont plutôt considérées aujourd'hui comme indésirables, et qu'elles n'ont guère connu le succès promis par Gilbert ...

Quelle surface pour les prairies artificielles?

Quelle part les prairies artificielles doivent-elles occuper dans l'ensemble des terres labourées? Les deux opinions extrêmes sont les suivantes: soit les prairies artificielles occupent le moins de surface possible pour réserver les terres à la production de grains dont les hommes ont besoin pour leur nourriture, soit on leur accorde une part très (trop) importante, en oubliant que les animaux ne sont élevés que pour assurer la subsistance des hommes et l'entretien de la fertilité des terres. C'est en prenant ce dernier point en compte que Gilbert établit un calcul destiné à "*fixer aussi exactement qu'il soit*

possible le nombre d'arpents qui doivent être employés en prairies artificielles".

Son raisonnement est le suivant:

La Généralité de Paris compte 2 050 500 arpents de terre cultivée (c'est-à-dire labourée) qui doivent recevoir du fumier. En reprenant des estimations anglaises (publiées en 1771 dans les *Ephémérides du Citoyen*), qui corroborent des références anciennes autrefois utilisées par Pline, il retient qu'une tête et demie de bétail (Tableau 4) permet d'engraisser 1 arpent par année; mais comme

l'efficacité de l'engrais dure trois ans (1), on arrive à un rapport de 1,5 pour trois, soit 1 tête pour fertiliser deux arpents. Une fertilisation optimale des terres nécessite donc de disposer de 1 025 250 têtes de bétail (par comparaison, et selon Gilbert qui a effectué le calcul, "tous les bestiaux actuellement existants dans la Généralité, non compris les cochons et les chèvres, qui ne sont pas un objet important, se montent, classés comme je l'ai indiqué, à 449 516").

Cette estimation du cheptel se fait ici encore sur la base d'équivalences utilisées en Angleterre: un cheval, un bœuf ou une vache correspond à une tête, de même que trois veaux d'un an ou six brebis ou moutons; par contre trois veaux de deux ans sont comptés pour deux têtes. Même si ces valeurs sont des compromis établis à partir des besoins alimentaires et de la production de fumier, elles sont très proches des normes actuelles.

Bases utilisées par Gilbert (équivalences appliquées en Angleterre)		Normes actuelles (2)	
Animal	Tête	Animal	UGB
Cheval	1	Equidé de plus de 6 mois	1
Bœuf, vache	1	Bovin de plus de 2 ans	1
Veau de 1 à 2 ans	0,33	Bovin de 6 mois à 2 ans	0,6
Veau de plus de 2 ans	0,67		
Brebis, mouton	0,17	Brebis mère, chèvre Antenaïse de plus de 1 an	0,15
		Lama de plus de 2 ans	0,45
		Alpaga de plus de 2 ans	0,30
		Cerf, biche de plus de 2 ans	0,33
		Daim, daine de plus de 2 ans	0,17

Tableau 4: Comparaison de la méthode utilisée par Gilbert avec les normes actuelles.

Gilbert considère que chaque tête de ce bétail consomme annuellement 4 000 livres (3) de fourrage sec; l'affouragement du cheptel nécessite donc un total de 1 025 250 x 4 000, soit 4 101 millions de livres de fourrage sec pour l'année. Or les prairies naturelles couvrent 138 700 arpents sur la Généralité de Paris, en produisant 2 500 livres de fourrage sec par arpent, soit un total de 346 750 000 livres. La

différence, qui représente 3 754,25 millions de livres doit donc provenir des prairies artificielles.

Quelle est la surface nécessaire pour produire ce fourrage? Au travers de ses propres expérimentations, Gilbert dispose de quelques références de productivité annuelle pour différentes espèces:

Luzerne:	4 604 livres/arpent	(4,420 t MS/ha)
Trèfle:	4 561 livres/arpent	(4,380 t MS/ha)
Sainfoin:	2 946 livres/arpent	(2,830 t MS/ha)
Vesce:	2 733 livres/arpent	(2,620 t MS/ha)

Soit une production moyenne de 3 711 livres/arpent (3,560 t MS/ha).

Sur cette base, ce sont donc 3 754,25 millions de livres / 3 711 livres par arpent, soit 1 011 650 arpents environ qui devraient être implantés en prairies artificielles. En fait, suite à quelques imprécisions ou erreurs de calcul, Gilbert arrive à un total de 1 024 667 arpents, ce qui reste du même

¹ Dans la pratique, à l'époque, on évaluait plutôt à 6 ans la durée de l'effet du fumier, alors qu'aujourd'hui les valeurs retenues sont plus proches de celles de Gilbert.

² J.O. n°275 du 28/11/2006, p. 17858, texte n° 30.

³ À Paris, depuis 1400 environ, le poids de la livre était fixé à 16 onces, soit 489,5 g; toujours dans la région

parisienne, cent livres formaient un quintal, soit 48,95 kg, et non 100 comme aujourd'hui.

ordre de grandeur (soit environ 520 000 hectares d'aujourd'hui). C'est un peu moins de la moitié de la surface labourée de la Généralité!

Dans son ouvrage, Gilbert esquive prudemment deux questions pourtant essentielles: que deviennent les autres cultures? et quelle place ces prairies artificielles peuvent-elles occuper dans une rotation triennale? Sur le premier point, son silence lui a été salutaire: en effet quelques temps plus tard sous la Révolution, la marquise de Marbœuf a été guillotinée (avec son intendant) et ses terres confisquées: le motif allégué contre elle était d'avoir fait semer de la luzerne et non pas des pommes de terre ou du blé dans les carrés de son parc aux Champs-Élysées. Face au peuple affamé, l'excuse était presque légitime!

Le second point, plus technique, ne pouvait recevoir de réponse compte tenu des contraintes liées à l'organisation du territoire telle qu'elle s'était mise en place au cours des siècles précédents:

- Gilbert constate d'ailleurs lui-même que nombre de baux, trop courts (beaucoup ne portent que sur trois ou six ans), ne permettent pas de valoriser complètement les fourrages qu'il propose, notamment les cultures pérennes.

- Par ailleurs, la rotation de trois ans qui s'applique partout, sauf sur l'élection de Coulommiers et les quatre élections les plus méridionales où l'on trouve également une rotation sur deux ans, n'offre pas de possibilité d'implantation pour ces mêmes cultures pérennes. Gilbert indique cependant que dans plusieurs endroits

qu'il a visités, il a trouvé des fourrages cultivés sur les jachères, ce qui permettait de contourner plus ou moins légalement l'interdiction de désoler souvent présente dans les baux. Cette situation, surprenante au premier abord, était cependant tout à fait réalisable dans la mesure où les labours réalisés sur les terres en jachère permettaient effectivement de mettre en place des espèces à cycle court récoltées avant les semis de blé. Sigaut (2007) indique que le premier labour, habituellement réalisé en avril, pouvait être avancé en février-mars alors que le dernier, qui laissait le champ prêt à recevoir les semis, avait ordinairement lieu en septembre-octobre.

- Enfin, il ne faut pas oublier l'existence du droit de parcours: à partir du 1^{er} octobre, le bétail pouvait accéder librement sur l'ensemble des terres labourées pour bénéficier des repousses éventuelles – et contribuer à la fertilisation organique. Avec ce droit, les prairies artificielles auraient été exploitées par la totalité des animaux et non pas réservées à l'usage exclusif de l'agriculteur. Gilbert signale avoir rencontré à Coulommiers des opposants à ce droit de parcours qui souhaitaient son abolition (1). Quelques décennies plus tard, faisant fi de ce droit, des agronomes comme Jean Yvart (1822) reprendront d'ailleurs les idées de Gilbert pour prôner l'abolition de la jachère qu'ils trouvent improductive et améliorer la fertilité des terres grâce à l'introduction des prairies artificielles.

La suppression de la plupart de ces obstacles fera finalement partie des réformes apportées par la Révolution.

La culture des prairies artificielles

Au-delà d'un certain nombre de conseils judicieux qui confirment l'expérience de Gilbert, le dernier chapitre de son ouvrage, consacré à la culture des prairies artificielles, est particulièrement riche

d'informations sur les connaissances et les pratiques culturelles dans les campagnes à la fin de l'Ancien Régime.

Sur la place des prairies:

La délicate question de la place d'une prairie artificielle dans la rotation ne semble se poser véritablement que pour les espèces pluriannuelles. En fait, les paysans disposaient de solutions plus ou moins efficaces grâce aux possibilités offertes par l'association avec des céréales. Cette pratique, souvent décriée, était pourtant courante dans certaines régions comme la Normandie, l'Alsace ou, en dehors de nos frontières, en Allemagne. Il était d'ailleurs admis que les herbages artificiels, spécialement le trèfle, venaient plus beaux quand ils étaient semés avec l'orge plutôt qu'avec le blé dont la feuille est plus large. De plus, pour le sainfoin, qui

pousse très lentement et ne peut être correctement exploité qu'en troisième année, l'association permettait la récolte de deux années de grains. La préparation des terres destinées à recevoir un semis alors qu'une culture était déjà implantée devait alors poser problème; comme le souligne Gilbert, lorsqu'on sème du trèfle au printemps sur des blés semés en automne, on ne peut pas toujours recouvrir

1) Les prés et prairies permanentes n'étaient pas concernés par cette disposition et continuaient à être récoltés et valorisés individuellement.

les graines ... Gautier (2006) indique à partir des statistiques cantonales de l'an X que dans le Haut-Maine, le trèfle, semé sous couvert d'orge et exploité ensuite sur une saison, était pensé comme une façon de rendre productives les jachères; mais il fallait

souvent limiter le nombre de labours pour implanter un blé derrière ce trèfle, car on en récoltait la graine et il y avait peu de temps entre la récolte de ces graines et les semailles de blé.

Sur la préparation des terres:

Des labours nombreux, sur une grande profondeur, doivent permettre d'obtenir une terre bien divisée: le premier, réalisé avant l'hiver, est destiné à enfouir les résidus de culture et les semences des mauvaises herbes. Des passages de herse arracheront le chiendent, écraseront les mottes et nivelleront la surface, puis le rouleau assurera le tassement de la terre. Il convient enfin de pas oublier l'épierrage car les pierres rendent la récolte impossible ou très difficile.

Quant aux engrais, le choix est large: les immondices des villes et des chemins, les cendres lessivées ou non, surtout celles de tourbe, les décombres des bâtiments et surtout les plâtras, la suie de cheminée, le marc de raisin, les mélanges de terres différentes, les marnes, les curures de mares, les

engrais animaux telle la poudrette et les excréments d'animaux domestiques.

Gilbert accorde une mention particulière pour le plâtre qui "revigore les trèfles, les luzernes, les sainfoins, les pois, les vesces, les fèves et les navets, mais qui est sans effet sur les blés". Il est vrai que presque tous ces exemples sont des légumineuses qui préfèrent les terres neutres ou basiques et que la correction de l'acidité par l'apport d'un amendement basique ne peut être que favorable. Mais son point de vue est en opposition avec celui de l'abbé Rozier pour qui la chaux produit plus d'effets que le plâtre: "ces substances ne peuvent agir que par leurs sels et l'alkali de la chaux est en bien plus grande quantité et plus développé que celui du plâtre (1)".

Sur le semis:

La qualité des semences laisse à désirer: on trouve rarement moins d'un tiers de mauvaises graines dans un lot, et souvent bien plus. Différents tests permettent de le vérifier, comme plonger les graines dans l'eau pour que les mauvaises surnagent, mais le meilleur consiste encore à en mettre une petite quantité à germer dans un pot.

Les semis sont ordinairement effectués à la volée après mélange avec du sable ou des cendres ou par pincées de graines, mais Gilbert évoque une autre technique promue par Tull en Grande-Bretagne: la luzerne est semée au semoir ou avec une bouteille dont le bouchon est percé, en rayons espacés de trois pieds. Dans ces conditions, l'inter-rang doit toutefois être continuellement nettoyé et travaillé et Gilbert indique qu'il faudrait diminuer l'intervalle juste pour

passer la houe, ce qui serait moins compliqué.

Les semences doivent être recouvertes pour éviter que les oiseaux ne les mangent ou soient desséchées par le soleil, sans tomber dans un excès nuisible à la germination. Pour ce faire, la mauvaise technique consiste à traîner sur le sol des fagots de sarments ou d'épines qui entraînent la semence et donnent des lieux tantôt dégarnis, tantôt surchargés de semences. La herse à dents de bois est un bien meilleur outil.

Les semis denses étouffent les mauvaises herbes et donnent des fourrages de meilleure qualité. Mais les cultures denses durent moins longtemps, ce qui correspond bien à la situation où les baux, trop courts, contraignent les agriculteurs à récolter vite.

Sur l'entretien des prairies:

Les cultures des prairies artificielles demandent à être sarclées (à la main, à la houe, à la herse,...). Olivier de Serre le recommandait déjà fortement. Mais cette opération nécessite beaucoup

de temps et de main d'œuvre, souvent peu expérimentée, qui cause plus de dégâts que de bienfaits. Si on ne la sème pas trop clair, la luzerne laisse peu de place aux plantes indésirables, souvent annuelles, qu'on fauche avant qu'elles n'aient eu le

¹ On sait aujourd'hui que l'efficacité d'un amendement basique se juge sur la capacité de la base qui le constitue à détacher les protons du complexe argilo-humique: la chaux vive (base: O⁻) ou la chaux éteinte (base: OH⁻) sont

plus efficaces que le sulfate de calcium qui constitue le plâtre (base: SO₄⁻). L'abbé Rozier avait donc raison.

temps de grainer. Quant aux vivaces, elles sont étouffées par la culture. Le sarclage s'avère donc inutile pour les cultures vivaces, mais pas pour les fourrages annuels comme les navets, les choux ou les carottes qui ont besoin de fréquentes interventions à la houe.

Par ailleurs, bon nombre d'agents comme la cuscute, le chiendent, les plantains, les hannetons, les

courtillères, les chenilles (et même les fourmis!) détériorent les prairies. Gilbert propose quelques méthodes de lutte: la fiente de cochon contre la cuscute ou l'infusion de tabac dans l'urine contre les fourmis. À défaut d'une efficacité garantie, ces méthodes restent parfaitement bio... Et pour réparer les dégâts, il est toujours possible de réaliser des sursemis dans les trous ou même du repiquage.

Sur la récolte, la conservation et l'utilisation:

Les observations de Gilbert restent d'une extraordinaire actualité: il a observé qu'un foin de luzerne mouillée jaunit et blanchit, alors que celui de sainfoin ou de trèfle noircit. Lorsqu'on secoue trop les tiges sèches, les feuilles se détachent, en particulier chez la luzerne, et il ne subsiste que des tiges nues. De plus, si l'herbe fauchée reste trop longtemps sur le champ, elle nuit à la repousse. Quelques auteurs avant Gilbert ont proposé de transporter l'herbe fauchée dans une autre parcelle pour qu'elle finisse de se déshydrater ou de la mettre à sécher sur des bâtons étendus au-dessus du champ. Le foin sec doit être stocké à l'abri de l'humidité dans des greniers ou sur des fagots de paille ou de bois pour éviter le contact du sol; pour conserver la qualité des fourrages, il faut alterner un lit de

fourrages avec un lit de paille jusqu'à ce que le tas soit achevé.

Quant au pâturage direct, en vert, il n'est pas sans risque: "*les plantes vertes, riches en eau et en air, fermentent lorsqu'elles sont entassées dans l'estomac; l'air s'en dégage avec explosions et cause les maladies connues sous le nom de météorisation, tympanite, tranchées ou coliques venteuses*". Et Gilbert de préciser: "*la mort d'un bœuf ou d'une vache échappés dans une luzerne ou un trèfle est un spectacle courant*". Pour éviter cet accident, en Normandie on utilise le pâturage au piquet, qui rationne l'animal en fonction de la longueur de longe qui lui est laissée.

Les conclusions de Gilbert

Les dernières pages du Traité des prairies permanentes abordent des conclusions sur deux plans très différents.

Les premières constituent des vœux agronomiques qui ne surprennent pas: "les jachères, ce système que la pénurie des engrais, que l'impuissance des cultivateurs rendent malheureusement nécessaires, les jachères seront resserrées dans des bornes plus étroites, peut-être même, et j'aime à me le persuader, le temps amènera-t-il enfin leur abolition absolue". À juste titre, l'insuffisance de la fertilisation que Gilbert met en avant a constitué le principal verrou de l'amélioration des productions jusqu'à la découverte des engrais et la vulgarisation de leur utilisation, période qu'on peut situer au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale. La France n'adoptera d'ailleurs le ley-farming (la culture de l'herbe) qu'avec la révolution fourragère à partir de 1945 (Salette, 2006). Cette appellation moderne révèle que même sur le vocabulaire Gilbert était un visionnaire puisqu'il écrivait: "Puisse la révolution que je prédis n'être pas éloignée"! Mais c'est une autre Révolution

que Gilbert – et les Français – allaient connaître ...

Quant aux dernières conclusions, elles surviennent de façon plus inattendue, s'agissant d'une approche sociale que Gilbert n'avait jamais abordée. Le raisonnement qu'il développe est le suivant: si ses idées sont mises en œuvre dans les campagnes, le fourrage deviendra abondant; de ce fait, les pâtures communes qui n'auront plus de raison d'être pourront être défrichées et mises en culture. Disposant ainsi d'une quantité accrue de produits alimentaires, la population locale pourra s'accroître et, à terme, le besoin de main-d'œuvre étrangère pour les moissons s'avèrera inutile. On assistera alors à la diminution de la débauche et de la perversité des mœurs que ces "*mercenaires étrangers*" venaient étaler dans "*l'asile sacré et inviolable des campagnes*".

Comme quoi les recours plus récents aux travailleurs portugais, polonais, maghrébins (entre autres) dans les domaines de la production betteravière, fruitière ou viticole constituent en fait la version moderne d'une pratique beaucoup plus ancienne ...

Bibliographie

- ALIBES X. et TISSERAND J.-L. (1990): *Tableaux de la valeur alimentaire pour les ruminants des fourrages et sous-produits d'origine méditerranéenne*. Options Méditerranéennes. Série B: Etude et Recherche n°4. Institut Agronomique Méditerranéen de Saragosse (Espagne). C.I.H.E.A.M., 152 p.
- BOITARD M. (1827): *Traité des prairies naturelles et artificielles ou flore fourragère*. Vve Bouchard-Huzard. Paris. 301 p. et 48 planches.
- BOULAIN J. (1990): "L'établissement de la Société royale d'agriculture de France, 1783-1788" in: *Deux siècles de progrès de progrès pour l'agriculture et l'alimentation, 1789-1989*. Académie d'Agriculture de France. Lavoisier. Paris. p. 51-58.
- BRETTE A. (1904): Atlas des bailliages ou juridictions assimilées ayant formé unité électorale en 1789, dressé d'après les actes de la convocation conservés aux archives nationales. Imprimerie Nationale. Paris.
- GAUTIER M. (2006): "À quoi a servi le trèfle? L'agriculture du Haut-Maine du XVII^e au XIX^e siècle". *Histoire et Sociétés rurales*. 26, p. 11-51.
- GILBERT F.-H. (1789): *Traité des prairies artificielles ou Recherches sur les espèces de plantes qu'on peut cultiver avec le plus d'avantage en prairies artificielles dans la Généralité de Paris et sur la culture qui leur convient le mieux*. Vve d'Houry & Debure. Paris. 298 p.
- HUYGHE C. (2007): "Regard historique sur les prairies dans les territoires français". *Fourrages*. 189, p. 3-18.
- JAILLOT A.-H. (1708): La Généralité de Paris divisée en ses élections. Carte avec tracés coloriés, 83 x 65 cm. Paris.
- LACHIVER M. (1997): *Dictionnaire du monde rural*. Librairie Arthème Fayard. Paris 1766 p.
- MONVOISIN (1900): "Recherches sur la végétation de quelques plantes fourragères". *Annales Agronomiques*. 26, p. 77-102.
- ROZIER Abbé F. (1789 pour le tome 8): *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire, suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes, ou Dictionnaire universel d'agriculture*. Paris. 1781-1805. 12 volumes dont 9 de sa main.
- SALETTE J. (2006): "La Révolution fourragère, 50 ans après. La Révolution fourragère et l'herbe". *Fourrages*. 188, p. 417-429.
- SIGAUT F. (2007): "Le labour, qu'est-ce que c'est?" in: *Nous labourons*. Actes du colloque Techniques de travail de la terre, hier et aujourd'hui, ici et là-bas. Nantes, Nozay, Châteaubriant, 25-28 octobre 2006. R. BOURRIGAUD et F. SIGAUT dir. Editions du Centre d'histoire du travail. Nantes. p. 21-27.
- YVART J.-A.-V. (1822): *Considérations générales et particulières sur la jachère et sur les meilleurs moyens d'arriver graduellement à sa suppression*. M^{me} Huzard. Paris. 251 p.

F.-H. GILBERT, L'ARTISTE VÉTÉRINAIRE AU TRAVERS DE 15 MANUSCRITS ANCIENS

Laurent GARINO ⁽¹⁾

Résumé -Dans le cadre de notre thèse de Doctorat Vétérinaire, nous avons étudié 15 documents issus du fonds F.H. GILBERT et regroupés par le Dr BONNAUD sous le vocable "pathologies et recherche". L'exploitation de ces textes nous a permis de découvrir quelques traits de caractère de ce personnage remarquable et plus spécialement l'artiste vétérinaire. Doué d'un esprit moderne et réformateur, il s'efforçait de réaliser des diagnostics rationnels et des traitements raisonnés, combattant ainsi l'empirisme ambiant de l'époque. Il savait également se faire conseiller en matière d'élevage, considérant que ce domaine incombait totalement au vétérinaire et était déterminant dans la lutte contre les maladies contagieuses.

F.H. GILBERT, "esprit éclairé", était à lui seul un résumé de cette période charnière de l'Histoire de notre pays. Ces conceptions nouvelles de l'Art vétérinaire, que lui et ses contemporains surent imposer, amenèrent à la naissance du vétérinaire tel que nous le concevons et ces notions fondamentales servent encore notre profession aujourd'hui.

Notre thèse de Doctorat vétérinaire a été consacrée à l'étude de 15 manuscrits présents dans le fonds F.-H. GILBERT [8]. Ils avaient été regroupés par le Dr Pierre BONNAUD sous le vocable "Pathologies et recherche". C'est donc à GILBERT, s'occupant plus particulièrement des maladies

animales, que nous nous sommes intéressés.

Dans un premier temps, nous présenterons brièvement les 15 documents. Nous proposerons ensuite, à partir d'eux, quelques réflexions sur F.-H. GILBERT, clinicien et médecin d'abord, vétérinaire zootechnicien et sanitaire ensuite.

Les 15 documents étudiés

(Leur liste, assortie d'un court commentaire pour chacun, figure en annexe)

Ils faisaient bien sûr partie de l'ensemble des documents restitués à la famille de Gilbert après sa mort mais une remarque s'impose, ils n'étaient pas tous de la main de Gilbert et certains ne lui étaient même pas destinés.

Nous pouvons les classer en 3 catégories:

Il y a tout d'abord les textes destinés à la publication pour information, ce sont des mémoires (documents 3, 4, 10 et 15) et des notes cliniques qui font l'exposé de maladies (documents 2, 6, 8 et 9).

Il y a ensuite les textes envoyés par des vétérinaires aux autorités vétérinaires de l'époque, qui sont en fait des rapports sur les pathologies qu'ils rencontrent sur le terrain (documents 1, 5, 7, 11 et 13)

Enfin les textes qui sont des projets destinés

à faire progresser les sciences (documents 12 et 14).

Nous ne détaillerons pas ici notre travail qui a consisté en un décryptage de ces écrits, à les mettre sous forme condensée et à les discuter à la lumière des connaissances d'aujourd'hui. Ce sont ces discussions qui nous ont permis de découvrir l'artiste vétérinaire F.H. GILBERT mais également d'appréhender l'atmosphère du domaine vétérinaire de cette fin du XVIII^e siècle car ces textes sont tous représentatifs de ce siècle des Lumières. Le vétérinaire, tel qu'on le conçoit, apparaît à cette époque et F.H. GILBERT en est une illustration.

Pour réaliser l'exposé qui suit, nous avons essentiellement eu recours aux documents 2, 8 9, 15 car ce sont les seuls que nous pouvons réellement attribuer, sans risque de se tromper, à F.H. GILBERT.

1) Docteur vétérinaire, 33 Quai Carnot, 49 400 SAUMUR. Adel: l.garino@tiscali.fr

F.-H. Gilbert: le clinicien et le médecin

Homme avide et curieux de connaissances, Gilbert base ses préceptes sur l'observation. Il a le souci de la démonstration rationnelle et scientifique. Dans le texte sur les maladies charbonneuses (document 15), lorsqu'il expose les causes de la maladie et pour être sûr de ce qu'il annonce, il ne cite pas moins de 30 exemples d'épizooties qu'il qualifie de Charbon vérifiant que les mêmes effets ont toujours été suivis des mêmes conséquences. Les mains, les yeux, la raison, tous les sens sont mis en exergue. Il applique ainsi l'enseignement des Ecoles spécialisées dans l'Art vétérinaire, qui depuis peu veillent à instruire dans l'Art de connaître les bestiaux, leurs maladies et les moyens de les guérir. Il observe les animaux pour faire apparaître le tableau indispensable à l'identification de la maladie. Il a également recours à l'autopsie et ses descriptions nécrologiques mettent rigoureusement l'accent sur des éléments considérés comme déterminant dans le

diagnostic de certitude de la maladie avec comme exemple le *sang noir et sans liaison* dans le Charbon. Gilbert se fait ainsi le digne successeur de Bourgelat car c'est lui qui commença à baser tous ses préceptes sur l'observation, grande nouveauté dans la pratique vétérinaire, et qui prouva ainsi l'inexactitude de nombreux principes, ses ouvrages renfermant, eux, des connaissances exactes et nouvelles ⁽¹⁾. Il s'inscrit dans la lignée de Chabert, Huzard, qui, animés par une volonté de rigueur et de précision dans l'entité pathologique, essaient de jeter les bases d'une médecine animale beaucoup plus rationnelle.

Les formidables capacités d'observations de ces artistes vétérinaires peuvent être mises en évidence avec un tableau comparatif pour le Charbon entre le texte de Chabert sur cette maladie et référence en la matière à l'époque, et nos connaissances actuelles sur la maladie [2].

1790	2007
. Zoonose (Agent causal inconnu)	. Zoonose liée à un bacille
Il existe (d'après Chabert)	Il existe
. Le Charbon essentiel, forme externe.	. Un Charbon externe avec des tumeurs aux localisations cutanées diverses.
. Une fièvre charbonneuse, forme à tumeurs internes.	. Un Charbon interne avec des tumeurs sous sa forme aiguë, ou avec des signes généraux sous sa forme septicémique.
. Le Charbon symptomatique, forme septicémique	. Et le Charbon symptomatique lié à un autre agent (<i>Clostridium perfringens</i>).
. Le Charbon blanc: c'est celui-ci réellement qui correspond au charbon symptomatique. Il n'est pas lié au même germe que les précédents. C'est la seule erreur de la classification de Chabert.	
. Sang noir incoagulable.	. Sang noir incoagulable

La précision des descriptions, la rigueur du classement s'opposent ainsi à l'empirisme du terrain. Pour Gilbert, combattre les empiriques est une préoccupation majeure et il n'a de cesse de décrier leurs actions. Il consigne même dans son texte sur le Charbon de *se méfier des mages, des charlatans qui vont d'une ferme à l'autre, qui peuvent être chargés de myasmes virulents et les transmettre. Très souvent ils mettent les mains, qu'ils négligent de se laver ensuite, dans la bouche des animaux ce qui peut communiquer la plupart des maladies contagieuses.* Ces charlatans exploitent la crédulité des gens mais les observations rigoureuses vont en avoir progressivement raison. En fait, après une période faste dans l'Antiquité, la médecine vétérinaire est tombée dans un état d'avilissement, avec l'apparition du christianisme qui considère que l'animal, n'ayant pas d'âme, ne nécessite pas de soins. L'Art vétérinaire

s'est retrouvé entre les mains d'illettrés. Il est exercé dans les campagnes par les maréchaux, apparus au XIe siècle avec l'introduction par les croisés de la ferrure à clous, qui appliquent des recettes empiriques, mais aussi par des guérisseurs, des *mèges*, des affranchisseurs (: marchands de formules et de drogues) [1] [3] [5]. Gilbert considère que, sans la moindre recherche des traces, le maréchal décide au premier coup d'œil de la maladie et administre des remèdes qu'il applique indistinctivement à toutes sortes de mal (Document 15). Mais malheureusement, malgré de telles considérations de la part des hommes de l'Art, il transparait également au travers de ces textes que les gens ont encore énormément recours aux maréchaux, pour diverses raisons, financières d'une part mais également à cause d'un déficit considérable en vétérinaires [2]. Mais face aux épizooties, qui touchent le pays en cette fin du XVIIIe siècle, les empiriques

sont incompetents et demunis [1]. Les veterinaires, comme Gilbert, instruits dans l'art de reconnaître les maladies des bestiaux vont peu à peu faire disparaître la méfiance pour l'Art vétérinaire et lui donner ses lettres de noblesse.

Les principes de traitements de l'artiste F.H. Gilbert (émollients, adoucissants, calmants...) sont conformes aux théories que l'on se fait à l'époque de la progression des maladies. Les anciens considéraient en effet que les organismes étaient constitués de 4 humeurs: le sang, la pituite, la bile jaune et la noire. Les maladies naissaient lorsqu'il y avait une trop petite quantité, une surabondance ou encore la dégénérescence de ces humeurs. Tout déséquilibre entraînait une réaction morbide. On définissait dans toute maladie l'existence d'une "humeur peccante" [4]. Après cela on comprend mieux la logique des traitements envisagés. Les artistes vétérinaires essayaient par divers moyens de restaurer l'équilibre rompu. L'organisme était relégué au rang de simple machine et les traitements infligés étaient issus de la plus simple mécanique des fluides: *Il est facile d'anéantir les effets du virus en l'évacuant par les couloirs excrétoires, par des égouts artificiels* [2]. Ainsi la saignée, pratiquée à tour de bras et pas toujours à bon escient, comme Gilbert le précise dans le document 15, avait pour but de dépurifier le sang. La purgation, elle, permettait d'épurer les humeurs autres que le sang, on avait recours essentiellement à des médicaments à base de plantes comme le séné, purgatif cathartique, ou l'aloès, purgatif drastique. De même on utilisait des *alterans* pour adoucir les humeurs, des *évacuants* pour les expulser, des *calmans* pour triompher des emportements du sang, des *astringents*, pour diminuer l'inflammation [4] [6]. Dans cette optique, on avait très souvent recours aux sétons, qui créaient en fait des abcès de fixation qui permettaient de focaliser une inflammation généralisée. Ils étaient formés d'une cordelette, d'un cordon de coton, de soie, ou de bandes de toile, imbibés d'essence de térébenthine, et permettaient ainsi de drainer les humeurs. On les plaçait à l'encolure, ou à la cuisse [3] [4]. Gilbert met un point d'honneur, dans son texte sur le Charbon, à expliquer le bon emploi de ces sétons. Il considère en effet qu'ils doivent servir à fixer le mal mais doivent aussi pour avoir toute leur efficacité l'expulser du corps. Pour cela il expose son astuce avec une petite ficelle qui permet de faire tourner la partie du seton à l'origine de l'inflammation. Parmi ses produits curatifs, il emploie les substances habituelles (miel, l'eau blanchie par le son de froment) mais également de nouveaux produits comme le quinquina, merveilleux fébrifuge.

Même si les traitements restent encore proches de ce que l'on appelle populairement des "recettes de cuisine", il faut voir cependant un effort,

notamment chez Gilbert, en cette fin du XVIII^e siècle, de faire le choix d'un traitement raisonné. On cherche également à approfondir la nature des médicaments. L'apparition de l'huile empyreumatique, produit issu d'une véritable recherche, est l'illustration de la transformation de la pharmacopée [4].

En ce qui concerne l'étiologie des maladies, elle reste dans tous les cas inconnue. *"Nous ne tenterons point de remonter à la source et aux causes absolument inconnues de ce fléau, nous craindrions avec raison de souiller l'Art dès son berceau par des systèmes inutiles et dangereux. Quand l'origine des maux échappe à nos efforts et à nos observations l'homme croit pouvoir y suppléer ... par des vraisemblances mais le sage se borne à la considération des effets"* (document 3). Les causes sont souvent considérées comme générales. L'air, l'eau sont ainsi accusés de transporter les "matières pernicieuses" jusqu'à l'intérieur des corps ⁽³⁾. Nous abordons ici également l'idée que l'on se fait de la contagion dans les épizooties. Comme le dit Gilbert, *certaines hommes, pourtant très instruits, se refusent à croire à la contagion, et considèrent une cause générale comme responsable de la propagation de la maladie, les animaux restant intacts dans les foyers renforçant leur thèse* (document 15). Ce sont surtout des personnes liées au pouvoir, et par crainte de troubles populaires, ils préfèrent refuser aux épizooties leur caractère contagieux pour ne pas devoir faire appliquer des mesures hygiéniques ^(3,7). *Une cause générale seule ne peut pas cependant tout expliquer. Dans beaucoup d'individus, elle ne resterait pas inactive, si elle n'était développée par un virus, comme dans le cas de la variole* (Document 15). C'est en effet, comme le cite Gilbert dans le 15^e document, *un bœuf seul, qui amené de Hongrie à Padoue, a fait périr de 1711 à 1714 plus de 15000 bœufs du Charbon en Europe. De même "Le Claveau... est presque toujours contagieux, il serait difficile de croire qu'il épargne quelquefois, ainsi que quelques uns le disent, des troupeaux entiers conduits et confondus avec ceux qui en sont atteints... s'il est arrivé que des bêtes à laine soient restées demeurées intacts de celles infligées, cet événement ne conclue rien contre la certitude de son caractère contagieux et doit être attribué à un éloignement actuel des dispositions du virus"* (Document 3) et *"On a vu des troupeaux entiers infectés de cette maladie pour avoir été conduits sur des pâturages qui avaient été traversés par quelques moutons infectés ou pour être passés sur la même place"* (Document 2). D'autres, exploitant la crédulité du peuple, expliquent la propagation des maladies par la mauvaise influence des planètes, des phénomènes célestes ou par le sort du malin [3] [7]. Enfin certains esprits, comme Gilbert, même si il y a une méconnaissance des causes des maladies, essaient de bâtir des théories convenables pour expliquer l'inexplicable. Leurs observations rigoureuses

permettent ainsi d'appréhender les grandes lignes des modes de contamination et attestent de la contagiosité des maladies. Les principales voies de propagation des microbes sont connues, les diverses mesures sanitaires qu'ils conseillent en sont l'illustration.

Enfin, le 9^e document nous apprend que Gilbert s'intéresse également à la médecine canine et se lance a priori sans appréhension et avec succès dans des opérations chirurgicales dans cette espèce. Il s'attaque ainsi aux engorgements thyroïdiens même si *le traitement chirurgical est difficile car la zone est très irriguée*. Il se contente cependant de décrire la clinique des pathologies qu'il rencontre, sans

chercher à l'expliquer comme il sait le faire dans les autres espèces. Nous pouvons souligner là un usage particulier et surprenant, celui de traiter les chiens enrégés avec de l'*Anagalis arvensis* (Mouron rouge), que Gilbert considère d'une grande efficacité.

Gilbert, avec sa volonté de rechercher les causes précises des faits, ses fines observations et la grande rigueur de ses descriptions, contribue à jeter ainsi les bases d'une médecine animale beaucoup plus rationnelle. Mais l'artiste vétérinaire n'est pas seulement le thérapeute et le pathologiste que nous venons de décrire, c'est également un homme de conseil en matière d'élevage, un zootechnicien.

F.-H. Gilbert: le vétérinaire zootechnicien et sanitaire

Gilbert accorde en effet une grande importance au mode d'élevage et se pose en véritable conseiller dans ce domaine (notion que l'on semble redécouvrir depuis une ou deux décennies). Il pense ainsi qu'une conception plus rigoureuse des bergeries et des étables serait favorable à une moindre contagiosité des maladies (document 2).

Un de ses soucis majeurs est en effet de prévenir l'apparition des maladies. C'est à cette époque que le rôle prophylactique du vétérinaire se dessine et Gilbert est fidèle aux enseignements de son temps. Il faut noter qu'il y a tout d'abord, dans ce domaine, une action au niveau de l'Etat qui, suite à un décret royal, nomme un expert lors d'épizootie pour visiter les élevages afin de détecter et prévenir les effets des maladies contagieuses ⁽¹⁾. Cette politique sanitaire s'appuie alors sur la profession naissante de cette époque: le vétérinaire. Cela aura deux conséquences, la première de faire reculer l'action des maréchaux et la deuxième de donner au vétérinaire une de ses plus nobles fonctions: surveiller les animaux pour protéger les hommes.

Gilbert sait prendre de très bonnes initiatives en matière de prophylaxie. Il essaie de détecter précocement, grâce à des signes précurseurs et pathognomoniques de l'infection, les animaux malades, et de les isoler des animaux sains. Il porte un soin important aux procédés de désinfection de ce qui a été en contact avec les animaux malades, qu'il adapte à la nature de l'objet à décontaminer. Son exposé en 9 points de ce qu'il faut ou qu'il ne faut pas faire pour prévenir les dangers de la communication du Charbon est un merveilleux exemple de prophylaxie sanitaire. Il prend soin entre autre de séparer les animaux sains des malades, d'éloigner les animaux sains des lieux fréquentés par les animaux malades, conseille de ne pas introduire de nouveaux animaux sans s'être renseigné sur l'état sanitaire de leur précédent lieu de séjour, et, pour éviter la contamination à l'homme, de ne pas dépouiller les bêtes mortes de la maladie, de ne pas manger la viande d'un animal suspect, de ne pas utiliser le lait des vaches d'un foyer de contagion. Parallèlement l'administration de breuvages faits d'eau acidulée par du vinaigre aux animaux sains constitue un exemple de prophylaxie médicale.

Conclusion

Tous ces textes et la personnalité de l'artiste F.H. GILBERT que nous y avons découverte, sont significatifs de ce siècle des Lumières. Nous y retrouvons l'état d'esprit novateur qui anime alors l'Europe. C'est une époque charnière qui, même si elle est encore faite de disette et de famine comme le dit, dans le 13^e document, l'artiste vétérinaire d'Etampes, Lecuyer, laisse apparaître une véritable mutation des idées et des conceptions. Les pays européens rompent avec le passé aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine scientifique. On veut faire progresser les connaissances. Il devient

nécessaire d'informer et d'éduquer la population. L'agriculture en général révisé ainsi peu à peu ses méthodes de travail qui n'ont pratiquement pas changé depuis le Moyen Age. On sent se préparer la grande révolution agricole. Ce développement sera favorable à l'industrialisation et, entre la révolution agricole et industrielle, il y existera des relations de causes à effets. Ce sont des esprits éclairés comme F.H. Gilbert qui seront à l'origine de ces transformations dans le domaine vétérinaire. Ces nouveaux concepts et notions, qui apparaissent en cette fin du XVIII^e siècle mais qui ne font cependant

pas l'unanimité chez les artistes vétérinaires, continueront à servir la médecine vétérinaire et naissante: le vétérinaire

Bibliographie

- 1. Chaton M.** (1970) "L'époque alfortienne de C. Bourgelat et la création de l'école vétérinaire d'Alfort." Th. méd. vét., Alfort, 109.
- 2. Cozette O.** (1990) "Vétérinaire en Provence autour de 1789." Th. méd. vét., Toulouse, 90.
- 3. Gerster F.** (1981) "Contribution à l'étude de la situation zootechnique et sanitaire de la France avant la création des écoles vétérinaires." Th. méd. vét., Alfort, 76.
- 4. Jarry M.-D.** (1984) "L'art de guérir les animaux du 16^{ème} au 18^{ème} siècle: pratiques magico - religieuses et médecine savante." Th. méd. vét., Lyon, 58.
- 5. Krogmann V.** (1996) "L'enseignement vétérinaire à Lyon au 18^{ème} et 19^{ème} siècle." Th. méd. vét., Lyon, 3.
- 6. Ruckebusch Y.** Congrès européen de pharmacologie et toxicologie vétérinaire (2; 1982 - 09 - 13/17: Toulouse) "Evolution de la thérapeutique vétérinaire de 1765 à nos jours."
- 7. Vaugeois B.** (1982) "L'agriculture et l'élevage sous le consulat et le premier empire." Th. méd. vét., Alfort, 142
- 8. Garino L.** (1998) "Etude de 15 manuscrits vétérinaires du XVIII^o siècle provenant du fonds F.H. GILBERT" Th. méd. vét., Nantes, 114

Liste des 15 textes étudiés

- **Document 1**: Extrait de l'exposé de la maladie qui affecte considérablement les chevaux et les vaches dans le district d'Etampes et les environs.

Texte manuscrit de 8 pages, écrit à la première personne du singulier, résultant d'observations faites sur le terrain. L'auteur y décrit une affection de type entéro-toxémie et le traitement de celle-ci. Il s'inscrit dans un texte plus long (cf. 13^{ème} document).

- **Document 2**: Claveau.

Texte manuscrit de 4 pages, raturé et annoté en marge. L'auteur fait une brève comparaison du Claveau et de la Variole humaine, il se dresse contre la pratique de l'inoculation dans le traitement de cette maladie. Des fragments de ce texte se retrouvent dans le document suivant.

- **Document 3**: Petite Vérole.

Texte manuscrit de 22 pages, divisé en 26 chapitres. Il correspond en fait à un mémoire, il est ici a priori dans sa forme définitive, et destiné à être publié. L'auteur y fait une description détaillée du Claveau. Il présente l'épidémiologie, les symptômes avec la distinction des 3 formes, les lésions, l'évolution et le traitement.

- **Document 4**: Du Claveau.

Texte manuscrit de 10 pages, divisé en 17 parties, raturé et annoté en marge. L'auteur y présente la maladie appelée Claveau. Il décrit les trois formes de cette affection, et expose les mesures prophylactiques et le traitement. Ce texte était a priori destiné à être publié, et ce document était un brouillon envoyé à un correcteur.

- **Document 5**: Du Claveau.

Texte manuscrit de 54 pages, raturé, corrigé, décousu, comportant de nombreuses répétitions et des écritures différentes. L'auteur y décrit le Claveau en fonction des cas cliniques qu'il a rencontrés. Il expose également les principes et le succès de son traitement. Ce document résulte d'observations faites sur le terrain dans la région de Paris et du Centre en 1780 et 1781. Sa rédaction semble avoir été très chaotique, on trouve ainsi à plusieurs reprises des paragraphes apposés l'un à l'autre sans voir de réelle relation entre eux.

- **Document 6**: Inflammation intestinale: Maladie régnante.

Texte manuscrit de 4 pages. L'auteur y décrit les symptômes d'une inflammation intestinale à caractère convulsif chez les chevaux. Cette maladie est appelée Maladie régnante et est certainement à rapprocher des entités pathologiques que nous regroupons actuellement sous le terme de coliques

- **Document 7**: Observations par Bigot, élève de l'école vétérinaire, sur l'épizootie qui a régné en Berry, depuis le mois de 9bre 1781 jusqu'à ce jour.

Texte manuscrit de 40 pages, il correspond à un rapport fait par l'élève Bigot et se compose de 15 observations, faites sur le terrain, d'une épizootie chez les moutons. On ne sait pas à qui était exactement destiné ce mémoire (à Gilbert en particulier, ou bien à la direction de l'école, ou bien à un organisme de publication). L'auteur identifie cette maladie comme une maladie vermineuse associée à de la cachexie. Après avoir exposé les cas cliniques, il développe les causes, notamment les oestres, les lésions de la maladie et les traitements qu'il a entrepris. Ces observations ont été réalisées dans la région de Bourges dans les années 1781 et 1782.

- Document 8: Phtisie pulmonaire, abcès aux oreilles, rage, hernie.

Texte manuscrit de 10 pages. C'est un brouillon, il est raturé et présente de nombreuses corrections. Ce document est constitué d'une série de cas cliniques observés chez des chiens. Il est inachevé comme le laisse supposer la dernière ligne, qui, bien qu'elle soit un titre de paragraphe, n'est cependant suivie d'aucun développement.

- Document 9: Diverses maladies canines.

Texte manuscrit de 10 pages, reprenant au propre le précédent auquel sont venus s'ajouter d'autres cas cliniques. On se retrouve ainsi avec 25 cas cliniques tous observés dans l'espèce canine. Ce texte intéressant nous fait découvrir la méconnaissance de la physiologie canine; certains cas cliniques, comme celui correspondant à une lactation de pseudogestation, laissent l'auteur très dubitatif.

- Document 10: Organes de la digestion des Ruminants.

Texte manuscrit de 61 pages, composé de trois cahiers reliés les uns aux autres. On y trouve une description anatomique des réservoirs digestifs des ruminants, les modalités de la rumination, et la fonction de chaque organe digestif.

- Document 11: Albugot malin et renversement de matrice.

Texte manuscrit épinglé de 6 pages, signé Coquet. Il comporte de nombreuses abréviations et résulte d'observations de terrain. Il décrit 2 maladies rencontrées chez les *bestes à cornes*: l'Albugot malin qui se caractérise par un ulcère cornéen, et le renversement de matrice suivi de son traitement. Toutes les observations qui sont exposées dans ces 2 développements ont été faites dans le pays de Bray. Le premier sur l'Albugot malin a été publié dans les "instructions vétérinaires" de 1793

- Document 12: Lettre de Mr Beauvais sur les moyens de rendre le lait des animaux médicinal.

Texte manuscrit de 16 pages. Il a été écrit dans les colonies françaises (dans l'île de La Réunion plus précisément). L'auteur expose la manière d'obtenir un lait de qualité pouvant traiter les maladies chroniques humaines et énumère les avantages d'une telle médication. Ce texte est une copie des lettres réellement envoyées. On en retrouve une dans les documents relatifs à la correspondance de Gilbert. Il est daté du 18 décembre 1777. Un exemplaire a été envoyé à Bourgelat le jour même, et un autre à Chabert le 30 octobre 1784. Ce texte rentre dans la catégorie des documents qui étaient envoyés aux autorités vétérinaires de l'époque pour juger de leur bien-fondé, et savoir si l'idée était exploitable ou non.

- Document 13: Exposé de la maladie qui affecte les chevaux et les vaches dans le district d'Etampes et les environs.

Texte manuscrit de 14 pages, adressé aux "*cytoyens agens de la commission d'Agriculture et des Arts*" dont faisait partie F.H. Gilbert. C'est en fait le premier document auquel sont venues s'ajouter une introduction et des annotations. Il s'agit du texte original, il est signé et annoté. Ce document est vraisemblablement un rapport envoyé par le vétérinaire d'Etampes, M. Lecuyer, sur la maladie qu'il a rencontrée. La seule différence avec le premier texte est que l'auteur donne ici le caractère de la maladie, il la définit comme une indigestion ou un vertige spasmodique.

- Document 14: Questions sur l'incubation artificielle.

Texte manuscrit de 13 pages, signé Fredin, et destiné à la Commission d'Agriculture et des Arts. L'auteur répond à diverses questions sur l'incubation artificielle, et expose le projet qu'il a imaginé, lui, pour produire artificiellement de nombreux poulets. Ce texte rentre dans le cadre des documents que recevait la Commission et qui étaient des propositions destinées à faire progresser les Sciences. La Commission promouvait ce genre de recherches, afin de développer les techniques dans ce siècle des lumières, et discernait

des prix aux meilleurs.

- Document 15: Recherches sur les causes des maladies charbonneuses, leurs caractères, les moyens de les combattre et de les prévenir

Texte manuscrit de 60 pages numérotées de 1 à 61. Il est incomplet, il manque la page 26 et celles de 29 à 35. C'est un brouillon comme le laissent supposer les multiples ratures; il est destiné à être imprimé, cela est noté en marge de la première page en coin. Il est de la main de Gilbert, et rédigé à partir d'observations faites sur des cas cliniques dans les environs de Paris, et dans l'Indre en 1793. Il dresse tout d'abord une liste des principaux cas de Charbon survenus depuis l'Antiquité, il expose ensuite la cause de la maladie, ses caractères précurseurs et ceux de l'état, le traitement curatif et préventif, les modalités de désinfection des étables. La présentation rappelle celle d'un livre, on trouve en bas de certaines pages numérotées des annotations se référant à l'exposé. Si elles sont trop longues pour tenir sur la même page, elles n'interrompent cependant pas l'exposé, elles s'intercalent simplement entre 2 pages numérotées sur une page séparée non numérotée.

L'ÉCOLE D'ALFORT ET LE MOUTON MÉRINOS

Bernard DENIS ⁽¹⁾

Résumé: On ne pense habituellement pas à l'Ecole vétérinaire d'Alfort pour l'histoire du Mérinos. Pourtant, DAUBENTON, GILBERT et A. YVART y furent professeurs, et des travaux concernant ce mouton y ont été conduits. Ils concernèrent les possibilités de son acclimatation en France, les résultats de son croisement avec des races autochtones et, plus tard, son amélioration en vue de la production de la viande, qui aboutit à la création d'une nouvelle race, l'Île de France, connu en ses débuts sous le nom de "race d'Alfort". De surcroît, pendant plusieurs décennies, des ventes de reproducteurs, notamment Mérinos, se déroulèrent à l'Ecole vétérinaire, particulièrement bien placée pour attirer des acheteurs potentiels. L'auteur évoque ces principaux événements dans un ordre sensiblement chronologique. Il rappelle aussi qu'Alfort et Rambouillet, à l'époque où l'importance des bêtes à laine était considérable pour l'économie nationale, furent les deux hauts-lieux de la zootechnie en France et qu'ils entretenirent des liens privilégiés.

A lui seul, F.H. GILBERT fit jouer un rôle éminent à l'Ecole d'Alfort dans l'introduction et la propagation du Mérinos en France mais cet établissement oeuvra plus largement, directement ou indirectement, au service de cette race jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Rien d'étonnant à cela: Alfort était alors un lieu privilégié de la recherche en élevage et en agriculture et peut même être considérée comme le berceau de l'enseignement agricole public compte tenu de la création, en 1806, de la "Chaire d'Agriculture", appelée couramment "Ecole d'Agriculture" du fait qu'elle accepta des élèves non vétérinaires. Celle-ci fonctionna, avec des hauts et des bas, jusqu'en 1824, soit quelques années avant l'ouverture de l'Ecole de Grignon.

Le rôle de l'Ecole d'Alfort au service du

Mérinos se confond certes en partie avec l'histoire de ce dernier, qu'il n'est pas de notre propos de traiter à proprement parler: nous la limiterons à un rappel très sommaire. Nous évoquerons ensuite, dans un ordre sensiblement chronologique, ce que certains Alfortiens ont apporté au Mérinos et ce qui s'est passé à l'Ecole elle-même. Nous ne détaillerons évidemment pas l'œuvre de GILBERT, renvoyant sur ce point aux travaux de P. BONNAUD [1] [2].

Nous avons utilisé deux sources principales d'information: les "Etudes historiques sur l'administration de l'agriculture en France", de MAUGUIN [3], et l'incontournable "Histoire de l'Ecole d'Alfort", de RAILLIET et MOULÉ [4]. Plus ponctuellement, d'autres références seront mentionnées.

Les grandes étapes de l'histoire du mérinos en France

Plusieurs études d'ensemble ont concerné l'histoire du Mérinos. Citons notamment celle de FRANCK, écrite à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Bergerie nationale de Rambouillet [5]. On peut retenir en gros trois grandes périodes:

- la première, au XVIII^e siècle, inclut quelques introductions de Mérinos dans notre pays car des travaux et observations avaient confirmé son intérêt, et se termine conventionnellement par l'arrivée d'un troupeau d'excellente qualité zootechnique à Rambouillet. Cette période a été fort bien étudiée par L. et J. REVELEAU [6];

- la seconde est celle de la "mérinisation", qui fut très timide au début, rencontrant de sérieuses réticences aussi bien chez des éleveurs que chez des manufacturiers, mais devint massive sous l'Empire.

Les achats de Mérinos à l'Espagne se répétèrent presque chaque année après la mort de GILBERT, dans le but de mettre à la disposition des agriculteurs un maximum de béliers en vue du croisement d'absorption des races indigènes. En 1814, date à laquelle ils cessèrent, le nombre de métis dans les troupeaux dits "de progression" était monté, selon MAUGUIN, à 2,5 millions de têtes;

- la troisième, qui commence en gros à la Restauration, est faite d'incertitude, puis de déclin pour le Mérinos. Les conditions économiques avaient en effet évolué. LETARD et THÉRET [7] retiennent trois faits marquants pour les caractériser: la diminution du prix des laines, due à l'arrivée des laines d'Australie, où le mouton Mérinos avait pris un développement vertigineux; l'apparition de la mécanisation de l'industrie, qui eut pour conséquence la demande d'une laine longue; le développement des centres urbains, conséquence de l'industrialisation, qui suscita une augmentation croissante des besoins en viande. Dans ce nouveau

1) Professeur honoraire de l'Ecole vétérinaire de Nantes, Président de la Société d'Ethnozootechnie, 5 Avenue Foch, 54 200 TOUL.

contexte, le Mérinos, avec sa laine fine mais courte, et sa médiocre conformation bouchère, n'était plus le mieux placé pour satisfaire la demande.

La suite, en France, est faite du phénomène de "dépecoration" (chute spectaculaire des effectifs

ovins liée à la crise lainière, puis de la conversion des "bêtes à laine" en "bêtes à viande" mais cela nous éloigne de notre sujet, sauf pour les débuts de la création du "Dishley-Mérinos", dont nous parlerons.

Daubenton

DAUBENTON n'appartient pas en propre à l'Ecole d'Alfort mais il est néanmoins connu comme ayant fait partie de son corps enseignant, de 1782 à 1788. Ses travaux, qui contribuèrent à justifier l'intérêt d'introduire des Mérinos en France, ne se déroulèrent qu'accessoirement à Alfort même: il les conduisit surtout dans sa propriété de Montbard, voisine de celle de BUFFON. Il convient toutefois de signaler que des moutons à laine fine furent placés très tôt à l'Ecole vétérinaire. Ainsi, RAILLIET et MOULÉ signalent que:

- dès la fondation de l'Ecole, un troupeau de moutons fut constitué, l'Intendant d'Auch ayant notamment été prié par BERTIN de fournir à Alfort "trois béliers de la même espèce que ceux qu'il a donnés à la Société d'Agriculture". Il s'agissait de Mérinos. La permanence d'un troupeau de moutons sur le site est ensuite attestée;

- en 1778, quelques "béliers d'Espagne" sont présents à la ménagerie et, à la mort de BOURGELAT, on sait qu'il y existait encore quelques mâles et femelles de cette race;

- vers 1784, on constitue sur une plus grande échelle un troupeau "de moutons de race espagnole...choisis dans le beau troupeau de M. DAUBENTON" et on construit pour le loger la bergerie à claire-voie conçue par ce dernier.

Le fait que l'Ecole d'Alfort ait acquis une exploitation agricole (la Ferme de Maisonville) en 1783, dont la haute direction fut confiée à DAUBENTON, ajoute à la probabilité que des croisements identiques à ceux de Montbard y aient été pratiqués.

C'est TRUDAINE qui, ayant entendu parler de bons résultats obtenus par ceux qui avaient réussi à se procurer quelques Mérinos, demanda à DAUBENTON s'il serait envisageable, par des

améliorations appropriées, de rendre nos races françaises capables de donner une laine aussi fine que celle d'Espagne. Ce dernier démontra que, par un choix judicieux des reproducteurs et une amélioration des conditions d'entretien des animaux, on pouvait au moins s'en approcher. L'ensemble de ses travaux servit à l'écriture de son ouvrage princeps "Instructions pour les bergers et les propriétaires de troupeaux", qui sera plusieurs fois réédité. Il lui fut reproché de ne pas avoir intégré de Mérinos à ses croisements et d'avoir donné des conseils difficiles à vulgariser [3].

Face à une demande insistante, TURGOT put acheter à l'Espagne 200 Mérinos, qu'il fit distribuer à plusieurs éleveurs et scientifiques, dont DAUBENTON, pour tester leur acclimatation et leur croisement avec les animaux autochtones. Si l'on en croit MAUGUIN, c'est sans enthousiasme que ce dernier introduisit des Mérinos à Montbard car il demeurait persuadé que les races étrangères n'étaient pas nécessaires pour multiplier en France les laines fines et les laines longues. Il conduisit néanmoins les croisements nécessaires et conclut à la possibilité de "naturaliser" le Mérinos dans notre pays. Ses travaux contribuèrent à préparer l'acquisition du troupeau Mérinos qui arrivera à Rambouillet en 1786.

La dernière mention que nous ferons de DAUBENTON à propos du Mérinos et de l'Ecole d'Alfort est la suivante: selon MAUGUIN, pendant l'hiver 86-87, le troupeau de Rambouillet, éprouvé par le voyage, pendant lequel il avait contracté la clavelée, perdit 35 bêtes. TESSIER fit appel à DAUBENTON pour envisager les moyens de conserver le troupeau, que les bergers espagnols qui l'avaient accompagné, croyaient perdu. Celui-ci présenta, pour le remplacer, un jeune professeur d'Alfort: François-Hilaire GILBERT.

Le rôle fondamental de F.-H. GILBERT

GILBERT se trouva donc attaché comme vétérinaire au troupeau de Rambouillet et reçut comme instructions, d'abord de le sauver, puis de l'acclimater à la région et de le multiplier afin de livrer des animaux aux cultivateurs. Il travailla en étroite collaboration avec TESSIER pour définir des conditions d'entretien et d'alimentation qui devaient permettre au troupeau de s'adapter à un climat très

différent de l'Espagne. Les cessions gratuites de reproducteurs n'ayant paradoxalement rencontré qu'un succès mitigé, les ventes publiques débutèrent à Rambouillet en 1795 et permirent au domaine de s'auto-financer. Ce fut un argument de poids qu'utiliseront GILBERT et HUZARD, responsables de l'Agence de l'Economie animale à la Commission d'Agriculture, lorsque des menaces pèseront sur le

domaine. Celles-ci s'avéreront sérieuses: CHABERT sera même autorisé à se procurer 24 animaux pour l'Ecole d'Alfort, au cas où le troupeau de Rambouillet disparaîtrait [4]. BONNAUD [2] va jusqu'à estimer, au vu d'un texte manuscrit de GILBERT, non daté, dans lequel celui-ci parle de ses interventions auprès du Comité de salut public, que c'est probablement lui qui a sauvé Rambouillet, alors que les établissements agricoles de Sceaux et de Versailles furent, eux, fermés. Les relations qu'entretint GILBERT avec Rambouillet ont toujours été étroites, MAUGUIN écrivant même, à propos de sa désignation pour aller en Espagne en 1798, qu'il avait été "chargé particulièrement, depuis plusieurs années, de diriger l'Administration supérieure de Rambouillet, dont BOURGEOIS était toujours l'économiste".

L'intérêt de l'introduction du Mérinos en France n'était pas admis par tout le monde et, dès avant la Révolution, d'aucuns estimaient qu'il valait mieux se tourner vers les races anglaises nouvellement améliorées en vue de la production de la viande. Alors que l'opinion prévalait chez les scientifiques qu'il y avait une opposition entre la production de la viande et celle de la laine, GILBERT trancha en faveur de la laine et de l'introduction du Mérinos, dont il sera toujours un ardent soutien. Il est à signaler qu'après la constitution du troupeau de Rambouillet, on avait cherché à en constituer un semblable à Alfort:

Le troupeau d'expériences d'Alfort

Outre leur multiplication en race pure, les Mérinos qui étaient présents à Alfort servirent à des croisements. En effet, les contestations ne manquaient pas sur l'intérêt du mouton espagnol en France: à l'idée déjà évoquée selon laquelle les races anglaises auraient été préférables, s'ajouta celle d'une prétendue médiocrité d'adaptation du Mérinos à notre pays et d'une dégradation de ses qualités lainières, ce que certains filateurs de laine et fabricants de draps n'hésitaient pas à confirmer. Les ventes de béliers à Rambouillet s'en ressentirent et il devenait nécessaire d'apporter la preuve que ces propos ne correspondaient pas à la réalité [3].

Des essais de croisements, d'acclimatation et d'utilisation, débutés à Rambouillet peu après la constitution du troupeau, avaient également été mis en place dans un certain nombre d'établissements publics, dont certains seront vendus (voir supra). RAILLIET et MOULÉ nous apprennent qu'en 1800, Lucien BONAPARTE fit transférer à Alfort le troupeau national de Versailles, constitué au départ à Sceaux, dont le but était d'étudier le croisement du Mérinos avec nos races indigènes. Il était composé de brebis anglaises, boulonnaises, roussillonaises,

FLANDRIN avait même été envoyé dans la province de Ségovie pour acheter des animaux au compte de l'Ecole mais des restrictions de crédits interdirent l'opération [4].

GILBERT joua un rôle fondamental dans les applications du Traité de Bâle avec l'Espagne, dont il avait lui-même inspiré les clauses de livraison annuelle de 100 béliers et 1000 brebis par an pendant cinq ans. Son objectif était de placer des Mérinos dans le Sud de la France, en Roussillon. Selon MAUGUIN, il n'était d'ailleurs pas loin de penser qu'en 1786, il aurait mieux valu y laisser le troupeau Mérinos plutôt que de l'acheminer à Rambouillet mais ce point de vue n'était pas majoritaire. Il souhaitait en tout cas que se constitue à Perpignan un établissement analogue à celui de Rambouillet. C'est seulement en 1798 que François de NEUFCHÂTEAU chargea GILBERT d'aller en Espagne choisir et acheter un premier contingent de Mérinos au titre du Traité de Bâle. On connaît la suite: il part de Paris le 17 novembre, séjourne à Perpignan pour organiser l'accueil du troupeau, arrive à Madrid le 14 avril 1799 et entame sa tournée d'achats peu après. Celle-ci s'avérera très difficile, aux plans technique et, surtout, financier, et GILBERT meurt à Sigueruelo le 7 septembre 1800, alors qu'il accompagnait le troupeau de plus de 1000 moutons qu'il avait constitué. Ce dernier poursuivra sa route après la mort de GILBERT et arrivera à Perpignan au début de novembre.

béarnaises, beauceronnes et valaisiennes. MAUGUIN précise que les "savants professeurs et directeurs d'Alfort" avaient plus de poids pour donner crédit aux résultats. Ces derniers purent prouver que "cinq races d'origine française, arrivées à la troisième génération, offraient des toisons dont la finesse rivalisait presque avec celle des moutons espagnols". L'exposition de 1802 apporta la preuve que les laines des Mérinos de Rambouillet et celles des métis issus des croisements faits à Alfort présentaient toutes les qualités qu'on leur avait déniées. Il s'ensuivit un regain des ventes annuelles à Rambouillet.

Le transfert du troupeau de Versailles avait coïncidé avec la nomination de GODINE jeune comme professeur spécial d' "Education des bêtes à laine, des bêtes à corne, du cochon, du chien, du chat, du lapin, des abeilles et des vers à soie". Celui-ci s'investit beaucoup dans la gestion du troupeau ovin, que l'on prit l'habitude de qualifier de "troupeau d'expériences" et qui fit l'objet d'un financement spécial, étranger au budget de l'Ecole. GODINE voulait identifier les races françaises qui se prêtaient le mieux au croisement avec le Mérinos. Disposant

d'un droit de parcours à l'extérieur de l'établissement, notamment dans les allées du bois de Vincennes, ce troupeau dégagait des résultats économiques intéressants. A joutons que GODINE fut également chargé d'une "Ecole de bergers", qui ne fonctionnera que quelques années. A son départ (1814?), c'est Victor YVART qui prendra la direction du troupeau. Composé alors de près de 300 animaux (y compris les agneaux), il fut presque supprimé en 1816 suite à de sévères restrictions de crédits. Seuls, 20 brebis et 4 béliers furent conservés pour les travaux pratiques d'enseignement. Le troupeau Mérinos reprendra néanmoins de l'importance puisque, en 1824, le Ministre de l'Intérieur ordonna d'en vendre une partie. L'année suivante, considérant que la race Mérine était désormais bien connue et appréciée, il autorisera même le directeur à mettre le tout en adjudication. RAILLIET et MOULÉ, auxquels nous empruntons les renseignements qui précèdent, ne précisent pas si la totalité du troupeau fut effectivement vendue: il est en tout cas certain que l'on retrouva encore par la suite de purs Mérinos de Rambouillet à Alfort.

Au début des années 1830, l'attention de l'Administration fut attirée par le troupeau Mérinos de Naz, dans l'Ain, dont les animaux étaient restés très proches du type espagnol mais produisaient une laine ultra-fine. L'éleveur, GIROD, suggéra que soient tentés des croisements Rambouillet x Naz. L'Ecole d'Alfort y contribua, sous la direction d'Auguste YVART (voir plus loin) et, pour l'année 1838, MAUGUIN pouvait écrire que les expériences avaient démontré que le Naz devait sa petite taille et, peut-être aussi la finesse de sa laine, à la médiocrité de la nourriture qu'il recevait dans l'Ain. Cela n'empêchait nullement les Mérinos issus d'un croisement avec lui d'avoir un format normal si la nourriture était abondante, et également de bonnes qualités lainières.

L'intérêt du troupeau d'Alfort fut encore conforté par l'introduction du mouton anglais Dishley, création du célèbre BAKEWELL, qui concerne notre sujet parce qu'il sera un peu plus

tard croisé au Mérinos. C'est un rapport rédigé en 1820 par Victor YVART à la suite d'un voyage en Angleterre, qui ré-attira l'attention sur les races anglaises spécialisées dans la production de la viande et suscita un engouement rapide et excessif des milieux agricoles, lesquels demandèrent à l'Administration d'en introduire en France. Celle-ci continuait à considérer que le Mérinos répondait bien aux besoins du pays et se contenta d'aider quelques éleveurs à procéder à des introductions privées de moutons britanniques. C'est sans doute à ce moment-là que l'Ecole d'Alfort fit l'achat modeste de trois animaux anglais... Des recherches avaient été ébauchées une vingtaine d'années plus tôt par FLANDRIN sur les races à laine longue. Il apparut néanmoins vite nécessaire que l'administration se charge des expériences d'acclimatation et de croisement avec les races françaises, et l'Ecole d'Alfort apparut comme étant la plus propice pour cela. Auguste YVART, dont nous reparlerons dans un instant, partit en Angleterre en 1833 pour y acquérir 6 béliers et 62 brebis de grande qualité, qui constitueront la souche initiale des nombreux béliers qui seront utilisés ultérieurement en croisement, ça et là, pour améliorer nos races autochtones. Notons que ces animaux furent, à Alfort, entretenus selon le "système anglais": pâturage toute la journée et rentrée le soir dans des cours pourvues de hangars ouverts à toutes les époques de l'année [3].

On se doute bien que les capacités fourragères du domaine d'Alfort étaient limitées. C'est pour cette raison que les premiers bovins Durham introduits officiellement en France furent transférés d'Alfort au Pin; c'est elle également qui sera responsable en 1842 du transfert du troupeau ovin, composé alors de purs Dishley et de Dishley x Mérinos, dans le Pas de Calais, à la Ferme de Montcavrel.

Retenons en tout cas que, pendant une bonne cinquantaine d'années il y eut à Alfort une importante activité d'élevage, qui concerna spécialement le Mouton et, assez largement, le Mérinos.

Auguste Yvart et l'évolution du mérinos

Chargé de nombreuses missions agronomiques, Victor YVART s'était déjà fait suppléer par son neveu Auguste YVART à partir de 1819. La succession sera officielle en 1824. Il prendra plus tard la suite de GIRARD comme directeur et sera, en 1837, nommé Inspecteur général des Ecoles vétérinaires et des Bergeries royales. Auguste YVART fut un personnage très important dans l'agriculture de son temps. MAUGUIN nous dit même que, sans l'être officiellement, il fut quasiment le directeur de l'Administration de l'agriculture de

1839 à 1847. Le titre et la fonction lui furent d'ailleurs proposés officiellement en 1846 mais, craignant de devoir "renoncer aux grands travaux qu'il dirigeait et auxquels il était attaché", il déclina l'offre. La biographie très critique que lui consacre NEUMANN [8] est assez étonnante au regard de la réputation habituelle du personnage.

Auguste YVART se consacra surtout, au plan scientifique, à l'amélioration du cheptel ovin, ce qui lui valut, comme à GILBERT, le titre de "grand

moutonnier", dont on ne comprend pas pourquoi NEUMANN y voit une certaine ironie; il faut dire, pour être précis, que ce dernier parle d'un "surnom de *grand moutonnier de France*".

Concernant le Mérinos, A. YVART conduisit à Alfort les croisements Rambouillet x Naz, évoqués à propos du "troupeau d'expériences". Il consentit par ailleurs beaucoup d'efforts en faveur du Mérinos de Mauchamp. Dans une ferme de l'Aisne était apparu en 1828 un véritable mutant, caractérisé par une toison peu tassée, aux brins de laine droits, lisses, brillants comme de la soie. L'animal –un bélier-, qui était très petit, présentait de graves défauts de conformation. L'éleveur parvint à reproduire le caractère et, peu à peu, se constitua un véritable troupeau de plus de cent têtes. YVART découvrit ce troupeau en 1835, remarqua la piètre conformation bouchère des animaux mais estima que leur toison pourrait remplacer avantageusement les laines Longwool anglaises. Il fit un rapport à l'Administration, demandant à ce que l'Etat aide financièrement le fermier à sélectionner son troupeau et en corriger les défauts. Il fut chargé en contrepartie de suivre de très près le travail de l'agriculteur. Il fit transférer en 1842 des Mauchamp dans un domaine de l'Etat, dans les Vosges, afin d'y expérimenter, d'un côté des pratiques de consanguinité étroite, de l'autre des croisements avec des Rambouillet et des Naz, en espérant obtenir une laine qui pourrait rivaliser avec le cachemire. Il en plaça également à Alfort: QUITTET [9] nous rappelle d'ailleurs que du Mauchamp est intervenu dans les croisements Dishley x Mérinos.

Outre ses travaux sur le Mérinos, YVART s'intéressait de plus en plus au Dishley, compte tenu de l'intérêt grandissant des agriculteurs pour la production de la viande. Pour lui, il ne s'agissait nullement d'abandonner le Mérinos mais de lui conserver ses qualités lainières tout en le dotant d'une bonne conformation bouchère. La vieille idée d'une opposition entre les deux aptitudes

disparaissait dès lors que les animaux étaient correctement alimentés. On connaît la célèbre expression "emballer un Dishley dans la peau d'un Mérinos" pour résumer ses objectifs. Les premiers résultats obtenus à Alfort étaient prometteurs. Selon MAUGUIN, "les croisements judicieux qui s'y exécutaient permettaient d'espérer que l'on parviendrait à créer une race française également appropriée aux besoins de l'industrie manufacturière et aux spéculations de l'engraissement". YVART en était convaincu et, souhaitant par ailleurs que des croisements soient également effectués avec une autre race anglaise, la New-Kent, il décida l'Administration à donner une dimension nouvelle à ces travaux, et c'est alors que le troupeau d'Alfort fut transféré dans le Pas de Calais, sous un climat proche de celui de l'Angleterre, et dans une région riche en manufactures qui utilisaient de la laine longue anglaise. Le troupeau revint à l'Ecole de Grignon en 1879. D'abord appelé "race d'Alfort", puis "Dishley-Mérinos", puis "race de Grignon", il devait finalement devenir "Ile de France" en 1922.

Après le départ des animaux dans le Pas-de-Calais en 1841, il sera procédé à un renouvellement du troupeau ovin à Alfort, qui comprendra certes des Dishley x Mérinos, mais aussi des Mauchamp et des Mauchamp x Rambouillet. Bien qu'ayant cédé sa place de professeur à MAGNE, YVART continuera à s'en occuper, considérant d'ailleurs ce troupeau beaucoup plus comme une dépendance des bergeries royales que comme le troupeau de l'Ecole vétérinaire d'Alfort. Il faudra attendre la retraite d'YVART, en 1860, pour que le "troupeau d'expériences" soit définitivement transféré à l'extérieur (Bergerie impériale du Haut-Tingry) et que soit maintenu à Alfort un seul "troupeau d'études". [4]

Il nous reste, pour en finir avec le rôle qu'a joué Alfort au service du Mérinos, à évoquer les ventes de reproducteurs qui s'y déroulèrent pendant plusieurs décennies.

Les ventes annuelles de mérinos à Alfort

Ce thème mériterait sans doute une étude approfondie, que nous n'avons pas menée. La situation d'Alfort, aux portes de Paris, faisait de l'Ecole vétérinaire un emplacement de choix pour des ventes d'animaux. Sans pouvoir préciser quand elles débutèrent et s'achevèrent, il est possible d'affirmer qu'elles furent nombreuses et ne concernèrent pas seulement le mouton: des ventes de bovins Durham s'y produisirent régulièrement. RAILLIET et MOULÉ nous disent que ces ventes de reproducteurs d'espèces et de races diverses "ont lieu en avril ou en mai, dans la rotonde du parc. Souvent, on rassemble les animaux à vendre dans le domaine

de Charentonneau, dont une partie est affermée par l'Ecole pour l'entretien de son propre troupeau; on les expédie d'ailleurs à Alfort un certain temps avant la vente, circonstance éminemment favorable pour les élèves et pour les amateurs".

Venant s'ajouter aux recherches sur l'amélioration de nos races animales et de leurs conditions d'élevage, les ventes de reproducteurs qui y furent pratiquées pendant plusieurs décennies ajoutent à la dimension "zootechnique" de l'Ecole d'Alfort au XIX^e siècle.

Conclusion

L'Ecole d'Alfort n'est pas spontanément associée à l'histoire du mouton Mérinos. Pourtant, certains des "zootechniciens" qui se sont beaucoup occupés de ce dernier, à un titre ou à un autre, ont été professeurs dans cet établissement. Celui-ci, par ailleurs, a servi de cadre à d'importantes expériences visant à caractériser ou améliorer le Mérinos.

Des liens privilégiés ont été tissés, dès l'époque de F.H. GILBERT, entre Alfort et Rambouillet qui, à une époque où l'importance des bêtes à laine était considérable pour l'économie

nationale, furent pendant quelques décennies les deux "hauts-lieux" de la zootechnie en France. Si le rôle de Rambouillet fut majeur dans le développement et la production du Mérinos que nous qualifierons de "classique", l'Ecole d'Alfort, grâce à Auguste YVART, a largement contribué à tenter de faire évoluer celui-ci. L'une des directions suivies a été un succès puisque la "race d'Alfort", sous le nom d' "Ile de France", est devenue une grande race nationale, connue également dans le monde entier.

Nous remercions notre confrère Pol JEANJOT-EMERY pour les renseignements qu'il nous a transmis.

Bibliographie

- 1) BONNAUD, P., "Le voyage en Espagne et la mort de François-Hilaire GILBERT", *Ethnozootechnie* n° 44 (*Varia* n°1), 1989, 77-122.
- 2) BONNAUD, P., *La vie et l'œuvre de François-Hilaire GILBERT*, Publication hors-série de la SEZ et de la SFHMSV (*Ethnozootechnie*, Hors-série n° 5), 2004 (110 pages).
- 3) MAUGUIN, M., *Etudes historiques sur l'administration de l'agriculture en France, Tomes 1, 2 et 3*, Jules Tremblay (successeur de Mme Vve Bouchard-Huzard), Paris, 1877.
- 4) RAILLIET, A. et MOULÉ, L., *Histoire de l'Ecole d'Alfort*, Asselin et Houzeau, Paris, 1908.
- 5) FRANCK, J., "Le Mérinos, son épopée en Europe et en France au XVIII^e siècle. Les bergeries impériales", in: Collectif, *La Bergerie nationale de Rambouillet, Histoire du Mérinos et d'une école, 1786-1986*, INRAP Ed., Dijon, 1986.
- 6) REVELEAU, L. et REVELEAU, J., "La quête des bêtes à laine fine et en particulier en France au XVIII^e siècle, préparant la mérinisation", in GUINTARD, C. et MAZZOLI-GUINTARD, Ch. (Coord.), *Elevage d'hier, élevage d'aujourd'hui – Mélanges d'Ethnozootechnie offerts à Bernard Denis*, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 121-138.
- 7) LETARD, E. et THÉRET, M., "200 ans de révolution agricole dans l'élevage", *Chambres d'Agriculture*, 1957, 28, supplément au n° 125-126 (*200 ans de Révolution agricole*), 44 pages.
- 8) NEUMANN, L.G., *Biographies vétérinaires*, Asselin et Houzeau, Paris, 1896.
- 9) QUITTET, E., *Races ovines françaises*, Coll. "Les races d'animaux domestiques", La Maison Rustique, Paris, 2^{ème} édition, 1965.

**NOTES,
COMPTES-RENDUS,
ANALYSES**

UNE SUITE AU VOYAGE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE AU PORTUGAL – UNE RACE DE CHIENS POUR PROTÉGER LES MOUTONS ... ET LE LOUP! LES COMBATS DE TAUREAUX, ETC...

Le hasard a voulu que nous retournions dans le nord-est du Portugal à la fin du mois d'avril dernier. Nous étions invité par la Société canine portugaise (Clube português de Canicultura) à venir voir une population de chiens candidate à être reconnue comme nouvelle race par la Fédération Cynologique Internationale (FCI). On nous avait prévenu: "C'est une race qui permet de protéger le loup"(!). Nous n'avons compris que plus tard la signification de cette phrase: en dissuadant les loups d'attaquer les troupeaux de moutons, donc en protégeant ces derniers –ce qui est tout de même la fonction première des chiens- , ils évitent que des éleveurs excédés n'appuient un peu trop sur la gâchette en direction des prédateurs...Au total, nous avons découvert un véritable écosystème où les éleveurs de moutons, les défenseurs du loup et les responsables de la cynophilie officielle trouvent leur compte.

Nous sommes en effet dans le Parc naturel de Montesinho où, dans le cadre de la gestion de la faune sauvage, on est soucieux de préserver la population de loups. Jusqu'à il y a quelques années, c'est le Parc qui prenait en charge les dégâts occasionnés par le loup aux troupeaux de moutons, la somme à y consacrer ne cessant d'augmenter chaque année. Dans la région, il y avait certes depuis longtemps une population de chiens de type molossoïde que l'on rencontrait chez les moutonniers mais que ces derniers avaient un peu perdu l'habitude d'utiliser pour la protection et faisaient peu reproduire. Il se trouve que la présidente de la Société canine portugaise, une éminente cynophile, citadine mais très soucieuse de promouvoir le caractère utilitaire du chien, découvrit le "Transmontano" et décida de lui faire retrouver sa fonction première de chien de protection et de le faire connaître.

Le Parc fut séduit par l'idée de remettre au travail les chiens du pays et de voir si la situation à l'égard du loup et des dégâts aux troupeaux allait ou non évoluer favorablement. De leur côté, les éleveurs de moutons se prirent au jeu, surpris de constater que l'on s'intéressait à leurs chiens et découvrant qu'ils possédaient un patrimoine vivant autre qu'ovine.

Le programme est financé pour moitié par le Parc et pour moitié par la Société canine portugaise, les éleveurs n'ayant pratiquement aucune charge à assumer en l'état actuel. Sans entrer dans les détails, il consiste en:

- inciter les éleveurs à faire reproduire leurs chiennes, la Société canine garantissant le rachat des chiots et, jusqu'à présent, les remplaçant sans difficultés;

- gérer un livre généalogique provisoire, identifier et vacciner les chiots: ce sont les techniciens du Parc qui s'en occupent, à l'occasion de visites régulières des élevages. A noter que l'identification dépasse même le simple "puçage" puisque la carte génétique des animaux est établie par un laboratoire de biologie moléculaire;

- distribuer des sacs d'aliments aux éleveurs. Dès la mise en place de cette mesure, l'état des animaux s'est spectaculairement amélioré;

- organiser une animation par le canal de concours, sur le modèle de ce qui se passe dans les expositions canines. Le but de la Canine portugaise n'est pas de faire rentrer le Transmontano dans le cadre officiel de la cynophilie "spectacle" -de futurs éleveurs non utilisateurs s'en chargeront- mais de faire en sorte que les éleveurs se rencontrent, comparent leurs animaux et éprouvent un certain plaisir à ce type de compétition.

Durant notre séjour, nous avons vu deux manifestations canines, où se retrouvèrent en partie les mêmes éleveurs, ce qui prouve à quel point ils "accrochent". La première, à Bragança, était une sorte de "nationale d'élevage". A cette occasion, la municipalité inaugura un monument moderne dédié aux activités pastorales et agricoles de la région, le mouton et le chien y étant figurés (voir photo). La seconde, à França (petite commune rurale au nord de Bragança), se tint le lendemain, dans le cadre d'une foire agricole très populaire auprès de la population rurale. Il était étonnant de voir des éleveurs de moutons "jouer le jeu", en tentant de présenter leurs chiens de la meilleure manière qui soit et trouvant par eux-mêmes les gestes et la posture qui le permettent. Notons aussi un réflexe qui ne surprendra pas les membres de la Société d'Ethnozooteche: un mâle ayant été particulièrement remarqué et récompensé, tous les éleveurs sont venus réserver une saillie auprès du propriétaire...La présidente de la Canine portugaise, en ayant eu vent, est venue immédiatement les mettre en garde contre les risques de tels comportements.

Nous avons passé une journée passionnante avec les techniciens du Parc, qui avait d'abord pour but de nous faire rencontrer sur le terrain des éleveurs de moutons avec leurs chiens. Nous n'avons pas vu ces derniers travailler car c'est surtout le soir que cela se passe. Néanmoins, les visites furent riches d'informations. Concernant les moutons d'abord: la race du pays, la Churra Galega Bragançana, est morphologiquement proche de nos races du Massif Central Les animaux sont blancs, tachetés aux extrémités ou noirs. La taille des troupeaux est le plus souvent de quelques dizaines de têtes. L'alimentation est fondée le plus possible sur le pâturage, en altitude, ou bien en déplacement ça et là, une présence humaine étant toujours assurée et les animaux étant de surcroît rentrés pendant la nuit. La conduite de la reproduction est "primitive" -cet adjectif ayant une connotation strictement systémique et nullement péjorative – puisque les béliers restent avec les brebis presque toute l'année (pas de Noël à Pâques). Il s'ensuit, comme on se doute, un excellent taux de fécondité mais, bien entendu, les possibilités de sélection sont embryonnaires. Les agneaux sont vendus à des âges très variables, de vingt jours à trois mois ou plus en fonction de la demande du moment. Les éleveurs

utilisent deux types de chiens: un petit chien pour la conduite –ceux que nous avons vus sont issus de croisements les plus divers- et plusieurs Transmontano. On nous a dit en effet que, pour bénéficier valablement de la protection de ces chiens, il en fallait au moins quatre, que ce soit pour cent ou 400 brebis! On mesure bien alors la différence avec la France: présence humaine permanente, quatre chiens de protection au minimum, rentrée des moutons la nuit! Les dégâts aux troupeaux se sont réduits de manière importante et le bilan financier est, pour le Parc, positif. Cela dit, les contacts entre les chiens et les loups n'ont pas disparu, certaines blessures récentes vues lors des expositions étaient là pour l'attester.

Dans leur programme, les deux techniciens du Parc avaient également prévu de faire un repérage à propos d'un couple d'aigles royaux qui avaient nidifié l'an passé. La Land Rover emprunta des chemins ignorés des touristes car fort peu praticables, couverts de végétaux assez hauts que la voiture rabattait elle-même mais il est arrivé que la végétation soit telle que la vue n'était plus possible: l'un des deux techniciens montait alors sur le capot de la Land Rover afin d'indiquer le chemin et nous éviter le précipice qui était tout près ... Quel souvenir! Les aigles royaux n'ont pas été repérés mais leurs nids étaient toujours là, minuscules sur un fond de paysage superbe.

Le troisième objectif du déplacement était de rendre visite à des éleveurs de la plaine, dans le cadre de la politique de communication/convivialité du Parc. Les deux techniciens ont un excellent contact avec la population et il paraît que tous les garçons de 14-16 ans veulent plus tard devenir à leur tour "techniciens du Parc": la jeunesse des deux personnes en poste, la Land Rover, la vie en plein air et les déplacements séduisent ... Les éleveurs que nous sommes allés voir étaient des éleveurs de bovins de race Maronesa. L'un d'entre eux possédait un troupeau de plus de vingt vaches. Nous n'avons pas manqué de discuter des conditions économiques pas assez favorables, malgré une réelle valorisation que nous avons découverte en septembre: la viande bénéficie d'un prix de vente plus élevé, à la production et au détail, certains restaurants la proposent nominalement, comme nous avons pu le vérifier une nouvelle fois le midi même. Le but de la visite était toutefois ailleurs. Cet éleveur et les autres possédaient un taureau qui participerait le lendemain aux "combats" de la foire de França.

Nous avons donc pu assister à l'un de ces fameux combats de taureaux dont Mouette BARBOFF nous avait parlé. Une arène sommairement conçue, un public enthousiaste et ecette lutte de dominance entre les mâles.

Tout se passe à peu près comme en Valais avec les combats de reines, la différence étant que, cette fois, ce sont des mâles qui sont concernés. Nous avons vu quatre affrontements. Les deux taureaux sont descendus de leur camion chacun à une extrémité de l'arène. Ils se rapprochent rapidement l'un de l'autre mais s'observent quelques instants, parfois deux ou trois minutes, comme pour intimider l'autre par le regard avant de s'affronter corne à corne. A priori, rien de bien dangereux pour les animaux: c'est un comportement naturel qui est exploité. La durée de l'affrontement varia de quatre à trente minutes dans ce que nous avons vu, le combat le plus court n'ayant pas été lié à la présence d'un protagoniste nettement plus faible que l'autre car, en l'occurrence, il concerna deux "champions". Celui qui "rompit" et perdit parut presque immédiatement le regretter et vouloir revenir à la charge mais le règlement ne le permettait pas. Commence alors un autre spectacle, celui où il faut reconduire les taureaux dans leurs camions ...

Au total, ce séjour fut très ethnozootechnique. Nous avons retrouvé l'ambiance de notre voyage de l'an passé, nous avons revu des pores Bisaro, nous avons voyagé avec la personne ayant réalisé la plupart des installations frigorifiques dans les unités familiales de salaisons de la région de Vinhais découvertes l'an passé (il se trouve qu'il est passionné de chiens et a des responsabilités à la Société canine portugaise). Cerise sur le gâteau: nous étions un groupe de quinze à être logés dans un manoir du XVII^e siècle appartenant à une grande famille portugaise, dans le centre de Vinhais. Le maître de maison, soucieux de faire vivre celle-ci, était présent. L'ambiance était très amicale et certaines personnes mirent la main à la pâte pour la préparation des repas. Une "old lady", que nous qualifierons de très typique et fort sympathique, tint à préparer un "fish pie", l'une de ses spécialités. Afin d'en contrôler parfaitement la réalisation, elle avait amené le poisson auquel elle était habituée ... de Londres! Cela fit bien rire les Portugais car, a priori, "on n'emmène pas sa bière avec soi quand on va à Munich" mais le plat fut réussi!

Pour en revenir au chien, qui motivait ce voyage et nous fournit l'occasion pour les lecteurs de prolonger le voyage de l'an passé, nous pensons que le Transmontano est à suivre. En plus de la fonction de protection qu'il accomplit fort bien, il paraît exprimer une certaine sociabilité vis-à-vis de l'homme, ce qu n'est pas le cas de toutes les races de chiens de montagne utilisées pour la protection des troupeaux.

Bernard DENIS.

JEAN-BAPTISTE JEANGÈNE VILMER – ÉTHIQUE ANIMALE. PRÉFACE DE PETER SINGER; PUF, COLL. "ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE MORALE", PARIS, 2008. (304 PAGES, 26 €)

Le fait que "Préface de Peter SINGER" figure en sous-titre peut rebuter certains acheteurs potentiels de l'ouvrage, qui connaissent les écrits de ce chef de file de la "libération animale" (comprendre: libérer l'animal de l'homme) mais, sans nul doute, en encourager d'autres.

Lorsqu'ils auront surmonté leur réticence, du fait par exemple que le livre est publié dans une collection des plus sérieuses, dirigée par Monique CANTO-SPERBER, les premiers apprendront que Peter SINGER est en fait considéré comme un modéré dans les milieux de l'éthique

animale et ils seront donc curieux d'en savoir plus sur cette discipline.

D'entrée, J.B. JEANGÈNE VILMER vilipende l'"exception française" qui, faite d'humanisme et d'anthropocentrisme strict, refuse de considérer "l'ampleur du mouvement et la gigantesque production anglophone sur le sujet" de l'éthique animale. Il se propose de "répondre à ce manque d'information en présentant le débat actuel dans toute sa diversité". Manifestement, il y parvient et on doit lui savoir gré de nous épargner la lecture de cette gigantesque production, en langue anglaise de surcroît. L'ouvrage est divisé en deux parties. C'est la première, philosophique, qui est plus particulièrement centrée sur la thématique que nous venons d'évoquer, tandis que la seconde expose de manière systématique les situations dans lesquelles "les animaux sont victimes d'abus de toutes sortes" et qui fournissent à l'éthique animale sa matière.

La première partie, intitulée "Idées", comprend sept chapitres.

Dans *Éléments historiques* (Chap 1), l'auteur présente "l'origine et l'évolution de l'étude de la responsabilité morale des hommes à l'égard des animaux pris individuellement". On remarque au passage que la thèse cartésienne de l'animal-machine est moins simple que ne le laisse supposer la caricature qui en est volontiers faite chez les "protectionnistes". Dans un tout autre domaine, les lecteurs zootechniciens se sentiront mal à l'aise lorsque, au paragraphe "Le Nazisme et l'animal", ils découvriront que certains auteurs osent établir un lien entre l'abattoir et les camps d'extermination, entre l'exploitation animale et la solution finale. A la fin du chapitre, il est précisé que le débat contemporain est né dans le monde anglo-saxon dans les années 1970, spécialement à Oxford, grâce à RYDER et une dizaine de personnalités, dont faisait partie Peter SINGER: en moins d'une décennie, les bases du débat ont été posées.

Les concepts fondamentaux qui permettent de s'orienter dans le débat contemporain sont présentés au chapitre 2 (*Les notions primitives*): l'antispécisme (c'est parce que des espèces sont déclarées "inférieures" à lui que l'Homme s'autorise à les exploiter), reconnaissance de l'existence d'une souffrance chez les animaux sensibles (bien au-delà de la douleur, ils pourraient ressentir plaisir, douleur, joie, peur, espoir, bref, avoir des expériences conscientes), désir de faire évoluer le statut juridique des animaux et leur reconnaître des droits, refus de considérer comme évident que les animaux les plus proches de nous méritent moins de considération que les humains graves handicapés mentaux ou comateux définitifs.

Les principales positions des uns et des autres sont: d'abord l'*utilitarisme* de SINGER, qui souhaite la maximisation du bien-être et la minimisation de la souffrance pour le plus grand nombre possible d'animaux mais ne serait pas opposé à l'idée d'élever un animal pour le tuer et le consommer. C'est parce qu'il ne croit pas que la maximisation du bien-être animal soit possible dans nos sociétés occidentales que SINGER est devenu végétarien. L'*abolitionnisme*, dans le monde anglo-saxon, est étroitement lié à la théorie des droits: la question n'est pas d'améliorer les conditions de l'utilisation des animaux

mais de supprimer celle-ci, y compris –dans le cas toutefois extrême du *véganisme*– pour la compagnie. L'*intuitionnisme* (ressentir spontanément que faire souffrir un être vivant sensible n'est pas moralement acceptable), l'éthique de la sollicitude et de la vertu etc...Présentation est faite de la situation française, qui se réduit apparemment selon l'auteur à la LFDA (Ligue Française des Droits de l'Animal), plutôt modérée, acceptant des compromis, respectant le végétarisme chez l'adulte mais ne cherchant pas à l'imposer à l'omnivore qu'est l'Homme, et les Cahiers antispécistes, qui prônent le végétalisme et l'abolition de l'utilisation des animaux pour la consommation.

Il existe des *Approches alternatives* (Chap 4), un certain nombre d'auteurs souhaitant aborder l'éthique animale à partir d'autres approches: la religion (la libération de l'animal est abordée au plan théologique dans les églises anglicane et protestante), les sciences (qui peuvent fournir de nouvelles pistes d'amélioration du bien-être animal), l'écocentrisme (qui considère que l'animal compte, globalement, en tant que membre de la communauté biotique), l'écoféminisme (qui établit un parallèle entre l'oppression des femmes et la destruction de la nature, la femme se reconnaissant volontiers dans l'animal-victime) etc...

Le chapitre 5 (*Les stratégies d'exclusion*) présente ce que l'auteur appelle "stratagèmes, alibis" et l'ensemble des actions mis en œuvre pour justifier l'exploitation animale et ses abus, tout en modérant la culpabilité des acteurs et des spectateurs. En bref, l'impression prévaut, à la lecture de ce chapitre, qu'il est impossible à l'utilisateur, même raisonnable, de s'expliquer: tous les arguments auxquels il pourrait éventuellement recourir sont d'avance jugés irrecevables.

Certains auteurs tiennent un discours qui justifierait le spécisme. *Les critiques spécistes* font l'objet du chapitre 6 dans lequel Janine CHANTEUR et, surtout, Luc FERRY sont vigoureusement attaqués. Ce dernier se situe dans la tradition de l'humanisme kantien, dont l'anthropocentrisme place l'Homme au centre et au sommet de l'univers, alors... Comme il a longuement expliqué dans son ouvrage "Le nouvel ordre écologique" que c'est la culture et non pas la biologie qui établit un fossé entre l'Homme et l'Animal – ce qui paraît évident– J.B. JEANGÈNE VILMER lui oppose que "L'existence d'une culture animale s'est imposée depuis les années 1960 et est aujourd'hui relativement consensuelle parmi les spécialistes". Certes, mais y a-t-il une possibilité de comparaison, même si la différence est de degré et non pas de nature?

Au chapitre 7 (*Le terrorisme animalier*), l'auteur attire l'attention sur le terrorisme animalier, sous-ensemble de l'écoterrorisme, né en Angleterre dans les années 1970, qui comporte plusieurs degrés de violence. Il met en garde contre le risque de faire un amalgame entre cette frange extrême et les mouvements de défense et de libération animale.

Au total, cette première partie est très riche d'informations. Elle apporte des éclairages précis sur le monde diversifié de la protection animale et permet au lecteur de clarifier ses idées. Une impression gagne

néanmoins celui-ci après la lecture: aucune des écoles de pensée envisagées ne paraît adopter de position nuancée, exception faite de celles qui, qualifiées d'emblée de spécistes, ne semblent pas considérées par l'auteur comme réellement soucieuses d'éthique. En d'autres termes, le lecteur se demande si l'ouvrage ne traite pas plus d'une certaine éthique animale que de l'éthique animale tout court.

La seconde partie est intitulée "Problèmes". En volume, elle est aussi importante que la première, ce qui n'apparaîtra pas dans notre analyse car nous allons tout juste l'évoquer. Son rôle, comme l'écrit l'auteur, est de "présenter de manière systématique les situations problématiques qui, aujourd'hui, donnent lieu au questionnement d l'éthique animale. Il s'agit donc de donner du grain à moudre à la machine philosophique, de la matière à digérer qui, en l'occurrence, est faite de chair et de sang". Le ton est donné. J.B. JEANJÈNE VILMER prévient même qu'il va présenter un tableau noir de la situation, partant du principe que ce ne sont pas les situations heureuses qu'il faut prendre en compte mais les autres, lesquelles sont fréquentes et diversifiées! En six chapitres, traitant successivement des animaux de consommation, de recherche, de divertissement, de compagnie, sauvages et de travail, l'auteur met en cause toutes les utilisations que l'homme fait de l'animal, culpabilisant le lecteur non encore acquis à la cause "animalitaire", ce qui est le but recherché.

Dans sa conclusion, l'auteur estime que le changement des mentalités à l'égard de l'animal est bien réel: le nombre d'organisations et d'associations de défense animale augmente de façon spectaculaire; la nécessité de modifier le statut juridique des animaux est admise par de plus en plus de monde, ce qui préparerait une concrétisation dans le Code civil; on assiste à un essor

modeste mais constant du végétarisme; la formation en éthique animale se développe, y compris à l'Université, et des efforts sont faits en matière d'éducation, d'instruction et de pédagogie. Il apparaît maintenant que "ce qui manque à la société est un débat public ouvert et constant, dégagé des tabous, des étiquettes et des préjugés".

Tout le monde conviendra volontiers que ce débat est souhaitable. Encore faudra-t-il qu'il soit mené selon les règles du débat éthique, à commencer par la "bonne volonté" des protagonistes. Au début de l'ouvrage, J.B. JEANJÈNE VILMER regrette qu'en France "on ne prend pas la peine de répondre aux arguments de manière rigoureuse et rationnelle. On s'indigne, on se scandalise, on se drape de grandes phrases et de citations antiques". Qui est exactement visé? Lorsque la lecture de "Ethique animale" est terminée, on se demande si les tenants de celle-ci telle qu'elle est envisagée, souhaitent sincèrement ce débat: rien dans leurs propos ne paraît pouvoir être discuté, les positions alternatives nuancées sont d'emblée démolies et l'idée vient à l'esprit que, pour eux, il n'y a pas sans doute pas d'autre solution que la repentance... pourtant, il n'en est pas moins vrai que l'éthique, aujourd'hui, gagne très largement à être procédurale et, si la "discussion" au sens où l'entend HABERMAS n'a pas eu lieu, les propos qui sont tenus par les uns et les autres sont obligatoirement orientés.

Que le livre "Ethique animale" de Jean-Baptiste JEANJÈNE VILMER soit orienté n'est pas gênant dans la mesure où la position de l'auteur ressort très clairement à la lecture et que l'ouvrage est de grande qualité, très documenté (nous avons compté 380 références bibliographiques) et fort pédagogique.

Bernard DENIS

JOCELYNE PORCHER, CHRISTINE TRIBONDEAU – UNE VIE DE COCHON; LA DECOUVERTE, PARIS, 2008. (93 PAGES, 8€)

Ce petit livre est une critique de l'élevage industriel des porcs mais totalement dépourvu des vérités toutes faites, exagérations et invectives habituellement présentes dans la presse "animalitaire". Les auteurs connaissent très bien la manière dont est conduit un élevage de porcs moderne et il est impossible de leur reprocher la moindre erreur: peut-être ont-elles seulement insisté un peu trop sur la castration, la caudectomie, les catastrophes sanitaires mais on ne leur en voudra pas. Christine TRIBONDEAU a été longtemps salariée en production porcine industrielle et Jocelyne PORCHER s'est beaucoup intéressée, sur le terrain, aux conditions de travail que celle-ci suppose.

C'est une petite fille, dont la maman travaille dans une porcherie industrielle de 800 truies, qui s'exprime tout au long des 80 pages. Avec son regard d'enfant, elle découvre et s'étonne souvent de ce qui se passe, par exemple que les bâtiments de porcheries semblent construits pour protéger les animaux de la nature,

"pour faire comme si elle n'existait pas, comme si il n'y avait pas d'air, pas de plantes, pas de soleil, comme si tout ça était mauvais pour les animaux" alors que, dans le même temps, "dans les bâtiments, les gens se battent tout le temps contre les microbes". Elle se demande pourquoi "à la porcherie, tout le monde fait comme si les animaux étaient des machines et que ce qu'on fait avec eux ne comptait pas", alors qu'il est évident que le personnel, parfois épuisé par un dur labeur, se culpabilise de la manière dont il vit ou, plutôt, ne vit pas, le lien homme-animal.

La petite fille a des amis dont les parents élèvent différemment, qui des chèvres, qui des vaches laitières, qui des porcs. Dans ces élevages, "les animaux ne sont pas prisonniers, ils ne sont pas exploités, on travaille avec eux (...) Les animaux comptent. Ils sont importants et précieux. Et même si on les tue finalement, c'est le plus tard possible et ce n'est pas pour rien. C'est pour qu'on mange, qu'on vive et qu'on se souvienne d'eux".

Par la force des choses, le contraste apparaît évidemment saisissant entre les deux types d'élevage. De surcroît, peut-être l'éleveur "industriel" est-il présenté un peu trop comme exclusivement préoccupé de maximiser ses gains. C'est oublier les conditions dans lesquelles l'élevage s'est industrialisé à partir des années 1950: une détérioration des termes de l'échange qui obligeait les éleveurs à intensifier pour compenser la baisse de leur revenu, et non pas pour augmenter celui-ci. Dans le même temps, le consommateur s'est vu offrir des denrées alimentaires à bas prix (que l'on se souvienne, en monnaie constante, du prix du poulet et du porc en 1950!). On rétorquera que l'occidental consomme trop de viande aujourd'hui et qu'il vaudrait mieux, à budget constant, qu'il en consomme moins, mais issue d'élevages où

animaux et éleveurs sont "libres ensemble" au lieu d'être "prisonniers ensemble". C'est sans doute vrai. Néanmoins, il faut comprendre alors que le combat contre les élevages industriels masque un combat autrement plus ambitieux, celui qui est dirigé contre la société de consommation.

Ce petit livre fait un peu rêver et incite tous ceux qui, bien que convaincus qu'il était impossible d'échapper aux élevages industriels, aspirent à une agriculture plus proche de leur "cœur", et sans doute aussi de "la raison". A eux de proposer des solutions de remplacement aux "vérités toutes faites, exagérations et invectives" afin d'argumenter raisonnablement, donc valablement contre les élevages industriels. "Une vie de cochon" paraît les y inviter.

Bernard DENIS

CGRFA (COMMISSION ON GENETIC RESOURCES FOR FOOD AND AGRICULTURE) – THE STATE OF THE WORLD'S ANIMAL GENETIC RESOURCES FOR FOOD AND AGRICULTURE, FAO, ROME, 2007, 511 PAGES.

Cet ouvrage est l'aboutissement d'un gigantesque effort de la FAO.

Cet effort a commencé en 2001 par une requête auprès de 188 pays de fournir un rapport sur l'état de leurs ressources génétiques animales domestiques (en abrégé RGAD, simplifié en RGA), nationales, sous-entendu au service de l'alimentation et de l'agriculture, à l'exclusion des poissons.

A cette enquête s'est ajoutée en 2004 une demande de rapports d'activité auprès de toutes les organisations internationales s'occupant de RGA.

Pour synthétiser ces 169 rapports nationaux et 77 rapports des organisations internationales, la rédaction de l'ouvrage - qui elle-même semble avoir été coordonnée par Beate Scherf, déjà éditrice du précédent ouvrage de la FAO en 2000 sur la question - a alors utilisé les compétences de pas moins de 160 collaborateurs!

D'emblée les 25 rapports de synthèse écrits en anglais et répartis en 5 parties (état de la biodiversité agricole dans le secteur des animaux de rapport, tendances dans le secteur des élevages, état des capacités de gestion des RGA, état de l'art de la gestion des RGA, besoins et défis de la gestion des RGA), constituent une somme incontournable en génétique animale des animaux domestiques.

Il faut rappeler ensuite que cet effort de la FAO couronne en quelque sorte plus d'un demi-siècle consacré à l'étude et à la gestion des RGA.

Après la deuxième guerre mondiale, cet effort s'inscrivait dans une tradition d'inventaires zootechniques remontant au XVIII^e mais surtout au XIX^e siècle dans certains pays d'Europe occidentale (Angleterre, France, Allemagne, Italie, etc.) pour décrire leurs peuplements zootechniques nationaux.

A partir des années 1930, ces inventaires ont été

étendus à des contrées jusqu'alors peu prospectées en Afrique, aux Indes, au Moyen-Orient etc., avec une impulsion venant des nations colonisatrices d'alors (France, Italie, Angleterre) ainsi que d'une nation indépendante mais appartenant au *Commonwealth britannique*: l'Afrique du sud.

Le *Commonwealth Agricultural Bureau* basé en Angleterre a dans cet immédiat après guerre amplifié cette exploration mondiale de la génétique animale. C'est en s'appuyant partiellement sur son expertise que la FAO a développé son action dans les années cinquante puis soixante au sein de la *Division de la Santé et de la Production animale* (R.W. Phillips, I.L. Mason, J. Rendel, Joshi, etc...).

Après une série d'avatars les développements actuels de cette action remontent à 1993 avec la décision de créer un organisme permanent pour toutes les ressources génétiques utiles à l'agriculture.

Cet organisme est devenu en 1995 la CGRA (*Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture*) qui a édité l'ouvrage que nous analysons ici.

Le lecteur est tout d'abord frappé devant un tel foisonnement d'analyses toutes plus doctes les unes que les autres qui sont pour beaucoup d'entre elles, répétons le, incontournables.

Toutefois sur un certain nombre de points ce même lecteur moyen risque de rester sur sa faim.

Il se heurte d'abord à l'imprécision de la classification des entités génétiques apparues au cours de la domestication par l'homme d'animaux à des fins agricoles.

Cette domestication a en effet engendré une microévolution artificielle d'un type bien particulier: la conservation de mutants à effets visibles qui dans les conditions de sélection naturelle seraient éliminés, déjà parfaitement identifiée par Darwin (1868).

C'est sur ces mutations conservées par cette microévolution que se sont exercées les premières actions de sélection de l'homme créant des races dites standardisées, génétiquement fermées, où tous les individus se ressemblent.

A l'image de ce qui avait été vu pour les plantes cultivées par des chercheurs comme Vavilov,(1921), Mason (1951) avait pourtant bien distingué ces populations comme populations multiségréantes (dites maintenant primaires) vivant encore en *random mating*, par exemple en Afrique ou au Moyen Orient.

Ces populations sont en fait les descendants presque à l'identique des populations à partir desquelles l'homme a créé des races standardisées qui, se généralisant en Europe de l'Ouest, ont été les seules à figurer dans catalogues ethniques conçus au XIX^e siècle.

L'ennui est que, comme ces populations primaires fonctionnent en croisement au hasard (*random mating*), là où elles existent encore on ne sait pas où elles commencent et où elles finissent, si bien qu'elle reçoivent des appellations géographique changeant avec le tracé des frontières!!

Cela complique singulièrement la tâche de l'ethnologue.

De la sorte, partant d'une définition trop vague des entités génétiques constituant les RGA, les éditeurs se sont privés d'une vision globale de la dynamique génétique post domesticoire.

Une telle vision permettrait, par exemple, de mieux apprécier la soit disant érosion génétique portant sur des races standardisées récemment créées qui, paradoxalement a été un des thèmes fédérateur pour lancer des actions finançables de conservation et gestion.

A vrai dire, même si on peut regretter cette attitude de la FAO - se désintéressant apparemment d'une dynamique considérée sans doute comme passée et, partant, passiste dans son élucidation - on la comprend assez bien.

Elle s'apparente à celle des ministères de l'agriculture du monde entier. Leur mission n'est pas tant de faire l'histoire des activités agricoles où ces ressources génétiques interviennent mais de faire en sorte que ces activités agricoles nourrissent leurs nationaux!

Au plan international la FAO ne reçoit des subsides des états membres que dans la mesure elle inscrit son action dans cette perspective.

Toutefois, avec le progrès des connaissances en matière de dynamique génétique des RGA et même sans compter les progrès en matière d'écologie de l'insertion des RGA dans les agro-écosystèmes (qui, entre parenthèses, n'a pas été abordée dans l'ouvrage analysé) on peut, en guise de conclusion, souhaiter que les rédacteurs des prochaines synthèses de la FAO sur les RGA acceptent de prendre en compte nos quelques remarques, mais leur renouveler aussi nos félicitations pour le présent ouvrage.

Jean-Jacques LAUVERGNE

L'AUROCHS A L'HONNEUR A L'AMBASSADE DE ROUMANIE LE 25 SEPTEMBRE 2008

A l'occasion du 150^{ème} anniversaire de l'émission du premier timbre roumain, Messieurs BACONSCHI T. (Ambassadeur de Roumanie en France), MANGIN J-P. (Président de l'Académie Mondiale de Philatélie), COJOCARU D. (Ministre conseiller des Affaires Politiques) et le Docteur FRANÇOIS A. (Président de l'ANCGG) ont célébré un des joyaux de la philatélie mondiale : les timbres dits « Têtes d'Aurochs ». Imprimés à Iasi, capitale de la Principauté de Moldavie, les quatre timbres de la première émission n'eurent cours qu'à l'intérieur de cette province roumaine et seulement 103 jours (du 15 juillet au 30 octobre 1858).

La rareté de ces pièces les a rendues célèbres et extrêmement prisées. Tout comme l'animal qui était une cible de choix des chasses princières pendant le Moyen Âge (et qui a disparu des Carpates vers le XIV^e s.), l'Aurochs de Moldavie, dans sa version philatélique est "chassé" depuis la fin du XIX^e s. jusqu'à aujourd'hui par des collectionneurs ou tout simplement par des investisseurs avisés lors de ventes aux enchères où ils apparaissent rarement et constituent à chaque fois la vedette.

La tête d'aurochs que l'on retrouve non

seulement sur ces premiers timbres roumains, mais aussi sur les armoiries des princes de Moldavie ou encore sur le drapeau de la république de Moldavie, font référence à une histoire qui s'enracine à l'époque où le *Bos primigenius* (Aurochs) peuplait encore ces contrées. Selon des chroniques hongroises, des seigneurs (jupâns) Valaques du Maramureş (Maramuresh ou Marmatie) seraient à l'origine de la fondation de la principauté de Moldavie aux XII^e-XIII^e s. Une légende roumaine raconte qu'en 1342, le Prince de Marmatie, nommé Dragoş (qui régnera sur la Moldavie entre 1351 et 1353) chassait depuis le Maramuresh par delà les Carpates avec sa petite chienne Molda. Sur la berge d'une rivière, il rencontra un aurochs qui le chargea. La brave petite chienne défendit son maître, mais fut blessée. Soignée grâce à l'eau de la rivière, considérée comme miraculeuse, le prince Dragoş décida alors de nommer ce cours d'eau Moldova, en hommage à sa chienne, et un état indépendant appelé Moldavie prit naissance, avec la tête d'aurochs comme emblème. D'autres récits possèdent quelques différences ou viennent compléter cette légende appelée descălecat (littéralement "la descente à Cheval" en roumain).

Un chroniqueur moldave, Grigore Ureche (1590-1647) écrit également, à propos d'un certain "Dragoş de

Cuhea" dans les Maramureș, que celui-ci, homme de "sang royal", accompagné de 300 soldats, fonda le village de Boureni (de *bour*, aurochs), le premier village de la nouvelle principauté.

150 ans après l'émission du premier timbre « tête d'aurochs », plus de 600 ans après sa disparition des

Carpates, le *Bos primigenius* a été remis à l'honneur à l'Ambassade de Roumanie à Paris. Un projet d'élevage de l'aurochs-reconstitué en Roumanie a même été évoqué par Messieurs Mangin et Baconschi.

[C. Guintard]



Drapeau de la République de Moldavie



Armoiries de Moldavie



Armes de Moldavie



Armoiries de Dragoș-Prince de Moldavie-



Timbre 108 parale de 1858



Souvenir philatélique (Ambassade de Roumanie, le 25/09/08) Chasse à l'aurochs de Dragoș

DU "COMPORTEMENTALISME" ET DE L'USAGE QU'IL FAUT EN AVOIR CHEZ LE CHIEN (par David GATTEGNO) ⁽¹⁾

La doxa évolutionniste a pour ainsi dire fini d'atrophier la moindre des capacités intellectuelles au bon sens de nos contemporains. Cette sorte de superstition est devenue le critérium obligé de toute considération... Notamment, et c'est ce qui nous intéresse ici, des observations portant sur le comportement des chiens en société. C'est ainsi qu'une espèce de spécialistes inédite a vu le jour depuis une petite trentaine d'années à peine: celle des "comportementalistes" (canins, s'entend)...

Nous n'allons pas ici tirer à boulets rouges sur cette nouvelle gent socioprofessionnelle, d'autant qu'il se pourrait qu'elle comptât quelques individus intelligents et soucieux de bien remplir leur fonction. Toutefois, il nous semble opportun, voire urgent, de lancer quelques réflexions, en sorte qu'il ne se produise peut-être pas la dérive qui se profile à l'horizon, dérive susceptible de porter un grave préjudice à cet animal très singulier qu'est le chien domestique. En effet, il n'en existe aucun autre dont l'ordinaire consiste à évoluer dans la compagnie

humaine. Aussi loin que l'on remonte, l'homme a connu ce compagnon de fortune et d'infortune, et réciproquement...

Fatalement, un beau jour, il a fallu que le fait civilisationnel plurimillénaire soit ratiociné, théorisé, et voilà que tout tient désormais à ceci: jadis, il paraît, des chiens errants suivaient les hordes d'hommes et se sustentaient des reliefs abandonnés sur les lieux de campement. Dans de pareilles conditions, on est fondé à se demander comment il a pu se faire qu'aucune autre espèce de bête n'ait été amenée à manifester un pareil comportement opportuniste... Si bien que le chien se présente à nous comme s'étant très tôt distingué entre les espèces par sa propension à rechercher le contact avec l'homme, lequel s'en est manifestement tout aussi tôt accommodé.

Nous voulons poser par là que, avant tout, la caractéristique majeure du chien domestique tient précisément à sa domesticité; par conséquent, la clef pour une compréhension des détours psychologiques qui peuvent lui être attachés ne saurait se déduire du comportement actuel de cet ancêtre que l'on cherche à lui retrouver dans la gent lupine. En revanche, tenter ne serait-

1) Il est rappelé (voir page de garde) que les opinions librement exprimées dans *Ethnozootechnie* n'engagent que leurs auteurs.

ce qu'une ombre de l'économie de la compagnie avec l'homme conduira inéluctablement à ce que cette clef se perde dans les méandres d'hypothèses toutes plus fantaisistes les unes que les autres. Du reste, nul comportementaliste canin n'oserait tout de même nier que l'objet de ses attentions est le chien domestique, non le dingo, le coyote ou cette, d'ailleurs, magnifique créature qu'est le loup...

Passons rapidement sur cette solennelle absurdité voulant que, entre le Pékinois et l'Azawakh, il n'y ait comme écart que l'épaisseur du loup, lequel ne saurait être autre chose que leur papa d'avant-hier...

Quelle caractéristique ahurissante de l'homme moderne que ces théories qui commencent par prendre pour des imbéciles ceux-là mêmes qui les ont échafaudées, et lui, l'homme moderne, il cherche par tous les moyens à se rendre ridicule à ses propres yeux, pour la seule satisfaction de rassurer son intellect en contredisant ce qu'il a définitivement en horreur: la seule idée qu'il puisse exister quelque chose qui le dépasse, lui-même et son entendement rationnel. De la sorte, à force de nier l'ordre supérieur il en vint à tresser des couronnes à l'inférieur et, comme il s'obstine par ailleurs à sa propre louange, il en arrive à confiner au ridicule que nous évoquions à l'instant.

Les dogmes de l'évolutionnisme nous assènent sans ambages les arguments suivant lesquels la meilleure défense est, simultanément, le camouflage caméléonesque et l'exhibition des livrées dissuasives les plus chatoyantes, camouflage et exhibition ayant ainsi atteint contradictoirement deux sommets égaux de perfection à la cadence astronomiquement erratique de cette évolution indéfiniment progressiste. On peut se demander avec Antonin Artaud comment, dans ce concert mirobolant, il a pu se faire que, en dépit du fait que l'homme eût regardé avidement la lune et les étoiles, il ne lui soit jamais poussé des ailes...

On osera donc demander à la grande armée du darwinisme repu comment il a pu arriver à cette évolution indiscutable de prendre tant de soins à s'enquiquiner pour produire tant et plus de choses variées, bariolées, toutes plus invraisemblablement compliquées les unes que les autres... Face à de pareilles complexités, Sigmund Freud a échafaudé la théorie des pulsions revenues telles un reflux gastrique des abîmes de l'"inconscient" considéré comme individuel, de son côté, un peu moins primaire, Carl Gustav Jung a élaboré une théorie des archétypes, espèce d'"inconscient" également, mais collectif, celui-là... Tout cela, comme bien d'autres ergotages, est bien loin de toucher ne serait-ce qu'à la cheville d'un lombric, lequel, n'en doutons pas, est promis, d'ici à une volée de milliards d'années, à chausser des escarpins...

Il a fallu s'attarder un peu dans ce préambule, mais la tournure d'esprit qu'il dénonce est précisément la cause première des déboires que nous commençons à rencontrer.

Nul n'ignore que la mode actuelle consiste à considérer le fait social canin comme relevant d'un comportement essentiellement tributaire d'une existence originelle en meute. Le plus grand dommage dans cette mode tient à ce qu'elle paraît tenir pour sensiblement négligeable la condition actuelle du chien: il vit avec

l'homme, non en bande et, quoi que l'on en dise, une famille humaine n'est pas une meute de chiens, un point c'est tout.

Que la notion de meute puisse, sous certains aspects, contribuer à l'équilibre général du psychisme canin, n'en disconvenons pas, mais cela ne doit pas impliquer qu'il faille la considérer comme un fondement de l'économie comportementale de celui-ci.

Dans son excellent article "Combats de chiens, chiens de combat, et l'homme", Raymond Triquet cite un article paru dans un numéro précédent de la revue *Ethnozootechnie*, dans lequel Poplin veut préciser: "Le chien est moins un produit de la nature que de la civilisation." Comme quoi nous avons de distingués confrères en cynophilie susceptibles de nous tenir compagnie.

On ne saurait accepter sans frémir cette idée abominable selon laquelle un être humain pourrait se comporter comme un "chef de meute", tout cela au prétexte qu'il a deux ou trois chiens à la maison... Il faut bel et bien faire un choix entre la conception d'un homme qui se tiendrait au sommet, et celle d'après laquelle il ne serait que l'égal rigoureux de chaque chose qui l'entoure... Que ce dont on parle réponde à la "chaîne alimentaire" des matérialistes ou à la *Création* des spiritualistes, l'alternative impose de savoir où l'on tient que l'homme se situe.

Le point de vue que nous faisons valoir ici milite pour une "supériorité" de l'Homme... À ce point de vue, on ne saurait admettre qu'homme se comportât comme une bête... Par conséquent, si, dans le règne du vivant, il "commande", ce n'est nullement parce qu'il parvient à s'imposer face à un concurrent ou à un autre, mais bien plutôt parce qu'il ne saurait exister quelque concurrence que ce soit entre l'Homme et l'Animal... Cela signifie que, à l'état naturel, selon l'*ordre des choses*, le chien est soumis à l'homme, et ce, pour cette raison suréminente que c'est justement la soumission très particulière du chien domestique à l'homme qui fonde sa nature. Remettre en cause cette hiérarchie ontologique, c'est dénaturer le chien, assurément, mais tout aussi bien dénaturer l'homme...

Le monde contemporain occidental connaît une sociabilisation des chiens à peu près aussi anarchique que notre société tend à le devenir. C'est-à-dire que des débordements hiérarchiques créent des perturbations dont la gravité atteint des proportions préoccupantes. Il s'agit de rétablir dans la conscience de l'homme moderne le sens de la hiérarchie entre l'homme et le chien. Or, ce n'est certainement pas en ravalant la vie d'un foyer à celle d'une meute que l'on y parviendra.

Il convient de revenir à ce qui se pratiquait de manière naturelle: le chien est *domestique* c'est-à-dire intégré à la vie de la "maison" (*domus*, en latin). Il faut bien comprendre que c'est le chien qui vit chez l'homme et non l'inverse; la chose est vraie, tant sous l'aspect sanitaire que comportemental...

Mais, demandera-t-on, comment rétablir l'équilibre lorsque celui-ci a été bouleversé? Si le foyer familial n'a pas su éduquer le chien de la maison, à quel saint se vouer lorsque l'auteur de ces lignes semble jeter le

discrédit sur la pratique du comportementalisme canin?

Il s'agit tout bonnement que ces fameux "comportementalistes" se prennent sérieusement au jeu du métier qui est le leur. Qu'ils étudient préférentiellement les multiples races de chien plutôt que s'attarder d'emblée sur le loup, cela leur permettra de prendre conscience des différences parfois importantes à l'intérieur de l'espèce. À telle fin, il doit s'imposer qu'ils aient une pratique du chien. Cette pratique signifie un contact constant avec lui et, tout spécialement, avec des sujets équilibrés, dans des situations harmonieuses, afin de pouvoir se forger des termes de comparaison. Il faut, en somme, avoir une connaissance aussi aiguë que possible de ce qu'est la bonne santé avant de songer à s'aventurer dans l'étude du moindre des maux. Une formation fondée sur la seule observation du désordre ne saura jamais suggérer une image réelle de l'ordre et, partant, elle n'indiquera pas quelle direction prendre.

Nous espérons que, par ces quelques aperçus, nous aurons su rendre les amateurs de chiens plus exigeants avec ceux qui sont censés leur venir en aide.

Il ne faut évidemment pas se laisser submerger par des diagnostics pompeux qui, le plus souvent, ne sont dressés que pour mieux dissimuler l'ignorance de ceux qui les posent... J'en veux pour preuve cette mode assez récente centrée sur la notion d'"hyperactivité"; elle a fait florès chez le chien, après avoir colonisé nombre de réflexions sur le comportement des jeunes enfants.

Voilà subitement des chiens *hyperactifs*, et c'est tout dit. La cause serait soi-disant liée à une carence de régulation maternelle, soit que la mère est morte à la naissance des chiots ou absente, débordée par une progéniture trop nombreuse, laxiste (sic), voire hyperactive elle-même... Cela me rappelle les temps d'il y a trente ans où, dès que quelqu'un avait un malaise, le médecin appelé en urgence concluait à une crise de spasmodophilie. Personne n'en a jamais guéri pour cette excellente raison que pareille affection n'existait la plupart du temps que dans l'imagination stérile des praticiens à cours de diagnostic.

Celui de l'hyperactivité dans le comportementalisme canin relève du même processus d'inaptitude à exercer convenablement ce dans quoi on s'est spécialisé... On ne saurait trouver plus consternante illustration de l'anthropocentrisme triomphant, ici appliqué de la manière la plus psychorigide, sous le vernis d'un scientisme d'autant plus cuistre qu'il n'a pas le moindre fondement expérimental réel.

N'importe quel éleveur digne de ce nom, pas même très malin, sait pertinemment que la lice est très exactement ce qu'il en a fait, ce que les circonstances en ont fait, etc. En tout état de cause, c'est le comportement de l'homme qui va sceller le destin psychologique des chiots, selon que l'homme aura plus ou moins bien su satisfaire aux devoirs qui lui incombent selon les circonstances auxquelles il va se trouver confronté. Nous faisons, bien entendu, la réserve des cas très particuliers susceptibles de se présenter quelquefois, mais ils sont rares.

En effet, qui ne connaît pas de chiots qui, quoiqu'orphelins, sont pourtant devenus des adultes bien équilibrés, et ce, tout simplement, parce que l'homme a su trouver à compenser la carence maternelle, de quelque nature qu'elle ait été.

Pour en terminer aujourd'hui, je voudrais mentionner le cas d'une comportementaliste éminente (et, de plus, incontestablement intelligente, sensée et sympathique), une telle sommité en la matière que les médias ont souvent recours à elle pour commenter quelque événement d'actualité. Or, cette personne, qui parle apparemment d'or et donne des explications convaincantes sur différents désordres canins comportementaux, se trouve avoir un jour confessé en souriant que, si elle aimait beaucoup les chats, les chiens, en revanche, ne lui inspiraient aucune affection et qu'elle n'en possédait évidemment pas.

Pour conclure, nous nous abstenons de tout commentaire. À bon entendre, salut.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Afin de faciliter, d'accélérer le travail d'édition du bulletin Ethnozootechnie, d'harmoniser la présentation des communications et de donner aux lecteurs des clichés lisibles, nous demandons aux auteurs de bien vouloir se plier aux recommandations suivantes.

Remarque préliminaire

Les textes doivent nous parvenir sous forme de fichiers WORD. Nous souhaitons que les auteurs évitent les publications basées sur des fichiers POWERPOINT.

Mise en page

Format A4 Portrait (21 x 29,7 cm). L'article comprendra de 10 à 12 pages (maximum), bibliographie et illustrations comprises (soit 3200 signes/page, espaces compris).

Police de caractères

En police de caractères Times ou Times new roman

Taille

Pour le titre: style: gras; taille: 14 points

Pour les sous-titres: style: gras; taille: 12 points

Pour le corps du texte: style: normal; taille: 12 points

La première page comportera:

Le titre; Les prénoms et noms des auteurs.

Un résumé en français et (éventuellement) en anglais (environ 10 lignes).

5 mots clés (momentanément facultatif).

Les noms d'auteurs, adresses complètes des auteurs (organismes, adresse, code postal, ville, courriel).

Mise en forme des paragraphes

Aucun retrait ni à gauche, ni à droite du texte. Aucun retrait de la première ligne de paragraphe. Pas de titre ni de numérotation des paragraphes. Laisser seulement un espacement après chaque paragraphe. Le travail de mise en forme est homogénéisé par les éditeurs.

Notes

Les notes sont acceptées mais doivent être placées en bas de page, en numérotation continue. Dans le texte, l'appel de note: en exposant, sans parenthèses, sans espace avant et avant la ponctuation.

Ne pas abuser mettre de trop de notes, cela complique la mise en page...

Citations

Les citations en français seront mises entre guillemets et si possible constitueront un paragraphe séparé; les citations en langue étrangère, comme d'ailleurs les mots étrangers, doivent être en italique.

Bibliographie

La liste des références devra comprendre essentiellement celles citées dans le texte et sa présentation se conformera au modèle suivant:

BLANCHON (H.-L.-A.), DELAMARRE DE MONCHAUX (le comte), 1924, *Toutes les poules et leurs variétés, description, standard, points, élevage*, Charles Amat, Paris.

LUQUET (M.), 1980, L'appréciation du chien, *La Vie canine*, n° 325, janvier, p. 76.

Tableaux, graphiques, cartes et illustrations.

Les tableaux, graphiques et cartes sont établis avec les titres, légendes et le nom du ou des auteurs insérés dans leur cadre.

Les tableaux sont numérotés en chiffres romains, les figures et images en chiffres arabes. On doit en faire mention dans le texte entre parenthèses: par exemple (figure 1), (tableau III), (carte 2)... En fin d'article, ne pas oublier d'en transmettre la liste et d'indiquer leur emplacement exact dans le manuscrit en indiquant le numéro et/ou la légende de la photographie (ex.: **Fig. 1: Coq et poule race gâtinaise**).

Les documents originaux doivent être de bonne qualité (**haute définition obligatoire: 300 dpi au minimum**). Ne pas oublier que la publication du bulletin se fait en noir et blanc et que les clichés doivent présenter suffisamment de contrastes pour être lisibles.

Les auteurs doivent vérifier et se porter garants qu'ils ont l'autorisation de reproduire les illustrations souhaitées.

Les photos ne doivent pas être intégrées dans un fichier Word, mais transmises à part. Les fichiers de photos doivent être numérotés et légendés (ex: 01 Coq et poule race gâtinaise.jpeg)

Transmission des documents

L'ensemble des documents sera envoyé par mail au responsable de la journée.

Nous restons à la disposition des auteurs pour préciser et résoudre les problèmes qui pourraient se présenter.

Pour le bureau et conseil d'administration de la Société d'Ethnozootechnie.

SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

5, Avenue Foch, F54200 TOUL

COTISATION ANNUELLE DE 30 €

donnant droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités.

Photocopie des sommaires des numéros parus 7 €

1975-1 Races domestiques en péril (1 ^{re} journée)	10,5 €	40 Le Chat	13,0 €
1975-2. Quelques aspects de la transhumance	10,5 €	41 La chèvre	13,5 €
15 Le Yak	10,5 €	42 Etat sauvage, Apprivoisement, état domestique	11,5 €
16 Le Porc domestique	10,5 €	43 Les chiens de troupeau	12,0 €
18 L'Elevage en Grèce	10,5 €	44 Varia (n° 1)	12,0 €
20 L'Ethnozooteche	7,5 €	45 La couleur du pelage des animaux domestiques	13,5 €
21 Les débuts de l'élevage du mouton	8,5 €	46 Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural	14,5 €
22 Les races domestiques en péril (2 ^e journée)	10,5 €	47 Milieux, société, et pratiques fromagères	15,5 €
24 Zones marginales et races rustiques	10,5 €	48 L'homme et la viande	15,5 €
25 Le chien	10,5 €	49 Le dindon	15,5 €
26 Le petit élevage des animaux de ferme	10,5 €	50 Varia (n° 2)	12 €
27 Le lapin (1 ^{re} journée)	10,5 €	51 Le logement des animaux domestiques	15,5 €
28 Les concours de bétail	10,0 €	52 Races domestiques en péril (4 ^e journée)	10,5 €
29 Le concept de race en zootechnie	10,5 €	53 La faune sauvage	11,5 €
30 Le cheval en agriculture	10,5 €	54 La zootechnie et son enseignement	15,5 €
31 Les animaux domestiques dans les parcs naturels et dans les zones difficiles	9,0 €	55 La transhumance bovine	13,5 €
32 L'évolution de l'élevage bovin	11,5 €	56 L'âne (2 ^e journée)	13,5 €
33 Races domestiques en péril (3 ^e journée)	12,0 €	57 Varia (n° 3)	10,5 €
34 La médecine vétérinaire populaire	11,5 €	58 Le coq	12,0 €
35 Foires et Marchés	10,0 €	59 L'Elevage médiéval	12,0 €
36 Les éleveurs de brebis laitières	12,0 €	60 Les Boeufs au travail	13,5 €
37 L'âne (1 ^{re} journée)	10,5 €	N° 61 Varia n° 4 (1998)	12 €
38 Les femmes et l'élevage	10,5 €	N° 62 La Poule et l'œuf (1998)	12 €
39 Les palmipèdes domestiques et sauvages	10,5 €	N° 63 Prémices de la sélection animale en France (1999)	12 €
		N° 64 Poneys (1999)	13,5 €
N° 65 Varia n° 5 (2000).....			13,5 €
Hors série n° 1 L'habitat rural traditionnel dans les régions françaises (2000)			15,5 €
N° 66 L'alimentation des animaux: aspects historiques et évolutifs (2000).....			13,5 €
N° 67 L'élevage en agriculture biologique (2001).....			13,5 €
Hors série n° 2 L'animal et l'éthique en élevage (2001).....			13,5 €
N° 68 Élevage et enseignement pratique de la zootechnie (2001)			13,5 €
N° 69 Varia n° 6 (2002).....			12 €
Hors série n° 3 Eléments d'histoire des races bovines et ovines en France (2002).....			13,5 €
N° 70 La chèvre, son rôle dans la société au XX ^{ème} siècle (2002).....			15 €
N° 71 Animal domestique, espèce domestique, domestication: points de vue (2003).....			12 €
Hors série n° 4 Du lait pour Paris (2003).....			12 €
N° 72 Le Mulet (2003).....			12 €
N° 73 Animaux au secours du handicap (2003).....			10 €
N° 74 Varia n° 7 (2004).....			12 €
N° 75 Le Lapin (2 ^e journée) (2004).....			12 €
Hors série n° 5 La vie et l'œuvre de F.-H. Gilbert (1757-1800) (2004)			12 €
N° 76 Races en péril: 30 ans de sauvegarde; Bilan et perspectives (5 ^e journée) (2005).....			14 €
N° 77 Varia n° 8 (2005).....			12 €
N° 78 Le chien: domestication, raciation, utilisations dans l'histoire (2006)			20 €
Hors série n° 6 François Spindler, Souvenirs ethnozootecques (2006).....			12 €
N° 79 Les bovins: de la domestication à l'élevage (2006).....			15 €
Hors série n° 7 Josiane Ribstein, La transhumance bovin dans le massif vosgien et l'arc alpin (2006).....			14 €
N° 80 Le gardiennage en élevage (2007).....			14 €
N° 81 Les aides animalières: les animaux au service du handicap (2007).....			12 €
N° 82 Histoire des courses et des compétitions équestres (2007).....			14 €
N° 83 Appréciation et jugement morphologiques des animaux (2008).....			14 €
N° 84 L'homme et l'animal: voix, sons, musique..... (à paraître)			

SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHNIE

Association loi 1901

étude:

les relations HOMME, ANIMAL, MILIEU dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention:

- l'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- l'histoire de l'élevage
- l'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- leur adaptation aux conditions socio-économiques
- la conservation du patrimoine génétique animal
- la place de l'élevage dans les sociétés anciennes et actuelles

organise

- des colloques et journées d'étude

publie

- les textes des communications présentées aux journées d'étude
- des articles et mémoires sur thèmes divers
- des informations, comptes rendus et analyses

dans son bulletin semestriel

ETHNOZOOTECHNIE

et sa

Lettre d'information trimestrielle

RENSEIGNEMENTS - ADHÉSIONS:

Le Président
Pr. Bernard DENIS

5 Avenue Foch
F54200 TOUL

Téléphone: 03.83.43.06.45

Le Secrétaire-trésorier
Jean BLANCHON

15 rue Antoine Dorat
F63170 Pérignat-lès-Sarliève

Téléphone: 04.73.79.10.26

Site Internet de la Société d'Ethnozootechnie: <http://www.ethnozootechnie.asso.educagri.fr>



BULLETIN D'ADHÉSION ET/OU DE COMMANDE

NOM et PRÉNOM:

ADRESSE:

DÉSIRE

ADHÉRER A LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHNIE

RECEVOIR LES NUMEROS SUIVANTS.....

Les commandes sont expédiées après règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Paris 17885-33 N) à l'ordre de la Société d'Ethnozootechnie